



NOUVEAUX VOYAGES AUX INDES OCCIDENTALES;

Contenant une Relation des differens Peuples qui habitent les environs du grand Fleuve Saint-Louis, appellé vulgairement le Missisipi; leur Religion; leur gouvernement; leurs mœurs; leurs guerres & leur commerce.

Par M. BOSSU,
Capitaine dans les Troupes de la Marine.

PREMIERE PARTIE.



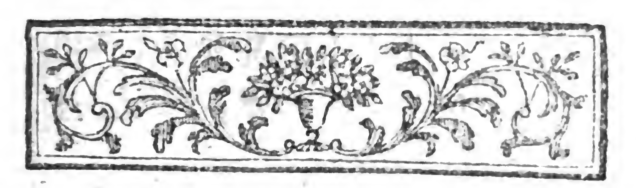


A P … *I S,*
Chez LE JAY, … Quay de Gêvres,
au … ille.

M. … VIII.

Avec App … *du Roi.*

3.



ÉPITRE
AUX CITOYENS.

C'est à vous, Citoyens, que j'offre ce Recueil d'observations que j'ai faites dans une partie du nouveau Monde, avant & pendant la derniere guerre. Vous jugerez si je l'ai rendu assez intéressant.

L'attachement que j'ai toujours eu pour ma patrie, m'a porté à m'occuper plutôt des intérêts de mon Prince, que des miens personnels.

Tels ont été mes principes

dans tous les tems, & dans tous les lieux.

Je pense qu'il ne suffit point à un Militaire de servir, mais qu'il peut encore être utile a l'Etat par des connoissances pratiques, relatives ou liées a son service. C'est sous ce double point de vue que j'ai suivi l'ordre de mes voyages.

Je serai trop heureux s'ils peuvent faire quelqu'impression sur vos esprits.

La nécessité de rendre raison de certains faits analogues a mon sujet, m'a forcé de remonter a la source des malheurs causés par des personnes qui ont abusé peut-être de l'autorité qui leur avoit été confiée

dans ces climats lointains.

Ennemi de toute personnalité, je tâcherai, avec la franchise naturelle à mon état, de ne point blesser la délicatesse des honnêtes gens. Cependant s'il existe des hommes injustes, capables de tenir une conduite irréguliere, même opposée aux ordres du Souverain, violant les loix divines & humaines, avides d'acquérir des richesses aux dépens du sang des malheureux, il est indispensable de dévoiler à la postérité leurs intrigues & leurs prévarications.

Je laisse à mes lecteurs le soin de juger des couleurs que j'ai données à mes portraits. Je

ne me permettrai à cet égard qu'une réflexion; c'estque ceux qui ſont établis pour gouverner les hommes, doivent s'appliquer à bien connoître le génie, le caractere & l'intelligence des ſujets qu'ils employent.

Je deſire fort que mes lecteurs trouvent dans ces lettres des nouveautés qui les amuſent, & qui les inſtruiſent: je me flatte qne les motifs qui m'ont animé, me mériteront l'indulgence des vrais Patriotes, s'ils s'attachent plutôt à la vérité qu'à l'élégance du ſtyle.

Que je mérite leurs ſuffrages, mes vœux ſeront remplis.

AVERTISSEMENT.

L'Auteur de ces Mémoires ayant parcouru pendant l'espace de 12 ans les terres de cette vaste région habitée par des Peuples Sauvages, & voulant les attacher de plus en plus aux François, apprit leur langue pour en approfondir les mœurs & le caractère, afin de leur faire toutes les questions nécessaires au bien du service: c'est ce qui l'a mis en état de garantir l'exactitude de ses observations.

Il écrivoit tout simplement à un Officier de distinction avec lequel il étoit en correspondance, & qui étoit curieux d'apprendre la maniere dont vivent les Habitans de l'autre Hémis-

phère ; l'Auteur a tâché de développer leurs plus ſecrettes penſées ; il a remarqué avec ſurpriſe l'ordre & le talent oratoire qui regnent dans les diſcours de ces hommes que nous appellons Sauvages : l'on en trouve la preuve dans un Diſcours prononcé par *Thamathelé-Mingo* (1) Chef d'une Tribu appellée *Allibamone*, où il étoit queſtion de maintenir une paix perpétuelle entre les Nations belligérentes, on en verra le précis dans la quinzieme Lettre.

Les Lettres hiſtoriques qui compoſent ce Recueil, conduiſent en effet le lecteur à un enchaînement de faits ſurprenans. Elles ſont véritablement curieuſes ; elles intéreſſent par la variété & la nature de leurs

(1) *Mingo* ſignifie Chef ou premier Cacique de canton.

objets. Les réflexions morales & politiques, qui s'y trouvent, sans être recherchées par le style, sont naturelles. On y reconnoît par-tout la même droiture, la même fidélité qui ont dirigé l'Auteur dans toutes ses actions, louées & attestées avec tant de justice dans les piéces authentiques annexées à l'ouvrage où il n'y a rien que de très-exact, tant pour la Topographie que pour l'Histoire générale des Indes Occidentales, qu'il a suivie pour en citer les anecdotes les plus intéressantes.

Cette Relation contient un Sommaire juste des principaux événemens qui regardent ce pays, rapportés dans l'ordre des tems où ils sont arrivés depuis qu'il a été découvert (1) en 1512 jusqu'en 1762,

---

(1) La Louisiane portoit ci-devant

L'Auteur, incapable d'en imposer au public, persuadé d'ailleurs que la vérité doit faire plus d'impression sans ornemens que tout le merveilleux dont on voudroit l'embellir, raconte ce qu'il a vu & appris sur les lieux. Il auroit pû s'étendre davantage; mais il s'est restraint à rapporter succintement les faits les plus intéressants dans la crainte d'être diffus.

Quoique cette description contienne quelques faits aussi agréables qu'utiles, on peut néanmoins s'assurer qu'elle ne se sentira pas du style romanes-

---

le nom de *Floride*, ce fut *Jean Ponce de Léon*, qui la découvrit le 27 Mars 1512. le jour de Pâques Fleurie; c'est sans doute à cause du bel aspect qu'elle offroit par quantité de vergers & de campagnes fleuries, qu'il lui donna ce nom.

que de la plûpart des voyageurs, qui inventent à plaisir des histoires singulieres pour se donner plus de relief, & qui à la faveur d'un style élégant ont présenté des fables, quelquefois ingénieuses, pour des vérités; (1) les autres manquent d'anecdotes essentielles touchant les usages de ces Peuples, qu'on ne sçauroit bien connoître qu'en vivant long tems avec eux.

Tous les faits que l'Auteur rapporte dans ce Receuil, paroîtroient des fictions, s'il n'y avoit actuellement en France nombre de personnes distinguées, compagnons de ses courses & de son dernier voyage, qui peuvent les certifier.

On a cru devoir semer cet Ouvrage de notes historiques,

(1) Voyez les Lettres édifiantes.

géographiques, & d'autres pour expliquer certaines phrases emblématiques dont se servent les Sauvages dans leurs harangues.

Ce n'est qu'avec une extrême répugnance que ce Militaire parle en passant de quelques faits qui lui sont personnels, il y a été contraint par la liaison des matieres; mais son objet principal, en mettant sous les yeux de ses compatriotes les vertus & les vices des Pays étrangers, a été d'inspirer de l'horreur pour les prévaricateurs, & de l'estime pour les vertueux.

L'équité & la sagesse du Ministère dont toutes les vues sont dirigées vers le bien général, vont effacer & réparer les brigandages que les circonstances de la guerre, & l'éloignement des lieux avoient voilés à ses yeux. Le zèle & l'attachement

que le Miniſtre fait paroître pour la Marine, le bon ordre qu'il fait réellement obſerver dans nos Colonies, indépendamment du pacte de famille qui fait exiſter la bonne intelligence entre les ſujets des deux Couronnes, ſont de sûrs garans à la Nation, qu'elle partagera avec ſes bons & fidéles alliés les Eſpagnols, les richeſſes du nouveau monde.

Puiſſe le Ciel exaucer nos vœux pour la conſervation des jours précieux de l'auguſte famille de Bourbon.

EXPLICATION

De l'Eſtampe du Frontiſpice.

UN Roi Sauvage appuyé ſur ſon arc, foulant ſous ſes pieds l'or qui ſort d'un coffre renverſé, montre le mépris qu'il en fait ; il ſe nommoit le Soleil, & en portoit l'image empreinte ſur la peau de ſa poitrine.

Les petites figures vues dans le lointain, dont une femme allaitant ſon enfant à l'ombre d'un arbre, les autres prenant leur repas, aſſiſes ſur la terre, près d'une cabane couverte de roſeaux, déſignent la ſimple nature de nos premiers peres, & l'heureuſe innocence où vivoient ces Peuples, avant que les François arrivaſſent chez eux, car ils n'avoient point été corrompus par le faſte & l'avarice, quoiqu'ils euſſent leurs vices particuliers.

La petite balance ou le trebuchet deſtiné ſeulement pour péſer leur monnoye, excite la colere de ce Prince Sauvage,

vage, qui est supposé spectateur de l'assassinat du célèbre M. de la Salle, par ses propres gens ; l'indignation de ce Cacique, loin de diminuer, s'augmente encore en voyant ces lâches assassins devenir leurs propres bourreaux, & s'entr'égorger pour partager le fruit de leur crime.



LETTRE

De Monsieur le Marquis de L'ESTRADE à l'Auteur.

Au Château de Boux près Vîteaux en Bourgogne, le 15 Décembre 1762.

J'AI reçu, Monsieur, par duplicata ; toutes les Lettres que vous m'avez écrites depuis 1759, 1760, 1761, 1762, les premieres ne m'étant point parvenues, elles auront éte sans doute interceptées ; soyez très-persuadé que je n'aurois pas manqué d'y répondre ; néanmoins je suis bien charmé d'apprendre que vous êtes arrivé heureusement à la Corogne, malgré tous les obstacles qui se sont rencontrés dans votre traversée, qui a été une des plus rudes en tout sens.

Je reviens à vos Lettres historiques ; je les ai lues avec beaucoup d'attention & de plaisir ; tout y décéle en vous, Monsieur, le Militaire intégre, intelligent, laborieux & éclairé Vos voyages portent un caractere de vérité que

l'impesture la plus adroite ne pourra jamais imiter; on y reconnoît partout un observateur attentif, un vrai Citoyen, & un ami des hommes.

Vous m'avez fait beaucoup de plaisir Monsieur, en m'apprenant la façon de vivre des Sauvages; je vous avoue que je suis ravi de votre description, tant par l'importance & par la singularité des faits, que par la maniere naturelle dont ils sont racontés.

Les réflexions qui y sont semées, sont simples, judicieuses & vraies; elles ont le mérite d'être énonéées avec beaucoup de netteté & de précision. Le style a de la rapidité, souvent de la chaleur, toujours de la clarté; comme presque tout y est interessant, la lecture en est très-attachante; elle se fait sans effort & avec un plaisir continu. L'histoire du vieillard qui se sacrifie pour son fils, & celle des quatre malheureux qui, à la suite de M. de Belle-Isle, périssent de faim, sont très-pathétiques.

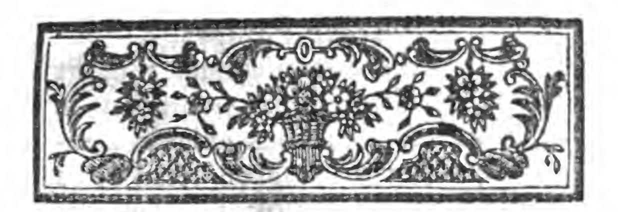
Au reste, on ne sçauroit donner trop déloges à un brave Officier qui a affronté les plus grands périls pour sa patrie, & qui a enrichi le peuple lettré du fruit de ses recherches par mille observations utiles, neuves & curieuses.

Je ne doute nullement que si ce receuil étoit imprimé, le public ne l'accueillit favorablement, étant écrit avec une franchise militaire, bien préférable à la froide exactitude de tant de beaux esprits. Des circonstances si recentes, intéresseront les politiques, les Citoyens, & les philosophes amis de l'humanité.

En mon particulier je ne puis, Monsieur, vous exprimer qu'imparfaitement mes sentimens d'estime & de reconnoissance de la bonté que vous avez eu de m'envoyer la suite de notre correspondance; elle m'a fait un plaisir qui sera gravé long-tems dans ma mémoire. Mes fils ont lû cet ouvrage sans distraction, & ils l'ont trouvé comme moi très-propre à inspirer cette mâle vertu qui doit être inséparable de la profession pour laquelle ils sont nés, & ils ont déja parcouru en idée ces vastes régions que vou avez traversées en réalité, & avec tant de courage pour le service de l'Etat. Je suis, Monsieur, avec des sentimens distingués, votre, &c. Signé,

Le Marquis de L'ESTRADE DE LA COUSSE,

NOUVEAUX



NOUVEAUX VOYAGES *AUX* INDES OCCIDENTALES.

LETTRE I.

A MONSIEUR

LE MARQUIS DE LESTRADE.

Départ de l'Auteur pour l'Amérique, Description de la Ville du Cap François, Cruautés des Espagnols envers les Naturels de l'Isle de S. Domingue, travaux des Mines, véritable origine de la Maladie de Naples.

MONSIEUR,

LORSQUE j'eus l'honneur de vous faire mes adieux, vous me recomman-

dâtes de vous communiquer tout ce qui me paroîtroit remarquable dans ce nouveau monde; vous exigeâtes encore que je vous fisse un détail de ce que la route m'offriroit d'intéressant; je profite avec empressement de mon séjour au Cap François, pour remplir des engagemens qui me sont chers, puisqu'ils peuvent vous être agréables.

J'étois à Belle-Isle en Mer en 1750; Monsieur le Chevalier de Grossolles y commandoit; il me remit une lettre de Monsieur le Comte d'Argenson, qui me prévenoit que Sa Majesté, venoit de me nommer à une Lieutenance dans les Troupes de la Marine; ce Ministre me prescrivoit de partir sans délai pour me rendre à Rochefort; je m'embarquai en conséquence sur le premier chasse-marée destiné à transporter à la Rochelle les Sardines qui se pêchent sur les côtes de Bretagne, & qui sont le principal revenu des Habitans de Belle-Isle.

Au mois de Novembre nous appareillâmes devant le Palais, (nom de la Ville qui est dans cette Isle); dès la premiere nuit nous essuyames une si furieuse tempête à la hauteur des côtes

de Poitou, qu'on eut dit à chaque inſtant que notre petit vaiſſeau battu, pouſſé & envelopé par les vagues, alloit être englouti ſous les flots; l'équipage étoit composé d'un Pilote, & de trois Matelots, Bas-Bretons qu'on appelle communément *loups de mer*; ils ſont ſi accoutumés à cet Elément, qu'ils le bravent avec intrépidité dans les ſaiſons les plus rigoureuſes. Le vent ayant augmenté, notre Patron fut contraint de relâcher à l'Iſle-Dieu, ſituée entre le Poitou & le Pays d'Aunis; nous y reſtâmes pendant huit jours, au bout deſquels la mer ſe calma; nous remîmes auſſitôt à la voile, & nous continuâmes notre route juſqu'à l'Iſle de Rhé; de-là je fis le trajet d'un bras de mer de trois lieues qui ſépare l'Iſle du Continent, pour aller à la Rochelle, & le lendemain j'arrivai à Rochefort. Mes ordres portoient de m'adreſſer en y arrivant à l'Intendant du département de la Marine, qui eſt M. le Normant de Méſi (1) homme d'un

(1) Aſſocié depuis au miniſtere de la Marine, ſous le titre d'Intendant général de

vrai mérite & bien digne du Poste qu'il occupe, par ses lumieres & par la bonté de son cœur ; il me dit qu'après que je me serois pourvû de tout ce qui m'étoit nécessaire pour mon voyage d'outre-mer, je pouvois aller à la Rochelle & m'embarquer sur le Vaisseau nommé le Pontchartrain du Port de 400 tonneaux. M. le Normant avoit freté ce Navire pour le compte de Sa Majesté, à l'effet de transporter quatre compagnies de soldats de Marine, que nous primes à la Citadelle de l'Isle de Rhé ; ces troupes étoient destinées à renforcer la garnison de la nouvelle Orléans.

Nous fimes voile de la Rochelle le 26 Décembre; nous fûmes plus de 15 jours contrariés par les vents à la Côte d'Espagne ; nous étions sur le point de relacher à la Corogne pour nous mettre à l'abri dans ses parages; mais heureusement le vent changea

---

la Marine & des Colonies Françoises ; je saisis avec plaisir cette occasion de lui témoigner publiquement ma reconnoissance de l'accueil favorable que j'en reçus & des services qu'il me rendit.

tout à coup, & à la fin du mois de Janvier ſuivant, nous nous trouvâmes à la vue de Madere (1) appartenante à la Couronne de Portugal ; elle eſt nommée la Reine des Iſles à cauſe de la fertilité, de la bonté de ſon terrein ; elle peut avoir 20 lieues de circuit ; elle produit d'excellents vins, & les fruits les plus agréables à la vue & les plus ſavoureux au goût.

Le 15 Février nous nous trouvâmes ſous le tropique du cancer. Le 16, ſe paſſa en certaines cérémonies aſſez riſibles, que font faire les Marins à ceux qui n'ont jamais paſſé la ligne ; on les baptiſe avec de l'eau de mer ; on eſt garanti de cette ſurabondante & incommode aſperſion, au moyen d'une petite généroſité que l'on fait au Maître Matelot. Enfin deux mois après notre départ de la Rochelle,

(1) Iſle de l'Afrique à l'Océan Occidental, & au Septentrion des Canaries ; ces dernières furent découvertes en 1417, par un Gentilhomme Normand nommé Jean Benthencourt, qui porta le titre de Roi des Canaries, & en facilita la conquête aux Eſpagnols à qui elles appartiennent aujourd'hui.

nous sommes arrivés heureusement au Cap François, Côte & Isle de Saint Domingue, qui est la premiere Terre de l'Amérique où les Espagnols ayent bâti des Villes & des Forteresses.

Le Cap est situé au pied d'un Morne; il est deffendu par un Fort taillé dans le Roc à l'entrée du Port: cette Forteresse bien munie d'artillerie, s'avance dans la Mer, & y forme un Promontoire ou Cap: c'est de-là que la Ville tire son nom; elle est peuplée d'Européens négociants; de Créoles & de Negres, que les habitans employent à la culture des Cannes à sucre, du Caffé, de l'Indigo, du Cacao, du Coton, de la Casse, du Tabac & autres denrées.

Les Espagnols & les François partagent ce pays; ces derniers en occupent la partie la plus occidentale. San Domingo, en est la Métropolitaine; c'est la résidence d'un Evêque que Sa Majesté Catholique y entretient pour le spirituel.

Cette Isle est devenue célèbre par l'origine du mal de Naples; on est si peu d'accord sur ce fait, on le raconte de tant de différentes manie-

res, que je crois devoir vous le rapporter au vrai.

Nicolas de Obando, étoit Gouverneur de ce Pays, vers la fin du quinziéme ſiecle, ſous le regne de Ferdinand d'Arragon, & d'Iſabelle de Caſtille; il lui étoit expreſſement recommandé de travailler à la converſion des Indiens ſubjugués; il les diſtribua aux Caſtillans en donnant cent à l'un, cinquante à l'autre, & appella cette façon d'agir *Repartimiento*, (partage ou diviſion). Vous conviendrez M. que voilà en effet une ſinguliere façon de faire des proſélytes au Nouveau monde; de pareilles maximes ſont bien oppoſées au véritable eſprit du chriſtianiſme (1).

Ces Eſpagnols avides d'or, forcérent ces malheureux Indiens à travailler aux mines, ils les obligerent à reſter

---

(1) » Le Roi Dom Ferdinand informé de » ces déréglemens, s'étoit appliqué a y porter » du remede, & ſes ſoins regardoient parti- » culierement les Indiens, qu'il déſiroit pro- » téger & attirer à la foi, ce qui a toujours été » les premières vues des Rois Catholiques; » en effet il donna pluſieurs ordres & publia » des loix pour les faire inſtruire par la voye » de la douceur, de l'exemple & du déſinté-

huit ou neuf mois presque ensevelis dans les entrailles de la terre. Ce pénible travail, les vapeurs sulphureuses qui s'exhaloient continuellement des mines, la disette où les réduisoit l'impossibilité d'ensemencer leurs terres, tout cela corrompit tellement en eux la masse du sang, que leur visage paroissoit d'un jaune safrané; il leur sortoit de toutes les parties du corps des especes de pustules qui leur causoient des douleurs insupportables. Bien-tôt ils communiquerent cette contagion à leurs femmes & par conséquent à leurs ennemis; les uns & les autres périssoient faute de remedes.

Les Espagnols desespérés crurent que cette peste ne les suivroit point en Europe où ils passerent pour changer d'air; mais ils se tromperent; ils donnerent, à leur retour, aux Européens, le mal qu'ils avoient reçu des

---

» ressement; mais tous les moyens dont il se » servoit, perdoient leurs forces en s'éloignant, » de la même maniere qu'une fléche tombe » au pied du but, lorsqu'elle est hors de la por» tée du bras de celui qui la décoche.

D. Antoine de Solis.

Americains. Dieu cependant eut pitié de ces misérables Insulaires; une Indienne femme d'un Castillan, découvrit quelque tems après un certain bois appellé *Guayacan* qui suffit pour alléger leurs maux.

Il n'est que trop vrai, M. que le mal ne produit que du mal. Les Espagnols ont immolé des millions d'hommes dans le nouveau Monde; ils ont devasté des pays immenses pour usurper l'or des Indiens; mais comme dit fort bien un fameux Poëte.

» Sous nos loix, il est vrai, l'Amérique est rangée,
» Mais son mal nous détruit, l'Amérique est vengée.

M. de Voltaire.

L'or & l'argent donnent autant de peines & de fatigues à ceux qui les tirent des mines, qu'ils procurent de contentement & d'aisance a ceux qui les possedent. Il a fallu, me disoit un Ingénieur Espagnol, vingt neuf ans de tems pour trouver au *Potosi*, *la veine de Crusèro*, qui a deux cent cinquante verges de Profondeur. Tel est, M. le travail pénible & surnaturel

que le pouvoir & la cupidité font faire, & que le besoin & la servitude exécutent pour tirer l'or des entraille de la terre. Les malheureux ouvriers qu'on y employe renoncent à l'air de notre *athmosphere*, à la clarté du Soleil, pour s'ensevelir dans les abîmes profonds, infects & glacés de notre Globe ; les exhalaisons qui en sortent, sont si mal saines qu'elles causent des étourdissemens & des maux de cœur subits aux travailleurs dès qu'ils commencent à y entrer. Ils se servent de Chandelles pour s'éclairer dans ces ténébreux souterreins ; le métal y est communement dur ; ils le cassent à coup de marteau, après quoi ils le montent sur leurs épaules, par des échelles à trois branches faites de cuirs de bœuf retors, qui sont traversés d'échellons de bois, de sorte qu'en même tems que l'on monte par un côté, on peut descendre par l'autre ; elles sont longues de dix stades. Un homme porte ordinairement sur le dos, le poids de deux arobes (1) de ce

(1) l'Arobe pese 25 livres poids de Marc.

métal, envelopé d'une toile; celui qui va devant, a une chandelle attachée à son pouce, & tous se tiennent des deux mains à l'echelle pour monter un espace de 250. pieds de hauteur.

L'histoire générale des Indes Occidentales nous apprend que les peuples de la Floride prenoient les sacs où étoit l'argent & les jettoient loin d'eux comme choses inutiles. Il n'en étoit pas de même de ceux du Royaume du Mexique qui faisoient cas de l'or; voici en propres termes, ce que rapporte *Joseph D'acosta* dans son histoire universelle des Indes: » il est » vrai, dit-il, que leur avarice n'é- » toit point parvenue au même point » que la nôtre, & quoi que ces Peu- » ples fussent Idolatres, ils n'ont jamais » tant idolatré l'or & l'argent comme » quelques mauvais Chrétiens qui ont » commis les plus grands crimes pour » ce métal.

Le même Auteur cite un trait qui caracterise parfaitement la stupide cupidité de l'homme, le voici: » Un » moine Espagnol, considerant le » haut & fameux Volcan de *Guatimala,* » se persuada que ce qu'il voyoit en-

» flammé ne pouvoit être qu'une
» maſſe d'or, puiſque depuis tant de
» ſiécles elle bruloit ſans ſe conſumer.
» Sur cette fauſſe idée, il inventa
» certaines chaudieres, chaînes & autres
» inſtrumens pour retirer ſon préten-
» du or liquéfié de cette eſpece de
» puits; mais le feu deſtructeur trom-
» pa ſon attente, car la chaîne & la
» chaudiere approchoient à peine de
» cette bouche d'enfer, qu'elles étoient
» auſſitôt fondues; néanmoins, dit l'Au-
» teur, ce perſonnage s'obſtinoit tou-
» jours à d'autres inventions pour pui-
» ſer cet or dont il étoit altéré; mais
» s'étant trop approché, l'exhalaiſon de
» ce volcan lui fit perdre la vie lorſqu'il
» penſoit venir à bout de ſon chiméri-
» que & bizarre deſſein. C'eſt ainſi, que
» les aveugles mortels hâtent leur mort
» en voulant trop ſe procurer les dé-
» lices de la vie.

Pour revenir, Monſieur, aux Indiens de Saint Domingue, l'hiſtoire de ce pays nous apprend qu'un Cacique (1) nommé *Poncra* étant har-

---

(1) Eſpece de Roitelet.

celé par les Espagnols, prit le parti de s'enfuir de son Village que les ennemis trouvérent dépeuplé & où ils pillerent trois mille marcs d'or qui y étoient restés. *Vasco Nunez* de Balboa successeur de Nicolas de Obando, envoya des gens après ce Cacique pour lui dire qu'il n'appréhendât point de revenir, qu'il seroit son ami, qu'autrement il l'iroit chercher & le feroit dévorer par ses chiens (1).

---

(1) Les Espagnols avoient passés avec eux des Chiens d'attaches qu'ils avoient instruits à chasser les Indiens; dès qu'on les lâchoit sur ces malheureux, ils leur arrachoient les entrailles & les dévoroient Il y en avoit un entre autres nommé *Baromel* qui étoit très redouté dans l'Isle; quoique ce Chien fut couvert d'un Bouclier pour le garentir des fléches des Indiens, ceux-ci parvinrent, dit-on, à le tuer, en lui crevant les yeux à coups de dards, ce qui fut un sujet de triomphe pour eux.

Antoine d'Herrera rapporte dans sa premiere Décade, que cet animal redoutable, dont l'instinct étoit singulier, gardoit le passage d'une gorge dans S. Domingue, & qu'un jour une Indienne voulant passer, elle lui adressa ces paroles *Seigneur Chien, ne me fais point de mal; je porte cette Lettre aux*

Poncra intimidé par ces menaces, n'osa pas désobéir. Il amena avec lui trois autres Seigneurs ses vassaux; *Nunez de Balboa* employa vainement tous les moyens imaginables pour lui faire dire d'où l'on tiroit l'or de cette terre qui avoit la réputation d'en produire beaucoup; les bons traitemens, les supplices ne purent lui arracher ce secret qu'il ignoroit peut-être. A l'égard des trois mille marcs d'or qu'on avoit trouvés, *Poncra* répondit que ceux qui les avoient amassés étoient morts dès le tems de ses peres, & qu'il n'avoit pas daigné en faire chercher de nouveaux, n'en ayant aucun besoin. Ce malheureux Cacique fut livré à la fureur des chiens qui le dévorerent avec ses trois compagnons.

Quelque tems après un Espagnol tomba entre les mains des Indiens, sujets de l'infortuné *Poncra*; ceux-ci lui reprocherent la trop grande avidité que les gens de sa Nation avoient

---

Chrétiens; il ajoute qu'*aussitôt le Chien la flaira, pissa contre elle*, (ce sont ses termes) *& la laissa passer sans lui faire aucun mal.*

pour l'or, les injuſtices qu'elle leur faiſoit commettre ; ſeule, elle les arrachoit de leur patrie, les amenoit dans cette Iſle à travers tant de périls & de mers, & les portoit à inquiéter des peuples qui vivoient paiſiblement dans leurs cabannes ſous la protection du Grand Eſprit (1).

Après cette courte harangue, ils fondirent de l'or & lui en coulerent dans les oreilles & dans la bouche, en lui diſant : *chien, puiſque tu as tant d'envie d'en avoir, raſſaſie toi.*

Il faut pourtant convenir, Monſieur, que ſi l'hiſtoire du Mexique ne nous rappelle que des horreurs, celle de Saint Domingue nous fournit en revanche des traits généreux.

Dans un tems de grande diſette, un Indien offrit un jour deux Tourterelles en vie à *Dom Pédro de Magaratit*, Commandant autre-fois ici pour le Roi d'Epagne. Ce Général les prit, les paya largement à l'Indien, & pria une partie de la garniſon de monter

---

(1) Les Sauvages appellent ainſi l'être ſuprême.

avec lui au lieu le plus élevé de la Ville, y étant arrivé, » Messieurs,
» leur dit-il, en tenant ces petits ani-
» maux, je suis bien fâché qu'on ne
» m'ait pas apporté de quoi vous re-
» galer tous; je ne puis me résoudre
» à satisfaire mon appétit tandis que
» vous êtes dévorés par la faim; en
» achevant ces mots, il donna la vol-
» lée aux deux oiseaux.

On pourroit ajouter à ce trait une infinité d'autres qui ne font pas moins d'honneur aux habitans de cette Isle. Il y en a plusieurs qui auroient mérités que l'histoire en eut fait mention; parmi ceux que l'on m'a racontés, je ne puis me refuser au plaisir de vous rapporter celui-ci. Un ancien habitant de Saint Domingue avoit fait une fortune considérable; le commerce, le travail & l'industrie en avoient été les instrumens. Elle n'avoit apporté aucun changement à ses mœurs & à sa conduite; il ne l'estimoït que par ce qu'elle le mettoit en état de rendre des services.

Aussitôt qu'il arrivoit un vaisseau de France, il alloit sur le rivage voir débarquer les passagers, & ordinaire-

ment il les conduiſoit chez lui. Un jour il vit pluſieurs jeunes gens qui s'imaginoient que leur fortune ſeroit faite à leur arrivée ; ils portoient des lettres de recommandation ; ils y comptoient ſi fort qu'ils firent peu d'attention au bon Colon qui les abordoit, celui-ci les laiſſa, en leur ſouhaitant toutes ſortes de bonheur ; quelque tems après, il les rencontra fort triſtes & peu contents de la réception qu'on leur avoit faite. Meſſieurs, leur dit-il, vous ne m'êtes point aſſurément recommandés, vous ne comptiez pas ſur moi ; mais je ſuis homme, & vous avez beſoin de ſecours ; venez chez moi, vous y trouverez un petit ordinaire, un logement ; pendant ce tems il ſe préſentera peut-être quelque choſe qui vous conviendra. Les jeunes gens enchantés accepterent l'offre ; ils le ſuivirent à ſon habitation ; ils y trouverent une table de vingt couverts ; qui fut ſervie par autant de domeſtiques noirs. Un des nouveaux arrivés demanda ſi on les avoit amenés à des nôces & fut bien étonné d'apprendre que c'étoit l'ordinaire. Le maître de la maiſon

les retint ainsi pendant quelque tems ; ses conseils, ses soins, leur procurerent des établissemens avantageux.

Vous pensez bien, Monsieur, qu'un maître qui avoit le cœur aussi bon, étoit aimé & respecté de tous ses Esclaves qui le regardoient comme leur pere. Cet habitant étoit bien éloigné de la Barbare avidité de certains Colons, qui forcent ces malheureux à des travaux si effrayans qu'ils refusent de se marier pour ne pas faire, disent-ils, des Esclaves à des maîtres qui les traitent, lorsqu'ils sont vieux & infirmes, avec moins d'attention que leurs chevaux & leurs chiens. (1)

Quant aux habitans des Isles Françoises de l'Amérique, je puis vous assurer, Monsieur, qu'ils sont fort

---

(1) J'ai vû un habitant, nommé Chaperon, qui fit entrer un de ses Négres dans un four chaud où cet infortuné expira ; & comme ses machoires s'étoient retirées, le barbare Chaperon dit : je crois qu'il rit encore, & prit une fourche pour le fourgonner. Depuis, cet habitant est devenu l'épouventail des Esclaves, & lorsqu'ils manquent à leurs maîtres, ils les menacent en leur disant : *Je te vendrai à Chaperon.*

généreux envers les Etrangers ; on peut même voyager dans l'intérieur des terres, ſans qu'il en coute un ſol, il ſuffit ſeulement de porter un air ouvert & décent, qui annonce de l'honnêteté, pour être bien reçu d'habitations en habitations.

C'eſt avec juſte raiſon qu'on accorde en France le titre de nobleſſe aux Créoles ; ils y répondent parfaitement par leurs ſentimens diſtingués ſoit dans la profeſſion des armes, ſoit dans d'autres arts qu'ils exercent avec ſuccès.

L'homme eſt le même partout ; il eſt également ſuſceptible du bien & du mal ; l'éducation corrige ſes vices, mais elle ne lui donne point de vertus ; le même auteur a créé l'homme policé & l'homme Sauvage, & les a doués de qualités égales : c'eſt ce que vous verrez, Monſieur, dans le cours de ma correſpondance. Si je ne puis ſa rendre amuſante par le charme du ſtyle, du moins la rendrai-je intéreſſante par la ſingularité des faits que je vous rapporterai. J'ai l'honneur d'être Monſieur,

Au Cap François le 15 Février 1751.

LETTRE II.

Au Même.

L'Auteur part du Cap François pour la Louiſiane. Courte Deſcription du Port de la Havane, du fameux Golfe du Mexique & de la nouvelle Orléans.

MONSIEUR,

Nous appareillâmes pour notre deſtination, le 8 Mars dernier, & le 15, nous nous trouvâmes à la vue de l'Iſle de Cuba qui eſt la plus tempérée des Antilles. La Havane eſt le Magazin des richeſſes de l'Amérique, à cauſe de ſon aſſiette, de la grandeur & de la commodité de ſon Port qui peut contenir plus de mille vaiſſeaux. C'eſt le rendez-vous ordinaire des flottes d'Eſpagne, lorſqu'elles retournent en Europe, & il eſt défendu par trois Forts. Cuba a 200 lieues de long ſur 25 à 30 de largeur; on

a été 16 ans après sa découverte sans sçavoir si c'étoit une Isle, ou terre ferme ; sa situation est dans le Tropique du Cancer, par les 23 dégrés & demi de latitude Nord. Presque au milieu de l'Isle, on apperçoit quantité de petites Islottes fort proches les unes des autres, en tirant vers le Sud ; on les appelle le Jardin de la Reine.

Nous essuyâmes, pendant le tems de l'Equinoxe, une violente tempête entre le Cap Catoche & celui de Saint Antoine, ce dernier, que nous doublâmes le 23, est à la pointe Occidentale de l'Isle de Cuba. Je fus très incommodé du mal de mer, n'ayant jamais fait de voyages de long cours ; mais l'envie que j'avois de servir ma Patrie dans une nouvelle terre, me dédommageoit assez de tous les obstacles qui se rencontroient dans mon trajet. Les vents changerent, la mer s'apaisa, & peu de jours après, nous entrâmes dans le fameux Golfe du Mexique ; nous y rencontrâmes une quantité prodigieuse de bois flotants qui venoit de la Louisiane, & que le fleuve de Missisipi charie : on en voit à plus de deux cent lieues au lar-

ge, ce qui nous ſervit de guide dans un tems de brumes ou brouillards pour trouver l'embouchure de ce fleuve, qui eſt très difficile à cauſe des écueils & des baſſes terres de ſes parages.

Les premiers jours d'Avril, nous apperçûmes la Baliſe, Fort établi à l'embouchure du Miſſiſſipi.

Monſieur le Moine d'Iberville, Gentilhomme Canadien découvrit en 1698 (1) cette embouchure que M. de la Salle avoit manqué en 1684. Notre bâtiment échoua ſur la barre; nous tirâmes un coup de canon pour appeller le Pilote-Côtier, en même tems le Capitaine fit débarquer l'Artillerie du vaiſſeau & les deux cent hommes de troupes reglées qu'il avoit à ſon bord pour le ſervice de la Colonie de la Louiſiane, ce qui allégea le Navire qui revint à flot.

---

(1) M. d'Iberville, Gouverneur de la Louiſiane, y porta la premiere Colonie en 1699; après ſa mort, ce pays reſta long-tems ſans Gouverneur, le ſecond fut M. de la Motte Cadillac, & le troiſiéme M. de Bienville, frere cadet du premier.

Nous descendîmes le 4 du même mois d'Avril, 18 Officiers au Fort de la Balise, (1) où commandoit M. de Santilly; cet Officier nous régala du mieux qu'il lui fut possible, pendant le séjour que nous fîmes à son poste, qui est isolé & entouré de marais remplis de serpens & de crocodiles.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil Gouverneur ayant eté informé de notre arrivée, a envoyé plusieurs bâteaux pour nous chercher; ils portoient des rafraîchissemens; nous y avons distribué nos soldats, & en voguant à voile & à rame, nous sommes arrivés le jour de Paques à la nouvelle Orléans. Le Marquis de Vaudreuil doit recevoir à la Louisiane 24 Compagnies de Marine d'augmentation; ces troupes viennent sur des vaisseaux Marchands frétés pour le compte du Roi; il y a aussi des recrues de filles qui ont été enrôlées en France pour venir peupler ces Climats. On donne

(1) On compte 30 lieues de ce poste à la nouvelle Orléans, à cause des sinuosités du Fleuve.

le congé aux ſoldats qui ſont laborieux & qui veulent les épouſer. Le Roi leur accorde un certain nombre d'arpens de terre à défricher, les nourrit pendant trois ans & leur fait fournir un fuſil, une demi-livre de poudre & deux livres de plomb par mois, une hache, une pioche, & de quoi enſemencer leurs terres, avec une vache, un veau, des poules & un coq, &c.

Le Marquis de Vaudreuil a fait une répartition des 24 Compagnies nouvelles dans différens quartiers de la Colonie, ſans acception de perſonne, afin que chacun puiſſe participer au bien comme au mal. A l'égard du détachement des Illinois, poſte éloigné de 500 lieues de la nouvelle Orléans, il a été tiré au ſort & eſt tombé à la Compagnie à laquelle je ſuis attaché; j'ai l'honneur d'être du nombre des Officiers que Monſieur Rouillé Miniſtre de la Marine a recommandé au Marquis de Vaudreuil, & je me reſſens des égards que mérite une ſemblable recommandation; je puis vous aſſurer, Monſieur, que la table de ce Général m'eſt d'une grande reſſource dans l'occurrence

l'occurence actuelle, ainsi qu'à tous les nouveaux débarqués, qui n'ont point encore eu le tems de prendre une demeure fixe. L'afluence est si grande, qu'on ne peut être servi qu'en ambigu ; mais ce Gouverneur fait les honneurs avec tant de noblesse & de générosité, qu'il s'atire l'estime & l'amitié de tous les Officiers, qui l'appellent, à juste titre, le pere de la Colonie. Monsieur Michel de la Rouvilliere, Ordonnateur, contribue de son côté à nous rendre la vie douce, par la bonne police qu'il met aux denrées du pays, ainsi qu'à tout ce qui est relatif à son ministere.

Nous comptons partir le 20 Août prochain pour le détachement des Illinois, Monsieur de Macarty qui viendra avec nous, en a été nommé Commandant par la Cour. Les différentes Nations que je serai obligé de visiter pendant ce long voyage, me mettront en état de vous faire une ample description du beau fleuve de Mississipi, & des peuples qui en habitent les bords.

En attendant je vais vous donner la description de la Capitale de la Loui-

ſiane ; mais je ne penſe pas qu'il faille s'étendre beaucoup ſur cet objet ; vous connoiſſez ſans doute la plupart des plans & des relations qu'on en a publiés ; je vous ferai ſeulement obſerver que la nouvelle Orléans, dont les rues ont été bien allignées, eſt aujourd'hui plus grande & plus peuplée qu'elle ne l'étoit autrefois. Les habitans y ſont de quatre ſortes, ſçavoir, Européens, Américains, Africains, ou Négres & Métifs. Les Métifs ſont ceux qui naiſſent des Européens & des naturels du pays que nous appellons Sauvages.

On nomme Créoles, ceux qui naiſſent d'un François & d'une Françoiſe, ou d'une Européenne.

Les Créoles en général ſont très-braves, grands & bien faits ; ils ont beaucoup de diſpoſitions pour les Arts & les Sçiences ; mais comme ils ne peuvent les cultiver parfaitement par la diſette de bons maîtres, les peres riches & bien intentionnés ne manquent point d'envoyer leurs enfans en France, comme à la premiere Ecole du monde, en tous genres.

A l'égard du ſexe, qui n'a d'autre devoir à remplir que celui de plaire,

il nait ici avec cet avantage & n'a pas besoin d'en aller chercher l'art imposteur en Europe.

La nouvelle Orléans & la Mobile sont les seules Villes où il n'y a point de patois; on y parle assez bon François; les Négres y sont transportés d'Affrique; ils sont employés à défricher les terres, qui sont excellentes pour la culture de l'Indigo, du Tabac, du Ris, du Bled d'Inde, & des Cannes à sucre dont on a déja fait des plantations qui ont très-bien réussi. Ce pays est peuplé de Marchands, d'Artisans, & d'Etrangers; c'est un séjour enchanté par la salubrité de son air, la fécondité de son terroir, & la beauté de sa position. Cette Ville est située sur les bords du Mississipi, l'un des plus grands fleuves du monde, puisqu'il arrose plus de 800 lieues de pays connus. Ses eaux pures & délicieuses (1) coulent l'espace de

(1) M. le Normant de Mési, lorsqu'il étoit Intendant de la Marine à Rochefort, s'en faisoit servir à sa table. Cette eau a la vertu aussi de contribuer à la fécondité des femmes.

40 lieues, au milieu de nombre d'habitations qui forment un ſpectacle raviſſant ſur ſes deux rives, où l'on jouit abondamment des plaiſirs de la chaſſe, de la pêche, & de tous les autres délices de la vie.

Les Capucins ſont les premiers Moines qui paſſerent à la nouvelle Orléans en 1723. comme Miſſionnaires. Le ſupérieur eſt Curé de la Paroiſſe; ces bons Religieux ne s'occupent que des affaires relatives à leur miniſtère.

Les Jeſuites, deux ans après, ſe ſont établis à la Louiſiane; *ces fins politiques*, ont trouvé le ſecret d'exploiter la plus riche habitation de la Colonie, que leurs *intrigues* leur ont fait obtenir.

Les Urſulines y furent envoyées à peu près dans le même temps. Ces pieuſes filles dont le zele eſt aſſurement très-louable s'occupent à l'éducation des jeunes demoiſelles; elles reçoivent auſſi dans leur communauté les orphelines, & le Roi leur paye cinquante écus de penſion pour chacune.

Ces mémes Religieuſes furent chargées du ſoin de l'hopital Militaire.

Il y a ſi peu de tems que je ſuis arrivé ici, que je n'ai encore pu me mettre en état de vous rendre compte des coutumes des peuples qui habitent les environs du Fleuve ; j'éſſayerai cependant de vous faire connoître par un trait d'hiſtoire, le caractère & le génie des *Chitimachas* établis ſur une riviere ou fourche qui porte leur nom, à l'oueſt de la nouvelle Orleans, & je ne doute pas que cette anecdote ne vous intéreſſe, quoique ces peuples ſoient preſque tous détruits.

En 1720. un de ces gens la s'étant caché dans un lieu écarté ſur le bord du Miſſiſſipi, y avoit aſſaſſiné l'Abbé de S. Côme, Miſſionnaire de cette Colonie. M. de Bienville alors Gouverneur s'en prit à toute la nation ; & pour ménager ſon monde il la fit attaquer par pluſieurs Peuples nos alliez.

Ces ſauvages eurent le deſſous ; la perte de leurs meilleurs Guerriers les força à demander la paix ; le Gouverneur la leur ayant accordée à condition qu'ils apporteroient la tête du meurtrier, ils ſatisfirent ponctuellement à cette condition, & vinrent

ensuite présenter à M. de Bienville le calumet de Paix (1).

Voici ce que j'ai appris ici touchant la cérémonie de cette Ambassade solemnelle.

Ils arriverent à la nouvelle Orleans, en chantant la chanson du calumet, qu'ils agitoient au vent, & en cadence, pour annoncer leur Ambassade; dans ces occasions, ils sont parés de ce qu'ils ont de plus beau.

Le Chef de ces députés lui dit: » que je suis content de me voir devant » toi, il y a long-tems que tu es » faché contre notre Nation; nous » nous sommes informés de ce que » disoit ton cœur, & nous avons ap-

---

(1) Le Calumet, est une longue Pipe de marbre rouge, blanc ou noir, dont le tuyau fait de Canne de roseau à deux pieds & demi ou trois pieds de longueur; les Sauvages l'envoyent par des Députés aux Nations avec lesquelles ils veulent traiter ou renouveller les alliances.

Il est garni de plumes d'Aigles blancs, c'est parmi eux le simbole de la paix & de l'amitié; on peut aller partout sans crainte avec ce Calumet, n'y ayant rien de plus sacré parmi ces Peuples.

» pris avec joye qu'il vouloit nous » donner de beaux jours ».

Ils s'affirent ensuite à terre, appuyant leur visage sur leurs mains, le Porte parole sans doute pour se recueillir & pour prendre haleine avant de prononcer sa harangue, les autres pour garder le silence ; dans cet intervalle on avertit de ne point parler, ni rire pendant la harangue, parce qu'ils prendroient cela pour un affront.

Le porte parole, quelques momens après, se leva avec deux autres ; l'un remplit de tabac la pipe du Calumet l'autre apporta du feu, le premier alluma la pipe ; le porte parole fuma, puis il essuya la pipe & la présenta à Monsieur de Bienville pour en faire autant ; le Gouverneur fuma & tous les Officiers qui composoient sa Cour, les uns après les autres, suivant leur rang ; cette céremonie finie, le vieillard Orateur reprit le calumet, le donna à M. de Bienville afin qu'il le gardât. Alors le porte parole resta seul debout, & les autres Ambassdeurs se r'assirent auprès du présent qu'ils avoient apporté au Gouverneur ; il consistoit en peaux de Chevreuils & en quelques au-

tres Pelleteries, toutes passées en blanc en signe de paix.

Le porte parole ou Chancelier, étoit revêtu d'une robe de plusieurs peaux de martres cousues ensemble; elle étoit attachée sur l'épaule droite & passoit sous le bras gauche; il se serra le corps de cette robe, & commença sa harangue d'un air majestueux, en adressant ainsi la parole au Gouverneur. » Mon cœur rit » de joie de me voir devant toi; » nous avons tous entendu la parole » de paix que tu nous as fait porter: » le cœur de toute notre nation en » rit de joie jusqu'à tressaillir; les » femmes oubliant à l'instant tout ce » qui s'est passé, ont dansé, les en- » fants ont sauté comme de jeunes che- » vreuils. Ta parole ne se perdra » jamais; nos cœurs & nos oreilles » en sont remplis, & nos descendans la » garderont aussi long-tems que *l'an-* » *cienne parole* durera; (1) comme la » guerre nous a rendus Pauvres, nous

(1) C'est ainsi que les Sauvages nomment la tradition.

» avons été contraints de faire une
» chaſſe générale pour t'apporter de
» la pelleterie ; mais nous n'oſions
» nous éloigner, dans la crainte que
» les autres nations n'euſſent pas en-
» core entendu ta parole ; nous ne
» ſommes même venus qu'en trem-
» blant dans le chemin, juſqu'à ce que
» nous euſſions vu ton viſage.

» Que mon cœur & mes yeux ſont
» contents de te voir aujourd'hui.
» Nos préſents ſont petits, mais nos
» cœurs ſont grands, pour obéir à ta
» parole; quand tu nous commanderas,
» tu verras nos jambes courir & ſau-
» ter comme celles des Cerſs pour
» faire ce que tu voudras.

Ici l'Orateur fit une pauſe ; puis élevant ſa voix, il reprit ſon diſ-
cours avec gravité.

» Ah ! que ce ſoleil eſt beau au-
» jourd'hui, en comparaiſon de ce qu'il
» étoit quand tu étois faché contre
» nous ; qu'un méchant homme eſt
» dangereux ! tu ſçais qu'un ſeul a
» tué le chef de la priere * dont la

---

(1) C'eſt ainſi qu'ils appellent nos Miſſionnaires.

» mort a fait tomber avec lui nos
„ meilleurs guerriers ; il ne nous reſte
» plus que des vieillards, des femmes
» & des enfants qui te tendent les
» bras comme à un bon pere. Le
» fiel qui rempliſſoit auparavant ton
» cœur, vient de faire place au miel,
„ le grand Eſprit n'eſt plus irité contre
„ notre nation ; tu as demandé la tête
„ du méchant homme ; pour avoir la
„ paix, nous te l'avons envoyée.

„ Auparavant le Soleil étoit rouge,
„ les chemins étoient remplis d'épines
„ & de ronces, les nuages étoient noirs,
„ l'eau étoit trouble & teinte de no-
„ tre ſang, nos femmes pleuroient ſans
„ ceſſe la perte de leurs parens & n'o-
„ ſoient aller chercher du bois pour
„ préparer nos alimens, nos enfans
„ crioient de frayeur ; au moindre cri
„ des oiſeaux de nuit, tous nos guer-
„ riers étoient ſur pieds ; ils ne dor-
„ moient que les armes à la main, nos
„ Cabanes étoient abandonnées &
„ nos champs en friche, nous avions
„ tous le ventre vuide, & nos vi-
„ ſages étoient allongés ; le gibier
„ fuyoit loin de nous ; les ſerpens ſif-
„ loient de colere, en allongeant leurs

„ dards ; les oiſeaux qui perchoient
„ près de nos habitations ſembloient
„ par leur triſte ramage, ne nous chan-
„ ter que des chanſons de Mort.

„ Aujourd'hui le ſoleil eſt brillant,
„ le Ciel eſt clair, les nuages ſont
„ diſſipés, les chemins ſont couverts de
„ roſes, nos jardins & nos champs,
„ ſeront cultivés, nous offrirons au
„ grand Eſprit les premices de leurs
„ fruits, l'eau eſt ſi claire que nous y
„ voyons notre image, les ſerpens
„ fuyent, ou plûtôt ſont changés en
„ anguilles, les oiſeaux nous charment
„ par la douceur & l'harmonie de leurs
„ chants, nos femmes & nos filles dan-
„ ſent juſqu'à oublier le boire & le
„ manger, le cœur de toute la nation
„ rit de joie, de voir que nous mar-
„ chons par le même chemin, que toi
„ & les François : le même ſoleil nous
„ éclairera : nous n'aurons plus qu'une
„ même parole, & nos cœurs ne feront
„ plus qu'un : qui tuera les François
„ nous le tuerons, nos Guerriers
„ chaſſeront pour les faire vivre, nous
„ mangerons tous enſemble ; cela ne
„ ſera-t-il pas bon, qu'en dis-tu, mon
„ Pere ? » A ce diſcours prononcé

B vj

d'un ton ferme & assuré, avec toute la grace & la décence, & même, si on peut le dire, toute la Majesté possible, M. de Bienville répondit en peu de mots, en langue Vulgaire qu'il parloit avec facilité; il lui dit qu'il étoit bien aise de voir que sa Nation avoit retrouvé l'esprit; il les fit manger, mit en signe d'amitié sa main dans celle du Chancelier ou porte parole, & les renvoya satisfaits. Depuis cette époque, ils ont toujours été inviolablement attachés aux François; ces Peuples fournissent de gibier la nouvelle Orleans.

Ma troisiéme lettre sera plus intéressante; jusqu'à présent je crois avoir rempli mon objet en vous assurant Monsieur, &c.

A la nouvelle Orléans le premier Juillet 1751.



LETTRE III.

Au Même.

Deſcription des Cérémonies Religieuſes de certains Peuples qui habitent les bords du grand Fleuve du Miſſiſſipi. Conſpiration des Natchez contre les François.

MONSIEUR,

ME voici arrivé à l'endroit où étoit autre-fois la ſuperbe Nation des Natchez, dont on a tant parlé dans les nouvelles Publiques; on aſſure que ces Peuples formidables en impoſoient aux autres par l'étendue de leur pays; ils habitoient depuis la riviere de *Menchak* qui eſt a 50 lieues de la mer, juſqu'à cel le d'*Hoyo*, qui en eſt à 460 ou environ.

Nous partîmes de la nouvelle Orléans le 20 Août pour le voyage des Illinois, avec ſix bâteaux que montoient les quatre Compagnies dont je

vous ai parlé dans ma précédente elles sont aux ordres de M. de Macarty. Ce voyage se fait en refoulant le courant du Missisipi à la rame, à cause des sinuosités de ce fleuve, qui coule entre deux grandes forêts de hautes futayes, dont les arbres paroissent aussi anciens que le monde.

On rencontre d'abord sur la route qu'on fait, comme je l'ai dit, par eau, deux villages d'Allemands, reste d'une concession qui avoit été faite par le Roi en 1720 à M Law; cette peuplade devoit être composée d'Allemands & de Provençaux au nombre de 1500 personnes; son terrein étoit désigné chez une Nation Sauvage nommée Akança; il avoit quatre lieues en quarré, & étoit érigé en Duché. On y avoit transporté des équipages pour une Compagnie de Dragons & des marchandises pour plus d'un million; mais Law ayant manqué, la Compagnie des Indes qui avoit dans ce tems la Louisiane, s'empara de tous les effets & des marchandises.

Les engagés se séparerent, & les Allemands s'établirent à dix lieues au-dessus de la nouvelle Orléans: ces

Peuples ſont très-laborieux ; on les regarde comme les pourvoyeurs de la Capitale. Les deux villages ſont commandés par un Capitaine Suédois de Nation (1).

A deux lieues plus loin on trouve les *Collapiſſas*, peuples diſtingués par leur attachement pour les François ; ils ſont aujourd'hui en très-petit nombre ; leur vrai nom eſt *Aquelon Piſſas* c'eſt à-dire Nation d'hommes qui entendent & qui voyent.

On trouve enſuite les *Oumas*, adorateurs du Soleil. Comme preſque toutes les autres Nations de l'Amérique, ces Peuples croyent que le ſouverain Etre y réſide, & qu'il veut qu'on le revere dans cet Aſtre vivifiant, comme l'Auteur de la Nature ; ils diſent qu'il n'y a rien à lui comparer ici bas & que cette merveille en éclairant l'univers, y répand la joie & l'abondance.

---

(1) C'eſt le ſieur d'Arensbourg, qui étoit à la bataille de Pultova en 1709 avec Charles XII ; cet ancien Officier eſt chef d'une nombreuſe famille bien établie à la Colonie de la Louiſiane.

C'eſt d'après ces principes, qu'ils lui rendent un culte comme à l'image ſenſible de la grandeur & de la bonté d'un Dieu, qui daigne ſe communiquer aux hommes, en leur prodiguant ſes bienfaits.

A quinze lieues des Oumas, en remontant le fleuve, on arrive à la pointe coupée. Ce poſte eſt éloigné d'environ quarante lieues de la nouvelle Orléans. La terre y eſt très-fertile & couverte d'arbres fruitiers; il y a dans ce canton beaucoup de François; ils s'occupent à la culture du Tabac, du Cotton, du Ris, du Mahis & d'autres denrées; ces Colons font auſſi le commerce des bois de conſtruction qu'ils font dériver à la nouvelle Orléans ſur des radeaux.

Sur la rive gauche du fleuve, en montant, à quelque diſtance de la pointe coupée, on voit le village des Tonikas, Nation Sauvage qui de tout tems a été fort attachée aux François. Leurs Chefs ſe ſont toujours empreſſés de marcher pour aller en guerre avec nous; le dernier qui étoit très-brave, fut bleſſé dangereuſement dans une expédition contre les Natchez;

ſur le compte qui en fut rendu au Roi, Sa Majeſté l'honora d'un brevet de Brigadier des armées des hommes Rouges, & le décora en outre d'un cordon Bleu d'où pendoit une Médaille d'argent où étoit empreinte la Ville de Paris; il reçut auſſi une canne à pomme d'or.

Après le maſſacre des François par les Natchez, dont je me propoſe de vous rendre compte en ſon tems, un parti de cette Nation feignit de vouloir faire la paix avec le grand Chef des Tonikas; celui-ci en fit part au Commandant Général des François auquel il étoit fortement attaché; les Natchez prévinrent la réponſe, aſſaſſinérent les Tonikas, en commençant par le grand Chef; ſes ennemis, qui apréhendoient nos conſeils & redoutoient nos forces, ſe hâtèrent de perdre & de détruire un grand nombre de ſes ſujets. Nous regretterons ſans ceſſe avec ces bons Sauvages, toutes ſes grandes qualités, qui honnoreroient un homme policé.

Après 80 lieues de navigation depuis la Capitale de la Louiſiane, on arrive au Poſte des Natchez; c'étoit

un établiſſement conſidérable, il y a vingt ans; il eſt très peu de choſe aujourd'hui.

Le Fort eſt ſitué ſur une éminence qui domine le fleuve du Miſſiſſipi, dont il n'eſt éloigné que d'une portée de canon. Le terrein, qui dans cette Contrée, va toujours en s'élevant, ſeroit un des plus fertiles du pays, s'il étoit cultivé; le Tabac, le Cotton, le Mahis y viennent très-bien.

J'ai ſéjourné quelque tems à ce Poſte, qui eſt commandé par M. le Chevalier d'Orgon, fils naturel du Prince de Lambeſc, de la maiſon de Lorraine.

Les Natchez, qui y étoient autrefois, formoient un peuple conſidérable. Ils compoſoient pluſieurs villages ſoumis à des Chefs particuliers, qui obéiſſoient eux mêmes à un grand Chef, qui étoit celui de la Nation. Tous ces Princes portoient le nom de *Soleil*: ils étoient au nombre de cinq cens, tous alliés au grand Soleil leur commun ſouverain. Celui-ci portoit ſur ſa poitrine l'image de cet Aſtre, dont il prétendoit deſcendre, & qui étoit adoré ſous le nom d'*Ouachil*, qui ſignifie: *le feu très-grand*, ou le *feu ſuprême.*

Le culte que lui rendoient les Natchez, avoit quelque chose d'auguste. Le Grand Prêtre devançoit le lever du Soleil & marchoit à la tête du Peuple, d'un pas grave, ayant le calumet de paix à la main ; il fumoit en son honneur & lui souffloit la premiere bouffée de Tabac. Aussitôt que cet Astre commençoit à paroître, les assistans heurloient successivement en son honneur, après le Grand Prêtre, en le contemplant, les bras élevés vers le Ciel. Ils se prosternoient ensuite contre la terre. Les femmes amenoient leurs enfans & les faisoient tenir dans une posture religieuse.

Au tems de leur récolte, qu'ils faisoient au mois de Juillet, les Natchez célébroient une très-grande fête. Ils commençoient par se noircir le visage, ils ne mangoient qu'à trois heures après midi, après s'être purifiés par des bains ; le plus ancien de la Nation offroit ensuite au Dieu les prémices des moissons & des fruits.

Ils avoient un Temple dans lequel on conservoit un feu éternel : les Prêtres avoient grand soin de l'entretenir ; on ne pouvoit se servir pour cet

effet que de bois d'un ſeul arbre; ſi par malheur il venoit à s'éteindre, la Nation étoit conſternée; les Prêtres négligens étoient punis de mort, mais cet événement fut trés-rare; les Gardiens pouvoient le renouveller aiſément, en ſe faiſant apporter du feu profane, ſous le prétexte d'allumer leur calumet, car il leur étoit défendu d'employer le feu ſacré à cet uſage.

Le Souverain en mourant ſe faiſoit accompagner au tombeau par ſes femmes & par pluſieurs de ſes ſujets. Les petits Soleils avoient ſoin de ſuivre la même coutume; la loi condamnoit auſſi à mourir tout Natchez qui avoit épouſé une fille du ſang des Soleils, lorſque celle-ci étoit expirée. Je vous raconterai, à ce ſujet, l'hiſtoire d'un Sauvage qui ne fut pas d'humeur de ſe ſoumettre à cette loi; il ſe nommoit Etteactéal; il avoit contracté une alliance avec les Soleils; cet honneur eut des ſuites qui faillirent à lui devenir funeſtes. Sa femme tomba malade; dès qu'il vit qu'elle tournoit vers la mort, il prit la fuite, s'embarqua dans une pirogue ſur le

Miſſiſſipi, & ſe rendit à la nouvelle Orléans. Il ſe mit ſous la protection du Gouverneur qui étoit alors Monſieur de Bienville, en offrant d'être ſon chaſſeur. Celui-ci accepta ſon ſervice, & s'intereſſa en ſa faveur auprès des Natchez, qui déclarerent qu'il n'avoit plus rien à craindre, parce que la cérémonie étoit faite, & que comme il ne s'y étoit pas trouvé, il n'étoit plus de bonne priſe.

Etteacteal raſſuré, oſa retourner dans ſa nation, ſans y fixer ſa demeure; il y fit pluſieurs voyages; il lui arriva de s'y trouver dans le tems que le Soleil *Serpent piqué*, frere du grand ſoleil mourut; il étoit parent de la défunte femme d'Etteacteal; on réſolut de lui faire payer ſa dette; M. de Bienville avoit été rappellé en France; le Souverain des Natchez, jugea que l'abſence du Protecteur avoit anéanti les Lettres de repi accordées au protegé; il le fit arrêter. Quand celui-ci ſe vit dans la cabanne du grand chef de guerre, avec les autres victimes qu'on devoit ſacrifier au *Serpent piqué*, il s'abandonna à la douleur la plus profonde; la femme favorite du défunt qui

devoit auſſi être immolée, qui voyoit d'un œil ferme les apprêts de ſa mort, & qui ſembloit impatiente de ſe rejoindre à ſon époux, témoin des gémiſſemens d'Etteacteal, lui dit : „ n'es-„ tu pas guerrier ? oui, répondit-il, je „ le ſuis. Cependant, reprit-elle, tu „ pleures, la vie t'eſt chere ! Puiſque „ cela eſt ainſi, il n'eſt pas bon que tu „ viennes avec nous ; va-t-en avec les „ femmes. „ Etteacteal répliqua : „ „ certainement la vie m'eſt chere ; il ſe-„ roit bon que je marchaſſe encore „ quelque tems ſur la terre, juſqu'à la „ mort du grand Soleil, & je mourrois „ alors avec lui. Va-t-en, te dis-je, „ reprit la favorite ; il n'eſt pas bon „ que tu viennes avec nous, & que ton „ cœur reſte derriere toi ſur la terre ; „ encore une fois, éloigne-toi d'ici, „ que je ne te voie plus.

Etteacteal ne ſe fit pas repêter cet ordre ; il diſparut comme un éclair ; trois vieilles femmes, dont deux étoient ſes parentes, offrirent de payer ſa dette ; leur âge, leur infirmités, les avoient dégoutées de la vie ; ni les unes ni les autres, depuis long-tems, ne pouvoient ſe ſervir de leurs jambes ; les deux

parentes d'Etteacteal n'avoient pas les cheveux plus gris que ne les ont en France les femmes de 55 ans. L'autre vieille, agée de 120, ans les avoient très blancs, ce qui est fort rare chez les Sauvages; aucune des trois n'avoit la peau entierement ridée. Elles furent expediées à la premiere représentation du soir; une à la porte du *Serpent piqué*, & les deux autres sur la place du Temple (1).

La générosité de ces femmes racheta la vie au Guerrier Etteacteal; elle lui acquit le grade de consideré, c'est à-dire qu'elle le réhabilita dans son honneur, qu'il avoit taché en craignant la mort; il fut tranquille depuis ce temps, & profitant des lumières qu'il avoit acquises pendant son séjour chez les François, il se fit Jon-

(1) On leur passe une corde au col avec un nœud coulant, & huit hommes de leur parents les étranglent en tirant, quatre d'un côté, quatre de l'autre; il n'en faudroit pas tant; mais comme ils gagnent la noblesse en faisant ces exécutions, il s'en présente plus qu'il n'en faut; l'opération est faite en un instant.

gleur, (1) & se servit de ses connoissances pour duper ses compatriotes.

Le lendemain de cette exécution on songea au convoi : l'heure en étant arrivée, le grand maître des cérémonies parut à la porte de la cabane avec les ornemens qui conviennent à sa qualité; les victimes qui devoient accompagner le prince dans le pays des Esprits, sortirent; elles consistoient en la femme favorite du defunt, & son autre femme, son Chancelier, son Médecin, son loué, c'est-à dire, son premier domestique, & quelques vieilles de bonne volonté.

La favorite se rendit chez le grand Soleil où il y avoit plusieurs François, pour leur faire ses adieux ; elle ordonna qu'on lui amena les Soleils des deux sexes ses enfants aux quels elle parla en ces termes.

» Mes enfants, voici le jour où je » dois m'arracher de vos bras pour

(2) Les jongleurs dans ce pays font les fonctions de Prêtres, de Médecins, de Devins, & cherchent surtout à se faire passer pour Sorciers.

» courir

» courir ſur les pas de votre pere
» qui m'attend au Pays des *Eſprits* ; ce
» ſeroit bleſſer mon devoir & mon
» amour que de ceder à vos larmes.
» J'ai aſſez fait pour vous, de vous
» porter dans mon ſein, de vous
» allaiter de mes mammelles. Iſſus de
» ſon ſang, nourris de mon lait, de-
» vez-vous verſer des larmes. Réjouiſ-
» ſez-vous de ce que vous êtes *Soleils*
» & Guérriers ; vous devez des exem-
» ples de fermeté & de valeur à toute
» la Nation ; allez mes enfans, j'ai pour-
» vu à tous vos beſoins, en vous mé-
» nageant des amis. Ceux de votre
» pere & les miens ſont les vôtres : je
» vous laiſſe au milieu d'eux ; ce ſont
» les François ; ils ont le cœur tendre,
» ils ſont généreux rendez-vous dignes
» de leur eſtime, en ne dégénérant
» point de votre race ; traitez tou-
» jours avec eux, ſans détour, & ne
» les implorez jamais avec baſſeſſe.

» Et vous, François, ajouta-t-elle en
» ſe tournant vers nos Officiers, je
» vous recommande mes enfants, que
» je laiſſe orphelins ; ils ne connoîtront
» que vous, pour Peres ; vous devez
» les proteger ».

Elle se leva ensuite, & suivie de sa troupe, elle retourna à la cabane de son mari, avec une fermeté tout-à-fait surprenante.

Au nombre des victimes, se vint joindre, de bonne volonté, une femme Noble, que l'amitié, qu'elle avoit pour le *serpent piqué*, portoit à l'aller rejoindre dans l'autre monde, Les Européens la nommoient la *Glorieuse*, à cause de son port Majestueux & de son air fier, & parce qu'elle ne frequentoit que des François distingués ; ils la régreterent beaucoup ; elle avoit la connoissance de plusieurs simples, qui lui avoient servi à sauver la vie à beaucoup de nos malades. Ce spectacle attendrissant les remplissoit de tristesse & d'horreur. La Femme favorite du déffunt se leva ensuite & fut à eux d'un air riant. » Je meurs sans crainte, leur dit elle ; la douleur n'empoisonne pas » mes derniers momens ; je vous re- » commande mes enfants. Quand vous » les verrez, Nobles François, souvenez- » vous que vous avez aimé leur Pere & » qu'il fut, jusqu'au tombeau, le verita- » ble & sincere ami de votre Nation, qu'il

» aimoit plus que lui-même. Il a plu
« au maître de la vie de l'appeller, &
» dans peu j'irai le joindre; je lui dirai
» que j'ai vû vos cœurs se serrer à la
» vûe de son corps mort : ne vous
» chagrinez pas, nous serons plus long-
» tems amis dans le pays des *Esprits*
» qu'en celui-ci, parce que l'on n'y
» meurt plus (1).

Ces Tristes paroles arracherent des larmes à tous les François; ils firent tout ce qu'ils purent, pour empêcher le *Grand Soleil* de se tuer, car il étoit inconsolable de la mort de son frere sur qui il se déchargeoit du poids du Gouvernement; (2) ce Souverain étoit furieux de ce qu'on lui résistoit; il tenoit son fusil par la culasse, le *Soleil* héritier présomptif, le te-

(1) L'heure marquée pour la cérémonie, on fit avaler aux victimes des boulettes de tabac pour les étourdir, ensuite elles furent étranglées; on les mit sur des Nates, la favorite à droite & l'autre femme à gauche, & les autres ensuite, suivant leur rang.

(2) Le Serpent piqué étoit grand Chef de guerre des Natchez, c'est-à-dire Généralissime des Armées.

noit par la platine, & en avoit fait tomber la poudre ; la cabane étoit pleine de Soleils, de Nobles & de Considérés (1) qui trembloient tous ; mais les François les rassuroient ; ils firent cacher toutes les armes du Souverain & remplirent le canon de son fusil d'eau, afin qu'il fut hors d'état de servir de quelque tems.

Lorsque les Soleils virent que la vie de leur Souverain étoit en sûreté, ils remercierent les François, en leur serrant la main, mais sans rien dire ; le silence le plus profond regnoit, la douleur & le respect contenoient la multidude de ceux qui étoient présens.

La Femme du *Grand Soleil*, pendant cette opération, étoit saisie de frayeur. On lui demanda si elle étoit malade, elle répondit tout haut » Oui » je le suis ; elle ajouta d'une voix

(1) Les distinctions étoient établies parmi ces Sauvages ; les Soleils parens du grand Soleil occupoient le premier rang ; les Nobles venoient ensuite, après eux les Considerés, & enfin le Bas-Peuple qui étoit très méprisé. Les femmes donnoient chez eux la Noblesse, ce qui ne contribuoit pas peu à la multiplier.

» plus basse, si les François sortent
» d'ici, mon mari est mort & tous
» les Natchez mourront, restez donc,
» braves François, parce que votre pa-
» role a la force des fleches ; d'ailleurs
„ qui eut osé faire ce que vous avez fait?
» Mais vous étes ses vrais amis & ceux
» de son frere. La loi forçoit la *Grande Soleille* à suivre son époux au tombeau; c'étoit sans doute le motif de sa crainte, & celui de sa reconnoissance pour les François qui s'interessoient à sa vie.

Le *Grand Soleil* tendit la main aux officiers & leur dit : „ mes amis,
„ j'ai le cœur si serré que mes yeux,
» quoi qu'ouverts, ne vous ont point vûs
„ debout ; ma bouche ne s'est point
» ouverte pour vous dire de vous as-
» seoir ; pardonnez à ma douleur ex-
» trême.

Les François lui repondirent que ce n'étoit point la peine, qu'ils alloient le laisser tranquille; mais qu'ils ne seroient plus ses amis s'il n'ordonnoit pas qu'on rallumât les feux (1), en faisant allumer

(1) Le grand Soleil avoit donné ordre d'éteindre tous les feux, ce qui ne se fait qu'à la mort des Souverains.

le ſien devant eux, & qu'ils ne le quitteroient qu'après que ſon frere ſeroit enterré.

Il prit la main à tous les François, & leur dit : « puiſque tous » les Chefs & Nobles officiers veulent » que je reſte ſur la terre, c'en eſt fait » je ne me tuerai point; que l'on rallu- » me les feux ſur le champ, & j'at- » tendrai que la mort me rejoigne à » mon frere; auſſi-bien je ſuis vieux, » & juſqu'à ce tems, je marcherai avec » les François, ſans eux je ſerois » parti avec mon frere & les chemins » auroient été couverts de corps morts.

Ce Prince ne ſurvécut qu'une année au *ſerpent piqué*; ſon neveu lui ſuccéda. Le regne de ce jeune Prince fut très-funeſte à la colonie. Vous verrez, Monſieur, par la ſuite de ce récit, qu'elle ne doit ſon ſalut qu'à la mere de ce Souverain; elle lui arracha le ſecret de la conjuration générale contre notre Nation, qu'elle aimoit beaucoup.

Il faut rendre juſtice aux Sauvages; le projet qu'ils formerent de détruire tous les François, ne leur fut inſpiré par aucun mouvement d'inconſtance,

ni de légereté ; la mauvaiſe conduite d'un Officier, qui inſultoit des Peuples qu'il devoit ménager, alluma leur fureur ; des hommes libres, tranquilles dans le Pays où s'étoient établis leurs Ancêtres, ne pouvoient ſe voir tirannisés par des étrangers qu'ils avoient accueillis ; le S. de Chepar, commandant le poſte des Natchez, négligea de s'attirer l'amitié des François & des Sauvages confiés à ſes ſoins ; il maltraitoit tous ceux qui ne ſe prêtoient pas à ſes vues criminelles ; il confia les poſtes les plus importants à des Sergens & à des caporaux qui lui étoient dévoués. Vous ſentez bien, Mr. que des préférences, de cette eſpèce, ſi contraires à la ſubordination, renverſoient l'ordre & la règle du ſervice Militaire.

M. Dumont, ſecond officier, fit des repréſentations qui ne furent point écoutées & auxquelles on ne répondit qu'en le faiſant mettre aux fers. Auſſitôt qu'il fut libre, il deſcendit à la Capitale pour porter ſes plaintes à M. Perrier alors Gouverneur de la Louiſianne. M. de Chepar fut rappellé pour rendre compte de ſa conduite ;

il devoit être caſſé ; mais ſes intrigues & ſes protections le ſervirent ; il fut réhabilité & renvoyé dans ſon commandement.

Cette mortification ne le corrigea point ; il ſe conduiſit comme auparavant & ſe fit déteſter également des François & des Sauvages ; il irrita ces derniers & les porta aux extrémités les plus terribles. M. de Chepar empreſſé de faire ſa fortune en peu de tems, ſomma le Soleil d'un village appellé la Pomme, de ſe retirer avec ſes gens, de lui abandonner le terrein qu'il occupoit & dont il vouloit ſe faire une habitation, dont le rapport devoit être conſidérable. Ce Cacique lui repreſenta que les os de ſes ancêtres y repoſoient ; ſes raiſonnemens furent inutiles ; le Commandant François ordonna au grand Soleil de faire évacuer le Village, & le menaça même de l'envoyer, les fers aux pieds & aux mains, à la nouvelle Orléans, s'il n'obéiſſoit pas promptement. Cet Officier s'imaginoit peut-être pouvoir traiter ce Chef, comme un eſclave ; il ne faiſoit pas réflexion qu'il parloit à un hom-

me accoutumé à commander, & dont l'autorité étoit deſpotique ſur ſes Sujets.

Le Grand Soleil l'écouta & ſe retira ſans s'emporter; il aſſembla ſon Conſeil où il fut arrêté qu'on feroit entendre à M. de Chepar, qu'il falloit qu'on tirât le plan d'un nouveau Village, avant de quitter celui de la Pomme, & que cela demandoit deux lunes.

Cette réſolution étant priſe, on la porta au Commandant, qui rebuta les envoyés, & les menaça des châtimens les plus ſéveres, ſi l'on ne lui remettoit la Pomme dans un terme très-court. Cette réponſe fut rapportée au Conſeil; la politique des vieillards décida qu'il falloit obtenir du tems, pendant lequel on ſongeroit aux moyens de ſe débarraſſer de ces hôtes incommodes, qui s'érigeoient en tyrans; comme on savoit que M. de Chepar étoit très-intéreſſé, on imagina de lui propoſer d'accorder un délai de quelques lunes, pendant lequel chaque cabanne lui payeroit un tribut en bled d'Inde, en volaille & en pelleterie, L'avidité du Comman

dant le fit tomber dans le piége ; il accepta la propoſition, en feignant cependant que ce n'étoit que dans la vûe d'obliger la Nation qu'il chériſſoit, à cauſe de l'amitié qu'elle avoit toujours eue pour les François.

Le Soleil ne fut point la dupe de ce faux déſintéreſſement ; il fit aſſembler encore ſon Conſeil, & lui dit que le terme qu'on déſiroit étoit accordé, qu'il falloit le mettre à profit, ſonger aux moyens de ſe débarraſſer d'un tribut onéreux, & ſur-tout de la domination tyrannique des François. Il leur fit obſerver que cette entrepriſe exigeoit un ſecret impénétrable, des meſures ſolides, & ſur-tout beaucoup de politique ; il leur recommanda, en attendant, de redoubler les marques de confiance & d'amitié qu'on donnoit aux François, de s'occuper à réfléchir ſur ce qu'il falloit faire, & de revenir au Conſeil, auſſitôt qu'ils auroient imaginé quelque projet dont le ſuccès pût être ſûr.

Pendant cinq ou ſix jours, les nobles vieillards ſe conſulterent les uns les autres ; ils s'aſſemblerent de nou-

veau dans la résolution unanime de détruire tous les François. Le plus ancien du Conseil porta la parole en ces termes, après avoir salué son Chef.

» Il y a longtems que nous nous » appercevons que le voisinage des » François nous fait plus de mal que » de bien; nous le voyons, nous au-» tres vieillards, mais les jeunes gens » ne le voyent pas; les marchandises » de l'*Europe* font plaisir à la jeu-» nesse; mais en effet à quoi servent-» elles? A séduire nos femmes, à » corrompre les mœurs de la Nation, „ à débaucher nos filles, à les rendre „ orgueilleuses & fainéantes. Les jeu-„ nes garçons sont dans le même cas; „ il faut que les hommes mariés se „ tuent de travail pour fournir au „ luxe de leurs épouses. Avant que „ les François fussent arrivés dans „ nos terres, nous étions des hom-„ mes, nous nous contentions de ce „ que nous avions, nous marchions „ hardiment dans tous les chemins, „ parce qu'alors nous étions nos maî-„ tres; mais aujourd'hui nous n'allons „ qu'en tâtonnant, dans la crainte

„ de trouver des épines ; nous mar-
„ chons en esclaves , nous le serons
„ bientôt ; puisqu'ils nous traitent déjà
„ comme si nous l'étions. Quand ils
„ seront assez forts, ils n'useront plus
„ de ménagements, ils nous mettront
„ aux fers ; leur chef n'a-t-il pas me-
„ nacé le nôtre de lui faire cet af-
„ front, & la mort n'est-elle pas pré-
„ férable à l'esclavage ? *

L'Orateur fit une pause à ces mots, & il continua de cette maniere, après avoir repris haleine.

„ Qu'attendons-nous? Laisserons-
„ nous multiplier les François, jus-
„ qu'à ce que nous ne soyons plus en
„ état de leur résister ? Que diront
„ les autres Nations ? Nous passons
„ pour les plus spirituels de tous les
„ hommes rouges;** elles diront, avec
„ juste raison, que nous avons moins
„ d'esprit que les autres Peuples. Pour-

---

* La nature seule a appris à ces peuples à respecter leur Souverain & à chérir la liberté.

** C'est ainsi que ces Sauvages s'appellent pour se distinguer des Européens qui sont blancs, & des Africains qui sont noirs.

„ quoi donc attendre davantage ?
„ Mettons-nous en liberté, & faiſons
„ voir que nous ſommes de vrais
„ hommes. Commençons, dès ce jour,
„ à nous y diſpoſer ; faiſons préparer
„ des vivres par nos femmes, ſans
„ leur en dire la raiſon. Allons por-
„ ter le calumet de paix à toutes les
„ Nations de ce Pays; faiſons-leur
„ entendre que les François n'aſpi-
„ rent qu'à ſoumettre notre conti-
„ nent ; comme ils ſont plus forts
„ dans notre voiſinage que par-tout
„ ailleurs, nous ſerons les premiers
„ qui recevrons leurs fers. Lorſqu'ils
„ ſeront aſſez puiſſans, ils feront éprou-
„ ver le même ſort à tous les Peu-
„ ples ; montrons-leur combien ils
„ ſont intéreſſés à prévenir ce mal-
„ heur ; on ne peut y réuſſir qu'en
„ les exterminant ; que toutes les Na-
„ tions ſe joignent à nous pour l'e-
„ xécution de ce projet ; que les Fran-
„ çois ſoient anéantis par-tout, au
„ même jour & à la même heure ;
„ que le tems de ce maſſacre ſoit ce-
„ lui où finira le terme que nous avons
„ obtenu de leur chef; c'eſt ainſi que
„ nous pouvons nous affranchir du

„ tribut que nous nous ſommes im-
„ poſé; c'eſt par-là que les denrées
„ que nous lui avons portées, re-
„ viendront en notre poſſeſſion. Dans
„ ce grand jour de liberté, nos guer-
„ riers ſeront munis de leurs armes
„ à feu; les Natchez ſe répandront
„ parmi les François; il y aura trois
„ ou quatre des nôtres dans chaque
„ maiſon, contre un de cette Nation;
„ ils emprunteront des armes à feu
„ & de la munition, ſous le prétexte
„ d'une chaſſe générale, à l'occaſion
„ de quelque grande fête; ils pro-
„ metront de rapporter du gibier.
„ Les coups de fuſil qu'on tirera chez
„ le Commandant du Fort, ſeront le
„ ſignal auquel ils tomberont tous ſur
„ les François. Pour tirer tout le parti
„ poſſible de ce coup, il faut que les
„ autres Nations nous ſecondent; il
„ faut que, dans le même tems, il ſe
„ faſſe un pareil maſſacre chez elles;
„ pour en venir à bout, il faut pré-
„ parer des paquets de buchettes égaux
„ en nombre, en donner un à cha-
„ cune, en garder un pareil; ils mar-
„ queront la quantité de jours qu'il
„ faut attendre; tous les matins on

„ coupera une buchette qu'on jettera
„ au feu ; lorſqu'il n'y en aura plus
„ qu'une, ce ſera le tems du carnage :
„ il commencera au quart du jour,
„ (c'eſt-à-dire à neuf heures du ma-
„ tin.) nous fondrons tous à la fois
„ ſur nos tyrans ; de tous côtés ils
„ ſeront accablés ; lorſqu'ils ſeront
„ une fois détruits, il ſera facile
„ d'empêcher que ceux, qui viendront
„ de l'ancienne terre par le grand lac,
„ puiſſent jamais s'établir parmi nous.
„ On recommandera ſurtout d'être
„ exact à tirer tous les jours une bu-
„ chette ; la moindre erreur peut-
„ être d'une conſéquence dangereu-
„ ſe ; nous en chargerons un homme
„ ſage, & nous inviterons les Peu-
„ ples voiſins à nous imiter. »

L'orateur ſe tût à ces mots, les vieillards l'aprouvèrent ; le Soleil de la Pomme ſurtout applaudit à cet avis ; c'étoit lui qui étoit le plus léſé de l'injuſtice du ſieur de Chepar ; on ſervoit ſa vengeance particuliere, il craignoit de la voir manquer ; il fit craindre au Conſeil les ſuites d'une indiſcrétion ; il fit même prendre la réſolution de cacher cette conſpira-

tion aux femmes *Soleilles* * ; il falloit la faire approuver au Souverain Chef des Natchez ; quelque envie qu'il eut de se débarrasser des François, ce projet lui paroissoit violent; le Soleil de la Pomme se chargea de le déterminer ; il passoit pour avoir l'esprit juste & pénétrant; sa Nation le consideroit beaucoup à ce titre ; il réussit ; il fit sentir au grand Soleil la nécessité de ce parti, en lui montrant ce qu'il avoit à craindre lui même; le Commandant François l'avoit menacé que bientôt il le chasseroit de son village ; le grand Soleil étoit jeune, par conséquent foible, celui qui lui parloit étoit adroit ; le dessein fut approuvé ; le lendemain quand les Soleils vinrent saluer leur Souverain, il leur fut ordonné de se rendre au village de la Pomme sous un prétexte, sans faire soupçonner qu'ils s'y rendroient en conséquence de quelque ordre ; cela fut éxécuté, comme on le desiroit ; l'esprit séduisant du Soleil de la Pom-

* Ces peuples font ce mot des deux genres ; ils disent *Soleil* & *Soleille*.

me les attira tous ; ils promirent d'entrer dans la conſpiration. On forma ſur le champ un Conſeil de Soleils & de nobles vieillards ; le projet y fut expoſé de nouveau, & reçu d'une commune voix ; on nomma les vieillards Chefs de l'Ambaſſade qu'on envoyoit aux autres Nations ; on leur donna des guerriers pour les accompagner, & il fut défendu, ſous peine de la vie, de parler de ceci à qui que ce ſoit. Ils partirent auſſitôt tous à la fois & à l'inçû des françois.

Malgré le profond ſecret que l'on gardoit chez les Natchez, le Conſeil des Soleils & des Nobles vieillards mit le Peuple dans l'inquiétude ; il n'eſt pas nouveau, dans tous les pays du monde, de voir les ſujets s'efforcer de pénétrer les ſecrets de la Cour. Cependant la curioſité du Peuple ne pouvoit être ſatisfaite ; les ſeules Soleilles (ou Princeſſes) avoient droit dans cette Nation de demander pourquoi on ſe cachoit d'elles. La jeune grande Soleille n'ayant que dix-huit ans, ne s'en embarraſſoit gueres, il n'y avoit que la Soleille appellée *le bras Piqué* mere du Souverain & femme de

beaucoup d'eſprit (ce qu'elle n'ignoroit pas) qui put trouver mauvais le ſilence qu'on gardoit avec elle. En effet elle en témoigna ſon mécontentement à ſon fils, qui lui répondit que ces députations ſe faiſoient pour renouveller la bonne intelligence avec les autres Nations, chez leſquelles il y avoit long-tems que l'on avoit été en calumet, & qui croyoient qu'on les mépriſoit par cette négligence. Cette excuſe ſimulée parut appaiſer la Soleille *Bras Piqué*; mais elle ne lui ôta point ſes inquiétudes; elles redoublerent au contraire, lorſqu'elle vit qu'au retour des Ambaſſadeurs, les Soleils s'aſſemblerent en ſecret avec les Députés, pour apprendre d'eux qu'elle avoit été leur réception; au lieu qu'ordinairement cela ſe faiſoit en Public.

Cette Princeſſe en fut courroucée; quoi, dit-elle en elle même, on cache à toute la Nation ce qu'elle doit ſavoir! on me le cache à moi même! Sa colere auroit éclaté ſur le champ, ſi ſa prudence ne l'eut moderée. Ce fut un bonheur pour les François de ce qu'elle ſe crut ainſi

méprisée. Elle craignoit, avec raison, d'augmenter la profondeur du secret au point de ne pouvoir rien apprendre, si elle laissoit éclater son chagrin. Son adresse lui suggéra un moyen sûr de satisfaire sa curiosité; elle engagea le grand Soleil, son fils, à venir, avec elle, voir une parente qui demeuroit au village de la Pomme & qu'on lui avoit dit être très mal; elle le mena par le chemin le plus long, sous prétexte qu'il étoit le plus beau, mais en effet parce qu'il étoit le moins fréquenté. Elle avoit de la pénétration; elle pensa que le motif de ce mystère provenoit de ce que l'on tramoit quelque chose de sinistre contre les François; les mouvemens du Soleil de la Pomme appuyoient ses conjectures; lorsqu'elle se vit avec son fils dans un endroit solitaire, elle lui parla en ces termes.

» Asseyons nous ici, aussi bien je » suis lasse, & j'ai quelque chose à » te dire. Lorsqu'ils furent assis elle » ajouta : ouvre tes oreilles pour » m'entendre; je ne t'ai jamais appris » à mentir; je t'ai toujours dit qu'un » menteur ne méritoit pas d'être

» considéré comme un homme, &
» qu'un Soleil menteur étoit digne
» du dernier mépris, & même de
» celui des femmes, ainsi je crois que
» tu me diras la vérité. Dis mois donc :
» les Soleils ne sont-ils pas tous fre-
» res? Cependant tous les Soleils se
» cachent de moi, comme si mes le-
» vres étoient coupées, & comme si
» je ne pouvois retenir mes paroles;
» me connois-tu femme à parler en
» dormant? Je suis au désespoir de
» me voir méprisée de mes freres,
» mais encore plus de l'être de toi
» même. Quoi donc? n'es tu pas
» sorti de mes entrailles? n'as-tu pas
» succé mon sein, ne t'ai-je pas nour-
» ri du plus pur de mon sang? est-
» ce que ce même sang ne coule pas
» dans tes veines? serois tu Soleil, si
» tu n'étois pas mon fils? as-tu déja
» oublié que sans mes soins tu serois
» mort il y a long-tems? tout le
» monde t'a dit, & moi aussi, que tu
» es fils d'un François; * mais mon

---

* Cette Princesse avoit aimé pendant long-tems un Officier de notre Nation; on ne

» propre ſang m'eſt beaucoup plus
» cher que celui des Etrangers ? je
» marche aujourd'hui auprès de toi,
» ſemblable à une chienne, ſans être
» regardée ; je m'étonne que tu ne
» me repouſſes pas avec le pied ; je
» ne ſuis point ſurpriſe de voir les
» autres ſe cacher de moi ; mais toi,
» qui es mon fils, le peux tu ? as-tu
» jamais vu dans notre Nation un
» fils ſe défier de ſa mere ? tu es le ſeul
» de ce caractère. Quoi, tant de mou-
» vement dans la Nation, ſans que
» j'en ſache la raiſon, quoique je
» ſois la vieille Soleille ? as-tu peur
» que je ne te rebute, & que je te faſſe
» l'eſclave des François contre leſ-
» quels vous agiſſez ? ah ! que je ſuis
» laſſe de ces mépris, & de marcher
» avec des hommes ingrats !

Le fils de cette Soleille fut pénétré

---

doutoit point qu'il ne fut le pere du grand Soleil, & cela n'ôtoit rien à celui-ci du reſpect qu'avoient pour lui ſes ſujets ; les femmes donnoient la nobleſſe parmi eux comme je l'ai obſervé ; ils ſe contentoient d'être ſûrs de la mere d'un homme ; il leur importoit peu de douter de ce que pouvoit être ſon pere.

jusqu'au fond du cœur, du discours qu'il venoit d'entendre ; il s'attendrit, versa des larmes & écouta ces remontrances avec la tranquillité ordinaire aux Américains & le respect dû à une mere Princesse ; il lui répondit ensuite en ces termes : » tes reproches sont » des fléches qui me percent le cœur, » & je ne crois pas t'avoir jamais re- » butée ni méprisée ; mais as-tu quel- » quefois entendu dire que l'on devoit » réveler ce que les vieillards du Con- » seil ont arrêté ; le secret n'est-il pas » un devoir pour tous les hommes, » & moi qui suis Souverain, ne dois- » je pas montrer l'exemple ? on s'est » caché de la grande Soleille comme » de toi. Quoi que l'on sache que je » suis fils d'un François, on ne s'est » pas défié de moi, on s'est bien dou- » té que ton grand esprit pénétre- » roit le secret du Conseil ; mais dès » qu'on le cachoit à la grande Soleille » mon épouse, convenoit-il de t'en » instruire. Puisque tu as tout deviné, » que veux tu que je t'apprenne ? tu en » sçais autant que moi, ferme ta » bouche.

» Je n'étois pas en peine, lui dit-

» elle, de ſçavoir contre qui vous
» prenez tant de précautions; mais
» comme c'eſt contre les François,
» je crains que vous n'ayez pas
» bien pris vos meſures pour les ſur-
» prendre; car je ſçai qu'ils ont beau-
» coup d'eſprit, quoique le Comman-
» dant d'ici ait perdu le ſien, ils ſont
» braves, ils ont aſſez de marchan-
» diſes pour faire agir contre nous les
» guerriers des autres Nations. Si
» vous n'en vouliez qu'à des hommes
» rouges, je dormirois plus tranquille-
» ment; je ne ſuis plus jeune; (1) la
» vie d'une femme âgée eſt peu de
» choſe; mais la tienne m'eſt chere. Si
» vos vieillards ont crû qu'il étoit auſſi
» facile de ſurprendre les François que
» les hommes rouges, ils ſe ſont trompés
» groſſiérement; les François ont des
» reſſources que nous n'avons pas; tu
» ſçais qu'ils ont l'étoffe parlante, (c'eſt
» à-dire du papier.)

Son fils lui répondit qu'elle n'avoit rien à craindre du côté des meſures

---

(1) Il y avoit déja quelque tems que ſon amant étoit mort.

que l'on avoit priſes. Après lui avoir dit tout ce que je viens de rapporter, il lui apprit que les Buchettes étoient dans le Temple ſur le *bois plat* (ou la table.)

Lorſque cette Princeſſe fut ſuffiſamment inſtruite, elle feignit d'approuver ce que l'on avoit fait, & laiſſant déſormais ſon fils tranquille, elle ne s'occupa plus que des moyens qu'elle pourroit trouver, pour faire échouer ce barbare deſſein; le tems preſſoit, & le jour marqué pour le maſſacre étoit déja très proche.

Cette femme ne pouvant ſe réſoudre à voir périr tous les François dans un jour, par la conjuration des Natchez, ſongea à les avertir de ſe tenir ſur leurs gardes; elle imagina de ſe ſervir pour cela de quelques filles qui avoient des François pour amans, elle leur recommanda expreſſément de ne jamais dire que c'étoit par ſon ordre qu'elles agiſſoient.

Le ſieur Macé, Enſeigne de la Garniſon du fort des Natchez, reçut, par ce moyen, quelques avis d'une jeune fille ſauvage dont il étoit aimé; elle lui dit, en pleurant, que ſa Nation

tion devoit faire main-basse sur tous les François. M. Macé étonné de ce discours, questionna sa maîtresse; ses réponses simples & naïves, sa terreur tendre ne lui permirent pas de douter de la vérité du complot; il alla, sur le champ, en faire part à M. de Chepar, qui lui ordonna les arrêts pour lui avoir voulu donner une fausse allarme; sept Habitans instruits par la même voye, étant venus lui demander la permission de prendre les armes pour éviter toutes surprises, furent mis aux fers; le Commandant les traitoit de lâches, & s'indignoit de ce qu'on cherchoit à lui inspirer de la méfiance contre une nation qui lui témoignoit tant d'attachement; l'exactitude, avec laquelle on payoit le tribut, entretenoit sa sécurité; il ne soupçonnoit pas la politique des Sauvages; le mépris qu'il avoit pour eux l'aveugloit; il n'imaginoit pas que des hommes de cette espece fussent capables de tant d'adresse.

La Soleille *Bras piqué*, vit avec douleur que ses soins, pour la conservation des François, étoient inutiles: elle s'anima à la résolution de

les servir malgré eux ; elle ne pouvoit les conserver tous ; elle chercha du-moins les moyens de diminuer le nombre des victimes ; elle se rendit en secret dans le Temple ; * elle tira adroitement & à l'insçu des Prêtres, quelques buchettes du fatal faisceau ; son dessein étoit d'avancer le tems fixé pour l'exécution de la conspiration ; elle sentit que le massacre qui se feroit chez les Natchez, seroit bientôt répandu au loin ; les François établis parmi les autres Nations en seroient instruits & se tiendroient sur leurs gardes ; c'étoit le seul parti qui lui restoit à prendre, il réussit ; les Natchez se virent à leur derniere buchette, sans s'appercevoir qu'ils avoient été trompés ; ils commencerent hardiment le carnage qu'ils avoient projetté, persuadés que leurs confédérés alloient agir en même-tems.

Le 28 Décembre 1729, à 8 heures du matin, les Sauvages étoient

(1) Les femmes Soleilles avoient seules le droit d'y entrer.

répandus parmi les François ; certains coups de fusil qui devoient servir de signal, furent tirés à la porte du logis de M. de Chepar ; aussi-tôt ils firent main-basse par-tout en même-tems.

MM. de Kolly principaux Commis de la Compagnie des Indes, furent tués les premiers. La maison de M. de la Loire des Ursins fit seule quelque résistance ; ses domestiques tuerent huit Natchez avant de succomber. M. Des Ursins, qui venoit de sortir à cheval, voulut retourner sur ses pas au premier coup de fusil ; une troupe de Sauvages l'arrêta. Il se défendit avec courage, en tua quatre, & tomba mort, percé de coups. C'est a-peu-près tout ce que leur coûta cette surprise ; ils égorgerent près de deux mille hommes ; il n'en échappa que vingt, & cinq à six Negres, encore la plupart étoient-ils blessés. 150 enfans, 90 femmes & autant de Négres furent faits esclaves, dans l'espérance de les vendre aux Anglois de la Caroline.

Pendant ce massacre le Soleil ou grand Chef, étoit tranquillement assis sous un hangard de la Compagnie des Indes, on lui apporta d'abord la

tête du Commandant, puis celle des principaux François, qu'il fit ranger autour de la première. Toutes les autres furent mises en pille; les corps resterent sans sépulture & furent la proie des vautours; ils ouvrirent le ventre aux femmes enceintes, & égorgerent presque toutes celles qui avoient des enfans à la mammelle, parce qu'ils les importunoient par leurs cris & par leurs pleurs. Ils firent esclaves toutes les autres, & les traiterent avec la derniere indignité.

Quelques personnes prétendent que M. de Chepar eut la douleur de périr le dernier, & d'être le spectateur de cet horrible carnage; il reconnut alors, mais trop tard, la sagesse des avis qu'on lui avoit donnés. Les Sauvages lui dirent qu'un *chien* comme lui étoit indigne de mourir de la main des guerriers. Il fut livré aux *Puants* (1) qui le firent expirer à coups de flêches; après quoi on lui coupa la téte.

(1) Le bas-peuple se nomme dans la langue des Natchez, *Miche-Michequipi*, qui veut dire *Puant*.

Telle fut la fin d'un homme qui n'écoutoit que ses conseils, sa cruauté, son avarice & son ambition. Comme aucun François n'a rechappé du massacre des Natchez, on ne peut guéres savoir au juste le genre de mort qu'on fit subir à cet Officier; il suffit de savoir qu'il avoit à faire à des Peuples naturellement barbares, & qu'il les avoit irrités. Une bonne administration les auroit attachés aux François, qui en tiroient de très-grands avantages; c'est ainsi que, quelquefois, les fautes d'un seul homme entraînent la perte d'une Colonie entiere; on ne sauroit trop apporter de précautions dans le choix qu'on fait de ceux qu'on envoye commander dans ces contrées. Les Sauvages, malgré les idées qu'on se forme d'eux, ne sont pas toujours aisés à conduire; il faut de la politique & de la sagesse pour se concilier leur bienveillance; on ne les outrage pas impunément; cette histoire en est la preuve; rien peut-être n'étoit mieux conduit que la conspiration des Natchez. Et sans un coup de la Providence, combien n'eut-elle pas été funeste! On devoit sans doute

beaucoup de reconnoiſſance à la Soleille *Bras-piqué* ; on ne ſait trop comment on la lui a témoignée.

Les nations qui étoient du complot des Natchez, ne ſachant pas le ſtratagême qui fit avancer le coup, ſe crurent trahies ; la Nation Chacta s'imagina que les Natchez n'avoient pas voulu leur faire part du butin des François, & pour montrer à ces derniers, qu'ils n'avoient point de part à la conjuration, ils ſe joignirent à eux pour aller châtier les Natchez. Ceux-ci rendirent d'abord les femmes Françoiſes & les Negres qu'ils avoient fait eſclaves ; quelque tems après ils furent attaqués dans leurs retranchemens ; mais à la faveur d'un orage ils ſe ſauverent & quitterent le pays. On en prit environ mille que l'on amena à la Nouvelle Orléans, & qui furent enſuite vendus à l'Iſle de Saint Domingue. Du nombre de ces Priſonniers étoient le Grand Soleil, ſa femme & ſa mere, de qui on apprit le détail ci-deſſus. Le Grand Soleil déſavoua ce maſſacre ; il dit que ſa Nation avoit abuſé de ſa jeuneſſe pour faire ce coup, qu'il avoit

toujours aimé les François, que c'étoit leur Chef qui les avoit contraints à ce désespoir par ses vexations envers une nation née libre. Les François se contenterent de son désaveu; ils le traiterent avec assez de douceur, ainsi que sa femme & sa mere; mais comme ils ne retournerent plus au milieu de leur nation, ils moururent bientôt de chagrin. Depuis ce tems ce pays est inhabité; les Natchez poursuivis par les François, trop foibles pour leur résister, se sont réfugiés chez les Tchicachats, où ils ont trouvé un asyle.

Nous avons toujours un Fort ici, mais la Colonie n'en est guères brillante; un moyen de la retablir seroit d'y attirer d'autres Sauvages; voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous raconter de plus intéressant sur ce pays; je vais en partir bientôt pour continuer mon voyage, & je finis cette lettre en vous renouvellant les assurances des sentimens que vous me connoissez. Je suis, &c.

Aux Natchez le 10 Septembre 1751.

LETTRE IV.

Au Même.

Arrivée de l'Auteur chez les Akançàs. Mort funeste des gens de Ferdinand Soto. Réflexion sur la folie des hommes qui cherchoient une montagne d'or. Origine du fameux Dorado. Précis de l'Histoire tragique de la mort de Monsieur de la Salle.

MONSIEUR,

APRÉS avoir vogué environ 120 lieues, au nord des Natchez, sur le Mississipi, sans rencontrer aucune habitation sur la route, nous sommes arrivés chez une nation célèbre par l'attachement qu'elle a toujours eu pour les François, & connue anciennement par l'expédition de Ferdinand *Soto*. J'ai parlé à un vieux Sauvage, qui est Chef de cette contrée : il m'a dit avoir vu M. de la Salle ici en 1682, lorſ-

qu'il fit la découverte du grand Fleuve S. Louis, connu sous le nom de Missisipi, & nommé par les Sauvages *Méschassepi*, qui signifie *toutes les rivieres* ou *le grand Fleuve*.

M. de la Salle passa chez cette Nation, en descendant le fleuve; il fit amitié avec ces Peuples & prit possession de leur pays au nom de Louis-le-Grand de glorieuse mémoire; après y avoir planté la croix & les armes de France, il suivit le cours du Missisipi qui se jette dans le fameux Golfe du Mexique. Il prit hauteur à son embouchure qu'il trouva par les 29 degrés de L. N. il le remonta ensuite jusqu'à la riviere des Illinois, d'où il se rendit en Canada, & delà repassa en France.

A son arrivée à la Cour, il fit part de sa découverte à Mrs. de Colbert & de Ségnelai, ils lui firent accorder une commission du Roi, qui portoit que tous les Pays qu'il découvriroit, depuis la nouvelle Biscaye jusqu'aux Illinois & les Peuples tant François que Sauvages qui s'y trouveroient, seroient sous ses ordres.

C'est chez ce même Peuple appellé

Akançás, qu'arriva M. Joutel, lorſ-qu'après la mort de M. de la Salle, il ſe mit en route avec ſes guides pour trouver le Miſſiſſipi. Cet Officier eſt le ſeul qui nous ait laiſſé une relation ſur laquelle on puiſſe compter. Je crois devoir vous en rapporter un précis; vous y verrez l'hiſtoire de M. de la Salle, & quelle fut la fin de ſa malheureuſe expédition.

A l'égard du voyage de Ferdinand Soto, je ne vous en dirai qu'un mot; l'hiſtoire générale des Indes occidentales nous apprend que ce grand Capitaine fier & riche de la conquête du Pérou, après avoir trempé ſes mains ſacrilèges dans le ſang de l'infortunée famille Royale des Incas, voulut pénétrer dans ce Pays, avec ſes plus vaillans ſoldats, pour ſubjuguer les Peuples des environs du Fleuve dont je vais vous faire la deſ-cription; mais il ne connoiſſoit nullement l'intérieur de ce vaſte continent; il comptoit peut-être y trouver des Peuples efféminés, comme dans l'Amérique méridionale; il fut trompé dans ſon attente; une partie de ſes gens fut aſſommée à coups

de maſſue par les Sauvages qui écorcherent les principaux Officiers de ſon armée, & enſuite expoſerent leurs peaux ſur la porte de leur Temple, ce qui épouventa tellement les Eſpagnols, qu'ils ſe rembarquerent auſſitôt pour l'Europe.

Ferdinand Soto, mourut de *vergogne*, dit l'Hiſtorien, du mauvais ſuccès de ſon entrepriſe l'an 1543, & depuis ce tems juſqu'en 1682, ce beau Pays n'a été habité par aucun Européen.

La deſtinée de M. de la Salle n'a pas été plus heureuſe que celle de Ferdinand Soto.

Il n'eſt point de vertu qui ne ſoit mêlée de quelque défaut; c'eſt le ſort ordinaire de l'humanité, & ce qui met le comble à notre humiliation, les plus grandes vertus ſont ſouvent accompagnées des plus grands vices. vous le remarquerez aiſément, Monſieur, par ce récit ſuccinct tiré du journal de M. Joutel.

Monſieur Robert Cavelier de la Salle partit de la Rochelle le 24 Juillet 1684 ſur une Eſcadre de quatre bâtimens commandés par M. de Beau-

jeu, Capitaine de vaiſſeau. On embarqua avec lui à Rochefort 285 perſonnes, 30 volontaires (1) quelques Gentilshommes, & un certain nombre d'engagés, d'ouvriers & de filles; M. de la Salle fit le voyage ſur le vaiſſeau de M. de Beaujeu, à qui il ne témoignoit aucune confiance. A tout ce que cet Officier lui propoſoit, il ne répondoit qu'en diſant d'un air d'hauteur, *ce n'eſt pas l'intention du Roi*; il ne prenoit aſſurément pas le moyen d'intéreſſer, dans ſon entrepriſe, un homme dont il avoit beſoin pour la faire réuſſir; auſſi n'y eut-il perſonne qui ne commençât d'augurer mal d'une expédition dont les Chefs paroiſſoient avoir des vûes bien oppoſées; le tems ne l'a malheureuſement que trop bien confirmé.

Le 28 Décembre 1684, l'Eſca-

---

(1) Il y avoit parmi ceux-ci trois Eccléſiaſtiques de S. Sulpice, dont un étoit frere de M. de la Salle, Chedeville ſon parent & Majulle; en outre quatre Récolets pour établir des miſſions parmi les Sauvages : il y avoit auſſi deux de ſes neveux, Moranget, & Cavelier, âgé de 14 ans.

dre découvrit la terre du continent de la Floride, & ſur ce qu'on avoit aſſuré M. de la Salle que dans le *Golfe* du Mexique, les courans portoient à l'Eſt, il ne douta point que l'embouchure de Miſſiſſipi ne fut bien loin à l'Oueſt : erreur qui fut la ſource de toutes ſes diſgraces. Il fit donc tourner à l'Oueſt; mais il avançoit peu, parce que de tems en tems il approchoit de terre, & la cotoyoit à la vue, pour examiner s'il ne découvriroit pas ce qu'il cherchoit.

Le 2 Janvier 1685, l'eſcadre ſe trouva, ainſi qu'on le conjecture, aſſez proche de l'embouchure du Miſſiſſipi, & le 10 Janvier elle paſſa devant ſans s'en appercevoir. M. de la Salle perſuadé qu'elle étoit par le travers des Appalaches, continua ſa route ſans envoyer ſa chaloupe à terre.

On prétend même qu'on lui montra cette embouchure, & qu'il ne voulut pas ſe donner la peine de s'en aſſurer, parce qu'il s'étoit mis dans la tête qu'elle ne pouvoit pas être à l'endroit qu'on lui marquoit. Il avoit un entêtement que rien ne pouvoit vaincre, ni juſtifier.

Il ignoroit sans doute ou ne faisoit pas réflexion que les premiers hommes du mond ont souvent été, en partie, redevables de leur plus grand succès, à des hommes qui leur étoient inférieurs en mérite; & que les plus sages sont ceux qui profitent des lumieres & des avis de ceux qui en ont moins qu'eux.

Quelque tems après, sur quelques idées que lui donnerent les Sauvages, il voulut retourner sur ses pas, mais M. de Beaujeu refusa d'avoir pour lui cette complaisance. On poursuivit donc la même route à l'Ouest, & l'escadre, en peu de jours, se trouva à la Baie S. Bernard, mais sans la connoître. Cette Baie est à 100 lieues à l'Ouest de l'embouchure du Mississipi; on y mouilla : les chaloupes furent envoyées à la découverte, pour tâcher de découvrir où l'on étoit. Elles apperçurent une très-belle Riviere, à l'entrée de laquelle il y a une barre qui n'a pas plus de 10 à 12 pieds d'eau. Cette découverte se fit après bien des allées & des venues, & plusieurs conseils où l'on ne conclut rien, parce qu'il suffisoit qu'un des deux

Chefs ouvrit un avis pour que l'autre s'y opposât.

M. de la Salle, qui ne se croyoit pas loin du Mississipi, & que la présence de M. de Beaujeu génoit plus qu'elle ne lui servoit, résolut de débarquer tout son monde en ce lieu-là. Cette résolution prise le 20 Février, il envoya ordre au Commandant de la Flute, de la décharger de ce qu'elle avoit de plus pésant, & de la faire entrer dans la Riviere. Il voulut être présent à cette opération; mais le Marquis de la Sablonniere & cinq ou six François ayant été enlevés par les Sauvages, tandis qu'ils se promenoient dans le bois, il y courut pour les dégager. Il n'étoit pas encore bien loin du rivage, lorsqu'ayant jetté les yeux du côté de la Mer, il apperçut la Flute qui manœuvroit de maniere à se briser contre des batures (1): & son mauvais sort, dit *Joutel* dans sa Rélation, l'empêcha de retourner sur ses pas pour éviter ce malheur. Il

(1) Ce sont des bancs de sable ou des chaînes de rochers qui s'étendent sous l'eau.

continua ſa route vers le village où ſes gens avoient été conduits; en y arrivant il entendit un coup de canon. Il ſe douta que c'étoit pour l'avertir que ſa Flute étoit échouée, & ſa conjecture ſe trouva juſte.

Il paſſa pour conſtant, parmi ceux qui furent témoins de cet accident, qu'il avoit été l'*effet d'un deſſein prémédité du S. Aigron*, qui commandoit ce Bâtiment. Cette perte eut des ſuites fâcheuſes, d'autant plus qu'il contenoit les munitions, les uſtenciles, les outils, & généralement tout ce qui eſt néceſſaire à un nouvel établiſſement. M. de la Salle ſe hâta de ſe rendre à l'endroit où le vaiſſeau étoit échoué, & trouva tout le monde dans l'inaction. Il pria M. de Beaujeu de lui prêter ſa chaloupe & ſon canot; il les obtint ſans peine.

Il commença par ſauver l'équipage. Il ſongea enſuite aux poudres & aux farines, enſuite aux vins & à l'eau-de-vie; on emporta à terre environ 30 bariques. Si la Chaloupe de la Flute eut pu aider celle du vaiſſeau le Joli, preſque tout auroit été ſauvé; mais on l'avoit fait périr exprès, & la nuit

étant survenue, il fallut attendre au lendemain pour achever le déchargement. Au bout de quelques heures, le vent qui venoit du large s'étant renforcé, & ayant grossi les vagues, la Flute heurta contre des Rochers qui la creverent; quantité de marchandises sortirent par l'ouverture qui s'y étoit faite, & furent portées çà & là au gré des flots. On ne s'en apperçut qu'au point du jour; on en sauva encore 30 bariques de vin & d'eau de vie, avec quelques barils de farine, de viande & de légumes; tout le reste fut perdu.

Pour comble de disgrace, on commença à se trouver environné de Sauvages; quelques précautions qu'on prit pour les empêcher de profiter de l'embarras où l'on étoit, ils enleverent plusieurs choses qu'on avoit sauvées du naufrage. On ne s'en apperçut même que quand ils se furent retirés avec leur butin. Ils avoient laissé sur le rivage plusieurs canots; on s'en saisit. foibles représailles qui coûterent bien plus qu'elles ne valoient. Les Sauvages revinrent pendant la nuit pour reprendre leurs canots; ils

ſurprirent ceux qui les avoient enle-
vés ; & les ayant trouvés endormis,
ils tuerent deux volontaires que M.
de la Salle regretta beaucoup, & bleſ-
ſerent ſon neveu & un autre.

Tant de malheurs arrivés coup ſur
coup, rebuterent pluſieurs de ceux
qui étoient de cette expédition, &
entr'autres Meſſieurs Dainmaville &
Mignet, Ingénieurs, qui voulurent
retourner en France, à quoi ne con-
tribuerent pas peu les diſcours des en-
nemis de M. de la Salle, qui ne ceſ-
ſoient de décrier ſa conduite, & de
taxer ſon projet d'entrepriſe folle &
téméraire. Pour lui, jamais il ne mon-
tra plus de réſolution & de fermeté;
il fit conſtruire un magaſin qu'il en-
vironna de bons retranchemens, &
s'étant mis dans l'eſprit que la Ri-
viere où il étoit entré pouvoit bien
être un des bras du Miſſiſſipi, il ſe
diſpoſa à la remonter.

Sur le champ on commença à tra-
vailler à un Fort. Dès que l'ouvrage
fut un peu avancé, M. de la Salle
chargea Joutel de l'achever, lui en
confia le commandement, & lui laiſſa
environ cent hommes : il prit avec

lui le reste de sa troupe, qui montoit tout au plus à 60 personnes, & s'embarqua sur la Riviere, résolû de la remonter le plus loin qu'il lui seroit possible. Joutel resta peu de tems après lui au Fort qu'on avoit commencé ; les Sauvages venoient toutes les nuits roder dans les environs ; les François embarrassés ne se défendoient contre eux, qu'avec des pertes qui les affoiblissoient. Le 14 Juillet Joutel reçut un ordre de M. de la Salle de venir le joindre avec tout son monde.

Plusieurs bons sujets avoient été tués ou pris par les Sauvages, d'autres étoient morts de misere & de fatigue, & le nombre des malades augmentoit chaque jour : en un mot rien n'étoit plus triste que la situation où se trouvoit M. de la Salle. Il étoit rongé de chagrin, mais il le dissimuloit assez bien ; ce qui dégénéroit en une dureté opiniâtre. Dès qu'il vit tout son monde rassemblé, il commença tout de bon à s'établir & à se fortifier. Il se fit lui-même l'architecte de son Fort, & comme il mettoit toujours la main à l'œuvre le pre-

mier, chacun travailla de ſon mieux à ſon exemple.

Il ne falloit plus qu'encourager cette bonne volonté, mais M. de la Salle n'étoit pas maître de ſon humeur. Dans le tems même que ſes gens s'épuiſoient de fatigue, & n'avoient qu'à peine ce qui leur étoit néceſſaire pour vivre, il ne put gagner ſur lui de ſe relâcher un peu de ſa ſévérité, ni d'une humeur inflexible, qui n'eſt jamais de ſaiſon, ſur-tout dans un nouvel établiſſement. Il ne ſuffit pas d'avoir du courage, de la ſanté, de la vigilance, pour faire réuſſir ſes entrepriſes, il faut encore bien d'autres talens. La modération, la patience & le déſintéreſſement ſont néceſſaires. Il eſt à propos de diſſimuler, & de fermer les yeux quelquefois pour ne pas irriter le mal. La voye de la douceur eſt la plus ſûre pour celui qui conduit la troupe.

M. de la Salle puniſſoit les moindres fautes avec une cruauté inouie, rarement il ſortoit de ſa bouche une parole de douceur & de conſolation pour ceux qui ſouffroient avec le plus de conſtance.

Aussi eut-il le chagrin de voir presque tous ses gens tomber dans une langueur, qui étoit bien plus l'effet de leur désespoir, que celui de l'excès du travail & du défaut de bonne nourriture.

Après qu'il eût donné ses derniers ordres à son Fort, il résolut d'avancer dans le Pays, & se mit en marche le 12 de Janvier 1687 avec M. Cavelier son frere, Moranget & le jeune Cavelier ses neveux, le Pere Anastase, Récolet, Joutel, Duhaut, Larchevêque, de Marle, un Allemand nommé Hiens, un Chirurgien nommé Liétot, le Pilote Tessier, Saget & un Sauvage, bon chasseur. Je fais mention de tous ceux-ci, parce qu'il en sera parlé dans la suite.

A mesure qu'on avançoit dans le Pays, on le trouvoit peuplé, & lorsqu'on ne fut plus éloigné que de 40 lieues des *Cénis*, on apprit qu'il y avoit un François parmi ces Sauvages. C'étoit un matelot Breton; il s'étoit perdu lorsque M. de la Salle étoit descendu pour la premiere fois sur le Missisipi; depuis 1682 ce malheureux habitoit parmi les *Cénis*

qui l'avoient adopté ; il n'espéroit plus de revoir l'Europe, il n'y avoit gueres qu'un hazard qui pût lui procurer les moyens d'y retourner; ce fut Joutel qui l'alla chercher parmi les Indiens. Il ne les quitta que pour être témoin d'un crime.

Le 17 Mai, Moranget étant à la chasse, & ayant, dit-on, maltraité de paroles Duhaut, Hiens & le Chirurgien Liétot, ces trois hommes résolurent de s'en défaire au plutôt & de commencer par le laquais de M. de la Salle & son chasseur sauvage appellé *Nika* qui accompagnoit Moranget, & qui auroit pû le défendre. Ils communiquerent leur dessein à Larchevêque & au Pilote Tessier, qui l'approuverent & voulurent avoir part à l'exécution. Ils n'en parlerent point au sieur de Marne qui étoit avec eux, & qu'ils auroient bien voulu pouvoir éloigner. La nuit suivante, tandis que les trois malheureuses victimes qu'ils vouloient sacrifier à leur vengeance, dormoient tranquillement, Liétot leur donna à chacun plusieurs coups de hâches sur la tête. Le Sauvage & le laquais ex-

pirerent ſur le champ. Moranget ſe leva ſur ſon ſéant, mais ſans proférer une ſeule parole ; & les aſſaſſins contraignirent le ſieur de Marle de l'achever, en le menaçant, s'il refuſoit, de lui faire le même traitement qu'aux autres; c'eſt en le rendant complice de leur crime, qu'ils vouloient s'aſſurer qu'il ne les accuſeroit pas.

Un premier forfait eſt toujours ſuivi d'inquiétudes; les plus grands ſcélérats viennent difficilement à bout de les calmer ; les meurtriers comprirent qu'il ne leur ſeroit pas aiſé de ſe ſouſtraire à la juſte vengeance de M. de la Salle, s'ils ne le prévenoient, & ils s'y réſolurent, après avoir délibéré enſemble ſur les moyens d'y parvenir ; ils crurent que le plus sûr étoit d'aller au devant de lui, de faire main-baſſe ſur tous ceux qui l'accompagnoient, & de ſe frayer ainſi un chemin au parricide qu'ils méditoient.

Une réſolution ſi étrange ne pouvoit être inſpirée que par ce déſeſpoir aveugle qui précipite les criminels dans l'abyme qu'ils ſe ſont creuſé : un incident qu'ils n'eſpéroient pas les

favorisa . & leur livra la proye qu'ils cherchoient. Une riviere qui les séparoit du camp, & qui s'étoit considérablement grossie depuis qu'ils l'avoient passée, les retint deux jours; ce retardement qui d'abord leur parut un obstacle à leur projet, leur en facilita l'exécution. M. de la Salle surpris de ne pas voir revenir son neveu, ni les deux hommes qui l'accompagnoient, voulut les aller chercher lui-même. On remarqua, au moment qu'il se mit en chemin, qu'il se troubla, & qu'il s'informa avec une sorte d'inquiétude qui ne lui étoit pas ordinaire, si Moranget n'avoit pas eu querelle avec quelqu'un.

Il appella ensuite Joutel, lui confia la garde de son camp, lui recommanda d'y faire de tems en tems la ronde, de ne permettre à personne de s'écarter & d'allumer des feux, afin que la fumée servît à le remettre dans sa route, s'il venoit à s'égarer au retour. Il partit le 20 avec le Pere Anastase & un Sauvage. Comme il approchoit du lieu où les assassins s'étoient arrêtés, il apperçut des aigles qui voltigeoient assez près de-là,

de-là, ce qui lui fit juger qu'il y avoit quelques charognes en cet endroit; il tira un coup de fusil, & les Conjurés, qui ne l'avoient point encore apperçu, se doutant que c'étoit lui qui approchoit, préparerent leurs armes. La riviére étoit entr'eux & lui. Duhaut & Larchevêque la passerent; & ayant vû M. de la Salle qui venoit à petit pas, ils s'arrêterent. Duhaut se cacha dans de grandes herbes, ayant son fusil bandé, Larchevéque s'avança un peu plus; un moment après M. de la Salle l'ayant reconnu, lui demanda où étoit son neveu, il lui répondit qu'il étoit à la dérive. Dans le moment Duhaut tira son coup; Monsieur de la Salle le reçut dans la tête & tomba mort.

» O vous, de cette terre antiques habitans,
» Citoyens des forêts, dans les antres errans,
» Dont l'Europe orgueilleuse au sein de la molesse,
» Contemple avec dedain la sauvage rudesse,
» Parlez : l'astre du jour qui luit dans vos forêts,
» A-t-il vu parmi vous de semblables forfaits.

Poëme de Jumonville, par M. Thomas.

Ce fut le 20 Mai 1687, que cet

aſſaſſinat fut exécuté chez la Nation des Cenis. Le Pere Anaſtaſe ayant vu tomber M. de la Salle à ſes pieds, s'attendoit que les meurtriers ne l'épargneroient pas, quand ce ne ſeroit que pour ſe délivrer d'un témoin de leur crime. Duhaut, s'étant approché de lui pour le raſſurer, lui dit que l'action qu'ils venoient de faire étoit un coup de déſeſpoir, & qu'il y avoit long-tems qu'ils ſongeoient à ſe venger de Moranget, qui avoit voulu les perdre. Ce fut le Pere Anaſtaſe qui apprit à M. Cavelier la mort de ſon frere. Celui-ci dit aux Conjurés que ſi leur deſſein étoit auſſi de ſe défaire de lui, il leur pardonnoit ſa mort d'avance; & qu'il ne leur demandoit, pour toute grace, qu'un quart d'heure pour ſe diſpoſer à mourir. Ils lui répondirent qu'il n'avoit rien à craindre, que perſonne ne ſe plaignoit de lui.

Joutel n'étoit pas au camp alors; Larchevêque, qui étoit ſon ami, courut l'avertir que ſa mort étoit réſolue, pour peu qu'il témoignât de reſſentiment de ce qui étoit arrivé, ou qu'il prétendit ſe prévaloir de l'auto-

rité que M. de la Salle lui avoit donnée ; mais que s'il demeuroit tranquille, il n'avoit rien à craindre. Joutel, qui étoit d'un naturel fort doux, répondit qu'on seroit content de sa conduite, qu'il croyoit qu'on avoit dû l'être de la maniere dont il s'étoit comporté ; il retourna ensuite au camp.

Dès que Duhaut eut apperçu Joutel, il cria qu'il falloit que chacun commandât à son tour. Il s'étoit déja emparé de toute l'autorité ; & le premier usage qu'il en fit, fut de se rendre maître du magasin. Il le partagea ensuite te avec Larchevêque, en disant que tout lui appartenoit. Il y avoit pour 30000 liv. de marchandises, & environ 25000 liv. tant en espèces qu'en vaisselle.

Les assassins avoient pour eux la force & la hardiesse ; ils s'étoient montrés capables des plus grands crimes ; aussi ne trouvèrent ils d'abord aucune résistance. Bien-tôt la division se mit entre eux ; ils eurent des difficultés pour le partage de la caisse ; ils en vinrent aux mains, & Hiens déchargea son pistolet dans la cervelle du

Duhaut, qui alla tomber à quatre pas de l'endroit où il étoit. En même tems Rutel, ce Matelot Breton que Joutel avoit ramené de chez les Cenis, tira un coup de fusil sur Liétot. Ce misérable, quoiqu'il eut trois balles dans le corps, vécut encore quelques heures; ainsi les deux meurtriers, l'un de M. de la Salle, l'autre de Moranget son neveu, furent eux-mêmes les victimes de l'esprit de fureur qu'ils avoient inspiré dans cette malheureuse Colonie.

Les Sauvages ne savoient que penser de ces meurtres, & en étoient fort scandalisés. Ils avoient raison, & ils pouvoient plus justement traiter ces François de barbares, que nous n'avions droit de les regarder comme tels. Quoiqu'il en soit, telle fut à peu près la fin tragique de Robert Cavelier, sieur de la Salle, homme d'une capacité, d'une étendue d'esprit, d'un courage, & d'une fermeté d'ame qui auroient pu le conduire à quelque chose de grand, si, avec de bonnes qualités, il avoit sçu se rendre maître de son humeur sombre & attrabilaire, adoucir la sévérité, ou plutôt la

dureté de ſon naturel, & réprimer la hauteur avec laquelle il traitoit, non-ſeulement ceux qui dépendoient entiérement de lui, mais ſes aſſociés mêmes; ce qu'il y a de plus triſte pour la mémoire de cet homme célèbre, c'eſt qu'il n'a été plaint de perſonne, & que le mauvais ſuccès de ſon entrepriſe lui a donné un air d'avanturier parmi ceux qui ne jugent que ſur les apparences. Par malheur c'eſt ordinairement le plus grand nombre, & en quelque ſorte la voix du Public. On lui a encore reproché avec juſtice de n'avoir jamais pris conſeil de perſonne, & d'avoir ruiné ſes propres affaires par ſon opiniâtreté (1).

(1) Pour diminuer l'horreur de l'attentat de Duhaut, on n'a pas manqué de dire que M. de la Salle avoit tué de ſa main le jeune Duhaut, & qu'il avoit fait le même traitement à pluſieurs autres; que c'eſt le déſeſpoir & la vengeance qui animerent les Conjurés, qui craignoient de périr eux-mêmes par ſon injuſtice & ſa dureté. On doit être d'autant plus en garde contre ces diſcours calomnieux, qu'il n'eſt que trop ordinaire d'exagerer les défauts des malheureux, & de leur en imputer pluſieurs qu'ils n'ont pas.

C'eſt ainſi que finit cette malheureuſe entrepriſe; bien des choſes contribuerent à la faire échouer ; elle auroit au moins eu une partie du ſuccès qu'on eſpéroit, ſi on n'avoit eu en vue qu'un établiſſement à l'embouchure du Miſſiſſipi, comme bien des gens ſe l'étoient perſuadé. Il eſt certain que lorſque M. de la Salle fut abandonné par M. de Beaujeu à la Baye S. Bernard, il ne tarda pas à reconnoître qu'il étoit à l'Oueſt du Fleuve qu'il cherchoit : s'il n'avoit eu que le deſſein de le trouver, il auroit pu, dès le premier voyage qu'il fit aux Cénis, obtenir de ces Sauvages des guides, puiſqu'ils en donnerent dans la ſuite à Joutel (1), mais il avoit envie de s'approcher des Eſpagnols,

---

(1) Le ſieur Joutel trouva le Fleuve Miſſiſſipi par le moyen des Sauvages qui le guiderent chez les Akançãs, & de là en Canada, où il arriva accompagné d'un Prêtre, d'un Récolet, d'un Soldat, d'un Matelot, d'un Habitant, & d'un Sauvage, ce qui compoſoit une caravane aſſez bigarrée. Voilà tout ce qui eſt revenu de cette expédition. Le reſte de cette malheureuſe Colonie périt, ſoit par les Sauvages, ſoit par les Eſpagnols qui les firent priſonniers, & les envoyerent aux mines pour y travailler.

pour prendre connoiſſance des mines de Sainte Barbe, & de chercher auſſi un *Dorado*. Pour vouloir trop faire, non-ſeulement il ne fit rien du tout, mais il fit périr tout ſon monde, il ſe perdit lui-même, & ne fut plaint de perſonne.

Avant de finir cette Lettre, qu'il me ſoit permis de faire quelques réflexions ſur la folie des humains.

L'avidité des Capitaines Eſpagnols devoit être bien grande, puiſqu'elle les excitoit à chercher une montagne d'or, ou un *Dorado* imaginaire, pendant que le pays qu'ils habitoient regorgeoit de toutes parts de ce métal. Cela prouve que tous les tréſors du monde ſont incapables de ſatisfaire l'homme, lorſque la cupidité s'eſt une fois emparée de ſon cœur.

Les Eſpagnols n'étoient pas contents des richeſſes du Pérou; il leur falloit encore découvrir un *Dorado*, c'eſt-à-dire, une contrée dont les rochers & les pierres fuſſent d'or. Les Indiens, pour flatter la cupidité de ces ennemis, & les éloigner en même-tems de leur pays, ne ceſſoient de leur vanter l'or, l'argent, les diamans, &

les perles dont ce pays abondoit. L'envie qu'ils avoient de se débarrasser de ces hôtes incommodes, ne leur fit rien épargner pour les persuader de l'existence de cette contrée prétendue. Les Espagnols ajoûterent foi à ces rapports qui les intéressoient ; & l'on prétend que c'est là l'origine de ce fameux *Dorado* qui a fait tant de bruit dans le monde.

Le bruit courut alors qu'au sortir d'une longue chaîne de montagnes couvertes de neige, on entroit dans une vaste plaine, extrêmement peuplée, où étoit le *Dorado* qu'on souhaitoit découvrir.

Aussitôt Quesada partit avec 250 braves soldats pour l'aller chercher. Le jour de S. Jacques, ils apperçurent du haut d'une montagne, de vastes plaines qui ressemblent de loin à une mer, & lorsqu'ils furent descendus au pied, ils y bâtirent une ville qu'ils appellerent *San-Yago*, en mémoire du jour qu'ils avoient découvert cette plaine, ils lui donnerent encore le surnom de *Cas Atalajas* (1). pour mar-

(1) *Atalajas* signifie en Espagnol *épier* ou *découvrir*.

quer le dessein de leur voyage, qui étoit de trouver le *Dorado*. Cette ville subsiste encore aujourd'hui dans l'endroit qu'on la voit sur la Carte, comme un monument qui semble exciter la postérité à aller à la découverte de ce trésor inconnu. Quesada traversa les bois de l'Ayrico avec des peines inouies, & vint à Timana en 1543, après avoir perdu presque tout son monde.

Orellana entreprit cette année le même voyage; il partit du Pérou, descendit le Maragnon, ou la riviere des Amazones, se rendit sur la côte, & ne négligea rien pour arriver à la montagne d'or; mais tous ses travaux furent inutiles, & il ne remporta d'autre honneur de son entreprise, que celui d'avoir fait un des plus horribles voyages dont on ait jamais oui parler. Dans ce même-tems, Philippe deUre craignant que Quesada profitat seul de cette découverte, partit de Coro, dans la province de Vénuezuela, avec Aquito, le Lieutenant Velalcazar & 120 hommes; mais un Cacique lui ayant dit que la plupart des gens de Quesada avoient péri dans

cette entreprise, il prit sa route vers le Sud, le long de la riviere de Guabari, & aborda, ainsi que l'assure le Pere Simon & Piedrahata, à la premiere peuplade des Omagnas, en très-mauvais état. Mais pour l'or que ne fait-on pas. *Auri sacra fames quid non pectora cogis!*

» Interrogeons les premiers Capi-
» taines de notre Nation, dit un Au-
» teur Espagnol, & faisons la même
» question à Keymise Anglois, & aux
» autres Capitaines de son pays (1) :
» Mes amis, pourquoi entreprenez-
» vous ce voyage? A quoi bon vous
» risquer tant de fois sur la mer? Pour-
» quoi sacrifier vos vaisseaux, & vous
» exposer à tant de traverses? Adres-
» sons-nous à Quito, aux deux Pi-
» zares, à Santa Fé de Bagota, & aux
» Quesada, sur le Maragnon, à Orel-
» lana, à Méta, à Barrio, & à plu-
» sieurs autres Capitaines célébres.
» Pourquoi vous donnez-vous tant de
» peines? A quoi bon ces levées de

---

(1) Il n'y a pas encore cent ans que Keymise entreprit de découvrir le pays de l'or.

» troupes, ces voyages dans des pays
» si difficiles ? Nous cherchons, ré-
» pondirent-ils, le fameux & riche
» *Dorado*, ne soyez donc point sur-
» pris de notre résolution. N'est-il pas
» naturel qu'on prenne de la peine
» pour acquerir les plus grandes ri-
» chesses de l'univers ? Et quel be-
» soin avoit le Pérou de faire périr tant
» de monde pour le trouver ?

Il est aisé maintenant de juger quel cas on doit faire d'une entreprise dont le but étoit d'aller chercher au loin, avec tant de risques & de frais, des trésors que l'on possédoit chez soi en toute sureté.

Mais à quoi bon tant philosopher sur cette matiere, le séjour que je ferai ici me donnera l'occasion de vous adresser une nouvelle Lettre, où je vous marquerai ce que j'apprendrai de plus intéressant touchant la politique & la forme du gouvernement des Peuples de cette contrée. Je suis, Monsieur,

Aux Akançás le 29 Octobre 1751.

LETTRE V.

Au Même.

Description des mœurs de la Nation des Akanças, leur Religion, leur maniere de faire la guerre, la bonté & la fertilité de leur pays.

MONSIEUR,

LA description que je vais vous faire de cette Nation sauvage, en fixant votre attention sur leur caractere particulier, vous donnera, comme je l'espere, une idée générale de celui de tous les Peuples de l'Amérique septentrionale. Il y a en effet peu de différence entr'eux pour les mœurs & la maniere de penser, sur-tout à l'égard d'un Etre suprême qu'ils appellent en leur langue C*oyocopchill*, qui signifie *le Grand Esprit* ou *le Maître de la vie*.

Les Akanças habitent sur le bord

d'une riviere qui porte leur nom ; elle prend sa source dans le nouveau Méxique, & se déchatge dans le fleuve du Mississipi. Ces Sauvages sont grands & bien faits, braves, bons nageurs, très-adroits à la chasse, à la pêche & fort dévoués aux François : ils en ont donné des marques en plusieurs occasions.

Je vous ai parlé dans ma précédente du vieillard de cette Nation qui me dit avoir vû M. de la Salle. Ce bon Sauvage ajouta qu'il conçut dès-lors une grande estime pour les François, que c'étoit la premiere Nation d'hommes blancs qu'il avoit vû, & qu'il avoit toujours recommandé depuis à sa Nation, dont il étoit chef, de ne jamais reconnoître d'autres Européens pour alliés que les François qui furent aussitôt adoptés à sa recommandation ; en effet, on a vû que ces Peuples n'ont jamais voulu tremper dans la conjuration du massacre général des François établis aux Natchez. C'est une justice que je dois rendre à ces bons Sauvages qui sont toujours en guerre avec les Tchica-

chas, qui donnerent retraite aux Natchez.

Le Pays des Akançias est un des plus beaux du Monde; les terres y sont si fertiles, qu'elles produisent presque sans culture, du froment d'Europe, toutes sortes de légumes & de bons fruits inconnus en France; le gibier de toute espece y abonde, comme bœufs sauvages, cerfs, chevreuils, ours, tigres, léopards, renards, chats sauvages, lapins, poulets dinde, gelinotes, faisans, perdrix, cailles, tourterelles, pigeons-ramiers, cignes, oyes, outardes, canards de toute espece, cercelles, plongeons, poules d'eau, pluviers dorés, bécasses, bécassines, grives, étournaux, & autres volatilles qu'on ne voit pas dans notre Europe.

Lorsque j'arrivai chez les Akançias, les jeunes guerriers m'accueillirent par la danse du calumet. Il est bon de vous observer, Monsieur, que la danse parmi ces Peuples entre dans toutes sortes d'affaires: il y a des danses de religion, de médecine, de réjouissance, de cérémonies, de guerre, de paix de mariage, de

mort, de jeu, de chaſſe & d'impudicité; cette derniere eſt abolie depuis notre arrivée en Amérique.

La danſe d'impudicité ſe faiſoit clandeſtinement & la nuit, à la lueur d'un grand feu. Tous ceux qui entroient dans cette lubrique aſſemblée, devoient frapper au poteau, (1) c'eſt-à-dire, jurer de ne jamais révéler ce qu'ils avoient fait ou vû dans ce bal diſſolu; les danſeurs des deux ſexes y paroiſſoient tous nuds, dans des attitudes & des geſtes de proſtitution, accompagnés de chanſons impudiques, que vous me diſpenſerez de vous traduire, quoique ce ne ſoit qu'une galanterie dans la langue des Sauvages.

---

(1) Lorſque les Sauvages jurent ou font quelques ſermens, ils prennent un caſſe-tête avec lequel ils frappent ſur un poteau, en rappellant les beaux coups qu'ils ont faits à guerre, & en promettant de tenir religieuſement leur parole; un ſerment prononcé de cette maniere eſt irrévocable pour eux; un Cacique jure de bien conduire ſa Nation en devenant Chef, & frappe au poteau. Il ne peut être reçu à cette dignité ſans faire ce ſerment.

Les Akanças ont parmi eux des hommes adroits, qui étonneroient peut-être nos joueurs de gobelets: j'en ai vû un qui fit en ma présence un tour qui vous paroîtra incroyable; c'étoit un jongleur, après avoir fait quelques simagrées, il avala une côte de cerf de 17 pouces de longueur qu'il retint avec ses doigts, & qu'il retira ensuite de son estomach. Cet Akanças est allé à la nouvelle Orléans montrer son tour d'adresse au Gouverneur & à tous les Officiers de la Garnison; c'est ce que les Sauvages appellent faire la médecine.

Voici, Monsieur, la maniere dont on déclare la guerre chez les Akanças. On fait un festin dans la cabane du chef, on y sert du chien qui est le principal mets des guerriers, parce que, disent-ils, le chien qui est si brave, qu'il se fait mettre en pieces pour défendre son maître, donne de la valeur. Aussi celui qui tue un chien aux ennemis est d'abord reçu guerrier; mais il faut qu'il apporte la chevelure, c'est-à dire, la peau de la tête du chien qu'il a tué, comme si c'étoit la chevelure d'un ennemi,

ſans quoi les autres ne le croiroient pas. Les Sauvages ont beaucoup de chiens tant pour la chaſſe, que pour les garantir des ſurpriſes de l'ennemi.

Après le feſtin dont je viens de parler, le principal Chef convoque une aſſemblée de gens de guerre & de guerriers.

L'aſſemblée ſe tient au milieu du Village dans une grande cabanne faite exprès, qu'ils appellent la cabanne du Conſeil. Le Chef & les plus conſidérés ſe placent, chacun ſuivant ſon rang, ſur des nattes ou des peaux de tygres; Lorſque tous ſont aſſis, le Chef ou l'Orateur ſe place au milieu de l'aſſemblée & fait ſa harangue à haute voix; il repréſente à ſa Nation qu'il lui ſeroit honteux de ne pas venger l'affront qu'elle a reçu de tel Peuple, que s'ils n'en tiroient pas raiſon, on les regarderoit comme des femmes. (1) A l'inſtant toute l'aſſemblée applaudit en diſant:

---

(1) Quand on appelle un Sauvage *femme* ou *vieille*, c'eſt une inſulte qui veut dire homme ſans cœur ou lâche.

heu! heu! Le Chef ensuite prend un faisceau de buchettes & le présente à l'assemblée ; tous ceux qui veulent marcher en prennent chacun une ; c'est de cette maniere que se font les enrollemens.

Le lendemain matin, les femmes vont criant par le Village : « jeunes » gens & guerriers qui avez reçu des » buchettes, partez, allez en guerre, » vengez la mort de nos parens, de » nos alliés & de nos amis ; ne reve- » nez que lorsque vous serez teints » du sang de nos ennemis, & appor- » tez leurs chevelures. » (1) Alors tous ceux qui ont reçu des buchettes s'assemblent au quartier général.

Alors un jeune Sauvage prend le soin de peindre en rouge une massue qu'ils appellent *casse-tête* ; cette mas-

---

(1) Les Sauvages ont coutume d'arracher la peau de la tête des ennemis qu'ils tuent à la guerre ; ils en comptent le nombre par les chevelures qu'ils rapportent en trophée au bout d'une perche. Nous leur donnons ordinairement en marchandises, sur le compte du Roi, la valeur de dix écus par chaque chevelure de nos ennemis.

ſue eſt portée ſur les limites du Pays des ennemis, on y fait une entaille à un arbre où l'on deſſine avec du vermillon deux flêches en ſautoir; c'eſt, ſelon eux, le ſymbole de la guerre; le rouge ſignifie que la Nation ne reſpire que la vengeance, & ne ſera ſatisfaite qu'après avoir répandu le ſang de ſes ennemis.

Avant que de partir, le Chef de la Nation convoque une nouvelle aſſemblée qui eſt ordinairement ſuivie d'un feſtin de guerre, il y invite ſes alliés. Le Chef préſente aux Confédérés des buchettes pour les engager à marcher comme troupes auxiliaires. A la fin du repas on chante, & on danſe la guerre (1). Tous les jeunes gens ſont peints en rouge; c'eſt quel-

---

(1) La chanſon de guerre eſt conçue en ces termes: « Je vais en guerre venger la » mort de mes freres, je tuerai, j'extermine« rai, je ſaccagerai, je brûlerai les ennemis, » j'amenerai des eſclaves, je mangerai leur » cœur, je ferai boucaner leur chair, je boi» rai leur ſang, j'apporterai leur chevelure, » & leurs crânes pour faire des taſſes » & autres choſes ſemblables qui ne reſpirent que la vengeance, la cruauté, & le carnage.

que chose de curieux de voir la danse de la guerre. Celui qui danse la découverte ou la surprise, guette son ennemi en se tenant dans une posture raccourcie, & tout d'un coup fond sur lui, la massue à la main, faisant des cris horribles, se supposant dans l'action. Son camarade se laisse tomber, comme s'il eut été frappé de la foudre, en roidissant ses membres comme un épileptique; après quoi, l'autre représente en dansant la façon de lever la chevelure du mort; cette opération se fait avec un coûteau qu'il tient à la main; il fait un cerne sur le front, & au tour du col de l'ennemi; il y porte ses ongles qui sont très-longs; il appuye ses deux genoux entre les deux épaules du captif, & d'un coup brusque des genoux qu'il avance, & des mains qu'il retire, il enleve la peau de la tête avec la chevelure. Tout cela se démontre en chantant, & en dansant au son d'un tambour, & d'un chichikois (1), qui

(1) C'est une calebasse ou espéce de gourde; ils y mettent des grains de Rassades,

marque la cadence & la meſure.

Les Sauvages ne marchent jamais en guerre ſans conſulter leur *Manitou*(1), c'eſt à lui à qui ils attribuent tous leurs bons ou leurs mauvais deſtins. Si le *Manitou* ne leur a pas été favorable, ils le quittent ſans cérémonie, & en prennent un autre. Le Chef, avant que de partir pour la guerre, fait un jeûne très-auſtère, & pendant ce tems il a le corps peint en noir. Après le jeûne, il ſe débarbouille, & ſe peint le corps & le viſage de rouge. Il harangue ſes guerriers en préſence du faux Dieu, après quoi chacun plie bagage pour le départ. Ils portent quelquefois la guerre à quatre ou cinq cens lieues loin de leurs pays.

Leur bagage de guerre conſiſte dans la peau d'un ours qui leur ſert de lit, la peau d'un bœuf, qui leur

---

ſorte de grains de verre ou d'émail, ils s'attachent auſſi des grelots aux jambes.

(1) Faux Dieu des Sauvages. C'eſt quelquefois un corbeau deſſéché, ou un ſerpent; ils prennent auſſi des amphibies, & des quadrupédes.

ſert de couverture, la peau d'un chat tigré, qui leur ſert de ſac pour mettre le calumet ou la pipe pour fumer, un caſſe-tête ou petite hache dont ils ſe ſervent pour cabaner dans les bois.

L'armement de guerre conſiſte dans un fuſil, une corne de bœuf pour mettre leur poudre, qu'ils ſe paſſent en bandouilliere, avec un petit ſachet de peau où ſont leurs balles, les pierres à fuſil & un tirebourre; de plus, un arc, un carquois garni de fléches, ces dernieres leur ſont très-utiles pour la chaſſe; ils n'employent jamais le fuſil pour tirer ſur les animaux, lorſqu'ils font quelque expédition ſur leurs voiſins: le bruit pourroit les faire découvrir. Ils conviennent entr'eux de la maniere dont ils s'y prendront pour ſurprendre l'ennemi; car les Sauvages font conſiſter leur gloire & leur ſcience dans cette ſorte de guerre; qui eſt preſque toujours fatale à ceux qui en ſont l'objet.

A l'égard de leurs vivres, ils s'en mettent fort peu en peine; chacun ſe pourvoit d'un petit ſachet de farine de bled d'Inde ou mahis riſſollé, à-peu-près comme nous faiſons le caffé,

& lorſqu'ils ſont preſſés par la faim, ils avallent une cuillérée d'eau délayée avec cette même farine, qu'ils conſervent pour l'approche de l'ennemi.

Quoique les Sauvages reſtent quelquefois trois ou quatre jours ſans rien manger, ils n'en ſont pas pour cela incommodés, & n'en continuent pas moins leur route. Ils ſe ſerrent le ventre avec une ceinture, à meſure qu'il diminue; en un mot, ils ſont infatigables.

Lorſque les Sauvages ont fait coup ſur l'ennemi, pour me ſervir de leur façon de parler, de jeunes guerriers partent auſſi-tôt pour apporter au village la nouvelle de la victoire. Ils s'annoncent par de certains cris, qui marquent d'avance le nombre des priſonniers, des morts, & celui des chevelures qu'ils apportent. Les femmes ſe préparent à recevoir à coups de bâtons les priſonniers ou eſclaves. Elles ont en outre le droit de décider de la mort ou de la vie des captifs, que l'on amene bien liés & peints en noir (1). Celles qui ont perdu leur

(1) Ceux qui ſont peints de cette façon ſont réſervés pour être brûlés au milieu du

mari ou leur fils, sont maîtresses de prendre un captif pour le remplacer. Elles l'adoptent pour mari ou pour fils, & d'abord il est mis en liberté.

Quant à ceux qui ne sont point adoptés, on les brûle vifs à petit feu. Pour cet effet, on leur écorche la tête, & on les attache à un quadre(1), alors tous les jeunes gens se vengent sur ces misérables, qui endurent les tourmens les plus affreux sans se plaindre; au contraire, ils chantent jusqu'à ce qu'ils expirent; disant qu'ils sont de véritables hommes, & qu'ils ne craignent ni la mort ni le feu; ils se moquent même de leurs bourreaux, en leur disant qu'ils ne les font pas assez souffrir, que s'ils les tenoient, ils les tourmenteroient bien d'avantage, que c'est dans telles parties qu'il faut porter le feu, & que c'est dans ces endroits qu'ils sont plus sensibles.

---

village, à moins que les femmes ne les adoptent.

(1) On appelle Quadre, deux poteaux piqués en terre, surmontés d'une traverse. On fait chanter & danser les captifs autour de ces poteaux.

Il

Il eſt à remarquer que lorſqu'ils ſe diſpoſent à marcher contre l'ennemi, ils ont grand ſoin de ſe peindre de vermillon le corps & le viſage, de ſorte que venant à frapper ſur l'ennemi, en faiſant des hurlemens ſemblables à ceux des poſſédés, ils reſſemblent à une troupe de demons ſortis de l'enfer (1). Ils ſont bons envers leurs amis, mais très-cruels envers leurs ennemis.

A l'égard de leur Religion, ils croyent un grand Eſprit, qu'ils adorent ſous la forme d'un ſerpent, ou d'un crocodile; ils lui rendent un culte. Ils craignent le Diable, qu'ils appellent Eſprit mauvais. Ils adorent auſſi le Soleil & la Lune. Quand il tonne, ils s'imaginent que c'eſt le Maître de la vie qui leur parle en colere.

Je ne terminerai pas ma lettre ſans

(1) En général les Sauvages, tant hommes que femmes, n'ont aucun poil dans tout le corps, excepté des cheveux; ils diſent que nous reſſemblons en cela aux bêtes, de même quand ils nous voyent manger des herbes & de la ſalade.

vous faire part d'un petit évènement qui vous paroîtra ſingulier, mais qui quoique de très-petite importance, peut m'être très-utile pendant le ſejour que je ferai en Amérique. Les Akançàs viennent de m'adopter; ils m'ont reconnu pour guerrier & pour Chef, & m'en ont donné la marque; c'eſt un chevreuil qu'ils ont imprimé ſur ma cuiſſe; je me ſuis prêté de bonne grace à cette opération douloureuſe. Voici comment cela s'eſt paſſé; on m'a fait aſſeoir ſur une peau de tygre; un Sauvage a brûlé de la paille dont il a délayé la cendre dans de l'eau; il s'eſt ſervi de cette compoſition très-ſimple pour deſſiner le chevreuil; il a enſuite ſuivi le deſſein avec de groſſes aiguilles, en piquant juſqu'au vif pour faire ſortir du ſang; ce ſang mêlé à la cendre de la paille forme une empreinte qui ne s'effacera jamais. J'ai fumé au calumet après cela; on a étendu des peaux blanches ſur mes pas, ſur leſquelles j'ai marché; ils ont danſé devant moi en pouſſant des cris de joye, ils m'ont dit enſuite que je pouvois aller chez tous les Peuples, qui étoient leurs al-

liés, présenter le calumet & montrer ma marque, que je serois très-bien reçu par-tout, que j'étois leur frere, & que si quelqu'un me tuoit, ils le tueroient; je suis présentement noble Akanças. Ces Peuples croyant m'avoir fait par cette adoption tout l'honneur qui seroit dû à un défenseur de leur Patrie; pour moi je le regarde à-peu-près comme celui que M. le Maréchal de Richelieu reçut, lorsqu'il fut inscrit dans le livre d'or de la Rèpublique de Gênes au nombre des nobles Genois. Il y a, il est vrai, quelque différence entre l'inscription & l'opération que l'on m'a faite; je ne puis vous exprimer combien elle m'a fait souffrir; j'ai fait tous mes efforts pour n'en rien témoigner; je plaisantois au contraire avec les femmes Akanças qui étoient présentes; les Spectateurs étonnés de mon insensibilité, poussoient des cris de joye en dansant autour de moi, & en disant que j'étois un véritable homme. La douleur a été cependant très-vive, & j'en ai eu la fievre pendant près de huit jours. Vous ne sauriez croire combien ces Peuples me

ſont attachés depuis ce tems. Voilà tout ce que je puis vous apprendre à leur ſujet ; nous comptons partir dans les premiers jours de Novembre, pour continuer notre route au pays des Illinois. Comme la ſaiſon eſt avancée, & que nous avons encore 300 lieues à faire pour nous y rendre, nous riſquons d'être arrêtés par les glaces, & d'hiverner en chemin. Nous ſommes obligés de ſéjourner ici par rapport au biſcuit néceſſaire pour un voyage de long cours ; car nous avons à combattre, dans cette ſaiſon, les courans & les vents du Nord, qui nous ſont contraires. Suivant toutes les apparences, je ne pourrai vous écrire que l'année prochaine. Je fais partir la préſente par l'occaſion d'un batteau qui arrivera à tems pour le départ d'un vaiſſeau de Roi pour la France, où je ſouhaite que ma lettre vous trouve en bonne ſanté. Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, vous ne pouvez me faire un plus grand plaiſir. Je ſuis, &c.

Aux Akançás le 6 Novembre 1751.

P, S. J'ai trouvé chez les Akançças un Sauvage metif, & l'ayant questionné sur son origine, j'ai appris de lui, qu'il étoit fils de ce Rutel, Matelot Breton, qui se perdit lorsque M. de la Salle descendit le Mississipi en 1682, & dont j'ai eu l'honneur de vous parler précédemment.

Ce mi-Sauvage ajouta que le dit Rutel, son pere, fut rencontré par les Cenis, Nation Sauvage, qui l'avoient adopté; il en avoit reçu une de leur fille pour femme, en qualité de guerrier, parce qu'ayant fait usage de son fusil, dans un combat des Cenis contre leurs ennemis, l'effet de cette arme à feu, qui leur étoit encore inconnue, les épouvanta, & les mit en déroute.

Ce Rutel, ayant ensuite appris aux Sauvages la maniere de voguer à voile & à rame avec leurs pirogues ou canots, les mit en état de défaire une petite armée navalle ennemie; cette façon de naviger, jusqu'alors inconnue à la Nation, attira, au Matelot Breton, la reconnoissance & la vénération de ces Peuples; ils le regarderent comme le plus grand homme

du monde. Et le fameux Ruiter, qui de Matelot devint Lieutenant & Amiral des Provinces-Unies, fut peut-être moins considéré que Rutel le fut chez les Cenis.

LETTRE VI.

Au Même.

Récit de ce qui est arrivé à l'Auteur durant sa navigation des Akançças aux Illinois. Naufrage du S. Louis batteau du Roi qu'il montoit. Il tombe dans le Mississipi. Un Akançças lui sauve la vie.

MONSIEUR,

ME voici, grace à Dieu, arrivé au Fort de Chartres, après avoir couru bien des risques pendant ce long & penible voyage. Nous partîmes des Akançças le 7 Novembre, pour nous rendre ici. Nous avons fait environ 300 lieues sans rencontrer aucun village ni habitation. Comme cette éten-

due de pays est absolument inhabitée, on y rencontre heureusement des troupeaux de bœufs sauvages, des cerfs & des chevreuils, sur-tout dans cette saison où les eaux sont basses. Ces animaux sont forcés de venir boire par bandes au Fleuve ; nous en avons souvent tué à la traverse, ainsi que des ours & des cerfs. Les Sauvages Akancas viennent ordinairement se louer aux François, pour les faire vivre de chasse pendant la route. Ces chasseurs partent le matin dans des pirogues ; ils tuent les bœufs qu'ils rencontrent sur le bord du Fleuve ; & le convoi qui suit, embarque dans les batteaux la viande de chasse qui est toute prête sur le rivage.

Les Sauvages ont l'attention de lever la langue & les filets des animaux qu'ils ont tués, & d'en faire comme une offrande au Commandant & aux Officiers du convoi : après quoi, un Sergent ou un Caporal fait la distribution de la viande, aux Soldats de chaque batteau ; quelquefois ils en ont à profusion, & alors ils en font des consommés. On est bien dédommagé des fatigues du voyage

par le plaiſir qu'on a de la chaſſe. Le gibier eſt ſi commun aux environs de la Riviere de S. François (1), que lorſque nous cabanions ſur ſes bords, il étoit impoſſible de pouvoir dormir à cauſe de la multitude de cignes, de grues, d'oies, d'outardes, & de canards, qui alloient & venoient toute la nuit dans ces lieux aquatiques. Lorſqu'on approche du pays des Illinois, on voit, pendant le jour, des nuées de tourterelles, eſpéce de ramiers ou pigeons ſauvages. Une choſe qui paroîtra peut-être incroyable, c'eſt que le Soleil en eſt éclipſé; ces oiſeaux ne vivant que de faines & de glands dans les forêts, ſont excellens en Automne; on en tue quelquefois juſqu'à 80 d'un coup de fuſil. Quel dommage, qu'un ſi beau pays ſoit ſi peu habité, ou ne ſoit peuplé que par des brutes.

M. de Macarti, Irlandois de nation, & Commandant du convoi, ayant eu quelque atteinte de goutte,

---

(1) Cette Riviere prend ſa ſource dans le pays des Hautaux.

& craignant d'hiverner en chemin, se détermina à faire route avant les autres, lorsque nous n'étions encore qu'au confluent de l'Ohio, & du Missisipi, à 30 lieues des Illinois. Ce Commandant prit les meilleurs rameurs de nos bateaux pour armer le sien. Et sans s'inquiéter des autres, les laissa en arriere, contre les instructions du Marquis de Vaudreuil; cependant la loi de nature dicte à chacun l'ordre de se secourir mutuellement en cas d'attaque de l'ennemi, ou d'autres accidens, comme celui qui arriva au S. Louis, bateau que je montois. Il échoua sur une bâture de sable; on fut obligé de le décharger presqu'entiérement pour le remettre à flot, ce qui me fit perdre deux jours de tems, & m'empêcha de pouvoir rejoindre le convoi.

Pour comble de malheur, lorsque je n'avois plus que quatorze lieues à faire pour arriver aux Illinois, mon bateau, trois jours après avoir échoué, toucha contre un arbre piqué en arcboutant, dont le Fleuve du Missisipi est rempli, sur-tout dans le tems des eaux basses; le choc le crêva, il s'y

fit une ſi grande voye d'eau, qu'il coula à fond en moins d'une heure. Je perdis, dans cet accident, tout ce que je poſſédois ; je courus le riſque de périr ; je m'étois jetté dans une pirogue, mais elle étoit ſi chargée des effets ſauvés du naufrage, qu'elle tourna ; quelques ſoldats ſe noyerent, j'aurois eu le même ſort ſans un généreux Akanças, qui, ſans craindre la rigueur de la ſaiſon, ſe jetta à l'eau, & m'atteignît par mon capot (1).

C'eſt après ces aventures que je ſuis arrivé au Fort de Chartres ; je n'y ai pas été long-tems ſans être témoin d'un événement qui a failli à avoir des ſuites fâcheuſes. Les *Pehenguichias*, les *Ouyatanons*, à l'inſtigation des Anglois, avoient conſpiré la perte totale des cinq villages François établis chez les Illinois. M. de Macarty m'avoit dépêché pour aller en avant faire préparer le logement de quelques troupes qui venoient par un convoi. Les Sauvages avoient médité leur coup,

(1) Habillement des Voyageurs, il eſt fait d'une couverture de laine, & reſſemble à un capuchon.

& vouloient prévenir ce convoi. Je me trouvai dans ce tems aux *Kaskakias*, où commandoit M. de Montcharvaux, qui ne pouvoit ſavoir au juſte le deſſein de ces barbares. Ceux-ci s'étoient répandus dans les maiſons des habitans; la vivacité de leurs careſſes, leur affectation les fit ſoupçonner; en ſe rappellant le maſſacre des Natchez

C'eſt dans ces occaſions qu'un Officier ſupérieur reſſent tout le poids du commandement. M. de Montcharvaux ne ſe découragea pas; il étoit ſecondé par M. de Gruiſe, Officier intelligent & brave. Il tint un conſeil ſecret avec les notables & anciens habitans du lieu; il me fit l'honneur de me conſulter dans cette circonſtance; c'étoit plutôt par bonté que par néceſſité, puiſque j'étois un nouvel arrivé, par conſéquent peu au fait du local. J'oſe dire cependant qu'il ne ſe trouva pas mal de mon avis, tout ſimple qu'il étoit. Mon opinion fut que pour pénétrer le deſſein des Conjurés, il falloit ſe tenir ſur la défenſive, ſans témoigner le moindre ſoupçon; faire ſortir quelques habitans à cheval, &

armés de leurs fufils comme s'ils alloient à la chaffe, en leur recommandant, après avoir battu l'eftrade, de rentrer dans la bourgade au grand galop, comme s'il y avoit quelque chofe de nouveau: cela devoit occafionner une fauffe allarme. Il n'étoit plus queftion alors que d'examiner la contenance des Sauvages, qui fe trahiroient eux-mêmes. On fuivit cet avis; les Sauvages crurent que les François avoient découvert leur complot; ils s'étoient propofés de l'exécuter le jour de Noël, au fortir de la Grande Meffe paroiffiale; ils s'étoient informés exactement du jour, en demandant, à leur maniere, quand arrivoit celui où le fils du Grand Efprit étoit venu au monde.

Dès qu'ils fe crurent découverts, ils ne fongerent qu'à la fuite; nous fîmes feu fur eux, & nous en jettâmes 22 fur le carreau. Un Sergent, nommé la Jeuneffe, créole & bon chaffeur, en tua quatre en ma préfence. M. de Gruife, de fon côté, attaqua ceux qui étoient dans la maifon des Jéfuites; il en bleffa plufieurs, & en prit cinq vivans, au nombre

desquels étoit un Illinois. On les mit aux fers.

M. de Macarty se hâta de dépêcher à la Nouvelle Orléans des Courriers à M. le Marquis de Vaudreuil, pour lui rendre compte de cette expédition; le Gouverneur a ordonné de rendre les prisonniers à leurs compatriotes, qui sont venus pleurer le calumet à la main, en désavouant le complot, & en disant que leurs gens avoient perdu l'esprit, que les Anglois le leur avoient ôté. Ils ont reçu la paix avec beaucoup de reconnoissance, & tout est fort tranquille à présent; cependant on a ordonné par précaution aux habitans de porter leurs fusils quand ils vont à la Messe, & à l'Officier de garde de poser deux sentinelles à la porte de l'Eglise pendant le Service divin.

Je ne dois pas oublier de vous observer, Monsieur, que tout ceci s'est passé sans que, de notre côté, nous ayons eu un homme tué ou blessé. Les Sauvages, pour mieux courir, abandonnerent leurs couvertures, leurs massues, & leurs casse-têtes; c'est la vigilance de M. de Montchar-

vaux, Commandant, & de Monsieur de Gruise, Major, qui a prévenu cette conspiration au moment qu'elle alloit éclatter. Je suis revenu au Fort de Chartres, où nous menons une vie assez paisible; je n'ai plus de grandes nouvelles à vous donner; je vous ferai part de quelques petites anecdotes qui pourront vous égayer; elles vous donneront du moins une idée du caractere de nos Sauvages.

J'avois loué, pour mon chasseur pendant l'hiver, un Sauvage du village des Mitchigamias, un jour qu'il avoit fait une chasse très-abondante, au lieu de la porter chez moi, il alla traiter(1) avec des François, qui lui donnerent en échange de l'eau-de-vie, dont il but jusqu'à perdre la raison. Comme il rentroit en cet état dans mon logis, je le reçus très-mal, je lui ôtai le fusil que je lui avois donné, & le chassai, en le poussant brusquement; il rentra malgré moi dans ma cuisine, s'y cou-

(1) On appelle traiter, l'échange qu'on fait des marchandises d'Europe, avec les pelleteries que les Sauvages font à la chasse.

cha, & n'en voulut plus ſortir ; dès qu'il fut revenu en ſon bon ſens, il ſentit bien qu'il avoit commis une grande faute, & voulant la réparer, il attrape un fuſil, prend de la poudre & du plomb, & s'eſquive. Le lendemain il revient, & entre fiérement chargé de gibier ; il avoit, au tour de ſon corps nud, une ceinture où toutes les têtes des volatilles étoient paſſées ; il la délia, & les fit tomber au milieu de ma chambre ; il s'aſſied auprès de mon feu, ſans rien dire, y allume ſon calumet, me le préſente pour fumer, & dit : « Il eſt vrai que j'avois perdu » l'eſprit hier, mais je l'ai retrouvé ; » J'avoue ma faute ; je te prie de » m'excuſer. Je conviens que j'avois » mérité le traitement que tu m'as » fait, en me chaſſant de ta cabane ; » tu as bien fait de m'y laiſſer ren- » trer, à cauſe que les autres Sauva- » ges l'ayant ſçu, m'auroient toujours » reproché à la moindre diſpute, que » j'avois été rebuté & chaſſé de la » cabane du Chef Grand Nez (1).

1) Epithête que les Sauvages m'avoient donné pour me diſtinguer des autres Officiers.

Bien de gens d'Europe ne mettent aucune différence entre les Sauvages & les brutes, s'imaginant qu'ils n'ont ni raiſon, ni ſens commun. Néanmoins le trait que je viens de rapporter & grand nombre d'autres, montrent aſſez que ces Peuples ſont ſuſceptibles des ſentimens d'honneur ; ils ſçavent ſe rendre juſtice lorſqu'ils ont tort, & connoiſſent fort bien quand ils ſont mal. Il y a en Europe des Peuples chez leſquels l'on remarque des manieres d'agir auſſi ridicules & auſſi barbares que chez les Amériquains.

Pour revenir à mon chaſſeur, vous ſçavez auſſi bien que moi, que l'yvrognerie met l'homme au rang des brûtes, & que ce vice eſt difficile à corriger parmi les François même. Les Sauvages les imitent facilement en cela : auſſi diſent-ils que ce ſont les Blancs qui leur ont appris à boire l'eau de feu (1).

à chacun deſquels ils en donnent de ſemblables, relativement aux bonnes ou mauvaiſes qualités qu'ils remarquent en eux.

(1) C'eſt ainſi qu'ils appellent l'eau-de-vie.

Un jour que mon Sauvage trouva la porte du magaſin du Roi ouverte, il s'y gliſſa comme un ſerpent, ſauta ſur le robinet d'une barrique d'eau-de-vie pour en remplir une bouteille, & en répandit la moitié. Cet accident me força de le congédier : cependant comme c'étoit un bon chaſſeur, & qu'il n'avoit que ce ſeul défaut, ſa femme me pria de faire la médecine pour l'empêcher de boire ; je voulus bien l'entreprendre de concert avec elle & ſes parens. Un jour que ce chaſſeur etoit yvre, & qu'il vouloit encore boire, je lui fis dire que j'avois de l'eau-de vie, mais que j'en ètois extrêmement avare. Auſſitôt m'en étant venu demander, je lui dis que j'en avois, mais que je ne la donnois pas ſans deſſein. Il me répondit qu'il étoit pauvre, que ſi je voulois accepter ſa femme, il me la loueroit pour une lune. Je lui remontrai que les Chefs des guerriers blancs ne venoient pas chez les hommes rouges pour jouir de leurs femmes, mais qu'à l'egard de ſon fils, je l'accepterois volontiers pour eſclave s'il vouloit me le vendre, que je

lui donnerois une barrique d'eau-de-vie ; nous conclumes le marché en présence de témoins , & il me livra son fils.

Je fus tenté de rire de cette farce dès les premiers momens. Je lui fis boire par-dessus le marché de l'eau-de-vie dans laquelle j'avois mis du poivre long. Quand il en eût bu , on le lia & on le laissa dormir. Lorsqu'il fut revenu de son yvresse, le Cacique du Village & ses parens qui étoient du complot, furent le trouver dans sa cabanne où il étoit étendu sur une natte ; ils lui peignirent toute l'horreur d'une action aussi dénaturée que celle qu'il venoit de faire en vendant son propre sang. Ce Sauvage vint me trouver aussitôt en pleurant, en me disant : *indagé ouai panis*, c'est à-dire, je suis indigne de vivre, je ne mérite plus de porter le doux nom de pere. Il se récria beaucoup contre l'eau-de-vie que je lui avois donné, & qui lui avoit mis le feu dans le corps; il la nomma urine du Chef de l'enfer, c'est-à-dire, du mauvais Esprit qui en étoit la cause.

Sa femme naturellement enjouée,

& qui se divertissoit à ses dépens, lui demanda d'un grand sang-froid où étoit son fils; il s'excusa encore, en alléguant pour raison qu'il avoit toujours compté qu'étant aussi bon qu'il me connoissoit, je lui rendrois son fils ; qu'il savoit que le grand Chef des François (1) & le pere des hommes rouges n'avoit point d'enfans esclaves dans son empire. Je lui répliquai que cela étoit vrai, mais que je l'avois adopté pour mon fils, & qu'en cette qualité j'allois l'emmener en France pour en faire un chrétien, que toutes les pelleteries de sa Nation ne suffiroient pas pour le racheter.

Comme les parens faisoient semblant de pleurer, ils conseillerent au Sauvage yvrogne d'aller trouver le Chef de la priere, ou l'homme qui parle au grand Esprit. C'est ainsi qu'ils appellent celui qui célébre les saints mysteres : je lui dis que si le

(1) C'est ainsi qu'ils appellent le Roi de France.

Chef de la priere (1) le vouloit, je n'irois pas contre son opinion, que j'allois lui rendre son fils à condition qu'il seroit baptisé, & que je serois son parrein; que pour lui j'exigeois qu'il fit abjuration de l'yvrognerie qui lui avoit été si funeste. Il me répondit que ma parole étoit forte, & qu'il s'en ressouviendroit tant qu'il vivroit; il me pria de l'adopter pour frere (2) & qu'il alloit sur le champ frapper au poteau. Depuis ce tems il n'a bu ni vin ni autres liqueurs spiritueuses, je lui en ai fait présenter qu'il a refusé, disant qu'il avoit frappé au poteau, que le Maitre de la vie seroit faché contre lui, que je lui avois dit qu'on ne pouvoit pas le tromper; il se rappella qu'une fois je lui nommai la quantité de verres d'eau-de-vie qu'il avoit bu, & que cependant je ne l'avois pas vû: à quoi il avoit réparti que cela étoit bien vrai, & qu'il fal-

(1) L'Abbé Gagnon, Sulpicien & Aumonier du Fort de Chartres.

(1) Les Sauvages ont la coutume d'adopter.

loit que le Grand Eſprit qui voit tout me l'eût dit. Voici comme je faiſois, lorſque je voulois ſavoir la quantité de coups que ce Sauvage pouvoit boire. Je laiſſois auprès d'une barrique un verre rincé. Le Sauvage étant ſeul étoit tenté de boire un coup. Après quoi je faiſois laver le verre dans de l'eau chaude, & on le remettoit à ſa place: & chaque fois qu'il buvoit, j'en faiſois de même. Ainſi il m'étoit facile de lui dire, tu as bu tant de coups. Le Sauvage étoit ſurpris & penſoit que j'étois ſorcier.

J'ai ſouvent remarqué que les Sauvages ſont enchantés quand les François careſſent leurs petits enfans; auſſi pour me faire bien venir d'eux, & craindre en même-tems, lorſque j'avois lieu d'être mécontent de leurs ſottiſes, j'employois ce moyen; plus je paroiſſois outré contre les peres, plus j'affectois de l'amitié pour leurs enfans; je leur prodiguois des careſſes & des babioles d'Europe; les Sauvages comprenoient que comme je n'avois point à me plaindre de leurs femmes & de leurs enfans, je

ne les en aimois pas moins, & que je n'étois irrité que contre ceux qui m'avoient manqué, ſans étendre ma colere à leur famille ; ils en étoient touchés, en conſéquence ils alloient tuer du petit gibier, & au retour de leur chaſſe, ils me l'apportoient & le jettoient par terre en diſant, » voilà pour t'appaiſer, ne ſois plus fâché contre nous. « Je leur répondois à l'inſtant : j'oublie volontiers le paſſé, quand je vous vois revenir avec de l'eſprit, c'eſt-à-dire, en ne venant pas chez moi les mains vuides.

Les cœurs des peres ſont par-tout les mêmes ; il n'y en a point qui ne ſoient bien aiſes de l'amitié que l'on témoigne à leurs enfans qui y répondent par leurs careſſes.

Vous comprenez aiſément que peu de choſe me concilie l'amitié de ces Peuples, & qu'il n'y a que la maniere de les prendre pour ſe les attacher à toute épreuve. Mais en voilà aſſez pour cette fois ; au ſurplus, Monſieur, je me crois obligé de vous rappeller le plan que je me ſuis propoſé de ſuivre, je ne fais qu'examiner la

ſituation des lieux où je ſuis, & pendant que j'y ſéjournerai, je m'appliquerai particulierement à connoître le génie des Peuples avec qui je dois mener une vie paſſagere, étude que je ne crois pas indigne d'un voyageur. Vous êtes militaire & de plus philoſophe ; je me perſuade que ce que je vous raconterai vous fera plaiſir ; car je me flate que vous comptez ſur la fidélité de mon récit ; je ne vous dirai effectivement rien que je n'aye vû de mes propres yeux ; je ne ſais ce que c'eſt que d'inventer ni d'exagérer. Je ſuis, &c.

Au Fort de Chartres des Illinois le 28 Mars 1752.



LETTRE VII.

Au Même.

Description de la guerre que la Nation des Renards a faite aux Illinois, & dont l'Auteur a été le témoin. Comment les François se sont établis parmi ces Peuples.

MONSIEUR,

JE me suis informé de la maniere dont l'émigration des François s'est faite ici. Le pays des Illinois fut d'abord découvert par des coureurs de bois (1); ils en trouverent le climat très-bon, étant au quarantieme dégré N, ils s'y fixerent, & firent alliance avec les naturels du pays. Plusieurs d'entr'eux épouserent des filles Sauva-

(1) On appelle coureurs de bois les François Canadiens chasseurs, parce qu'ils restent six mois ou un an dans les bois pour y faire des pelleteries.

ges,

ges, dont la plûpart se firent Chrétiennes; & après la découverte de la Louisiane, la Compagnie des Indes y fit passer plusieurs familles, qui s'y sont maintenues & multipliées. Il y a actuellement cinq bourgades d'habitans François (1). Le lieu le plus considérable s'appelle *Kaskakias*, nom de la Tribu d'un village des Illinois, qui n'en est éloigné que d'une demie lieue. Le Sieur Saussier, Ingénieur, vient de tracer un plan pour construire ici un nouveau Fort, suivant l'intention de la Cour. Il portera le nom de l'ancien, qui s'appelle le Fort de Chartres.

Le pays des Illinois, est un des plus beaux pays qu'il y ait au monde : il fournit de farine tout le bas de la Colonie. Son commerce consiste en Pel-

---

(1) La Compagnie des Indes avoit la Louisiane : la rétrocession s'en est faite au Roi en 1731.

(1) Les cinq bourgades des François sont le village des Kaskakias, le Fort de Chartres, Saint Philippe, les Kaokias & la Prairie du Rocher; il y en a maintenant un sixieme appellé Sainte Genevieve.

léteries, en plomb, & en ſel. Il y a quantité de ſources ſalées, qui y attirent les bœufs ſauvages, & les chevreuils qui aiment beaucoup les pâturages qui ſe trouvent ſur leurs bords, & dans les environs. On fait des ſalaiſons de leur chair, & de leurs langues; ce qui forme encore un commerce pour la Nouvelle Orléans, & des jambons qui vallent ceux de Baionne. Les fruits y ſont auſſi bons qu'en France.

Les Illinois ont à-peu-près les mêmes mœurs que les peuples dont je vous ai parlé: ils n'en diffèrent que par leur langage. Ils ſe marient & ſe quittent volontiers au retour d'une chaſſe, en s'en allant ſans façon chacun de ſon côté.

Le mariage des Sauvages tient de la ſimple nature, & n'a d'autre forme que le conſentement mutuel des deux parties. Comme ils n'ont point de contrat civil, lorſqu'ils ne ſont pas contens l'un de l'autre, ils ſe ſéparent ſans cérémonies, & diſent que le mariage n'eſt autre choſe que le lien du cœur; qu'ils ne ſe mettent enſemble que pour s'aimer, & ſe ſoulager mu-

tuellement dans leurs besoins : j'ai vu parmi ces Peuples des ménages très-unis. Le divorce n'est pas commun, ni la polygamie ; quoique les loix autorisent cette derniere. Un Sauvage peut avoir deux femmes, s'il est bon chasseur ; il y en a quelquefois qui épousent les deux sœurs ; ils en donnent pour raison qu'elles s'accorderont mieux entr'elles que des étrangeres. Les femmes Sauvages sont en général fort laborieuses, on les prévient dès l'enfance, que si elles sont paresseuses ou mal adroites, elles n'auront jamais qu'un malotru pour mari. L'avarice, l'ambition, & plusieurs autres passions si connues des Européens, n'étouffent point dans les peres le sentiment de la nature, & ne les portent pas à violenter leurs enfans, encore moins à contraindre leur inclination. Par un accord admirable & assurement digne d'être imité, on ne marie que ceux qui s'aiment. Les Sauvages Illinois étoient autrefois les plus formidables de la Louisiane ; mais les guerres continuelles, qu'ils ont eu à soutenir contre les Nations du Nord, les ont réduits à un très-petit nombre. La hai-

ne que leur portent les Sauvages du Canada, vient des irruptions que les Illinois ont faites ſur leurs terres, & de ce que dans leurs courſes, tant de guerre que de chaſſe, ils ont tué & enlevé les mâles & les femelles de caſtor, ce qui eſt un crime & une lâcheté parmi ces Peuples, qui font un grand commerce des peaux de ces amphibies, qu'ils échangent avec les Européens pour des marchandiſes.

En 1752, les Sauvages de la tribu des *Koakias* rencontrerent à la chaſſe ſix Sauvages de la Nation des *Renards* (1); ils les firent priſonniers, quoiqu'ils ne fuſſent pas en guerre, & réſolurent entr'eux de les brûler, afin qu'ils ne puſſent jamais donner de leurs nouvelles. Un *Renard* fut aſſez heureux pour s'échapper du quadre où il étoit attaché. Comme il étoit pourſuivi par ſes bourreaux, il ſe précipita dans un lac, & ſe déroba à leurs recherches en nageant entre deux

(1) Le vrai nom de ces Peuples, eſt les Outagamis; leur pays eſt ſitué à l'Oueſt du Lac Michigan.

eaux. Il resta caché dans les joncs, sortant seulement la tête de tems en tems pour prendre haleine. Il eut la constance de demeurer dans cette posture pendant le tems qu'on grilloit ses camarades. La nuit étant survenue, il échappa à la vigilance des Illinois, qui le crurent noyé ou mangé des poissons armés (1). Comme il étoit nud & sans armes, il fut contraint, pour subsister en route, de brouter l'herbe comme les bêtes. Etant de retour dans sa Nation, il raconta ce qui lui étoit arrivé chez les Illinois, & le malheureux sort qu'ils avoient fait subir à ses compagnons de voyage. Aussi-tôt les parents se mirent à pleurer suivant l'usage. Le Chef de la Nation convoqua une assemblée; car ils n'entreprennent rien sans un conseil : & le résultât fut qu'on enverroit des buchettes (2) aux

---

(1) Le poisson armé à la Louisiane, est le plus vorace. Ses dents coupent le fer des ameçons.

(2) Les Sauvages n'ayant point l'art d'écrire, les buchettes marquent le nombre des guerriers, & le jour de l'assemblée pour le départ de l'armée.

Chefs des tributs qui leur étoient alliés, du nombre desquels étoient les Sioux, les Sakis, & les Kikapous, qui marcherent comme troupes auxiliaires sous la nate ou sous l'étendard des *Renards*. Le parti se trouva composé de 1000 guerriers. Tout étant disposé, le Général des *Renards* dirigea sa marche par eau vers les Illinois, particuliérement contre le village des Mitchigamias, qui avoient donné retraite aux Koakias.

Les guerriers étant rassemblés au nombre de mille, s'embarquerent dans 180 canots faits d'écorces d'arbre de boulleau, sur la riviere *Ouisconsing*, qui se décharge dans le Missisipi. Le courant du Fleuve les porta bientôt, à l'aide de la rame, chez les Illinois leurs ennemis.

Ils passerent en bon ordre devant le Fort des Koakias, où commandoit le Chevalier de Volsei, Officier de mon détachement. L'avant-garde de l'armée navale des *Renards*, étoit composée des meilleurs coureurs qui devoient mettre pied à terre pour faire la découverte. La descente ou le débarquement se fit à un quart de lieue

du village ennemi, qui étoit masqué par un bois & un ravin jusqu'à la portée du mousquet du village des Mitchigamias, qui ne s'attendoient pas à une pareille visite.

Les *Renards*, pour livrer bataille aux Illinois, avoient choisi positivement le jour de la Fête-Dieu. Ils sçavoient que les Sauvages venoient au Fort de Chartres voir la cérémonie que les François pratiquent en ce jour solemnel. Ce Fort n'en est effectivement éloigné que d'une lieue.

Tout étant disposé pour l'attaque le Général des *Renards* dit à douze des plus légers à la course de jetter leurs corps (1). Aussi-tôt ces jeunes gens fondirent sur le village ennemi, tuerent, en entrant, tout ce qu'ils rencontrerent en faisant le cri de mort; & après avoir fait leur décharge, s'enfuirent avec autant de vîtesse qu'ils étoient venus.

---

(1) Jetter son corps parmi les Sauvages, signifie en François exposer son corps au danger, comme font nos enfans perdus; ou comme ceux qui sont destinés à monter les premiers à l'assaut d'une place.

Les Illinois coururent aux armes, & les pourſuivirent; mais le corps de l'armée des *Renards*, qui étoit ventre à terre dans de grandes herbes, fit une décharge générale qui tua 28 Illinois : en même tems il donna tête baiſſée ſur le village, maſſacra hommes, femmes, & enfans; on mit le feu au village; on lia & on emmena le reſte captifs.

Les *Renards*, dans cette glorieuſe journée, ne perdirent que 4 hommes, dont un Chef à médaille (1) de la Nation des Sioux, qui avoit marché comme allié.

J'ai été ſpectateur de ce carnage, qui arriva le 6 Juin 1752. Je me trouvois dans ce moment ſur une hauteur qui domine la plaine, & le village des Mitchigamias. J'ai même eu occaſion de ſauver la vie à une jeune fille d'environ 15 ans; elle venoit m'apporter des fraiſes dans le tems de l'attaque; elle ſe ſauva; comme les en-

(1) Diſtinction, dont j'ai déjà parlé, que le Général accorde par ordre du Roi, aux Sauvages les plus valeureux & les plus attachés à la Nation Françoiſe.

nemis la pourſuivoient, elle ſe jetta dans mes bras, & ces Barbares n'oſerent tirer deſſus dans la crainte de m'attraper.

Vous pouvez juger, par ce récit, qu'il n'y a rien de plus dangereux que d'être pris à l'improviſte par ces Peuples ; il n'y eut que les Sauvages qui étoient venus par curioſité voir la proceſſion des Francois au Fort de Chartres, qui échapperent à la vengeance des *Renards*. Ceux-ci contents de leur victoire, ſe rembarquerent ſur leurs petits bâtimens, mirent les captifs bien liés à l'avant-garde ; & en repaſſant devant le Fort François des Koakias, firent une ſalve générale de leur mouſqueterie.

Le Chef ou l'Amiral des *Renards* portoit pavillon François à ſon canot, & étoit auſſi fier de ſa victoire que s'il avoit ſubjugué un grand empire.

M. de Macarty, notre Commandant, vient d'écrire à ceux des poſtes du Canada, de traiter de la rançon des Illinois pris par les *Renards*.

Ces ruſés Sauvages avoient ſi bien conduit leur entrepriſe, que nous

n'en avons eu aucune connoiſſance ; que lorſqu'ils l'ont exécutée ; ils ſe ſont cachés de nous, parce qu'ils ont craint que nous ne vouluſſions interpoſer notre médiation entre eux & les Illinois, comme étant nos amis & nos alliés ; ce que nous n'aurions pas manqué de faire ; mais la Nation offenſée, vouloit ſatisfaire ſa vengeance.

Le village des *Mitchigamias* a perdu, dans cette malheureuſe affaire, environ quatre vingt perſonnes, tant de morts que d'eſclaves.

Le 16 Juin 1752, je fus chargé, de la part du Commandant du Fort de Chartres, de faire aſſembler les débris des *Kaos* & *Mitchigamias* vaincus, & je leur fis cette courte harangue, par le moyen de l'Interpréte du Roi.

Je vous parle, mes enfans (1), de la part de votre pere, M. de Macarty, qui prend beaucoup de part à votre déſaſtre ; il vous exhorte en

---

(1) Les Sauvages ont coutume d'appeller les Officiers mon pere.

même-tems à bien fercler vos mahis, afin que vous puiffiez fortir de la difette dans laquelle vous êtes préfentement. Voilà un peu de bled d'Inde qu'il vous donne, parce que fon cœur fouffre de vous voir languir par la faim. Il me charge auffi de vous remettre ce peu de poudre, de balles & de pierres à fufil ; nous ne pouvons mieux faire pour le préfent, attendu que nous avons des ennemis, auffi bien que vous autres, & que nous ne fçavons pas quand les batteaux arriveront du grand village (c'eft à-dire de la Nouvelle Orléans). Votre pere vous recommande auffi de partir pour la chaffe, d'emmener avec vous vos familles pour les faire vivre, & de laiffer feulement un nombre d'hommes pour avoir foin de vos champs ; & pour empêcher que les beftiaux ne les gâtent ; vous aurez auffi attention d'envoyer de tems en tems quelques-uns de vos gens pour fçavoir ce qui fe paffe ici.

Réponfe des Chefs des deux Tributs.

« C'eft bon, mon pere, que le grand

» Chef (1) ait pitié de nous. Il est bien
» de *valeur* d'avoir été surpris comme
» nous l'avons été, tu en as été té-
» moin oculaire, puisque tu as sauvé
» une de nos filles; nous avons été
» tués par les *Renards*, & leurs alliés
» qui ont brûlés nos cabannes avec
» nos vivres, & ont pillé notre bu-
» tin pendant notre retraite chez les
» *Kaskakias*. Pense donc que nous ne
» pouvons laisser personne ici, puis-
» qu'ils mourroient de faim, & qu'ils
» ne cesseroient de pleurer la mort de
» nos parents, qui ont péri dans cette
» funeste surprise; mais pour marquer
» notre fidélité envers notre pere,
» mande lui, par le papier qui parle,
» que nous lui enverrons, de tems en
» tems, quelques-uns de nos gens pour
» lui apporter du gibier & le voir, afin
» de sçavoir ce qui se passe.

» Nous esperons que le grand Chef
» François nous protégera, & nous
» aidera à nous mettre à l'abri de l'en-
» nemi. Nous te prions aussi de t'in-

(1) C'est ainsi que ces Peuples appellent l'Officier Supérieur d'une province ou d'une contrée.

» téresser auprès de lui, pour qu'il
» ait la bonté de faire dire à plusieurs
» cabannes de nos gens, qui ont resté
» chez les *Kaskakias*, qu'ils se réunissent
» sent avec nous pour travailler à la
» défense commune du Fort projeté,
» dont nous avons tiré le plan sur le
» bord du Missisipi ».

Discours de Chikagou, Chef à Médaille.

«Je te prie, mon pere, de faire raccommoder
» commoder nos armes, & aussitôt
» nous décamperons ; & tu diras au
» grand Chef de ne point écouter les
» mauvaises paroles que nos ennemis
» ne manqueront pas de lui porter
» contre notre Nation : qu'il se souvienne
» vienne de celle que je lui ai donnée :
» elle sera vraie, & je conserve la sienne
» ne dans mon cœur.

Réponse.

Si tu es vrai, en ce que tu dis, tu seras toujours bien reçu de ton pere ; & tous les autres Chefs François chercheront à te faire plaisir, si ton cœur est d'accord avec ta bouche. Il est bon aussi que tu partes bien-tôt ; consi-

dére le dégat & le tort que les chiens de ton village font aux bestiaux des habitans François (1), & avec quelle tranquillité ils le souffrent; s'ils n'ont rien dit jusqu'à présent, c'est en considération de vos malheurs qui les touchent, & ils ne vous voyent réduits en ce triste état, qu'avec douleur; mais ils commencent à s'ennuyer, c'est pourquoi il est nécessaire que vous y portiez du remede. Votre pere sera satisfait quand il vous sçaura rendu sur le lieu de chasse, parce que son cœur est affligé de vous voir souffrir la faim, & qu'il a des entrailles pour ses enfans.

Quant à moi, je vous souhaite une bonne chasse, & à votre retour une bonne récolte. J'espére que le *Grand Esprit* aura pitié de vous; ne vous moquez pas de lui; recommandez à vos jeunes gens de ne point faire les

(1) Les Sauvages ont quantité de chiens qui leur servent pour la chasse, ceux-ci ayant perdu leurs vivres, leurs chiens étoient affamés, & dévoroient le bétail des François. Les chiens des Sauvages sont moitié loup & moitié chiens.

fols, c'eſt-à-dire, de ne plus détruire les femelles des caſtors, ſur les lacs & les lieux de chaſſe de vos ennemis, qui ne manqueroient pas de s'en venger, comme vous venez d'en faire la triſte expérience.

Votre pere a écrit à M. Adamville, qui commande chez les *Péorias*, de faire votre paix avec les *Renards*, & de traiter de la rançon de vos femmes & de vos enfans captifs chez eux; les marchandiſes ſeront fournies ſur le compte du Roi, votre pere, Grand Chef des hommes blancs & des hommes rouges.

Parmi les Sauvages, ceux qui lachent le pied, ou déſertent dans une action où il s'agit de l'honneur, & de la défenſe de la patrie, ne ſont point punis; mais ils ſont regardés comme l'opprobre du genre humain. Les autres leur reprochent toujours qu'ils ne ſont point des hommes; mais des vieilles. Ils ſont mépriſés des femmes mêmes, & les filles les plus laides n'en veulent point pour maris, & s'il arrivoit que quelqu'une en voulu épouſer un, les parents s'y oppoſeroient, dans la crainte d'avoir dans

leur famille des hommes ſans cœur ; & inutiles à la patrie. Ces ſortes de gens ſont obligés de laiſſer croître leurs cheveux, & de porter un *alkonan* comme les femmes (1). J'en ai vu un qui, honteux d'être en cet équipage, partit ſeul pour aller en guerre contre les Tchicachas, nos ennemis & les leurs. Il s'approcha d'eux en rampant comme un ſerpent, reſta caché dans de grandes herbes pendant trois ou quatre jours, ſans boire ni manger. Comme les Anglois portent aux Tchicachas des marchandiſes en caravane, notre Illinois en tua un qui étoit à l'écart, lui coupa la tête, après quoi il prit ſon cheval, monta deſſus & ſe ſauva. Il employa trois mois à cette belle expédition. A ſon retour ſa Nation le réhabilita, & on lui donna une femme pour avoir des guerriers. Il eſt bon de vous dire qu'avant de partir il avoit mangé du chien, conformément à l'opinion reçue parmi les ſiens, & dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler.

---

(2) Petite jupe dont ſe ſervent les femmes Sauvages pour cacher leur nudité.

Le grand Chef des Illinois ſort de la famille des Princes Tamaroas, autrefois Souverains de toute cette contrée. Ce Cacique, ou Roi Sauvage, eſt le fils de celui qui paſſa en France, avec ſon cortége, en 1720. Il fut préſenté au Roi, qui le décora d'une Médaille avec ſon portrait ; ſon fils la porte préſentement pendue au col. Il y avoit auſſi une femme de la Nation des Miſſouris, qu'on appelloit la Princéſſe des Miſſouris (1). Le Sieur Dubois, Sergent & Interpréte de ces Ambaſſadeurs Amériquains, ayant été élevé par le Roi au grade d'Officier, épouſa, à ſon retour, cette Dame Miſſourienne. Etant devenue veuve, elle convola en ſecondes nôces, & épouſa le Sieur Marin, Capitaine de Milice, dont elle eut une fille qui vit encore.

---

(1) C'étoit la fille du grand Chef de cette Nation. On dit qu'elle étoit la maîtreſſe de M. de Bourmont, qui, dans le tems qu'il commandoit chez les Miſſouris, ne ceſſant de vanter les merveilles de la France, en engagea pluſieurs à le ſuivre ; la fille ſe fit Chrétienne, & fut baptiſée à Notre Dame.

La Princeſſe Indienne raconta à ſes compatriotes la magnificence qu'elle avoit vu à la Cour de France, où elle avoit été bien accueillie, & comblée de préſens; elle avoit eu, entr'autres choſes, une belle montre à répétition, garnie de diamans, que les Sauvages appelloient un eſprit, à cauſe de ſon mouvement, qui leur paroiſſoit ſurnaturel.

J'ai parlé ici à un vieux Sauvage, qui étoit à la ſuite du Prince Tamaroas; je lui fis pluſieurs queſtions touchant la France, & lui demandai ce qu'il avoit vu de beau à Paris; il me répondit que c'étoit la rue des Boucheries, parce qu'il y avoit vu beaucoup de viande, puis celle de Saint Honoré. Lorſqu'il diſoit à ſes compatriotes qu'il avoit vu l'Opéra, & que tous ces gens là étoient des Jongleurs ou ſorciers; qu'il avoit auſſi vu, ſur le Pont-neuf, des petits hommes qui parloient & chantoient (1), ils ne vouloient pas le croire. Quand il leur ra-

(1) On entend aiſément que ce ſont des Marionnettes.

conta qu'il avoit vu au grand village des François, (Paris,) autant de monde qu'il y a de feuilles aux arbres de leurs forêts, hiperbole dont se servent les Sauvages pour exprimer le plus grand nombre, n'ayant point d'expression pour compter au-delà de cent; ils lui répondoient qu'apparemment les Européens lui avoient fasciné les yeux, que cela étoit impossible, & que c'étoit toujours les mêmes objets qu'on lui présentoit à la vue. Il ajouta qu'il avoit vu les cabanes du Grand Chef des François, c'est-à-dire, Versailles & le Louvre, qu'elles contenoient plus de monde qu'il n'y en avoit dans leur pays. Il dit aussi qu'il avoit vu la Cabanne des vieux guerriers, (l'Hôtel Royal des Invalides.) Comme ce vieillard commençoit à radoter, il convint, avec les autres Sauvages, que les François l'avoient ensorcelé. Un autre Illinois, qui avoit pareillement fait ce voyage, disoit à ses compatriotes qu'il avoit remarqué aux Thuileries, & dans d'autres promenades, des hommes moitié femmes, frisés en chignon comme elles, portant de mê-

me des pendants d'oreilles, & de gros bouquets ſur leurs poitrines ; qu'il les avoit ſoupçonnés de mettre du rouge, & qu'il avoit trouvé qu'ils ſentoient le crocodile (1).

Cet Amériquain parloit avec le plus profond mépris de cette eſpéce, que nous connoiſſons ſous le nom de Petits Maîtres, qui ont reçu en naiſſant la foibleſſe & les mignardiſes naturelles aux femmes; la nature ſemble avoir commencé à les rendre tels, & s'être trompée enſuite dans le ſexe qu'elle leur a donné.

Ce Sauvage avoit auſſi remarqué la hauteur énorme de la coëffure de nos femmes de ce tems-là (1), ainſi que celles de leurs talons poſtiches; mais que n'eut-il pas dit, s'il eut vu l'extravagante largeur de leurs paniers, & la fineſſe de leur taille étranglée dès l'enfance par cette élégante cuiraſſe,

---

(1) Le Crocodile du Miſſiſſipi a des bourſes garnies d'un muſc plus fort que celui des Indes Orientales; ſon odeur eſt ſi violente, qu'elle ſe fait ſentir ſouvent avant qu'on puiſſe voir l'animal.

(1) C'étoit du tems de la Régence.

connue ſous le nom de corps de baleine ? Ces femmes coquettes ne ſont pas moins ridicules par leurs artifices, que leurs ſots adorateurs. Vous avez remarqué, comme moi, dans le cours de vos voyages en Europe, que les Etrangers & les gens de province qui ſont venus à Paris, & qui ont voulu copier nos Petits-Maîtres & nos Petites-Maîtreſſes, ſe ſont rendus inſupportables à leurs compatriotes, par cette façon d'agir ſi contraire à la nature; en effet, diſoit notre Amériquain, des manieres ſi efféminées, déshonorent une Nation reſpectable.

J'ai reçu une lettre du Marquis de Vaudreuil, qui me témoigne prendre une part très-ſenſible au triſte événement qui m'eſt arrivé par le naufrage de mon batteau. Ce Gouverneur, par un effet de génerolité qui lui eſt naturelle, a voulu adoucir, autant qu'il eſt en ſon pouvoir, le ſort d'un Officier infortuné, qui a tout perdu dans une occaſion où il s'agiſſoit du ſervice du Roi.

Il m'a permis de venir à la Nouvelle Orléans, en m'offrant ſa bourſe & ſa table; j'ai bien peur de le trouver parti pour la France. On peut

dire, avec vérité, qu'il a mérité l'estime, & l'attachement de tout le monde; les Sauvages ne cessent de le comparer aujourd'hui à M. de Bienville, son prédécesseur. Quand ces Peuples ne parlent point avec éloge d'un Gouverneur, & qu'aucontraire ils s'accordent avec tous les habitans pour le détester, c'est la plus forte accusation contre lui.

Avant de finir cette lettre, je vous dirai encore un mot des Missouris; le Baron de Porneuf qni a été Commandant du Fort d'Orléans établi chez cette Nation, & qui en connoît parfaitement le génie, m'a assuré qu'ils étoient autrefois belliqueux & très-bons, mais que les François coureurs de bois les avoient corrompus tant par leur mauvaise conduite que par leurs désunions entre eux; quelques fraudes dans le commerce les avoient aussi rendus méprisables; ils séduisoient & déroboient les femmes sauvages, ce que ces Peuples regardent comme le plus grand crime. Ils ne pardonnent jamais ces sortes de larcins; tous les déréglemens de ces mauvais Fran-

çois acheverent d'indiſpoſer les Miſſouris contre eux ; c'eſt ce qui fit que ſous le gouvernement de M. de Bienville, ils maſſacrerent le ſieur Dubois & la petite Garniſon qui étoit à ſes ordres, comme aucun ſoldat n'en a réchappé, on n'a jamais pû ſçavoir qui avoit raiſon ou tort.

Le trait que je vais rapporter démontrera aſſez que ces Peuples ne ſont ſauvages que de nom, & que les François qui ont voulu les tromper ſe ſont trompés eux-mêmes. En voici une preuve ; il y a environ 40 ans que ces Américains ne connoiſſoient point encore les Européens, un voyageur ou coureur de bois pénétra dans leur Pays, il leur fit connoître l'uſage des armes à feu, il leur vendit des fuſils communs avec de la poudre ; ceux-ci firent une chaſſe très-abondante, & eurent par conſéquent beaucoup de pelleterie. Un autre courreur de bois y alla quelque tems après avec de la munition, mais comme les Sauvages en étoient encore pourvus, ils ne s'empreſſeient point de traiter avec l'aventurier François, qui s'aviſa d'un ſtratagême

aſſez ſingulier pour avoir le débit de ſa poudre, ſans trop s'inquiéter des ſuites qui pouvoient réſulter de ſon impoſture, envers ſes compatriotes. Il crut avoir fait une belle action en trompant ces pauvres gens.

Comme les Sauvages ſont naturellement curieux, ils étoient inquiets de ſçavoir comment la poudre, qu'ils appelloient de la graine, venoit en France. Le coureur de bois leur fit croire qu'on la ſemoit dans les *ſavanes*, & qu'on en faiſoit des récoltes comme on fait d'indigo ou de millet en Amérique.

Les Miſſouris furent bien contens de cette découverte, ils ne manquerent point de ſemer toutes celles qui leur reſtoient, ce qui les obligea à traiter de celle du voyageur François, qui en retira un benefice conſidérable en peaux de caſtors, loutres & autres, &c. enſuite il deſcendit la Riviere juſqu'aux Illinois, où commandoit alors M. de Tonti.

Les Miſſouris alloient de tems en tems dans la *ſavane* pour voir ſi la poudre levoit; ils avoient eu ſoin de mettre un gardien, pour empêcher que

que les animaux ne ravageassent le champ de cette prétendue récolte; mais ils reconnurent bientôt la duplicité du François. Il est bon d'observer qu'on ne trompe les Sauvages qu'une fois, & qu'ils s'en souviennent; aussi ceux-ci résolurent-ils de se venger sur le premier de notre Nation qui viendroit chez eux. Peu de tems après, l'appas du gain excita notre coureur de bois à y envoyer son associé avec des marchandises assorties, & propres pour le commerce des Missouris, qui apprirent que ce François étoit collégue & envoyé par celui qui les avoit dupés; néanmoins ils dissimulerent le tour que son prédécesseur leur avoit joué. Ils lui prêterent même la cabanne publique, qui étoit au milieu du village, pour y déposer ses balots & ses marchandises; & lorsqu'elles furent étalées, les Missouris y entrerent en confusion, & tous ceux qui avoient eu la simplicité de semer leur poudre, emporterent chacun des marchandises; de sorte que le pauvre traiteur fut defait de toute sa pacotille, sans aucun retour de la part des Sauvages. Le François se récria beau-

coup contre un pareil procédé; il s'en plaignit au Grand Chef de la Nation, qui lui répondit, d'un air grave, qu'il lui feroit rendre justice, mais qu'il falloit, pour cet effet, attendre la récolte de la poudre, que ses sujets avoient semée par le conseil de son compatriote, & qu'il pouvoit compter, foi de *Souverain*, qu'il ordonneroit après une chasse générale, & que toutes les pelléteries des bêtes fauves, qui en proviendroient, seroient pour la récompense du secret important que le François leur avoit appris.

Notre voyageur eut beau alléguer pour raison, que peut-être la terre des Missouris ne valoit rien pour la production de cette poudre, & que ses sujets avoient confondu, que ce n'étoit qu'en France qu'elle venoit. Toutes ces raisons furent inutiles, il s'en retourna fort allégé, & bien confus d'avoir été corrigé par des hommes Sauvages.

Cette leçon ne détourna pas d'autres François de se rendre encore chez les Missouris; il y en eut un qui se proposa d'y faire un coup de sa tête, il arma une pirogue qu'il char-

gea de bagatelles ; inſtruit de l'aventure précédente, il remplit un barril de cendre & de charbon pilé, au-deſſus deſquels il mit un peu de poudre. Lorſqu'il fut arrivé, il étala toutes ſes babioles dans la grande cabane; dans l'intention de tenter les Miſſouris, à les enlever ; en effet, les Sauvages les pillerent. Le François fit beaucoup de bruit, injuria les Sauvages, & courant au baril de poudre qu'il avoit préparé,il le défonce, prend un tiſon allumé, & crie : j'ai perdu l'eſprit, je vais faire ſauter la cabanne; vous viendrez avec moi au pays des eſprits. Les Sauvages effrayés ne ſçavoient que faire; les François, qui étoient hors de la cabanne, crioient que leur frere avoit perdu l'eſprit, & qu'il ne le retrouveroit que quand on lui auroit rendu ou payé ſes marchandiſes. Les Chefs haranguerent par le village pour y exhorter les habitans; ceux qui avoient des parents dans cette cabanne ſe joignirent à eux ; le peuple fut ému, chacun apporta dans la cabanne tout ce qu'il avoit de pelléterie, alors le Francois dit que l'eſprit lui étoit revenu. Le Chef lui préſenta le calu-

met, il fuma, verſa de l'eau ſur la poudre, pour montrer qu'elle ne ſerviroit plus; & en effet, pour cacher ſa fraude aux Sauvages. Il en emporta pour près de mille écus en bonnes pelléteries. Les Sauvages l'ont beaucoup conſidéré depuis ce tems, en lui donnant le nom de *vrai homme* ou *l'homme de valeur*.

Je finirai ma lettre par la deſcription d'une cérémonie auſſi bizarre qu'extraordinaire de la part de la Nation des Miſſouris qui arrivèrent ici en ambaſſade, dans le tems que M. le Chevalier de Boisbriant y commandoit. Cette hiſtoire tragique ſervira en même-tems à démontrer aux Officiers qui, par une noble ambition, aſpirent à quelque commandement dans le Militaire, que des connoiſſances théoriqnes & pratiques de la géographie, leur ſont abſolument néceſſaires, & qu'ils doivent s'attacher avec une grande application à bien connoître l'intérieur & le local d'un Pays où l'on eſt en guerre, afin d'éviter toute ſurpriſe de la part de l'ennemi, & de conſerver la vie des hommes qui leur ſont confiés. Ce que

je vais vous rapporter les en convaincra suffisamment.

L'Espagne ne vit qu'avec peine du tems de la Régence nos établissemens sur les bords du Missisipi. Les Anglois, de leur côté, n'épargnerent ni ruses, ni intrigues pour renverser cette colonie naissante, comme ils le font encore aujourd'hui sur les bords de la riviere d'Oyo qu'ils prétendent leur appartenir; ils ont jetté aussi un dévolu sur le Missisipi.

En 1720, les Espagnols formerent le dessein de s'établir chez les Missouris, poste voisin des Illinois, afin de nous borner de plus en plus près de l'Ouest: cette Nation est fort éloignée du nouveau Mexique qui est la derniere Province des Espagnols du côté du Nord.

Ils penserent que pour mettre leur colonie en sûreté, il convenoit de détruire entierement les Missouris; mais ne voyant point de possibilité à exécuter ce projet avec leurs seules forces, ils résolurent de faire alliance avec les *Osages*, Peuples voisins des Missouris & leurs ennemis mortels, espérant par-là surprendre

& détruire leurs voiſins. Dans cette idée ils formerent à *Santa-Fé* une caravane d'hommes, de femmes & de ſoldats, ayant un Jacobin pour aumonier, & un Capitaine Ingénieur pour Chef & Conducteur, avec les chevaux & les beſtiaux néceſſaires pour un établiſſement permanent.

La caravane s'étant miſe en marche, ſe trompa dans ſa route & arriva chez les Miſſouris, comptant arriver chez les Oſages. Auſſitôt le Conducteur de la Troupe fit parler ſon interprete au Chef des Miſſouris, comme s'il eût été celui des Oſages, & lui dit qu'il venoit faire alliance avec eux pour détruire enſemble les Miſſouris leurs ennemis.

Le grand Chef de la Nation des Miſſouris, diſſimulant ce qu'il devoit penſer d'un tel deſſein, témoigna d'abord de la joye aux Eſpagnols, & leur promit d'exécuter avec eux un projet qui lui faiſoit beaucoup de plaiſir. Pour cet effet il les invita à ſe repoſer quelques jours de leur pénible voyage, en attendant qu'il eût aſſemblé ſes Guerriers, & tenu conſeil avec les Vieillards ; mais le

résultat de ce conseil de guerre fut qu'on feroit faire grande chere à leurs hôtes, & qu'on affecteroit pour eux l'amitié la plus sincere.

Ils délibérerent ensemble pour partir dans trois jours. Le Capitaine Espagnol leur fit aussitôt distribuer 1500 fusils, autant de pistolets, des sabres & des haches ; mais dès la nuit de cet arrêté les Missouris furent au point du jour au camp des Espagnols, & les assommerent tous à l'exception du Jacobin, à cause de la singularité de son habit qui ne l'annonçoit pas pour un guerrier ; ils lui donnerent le surnom de Pie & se divertirent à lui faire faire le manege sur un cheval d'Espagne, dans leurs jours d'assemblées.

Le Jacobin, quoique caressé & bien nourri, n'étoit point sans inquiétude, croyant toujours que ces jeux finiroient par le sacrifier à leur Manitou : c'est pourquoi profitant un jour de leur confiance, il prit ses précautions pour s'esquiver à leur vûe ; on a sçu ces choses des Missouris même, lorsqu'ils apporterent ici les ornemens de la Chapelle ; ils s'étoient

habillés de ces ornemens ; le Chef avoit ſur ſa peau la plus belle chaſuble avec la patene pendue à ſon col, qu'il avoit percée avec un clou, & qui lui ſervoit d'hauſſe-col. ; il marchoit gravement à la tête, étant couronné d'un bonnet de plumes, avec une paire de cornes ſur ſa tête. Ceux qui le ſuivoient avoient des chaſubles, venoient après les portes étoles, ſuivis de ceux qui avoient les manipules à leur col ; on voyoit après ceux-ci trois ou quatre jeunes Sauvages revêtus d'aubes & d'autres de ſurplis ; les Acolytes, contre l'ordinaire, marchoient à la queue de cette Proceſſion d'un goût ſi nouveau, ne ſe trouvant point aſſez parés de porter à la main en danſant en cadence, une croix ou un chandelier. Ces Peuples ne connoiſſant point le reſpect dû aux Vaſes ſacrés, avoient pendu au col d'un cheval le Calice de même qu'une cloche.

Imaginez-vous le ſpectacle ridicule que pouvoit offrir aux yeux l'ordre ſingulier de cette Proceſſion, arrivant à la maiſon de M. de Boisbriant Lieutenant de Roi, marchant en ca-

dence, le grand Calumet de paix déployé ſuivant la coûtume.

Les premiers François qui virent arriver cette maſcarade, coururent en riant en porter la nouvelle à M. de Boisbriant; cet Officier qui avoit autant de piété que de bravoure, fut pénétré de douleur à la vûe de ces Sauvages, & ne ſçavoit que penſer de cet évènement; il appréhendoit qu'ils n'euſſent défait quelque établiſſement François; mais lorſqu'il put les appercevoir de loin, ſon chagrin s'évanouit, il eut même bien de la peine à s'empêcher d'en rire comme les autres.

Les Miſſouris lui raconterent comment les Eſpagnols avoient voulu les détruire, & qu'ils lui apportoient tout ce qu'il voyoit, n'étant point à leur uſage, & que s'il vouloit, il pouvoit leur donner des marchandiſes qui ſeroient plus de leur goût: ce qu'il fit; il envoya enſuite les ornemens à M. de Bienville, Commandant Général alors de la Province de la Louiſiane.

Comme ils étoient bien pourvus des chevaux de la caravane Eſpagnole, le Chef des Miſſouris fit préſent des

plus beaux à M. de Boisbriant.

Ils avoient apporté aussi la carte géographique qui avoit si mal conduit les Espagnols qui vinrent eux-mêmes se livrer imprudemment, en se confessant au renard.

Je vais profiter de la permission que je viens d'obtenir pour descendre à la Nouvelle Orléans. Si j'y trouve notre Général, & une de vos lettres, ce sera une double satisfaction pour moi. Je suis, Monsieur, &c.

Aux Illinois ce 15 Mai 1753.



LETTRE VIII.

Au Même.

L'Auteur part du pays des Illinois pour la Nouvelle Orléans. Arrivée de Monsieur de Kerlerec. Départ du Marquis de Vaudreuil. Second voyage de l'Auteur chez les Illinois. Trait héroïque d'un pere qui se sacrifie pour son fils.

MONSIEUR,

J'ARRIVAI au mois de Juin à la Capitale de la Louisiane, où je trouvai une de vos Lettres, qui me fit un vrai plaisir, puisqu'elle m'apprit que vous continuiés à jouir d'une bonne santé, ce qui me dédommagea de la perte que j'ai faite de la présence de notre cher Gouverneur; je le trouvai parti pour la France, & pour comble de malheur, M. Michel de la Rouvilliere, mort d'une attaque d'apoplexie : cet Ordonnateur m'avoit écrit

qu'il avoit appris, avec douleur, mon naufrage, que nonobſtant l'uſage où étoit le Roi de ne point entrer dans ces ſortes de dépenſes, il y entreroit avec plaiſir pour me ſoulager; qu'il me falloit faire un état au juſte de ce que j'avois effectivement perdu, lequel devoit être certifié par M. de Macarty, commandant le convoi; néceſſité indiſpenſable (diſoit-il) pour que la dépenſe ait un motif, & qu'elle puiſſe paſſer dans les comptes; il me promettoit que dès qu'il auroit cette piéce, il regleroit ce qu'il conviendroit me faire avoir. Le Marquis de Vaudreuil m'avoit recommandé en partant à M. de Kerlerec, ſon ſucceſſeur, qui n'a eu aucun égard à ſa recommandation; il a des qualités de cœur bien oppoſées à celles de ſon prédéceſſeur; mais ce nouveau Gouverneur a pour excuſe qu'il n'eſt pas venu de ſi loin ſeulement pour changer d'air. Il me retint à la Nouvelle Orléans, & ne me permit d'aller rejoindre ma garniſon qu'en 1754, par le convoi que commandoit M. de Faverot. Je ne pus trouver de place pour embarquer mes proviſions de voya-

ge, attendu la quantité de pacotilles qui rempliſſoient les batteaux du Roi, je fis à ce ſujet mes juſtes repréſentations à M. de Kerlerec, qui me fit eſſuyer, à cette occaſion, toutes ſortes de déſagrémens. Après quoi, m'ayant demandé ce que j'emportois pour pacotille, je lui répondis, que je n'entendois rien au commerce; qu'étant militaire, Sa Majeſté m'avoit envoyé à la Louiſiane pour la ſervir, que c'étoit en quoi je faiſois conſiſter toute ma gloire; enfin M. de Kerlerec me permit d'aller joindre ma garniſon.

Je partis de la Nouvelle Orléans le 17 Août; mais les bateaux, comme j'ai déjà dit, étoient ſi chargés de pacotilles, que les glaces nous ayant pris, il ne purent ſe rendre aux Illinois; il nous fallut hiverner en chemin, & le convoi n'arriva qu'en Janvier 1755, ce qui occaſionna des avaries, & des frais immenſes pour le compte du Roi. Les fatigues d'un ſi long voyage altérerent tellement ma ſanté, que je fus réduit à toute extrémité. Je me fis conduire à pied par les Sauvages, & lorſque j'étois fatigué

ils me portoient dans une peau de bœuf paſſée & attachée en forme de hamac, à travers d'un gros bâton, comme une litiére. Ils ſe relayoient ſucceſſivement, & je me rendis de cette maniere pour la ſeconde fois au vieux Fort de Chartres, où je me cabanai en attendant que je puſſe avoir un logement dans le nouveau Fort, qui eſt preſque achevé. Il eſt bâti en pierres, & flanqué de 4 baſtions, il peut contenir une garniſon de 300 hommes. Je demandai à M. de Macarty la permiſſion d'aller changer d'air chez les Kaokias, qui ne ſont qu'à une journée du Fort de Chartres. Le voyage ſe fait par eau ou par terre. Il y a dans ce poſte un petit Fortin ſur la rive gauche du Miſſiſſipi: c'eſt la grande route des Illinois en Canada, & le centre du commerce de la Nouvelle France, qui eſt conſidérable en pelleteries.

Meſſieurs de S. Sulpice, qui ſont Seigneurs de l'Iſle & de la ville de Mont-réal, ont etabli en cet endroit une miſſion ſous le titre de la Sainte Famille de Jeſus. Il n'y a que trois Prêtres. J'ai connu particuliérement

l'Abbé Mercier, Canadien & grand Vicaire du pays des Illinois. C'étoit un homme d'une grande probité, dont l'amitié ne pouvoit que m'être utile, par les connoissances qu'il avoit acquises des mœurs des Sauvages qu'il édifioit par sa vertu, & son désintéressement. La langue du pays lui étoit familiere, & la facilité avec laquelle il la parloit, le faisoit extrêmement considérer des Sauvages, qui le consultoient sur toutes sortes de matières. Il a passé 45 ans à cultiver la vigne du Seigneur dans ces contrées éloignées; les nations Sauvages de ces cantons, l'ont toujours respecté. Un homme de ce caractère ne pouvoit vivre trop long-tems pour le bonheur de ces Peuples. Ce digne Apôtre de la Louisiane, fut attaqué pendant le carême, d'une maladie de langueur, dont il mourut un vendredi à onze heures & demi du soir, expirant en héros Chrétien. Il avoit une présence d'esprit admirable; en mon particulier, je l'ai beaucoup regreté. Les François & les Sauvages en étoient inconsolables; ceux-ci envoyerent des députés, suivant leur

usage, pleurer sur son tombeau. Ils y vinrent par bandes, & dès qu'ils étoient près de la maison du défunt, ils s'annonçoient par de grands cris, & des gémissemens lamentables. Ces pauvres gens paroissoient consternés, & la douleur étoit peinte sur leur visage. Ces Peuples, qu'il nous plaît d'appeller Sauvages, connoissent la véritable vertu dans l'homme; celui-ci, pendant presque toute sa vie, avoit travaillé à leur salut: ils l'appelloient leur pere, ou le Chef de la priere.

Quelle différence de ce Missionnaire à un précédent, qui s'attribuoit faussement la découverte de la Louisiane; c'est du Pere Hennepin, Récolet, dont je veux vous parler.

Il donna en 1683, une Rélation dont le titre n'est pas juste; car le pays que ce Récolet, & le Sieur Decan découvrirent en remontant le Mississipi, depuis la Riviere des Illinois jusqu'au sault Saint Antoine, n'est pas de la Louisiane, mais du Canada. Celui d'un second voyage du Pere Hennepin, au V. Recueil des Voyages du Nord, ne l'est pas da-

vantage, il porte : Voyage en un pays plus grand que l'Europe, entre la mer glaciale, & le nouveau Méxique; car si loin que l'on ait remonté le Missisipi, on a été encore bien loin de la mer glaciale; lorsque l'Auteur publia cette seconde Relation; il étoit brouillé avec M. de la Salle. il paroit même qu'il avoit défense de retourner en Amérique, & que ce fut le chagrin qu'il en conçut qui le porta à se retirer en Hollande, où il fit imprimer un troisieme ouvrage intitulé : Nouvelle description d'un très-grand pays, situé dans l'Amérique entre le nouveau Méxique, & la mer glaciale, avec des reflexions sur les entreprises de M. de la Salle, & autres choses concernant la Description & l'Histoire de l'Amérique Septentrionale.

L'Auteur n'y décharge pas seulement son chagrin sur le Sieur de la Salle, il le fait encore retomber sur la France, dont il se croyoit maltraité. Il pense sauver son honneur en déclarant qu'il étoit né sujet du Roi Catholique (1); mais il devoit pen-

(1) Le Pere Hennepin étoit de Douay.

ſer que c'étoit aux frais de la France qu'il avoit voyagé dans l'Amérique, & que c'étoit au nom du Roi très-Chrétien, que lui & le ſieur Décan avoient pris poſſeſſion des pays qu'ils avoient découverts ; il ne craignoit pas même d'avancer ; que c'étoit avec l'agrément du Roi Catholique, ſon premier Souverain, qu'il dédioit ſa Rélation au Roi d'Angleterre, Guillaume III, & qu'il ſollicitoit ce Monarque à faire la conquête de ces vaſtes régions, à y envoyer des Miſſionnaires pour enſeigner la Religion aux Sauvages. Démarche qui fit rire les Catholiques, & ſcandaliſa les Proteſtans même, ſurpris de voir un Religieux qui ſe diſoit Miſſionnaire & Notaire Apoſtolique, exhorter un Prince Proteſtant à fonder une Egliſe Romaine dans le nouveau monde. Au reſte, tous ſes ouvrages ſont écrits d'un ſtile de déclamateur qui choque par ſon enflure, & révolte par les libertés que ſe donne l'Auteur, & par ſes invectives indécentes, ſur ce qui regarde le fond des choſes. Le Pere Hennepin a cru pouvoir profiter du privilége des voyageurs : auſſi eſt-il

fort décrié de ceux qui l'avoient accompagné, qui ont souvent protesté qu'il n'étoit rien moins que véritable dans toutes ses histoires. On reconnoît qu'il entroit plus de vanité dans son entreprise, que de véritable zéle à faire des prosélites dans le nouveau monde.

Pendant que j'étois aux Koakias ; il arriva des Sauvages de la Nation des Osages. Ils avoient pour Manitou un serpent desséché d'une grosseur énorme. Ces Peuples raconterent que cet animal prodigieux avoit fait beaucoup de ravage dans leur pays, qu'il avaloit un chat tigré entier ; qu'en conséquence, ils lui avoient déclaré la guerre, & avoient été l'attaquer. Ils le suivirent à la trace ; mais les balles ni les flêches ne pouvoient pénétrer dans son corps, qui étoit couvert d'une écaille fort dure, à-peu-près comme celle d'un crocodille. Ils parvinrent cependant à le mettre à mort en lui tirant plusieurs coups de fusils & de flêches qui lui creverent les yeux. Celui qui l'avoit tué en portoit l'empreinte sur son corps, de la maniere dont les Akanças m'imprimerent le chevreuil

dont j'ai déjà parlé. Voici comme ils font cette impreſſion. Ils deſſinent avec du noir ou de la poudre à canon, la figure de l'objet ou de l'animal qu'ils veulent repréſenter ſur la chair; après quoi, on pique avec une ou pluſieurs éguilles, la peau juſqu'au ſang, puis on frotte légérement la figure avec une éponge fine, trempée dans une diſſolution de ſel de roche; ce qui mêle le ſang avec le noir, en criſpant la peau piquée, & rend la figure inéfaçable; cela ne ſe fait pas ſans douleur; mais comme c'eſt une ſorte de chevalerie où l'on n'eſt admis que pour des actions éclatantes, on l'endure avec plaiſir, afin de paſſer pour homme de valeur. Ces marques de diſtinction ſe multiplient à meſure qu'ils font des actions d'éclat à la guerre.

Si quelqu'un d'entr'eux s'aviſoit de ſe faire piquer ſans s'être diſtingué dans les combats, il ſeroit dégradé, & regardé comme un lâche, indigne de l'honneur qui n'eſt dû qu'à ceux qui expoſent généreuſement leur vie pour la défenſe de la patrie. Ils n'ont même de conſidération pour les fils des Caciques, qu'autant qu'ils ſont braves,

& vertueux à l'exemple de leur pere, & de leurs ancêtres.

J'ai vû un Sauvage qui, ne s'étant jamais ſignalé pour la défenſe de ſa Nation, s'aviſa néanmoins de ſe faire piquer, ou calquer une marque de diſtinction, pour en impoſer à ceux qui ne jugent que ſur les apparences. Ce fanfaron vouloit paſſer pour un homme de valeur, dans l'intention d'obtenir en mariage une des plus jolies filles de ſa Nation, qui, toute Sauvage qu'elle étoit, ne laiſſoit pas d'avoir de l'ambition. Comme il étoit ſur le point de conclure avec les parents de ſa prétendue, les guerriers indignés de voir un poltron faire trophée d'une marque qui n'eſt due qu'au mérite militaire, tinrent une aſſemblée de Chefs de guerre, pour réprimer une telle audace. Le Conſeil arrêta qu'afin d'obvier à de pareils abus qui confondroient les gens de cœur avec les lâches, le faux brave qui s'étoit induement décoré d'un Caſſe-tête ſur la peau, ſans jamais avoir *fait coup* à la guerre, auroit l'empreinte arrachée, c'eſt-à-dire, la place écorchée, & qu'on en feroit autant à tous ceux

qui se trouveroient dans le même cas.

Comme il n'y avoit point de grace à espérer, & que sa condamnation étoit prononcée par un arrêt de ce Sénat Sauvage, jaloux de maintenir l'honneur de la Nation, je m'offris, par commisération pour ce malheureux, de faire la médecine Françoise en sa faveur; j'assurai que je lui enleverois la peau & la marque sans lui faire de mal; & que par la vertu de mon remede, son sang se changeroit en eau. Les Sauvages ignorant mon secret, croyoient que je me mocquois d'eux; contrefaisant donc les *Jongleurs*, je fis avaler au faux brave plein une calebasse de sirop d'érable, dans lequel j'avois mis une dose d'opium: & dans l'intervalle de son sommeil, j'appliquai, sur l'empreinte du Casse-tête qu'il portoit sur sa poitrine, des mouches cantarides, puis des feuilles de plantin qui lui causerent des ampoules ou tumeurs; la peau & la marque tomberent, & il n'en sortit qu'une eau séreuse. Cette façon d'opérer surprit beaucoup les *Jongleurs*, qui ignoroient les propriétés des mouches cantarides, fort com-

munes dans l'Amérique Septentrionale. Elles donnent de la lumière la nuit, on peut même lire les caractères les plus fins, en les approchant près des lettres, & en suivant la ligne.

On retrouve, souvent dans les mœurs des Sauvages, l'équivalent de celles des Européens, quelqu'opposées qu'elles paroissent entr'elles. L'exemple suivant en est une preuve.

Un Officier du Régiment de l'Isle de France, étant devenu amoureux d'une Demoiselle à Paris en 1749, la mere de cette fille, dit qu'elle la lui accorderoit volontiers s'il étoit décoré de la Croix de Saint Louis. L'amour le porta aussi-tôt pour accélérer son mariage, à prendre de lui-même cette distinction, que le Roi seul peut donner. Déjà la Dame le regarde comme gendre : mais quelques jours après, le faux Chevalier est rencontré par hasard par un Officier de son Régiment, qui, étant son ancien dans le service, est bien surpris de voir son cadet décoré avant lui. Celui-ci ayant répondu qu'on vient à bout de tout avec des protections, l'ancien Officier, qui ne savoit pas le

myſtere, va auſſitôt trouver M. D'Argenſon, & lui repréſente l'injuſtice qu'on venoit de lui faire, en donnant la Croix de Saint Louis à ſon cadet. Le miniſtre nie que cela ſoit, & ſe fait apporter la feuille de la derniere promotion; l'Officier ne ſe trouvant point compris, eſt arrêté & traduit au Tribunal des Maréchaux de France. On tint, à ce ſujet aux Invalides, un conſeil de guerre où préſida le Maréchal de Belle-Iſle. Le faux Chevalier fut jugé à avoir la Croix arrachée, à être dégradé, & condamné à être renfermé pendant 20 ans dans une Citadelle.

Quant aux femmes Sauvages, elles peuvent ſans conſéquence ſe faire faire des empreintes par tout le corps; j'en ai vu pluſieurs qui étoient piquées juſques ſur le ſein, quoique cette partie ſoit extrêmement délicate & ſenſible; mais elles l'endurent avec fermeté, de même que les hommes, pour leur plaire, & en paroître plus belles.

Pour revenir au Manitou des Oſages, j'aurois voulu avoir cette prétendue Relique en ma poſſeſſion pour en orner votre cabinet d'hiſtoire naturelle;

relle; j'en voulus traiter avec le Prêtre qui la desservoit, lui offrant en échange des Marchandises d'Europe, & lui représentant que le culte qu'il rendoit à cet animal étoit un abus, qu'il falloit, ainsi que nous, reconnoître le Grand Esprit, ou l'Auteur de la Nature; mais ce rusé Ministre du Diable, en avouant que ses compatriotes grossiers & superstitieux, adoroient tout ce qui n'est pas selon l'ordre commun, me dit qu'il prétendoit retirer beaucoup de son Manitou, qu'étant Médecin & Jongleur, il leur faisoit accroire aisément que le Dieu mangeoit la nuit avec l'Esprit malin, & qu'il falloit lui apporter des vivres dans sa cabane, avec des peaux fines pour le parer.

C'est ainsi que cet imposteur, par ses discours artificieux, accrédite l'erreur & le préjugé de ces pauvres ignorans. Ces sortes de Devins leur font entendre qu'ils conversent avec l'esprit de ténèbres, que les Sauvages craignent beaucoup, comme ne sachant faire que du mal. Quant au Grand Esprit, ils disent qu'étant bon, il ne peut pas leur nuire.

Je finirai cette Lettre par le récit de la mort tragique d'un Sauvage de la Nation des *Collapissas*, qui s'est sacrifié pour son fils; je l'ai admiré comme un événement héroïque, & qui met le comble à la générosité humaine. Un *Chactas*, parlant un jour fort mal des François, & disant que les *Collapissas* étoient leurs *chiens*, pour dire leurs Esclaves, l'un de ceux-ci indigné d'entendre des paroles aussi injurieuses, le tua d'un coup de fusil. La Nation des *Chactas*, la plus nombreuse & la plus guerriere du continent, s'arma aussitôt, & envoya des députés à la Nouvelle-Orléans pour demander au Gouverneur la tête du meurtrier, qui s'étoit mis sous la protection des François. Ceux-ci offrirent des présents pour assoupir cette querelle; mais la terrible Nation des *Chactas* ne voulut rien accepter; elle menaça même d'exterminer le village des *Collapissas*. Alors on fut obligé, pour éviter l'éfusion de sang, de leur livrer ce malheureux Sauvage. Le Sieur Ferrand, commandant le poste des Allemands sur la rive droite du Missisipi, fut chargé de cette com-

miſſion. Le rendez-vous fut à cet effet donné entre le village Collapiſſa, & le poſte des Allemands, où ſe fit le ſacrifice de la maniere ſuivante.

Le Sauvage victime ſe nommoit *Tichou Mingo*, c'eſt-à-dire, valet de Cacique. Il harangua débout, ſuivant l'uſage de ces Peuples, en diſant : « Je » ſuis un véritable homme, c'eſt-à-» dire, je ne crains point la mort, » mais je plains le ſort d'une femme » & de quatre enfants, que je laiſſe » après moi dans un âge fort tendre, & » mon pere & ma mere qui ſont vieux, » & que je faiſois ſubſiſter par ma » chaſſe (1); je les recommande aux » François, puiſque c'eſt pour avoir » pris leur parti que je ſuis ſacrifié.

A peine avoit-il achevé cette courte & pathétique harangue, que ce bon & tendre pere, pénétré de l'amitié filiale, ſe leva auſſitôt & parla en ces termes : « C'eſt de valeur (2)

---

(1) C'étoit le meilleur Chaſſeur de la Nation.

(2) Le terme de valeur eſt un mot qui ſignifie, en leur langue, ce qui eſt fort ou extraordinaire.

» que mon fils meurt. Mais étant jeu-
» ne & vigoureux, il est plus capa-
» ble que moi de nourrir sa mere, sa
» femme, & quatre jeunes enfans; il
» est donc nécessaire qu'il reste sur la
» terre pour en prendre soin. Quant
» à moi, qui suis sur la fin de ma car-
» rière, j'ai vécu assez, je souhaite
» même que mon fils vienne à mon
» âge, pour élever mes petits enfans.
» Je ne suis plus bon à rien : quelques
» années de plus ou de moins me sont
» indifférentes. J'ai vécu en homme,
» je veux mourir de même, c'est pour-
» quoi je vais prendre sa place (1) ».

A ces paroles, qui exprimoient l'a-
mour paternel d'une manière aussi for-
te que touchante, sa femme, son fils,
sa belle fille, & ses petits enfans fon-
doient en larmes au tour de ce tendre
& courageux vieillard; il les embrassa
pour la derniere fois, les exhorta à
être toujours fidelles aux François,

(1) Ces Peuples suivent la Loi du Talion, la mort se venge par la mort, & il suffit que ce soit quelqu'un de la Nation, quand même il ne seroit pas parent; on n'en excepte que les Esclaves.

& à mourir plutôt que de les trahir par aucune lâcheté indigne de son sang ; enfin il leur dit que sa mort étoit un sacrifice nécessaire à la Nation, & qu'il étoit content & glorieux de le lui faire. En achevant ces dernieres paroles, il présenta sa tête aux parents du mort, qui l'accepterent. Après cela il s'étendit sur un tronc d'arbre, & aussitôt on la lui fit sauter d'un coup de hache.

Tout fut assoupi par cette mort ; mais le jeune homme fut contraint de leur livrer la tête de son pere (1) ; en la ramassant, il lui adressa ces mots : « Pardonne-moi ta mort, & souviens-» toi de moi au pays des ames. Tous les François, qui assisterent à cette tragédie, furent attendris jusqu'aux larmes, en admirant la constance héroïque de ce vénérable vieillard, dont la vertu est comparable à ce célèbre Orateur Romain, qui, dans le temps du Triumvirat, fut caché par son fils. Celui-ci étoit cruellement tourmenté

---

(1) Ils la mirent au bout d'une perche, & l'emporterent comme en trophée dans leur Tribu.

pour décéler son pere, qui, ne pouvant plus supporter qu'on fit souffrir ainsi un fils si tendre, & si vertueux, vint se présenter aux meurtriers, & pria les soldats de le tuer, & de sauver la vie à son fils: le fils les conjura de le faire mourir, & d'épargner les jours de son pere; mais les soldats plus barbares que les Sauvages, les firent mourir ensemble, en même temps, & au même endroit.

M. Ferrand, compagnon de mon dernier voyage aux Illinois, tomba dans le Mississipi pendant la saison la plus rigoureuse, en faisant manœuvrer les soldats, & au moment que la rapidité de ce Fleuve l'entraînoit dans un goufre, un chasseur Akançás, qui s'étoit heureusement embarqué dans son bateau pour le traverser, le sauva du précipice. L'Officier lui dit qu'il espéroit, dans la suite, récompenser généreusement le service qu'il lui avoit rendu: au premier mot qu'il proféra pour l'en assurer, le Sauvage lui répondit qu'il n'avoit fait que le devoir d'un frere, qui doit secourir les malheureux dans le danger, que

le *Grand Esprit* lui ayant donné l'art de nager comme un poisson, il ne pouvoit mieux l'employer qu'à sauver son semblable.

Les Sauvages, hommes & femmes, apprennent à nâger dès leur plus tendre jeunesse. J'ai vu souvent les meres mettre leurs enfans dans une mare d'eau claire, & je prenois un plaisir extrême de voir ces petits innocents nager naturellement comme une grenouille. Une pareille éducation ne vaudroit-elle pas bien toutes celles dont on fait tant de cas en Europe ? La question que je traite ici est de la derniere conséquence, sur-tout dans un pays où presque tous les voyages se font par eau. Je ne m'arrêterai pas sur ces détails qui pourroient enfin ennuyer : je dirai seulement, que suivant la saine raison, la premiere chose qui est dans la nature, c'est de savoir conserver son existence, & qu'il seroit à souhaiter que les meres Européennes imitassent en cela les Américaines, comme de nourrir elles-mêmes leurs enfans. Cet acte, dicté par la nature, empêcheroit bien des accidens dans des enfans supposés être

légitimes : & ſans citer pluſieurs faits à cet égard rapportés dans les Cauſes Célèbres, j'ai ici ſous mes yeux un exemple tout récent, des inconvéniens qui ſont cauſés très-ſouvent par ces nourrices mercénaires. Un Gentilhomme, Officier de mon détachement, a été perdu long-temps en nourrice. Auſſitôt qu'il fut né à Paris, on l'envoya dans le fond de la Normandie, & il n'a été reconnu de ſes parents qu'à l'âge de 22 ans par un effet du haſard, après avoir eſſuyé pendant ce tems toutes ſortes de miſeres & de périls.

Je me ſouviens qu'en 1749, étant ſur la route de Paris à Arpajon, je fus témoin oculaire d'un accident qui arriva à une de ces petites victimes que les parents éloignent de leur vue pour n'être pas importunés par leurs cris ; la nourrice chargée de cet enfant, l'avoit mis dans ſon tablier ; lorſqu'elle voulut monter dans une de ces grandes voitures deſtinées pour ces voyages, ſon tablier, qui étoit noué par derriere, ſe dénoua & l'enfant tomba mort ſur le pavé.

Qu'il me ſoit permis de dire en

paſſant, qu'il y a une différence totale entre la façon de penſer des Européennes, & celle des Indiennes :

> Du moins votre groſſiere & farouche droiture
> Suit les premieres loix de la ſimple nature.
> *Jumonville, Poëme de M. Thomas.*

Elles ſe croiroient déshonorées ſi elles abandonnoient leurs enfants aux ſoins d'une femme extrêmement éloignée de leur vue, elles ne craignent point, comme les Européennes, de voir diminuer les témoignages de la tendreſſe de leurs maris, pour avoir porté dans leurs flancs le gage de leur mutuel amour; mais au contraire, l'accroiſſement de la flamme eſt réciproque, & le plaiſir de voir perpétuer ſon eſpèce, & de ſe voir revivre journellement dans une petite créature, à qui elles ont donné le jour, les dédommage infiniment des peines qu'elles ont à ſupporter.

Les Dames blanches que nous appellons Créoles, ſuivent en Amérique l'uſage des Européennes, en dédaignant d'allaiter leurs enfants; elles les livrent, au ſortir de leur ſein, à une

Esclave noire, bazanée, ou rouge; sans penser qu'elle peut avoir le sang corrompu. Plusieurs habiles Médecins ont démontré physiquement, que le lait influe sur les inclinations des jeunes nourrissons. J'ai vu souvent en Amérique d'innocentes victimes de la vie déréglée de leurs nourrices, ce qui est funeste à la propagation de l'espéce humaine. Je laisse cette matière à traiter à Messieurs de la Faculté, ils s'en acquitteront mieux que moi.

Je finis, en vous assurant que je suis, Monsieur, &c.

Aux Illinois le 21 Juillet 1756.

P. S. Un Courier Sauvage qui vient d'arriver nous apprend l'agréable nouvelle de la prise de Choaguen, & de ses dépendances, sur le fameux lac Ontario.

La garnison de cette place, au nombre de 1500 hommes de troupes réglées, s'est rendue prisonniere de guerre; elle a accepté les articles de la capitulation, qu'il a plu à M. de Montcalm de leur accorder; ce Général a envoyé aussitôt à Quebec, les

5 drapeaux des Régimens qui étoient dans la place.

M. Rigaud (1), Gouverneur des trois rivieres, commandoit les Canadiens & les Sauvages, il s'étoit emparé d'un poſte avantageux, pour s'oppoſer à tout ſecours, & à la retraite de l'ennemi.

Les troupes de terre, celles de la Colonie, les Canadiens & les Sauvages ſe ſont également diſtingués; nous ne ſavons point encore le nombre d'hommes que les ennemis ont perdu; on ſait ſeulement que leur Général a été tué dès le commencement de l'attaque; de notre côté nous n'avons perdu, dans cette glorieuſe expédition, que trois ſoldats. M. de Bourlamaque, Colonel d'Infanterie, a été légèrement bleſſé avec ſept ou huit Canadiens; mais malheureuſement M. Decomble, Ingénieur, a été tué d'un coup de fuſil, par un de nos Sauva-

(1) Frere de M. le Marquis de Vaudreuil, revenu en Amérique avec le titre de Gouverneur général du Canada, & de la nouvelle France.

ges qui le prit pour un Anglois à cause de son uniforme, qui étoit différent de celui des autres Officiers François.

Le Marquis de Montcalm est occupé à détruire les Forts de Choaguen, & à faire passer à Frontenac les vivres & les munitions qu'on y a trouvés, ainsi que cent piéces de canons.

LETTRE IX.

Au Même.

Départ de l'Auteur de chez les Kaokias, pour se rendre au Fort de Chartres. Ses observations sur la population de l'Amérique. Description d'une Caravane d'Eléphans arrivés aux environs de la riviere d'Oyo.

MONSIEUR,

SUIVANT toute apparence, voici la derniere lettre que je vous écrirai des Illinois, je me dispose à partir par ordonnance des Médecins, qui ont

jugé néceſſaire que je repaſſe en France, pour aller prendre les bains de Bourbonne, afin de prevenir les ſuites fâcheuſes d'un coup de feu que j'ai reçu il y a long-tems à l'aſſaut du Château Dauphin (1).

Il eſt arrivé hier ici un Exprès dépêché du Fort du Quêne à notre Commandant, par lequel nous apprenons que les Anglois font de grands préparatifs pour revenir attaquer ce poſte. M. de Macarty a fait Partir un convoi de vivres pour ravitailler le Fort. Le Chevalier de Villiers le commande à ma place, ma mauvaiſe ſanté ne m'a pas permis d'entreprendre ce voyage; il m'auroit mis à portée d'examiner ſur la route l'endroit où un Sauvage trouva des dents d'éléphans, dont il me don-

---

(1) Place forte en Piémont, ſur le ſommet d'une montagne des Alpes. Cette place fut enlevée le 19 Juillet 1744, ſous les ordres de Mgr. le Prince de Conti.

La Brigade de Poitou commandée par le brave M. de Chevert, ſe diſtingua dans cette action par une valeur qui n'eſt pas commune, & qui a fait l'admiration de l'Europe.

Voyez les Journaux du tems.

na une mâcheliere qui pesoit environ 6 liv. $\frac{1}{2}$

En 1735, les Canadiens qui venoient faire la guerre aux Tchicachas, trouverent aux environs de la belle riviere ou l'Oyo, les squeletes de sept éléphans, ce qui me fait présumer que la Louisiane tient à l'Inde, & que ces éléphans y sont venus d'Asie par la partie de l'Ouest que nous ne connoissons pas encore ; une troupe de ces animaux s'étant égarée, sera entrée dans ce nouveau continent, & ayant toujours marché en terre ferme & dans les forêts, les Sauvages d'alors qui n'avoient point encore l'usage des armes à feu, n'auront pû les détruire entierement ; il en aura pu arriver sept à l'endroit où j'ai dit, & qu'on a marqué d'une croix sur la carte de la Louisiane. Ces éléphans se trouverent apparemment dans une terre marécageuse où la masse enorme de leurs corps les ayant fait enfoncer jusqu'au ventre, les aura forcés de rester.

En 1752, le Baron de Porneuf qui commandoit le Fort François au Pays des Missouris, reçut des Sau-

vages de cette nation la peau d'un animal jusqu'à présent inconnu en Amérique. L'Officier l'envoya en présent à Madame la Marquise de Vaudreuil qui en fit un manchon ; cet animal pouvoit être une fois aussi gros qu'un renard d'Europe, son poil étoit aussi fin & aussi doux que du velour, taché ou marqué de noir & blanc moiré.

Plusieurs Auteurs prétendent que c'est par la nouvelle Zemble ou l'isle de Carambicée située au N. de l'ancien continent, que l'on a pu passer sur la glace, & continuer sa route jusqu'au Groenland ; ils pensent que c'est le chemin qu'ont pris ceux qui premierement ont été habiter l'Amérique, & que le détroit qui la sépare de la terre ferme, a en sa partie orientale de hautes montagnes de glace ; mais tous ceux qui ont voulu tenter un passage aux Indes par cette partie du Nord, ont été mangés par des Ours blancs, ou ont péri au milieu des glaces.

Voici mon observation à ce sujet, si les hommes avoient passé par-là pour habiter l'Amérique, ils auroient

probablement préféré le Canada, la nouvelle Angleterre, & la Louisiane dont les parties les plus boréales sont analogues à leur pays : au contraire on sçait que lorsque les François & les Anglois découvrirent l'Amérique septentrionale, il n'y avoit que très-peu d'habitans, au lieu que les Espagnols qui firent la conquête du Mexique & du Pérou trouverent des Rois & des Empereurs qui mettoient sur pied des armées nombreuses, & qui sacrifioient tous les ans 20000 Captifs à leurs faux Dieux. On a donc lieu de conjecturer que les hommes ont passé en Amérique par la partie de l'Ouest, du Mexique & de la Louisiane. (1) Les Eléphans qui y sont venus sont encore une preuve qui vient à l'appui de mes observations. De plus quand j'ai interrogé les Sauvages nommés les *Sioux des prairies*, qui sont des Peu-

(1) Elle confine le Canada par le Nord-Est, elle tient par l'Est à la Floride, & aux Colonies Angloises, & par l'Ouest au nouveau Méxique. Ses bornes du Nord-Ouest ne sont point déterminées.

ples errans, ils m'ont répondu qu'ils avoient entendu dire par d'autres Sauvages, qu'à l'Oueſt de leur Pays, il y avoit des hommes habillés qui navigeoient ſur de grands lacs d'eau ſallée avec de grandes Pirogues; (1) qu'ils habitoient dans de grands Villages bâtis en pierre blanche; que les Habitans obéiſſoient à un grand Chef deſpotique qui mettoit des armées formidables en campagne.

De plus les Mexiquains adorent les Idoles comme les Indiens; les Sauvages Natchez ont un Temple & un culte. On a remarqué dans leurs idiômes des termes chinois. Une partie des Sauvages ſe coupent ou s'arrachent les cheveux, & n'en ont qu'une touffe taillée, comme une couronne de Moine qui leur ſert à attacher des plumes de différentes couleurs. Ils ne ſe rognent jamais les ongles; c'eſt à la Chine une marque de nobleſſe de porter les ongles de la main droite fort longs.

(1) Les Sauvages appellent la mer le grand lac, & les vaiſſeaux de grandes pirogues.

En ſuppoſant que les hommes ayent paſſé de notre continent en Amérique, la race des hommes blancs ſe ſeroit perpétuée; puiſque nous voyons que depuis deux ſiècles & demi que Chriſtophe Colomb découvrit ce nouveau Monde, les Européens qui s'y ſont établis, y conſervent de génération en génération la blancheur de leurs ancêtres. Les animaux qu'on y a trouvés ſont tous différents des nôtres; & même ni Pline, ni les autres Naturaliſtes n'en font aucune mention. Nous devons nous contenter d'admirer avec reſpect l'ouvrage du Créateur, ſans vouloir approfondir ſes ſecrets.

J'ajouterai ici en paſſant que quand les Eſpagnols découvrirent les Iſles de St Domingue & de Cuba, ils les trouverent très-peuplées de Sauvages qu'ils égorgerent ſous prétexte de religion, afin d'être poſſeſſeurs de leur or. C'eſt delà qu'un Cacique ou roitelet de cette Iſle s'étant ſauvé des mains des Eſpagnols, fit entendre à ſes gens que l'or étoit le Dieu de leurs ennemis, puiſqu'ils venoient de ſi loin & avec tant de riſques pour

le poſſéder, qu'il falloit tout abandonner pour avoir du repos. Un autre de ces Caciques étant condamné au feu par l'inquiſition, fut ſollicité par un Jéſuite de ſe faire chrétien, afin d'aller en Paradis : mais il proteſta hautement qu'il n'y vouloit point aller, s'il y avoit des Eſpagnols. Ces malheureux Sauvages les avoient tellement en horreur, qu'ils s'abſtenoient de voir leurs femmes, dans la crainte de faire des eſclaves à de tels maîtres: lorſqu'ils ſe ſont aviſés d'en manger, ça été plutôt pour ſe venger que par goût ; ils diſoient franchement que la chair d'un Eſpagnol ne valoit rien.

J'ai oublié de vous dire dans ma derniere lettre, que j'ai été convié au feſtin de guerre, que le grand Chef des Illinois a donné pour lever des guerriers & marcher avec le Chevalier de Villiers. Celui-ci obtint la permiſſion du Commandant de lever un parti de François & de Sauvages pour aller venger la mort de M. de Jumonville ſon frere aſſaſſiné par les Anglois avant la guerre.

Inſtruits dans leurs déſerts de l'horrible attentat,
Les farouches humains enfants de ce climat,
Viennent de toutes parts pour hâter la vengeance,
Pour joindre leur maſſue aux foudres de la France.

Jumonville, Poëme par M. Thomas.

Le Grand Chef des Illinois s'appelle *Papapé-changouhias*, il eſt allié à pluſieurs François de diſtinction établis chez ces Peuples. Ce Cacique a ſuccédé au Prince Tamaroas, ſurnommé Chikagou mort en 1754. Il eſt décoré de la médaille du défunt ; ce Seigneur Illinois a fait voir aux François qu'il étoit digne de la porter par ſon attachement pour notre Nation ; le détachement du Chevalier de Villiers (1)

(1) Il ne faut point confondre M. de Villiers, ſurnommé le Grand Villiers, qui fut venger la mort de Jumonville immédiatement après ſon aſſaſſinat en 1753, avec le Chevalier de Villiers, qui commandoit ce détachement.

Voyez le Poëme qu'a fait le célèbre M. Thomas à ce ſujet.

étant prêt à partir, *Papapé-changouhias* voulut lui servir de guide avec ses guerriers. Ils partirent du Fort de Chartres le premier Avril 1756. Ils arriverent vers la fin de Mai sur les frontieres de la Virginie, où les Anglois avoient un Fortin entouré de gros pieux. Les Sauvages en approcherent à la faveur de la nuit, portant chacun une fascine de bois gras & combustible qu'ils allumerent aux pieux de ce Fort. L'Officier Anglois qui commandoit, ayant paru pour le faire éteindre, un Sauvage l'ajusta à la clarté des flammes, & le tua d'un coup de fusil. Ce même Sauvage cria en leur langue, » rendez-» vous chiens d'Anglois que vous » êtes, sinon vous serez brulés ou » mangés. Les soldats intimidés par ces

---

Des sept freres qui composoient la famille de Villiers, six ont été tués pour la défense de la patrie en Canada. Le Chevalier de Villiers est le dernier qui fut fait prisonnier à l'affaire de Niagara en 1759, dans le parti que commandoit le brave M. Aubry : cet Officier avoit défait un corps de troupes Angloises au Fort du Quêne.

menaces, & n'ayant plus de Commandant, ſe rendirent le lendemain matin à diſcrétion ; les Sauvages alors les lierent deux à deux comme captifs, à l'exception du ſergent qu'un Sauvage du parti reconnut pour en avoir reçu autrefois des coups de bâton en tems de paix. Ce malheureux Sergent fut la victime du reſſentiment de ces Barbares qui le brulerent ſans miſéricorde. J'ai dit que les Sauvages ne pardonnent jamais, & qu'ils ſe regardent comme libres & indépendants : c'eſt pourquoi il faut bien prendre garde de les frapper, car tôt ou tard ils s'en vengent.

Les Priſonniers Anglois au nombre de 40 faits dans ce Fort, furent partagés entre les François & les Sauvages qui les dépouillerent ſuivant leur uſage, leur arracherent la barbe & les cheveux, & à la priere des François les firent ſeulement eſclaves. Mais les Officiers François & les Habitans des Illinois plus humains ſe cottiſerent entre eux, & par commiſération les racheterent en faiſant un préſent à cette Nation qui les traitoit comme des chiens, par

la ſeule raiſon qu'ils étoient nos ennemis, & pour ſe faire valoir auprès de nous.

Du Village des Kaokias, on arrive chez les Péorias alliés des Illinois, par une belle & grande prairie qui peut avoir 25 lieues de long. Les Sauvages qui m'accompagnoient, tuerent à coups de bâton des petits oiſeaux qu'ils appellent becs fraizes. Ces oiſeaux dont le plumage eſt varié de différentes couleurs, ſont auſſi bons que des becfigues de Provence. Les Sauvages m'ont dit qu'ils étoient paſſagers, que tous les ans ils ſe raſſembloient, comme des moineaux pour venir bêqueter les fraiſes de cette prairie qui en eſt toute rouge dans la ſaiſon. Le Village des Péorias eſt ſitué ſur le bord d'une petite riviere, & fortifié à la maniere des Améri̧quains, c'eſt-à-dire, entouré de gros pieux.

Quand nous y fumes arrivés, je demandai où étoit l'habitation du Chef, on me conduiſit à une grande cabane où toute la Nation étoit aſſemblée à l'occaſion d'un parti de Guerriers qui avoit été battu par la

Nation des Renards leurs ennemis mortels.

Je fus bien accueilli du Cacique & de ses premiers Guerriers qui vinrent les uns après les autres me serrer la main en signe d'amitié, en disant : hau! hau ! ce qui veut dire, sois le bien venu. Aussitôt un jeune Sauvage ou un Esclave alluma le calumet de paix, & le Chef me le présenta pour fumer suivant l'usage ordinaire.

Après les premieres civilités, on m'apporta une calebasse pleine de suc végétal d'un arbre qu'on appelle érable. Les Sauvages le tirent au mois de Janvier, en y faisant un trou au pied avec une vrille à laquelle ils adaptent une canule. Il en découle au premier dégel environ une barique d'eau, ou de jus qu'ils font bouillir jusqu'à ce qu'il soit réduit en syrop, lequel étant rebouilli, se convertit en sucre un peu roux, & semblable à la manne de Calabre; les Apoticaires le préférent justement au sucre de cannes. Les François établis aux Illinois, ont appris des Sauvages la façon d'en faire. Ce sirop est très-bon pour

pour les rhumes, & pour les poitrinaires.

A l'iſſue de l'aſſemblée, on m'apporta du pain de Pliakmine, des pieds d'ours, des queues de caſtors; je mangeai auſſi du chien, plutôt par complaiſance que par goût; mais j'ai pris pour maxime qu'il falloit dans l'occurence ſe conformer au génie des Peuples avec leſquels on eſt obligé de vivre, & affecter leurs manieres pour ſe les concilier; à l'entremêt, on m'apporta plein une gamelle de bouillie de ſagamité aſſaiſonnée avec du ſirop d'érable, ragout ſauvage aſſez bon, & très-rafraichiſſant. A la fin du repas, on me ſervit pour deſſert des bluets, ſorte de fruits ſecs, & auſſi bons que des raiſins de corinthe, il eſt très-commun au pays des Illinois.

Le lendemain j'apperçus un nombreux peuple repandu dans la campagne: l'aſſemblée étoit pour une danſe de Religion en honneur du nouveau *Manitou*; les Prêtres étoient habillés d'une maniere qui me frappa: leurs corps étoient barbouillés d'une terre glaiſe avec des deſſeins burleſques, ils avoient le viſage peint en

rouge, bleu, blanc, jeaune, vert, & noir. Le Grand Prêtre avoit sur sa tête un bonnet de plumes en façon de couronne, & pour agrément une paire de cornes de bouc sauvage (1), je vous avoue que l'équipage de ce Prélat m'excita à rire. Comme ces sortes de cérémonies sont sérieuses, on doit prendre garde d'éclater, ce seroit une indécence, & une irreligion parmi eux : aussi les Sauvages n'interrompent jamais les Catholiques dans l'exercice du culte qu'ils rendent au vrai Dieu. Mais quel spectacle s'offre ici à ma vue ! J'apperçois un monstre vivant érigé en divinité ! J'étois à la porte du Temple du faux Dieu : le Maître de la cérémonie me pria d'y entrer (2), je n'étois pas encore au fait de leurs usages, j'en eus quelque

(1) Ces animaux se trouvent chez les Missouris, leurs cornes sont d'un beau noir, & recourbées.

(2) Le Prêtre préposé pour la garde du Temple, avant de faire son oblation, s'oignoit le corps de résine, ensuite il semoit du duvet de cigne, ou du poil de castor sur cette gomme fondue, & dans cet équipage ridicule il dansoit en l'honneur du faux Dieu.

répugnance; mais un des Sauvages qui m'accompagnoit, s'appercevant de mon embarras, me fit connoître que si je n'entrois pas, ces Peuples prendroient mon refus pour une injure, ou du moins pour un mépris. Ce discours me détermina, j'entrai: voici le portrait du *Manitou* : sa tête s'avançoit sur son estomac, elle ressembloit à celle d'un bouc, ses oreilles à celles d'un loup cervier, avec un poil semblable, ses pieds, ses mains, ses cuisses, & ses jambes étoient de peau, & de forme humaine : cette fausse divinité pouvoit être âgée d'environ six mois, les Sauvages l'avoient trouvée dans les bois au pied d'une chaîne de montagnes, qu'on appelle montagnes de Sainte Barbe, qui communique aux riches mines de Santa-Fé au Méxique. La convocation de l'assemblée générale de la Nation, étoit pour implorer sa protection contre leurs ennemis.

Je fis entendre à ces pauvres ignorans que leur *Manitou* étoit un mauvais génie, & la preuve que je leur en donnai, étoit qu'il avoit permis que la Nation des Renards, leurs

plus cruels ennemis, remportât un avantage ſur leurs compatriotes, qu'ils devoient le quitter au plutôt, & ſe venger ſur cet eſprit mauvais; ils me répondirent, *tikalabé*, *houé ni gué*, c'eſt-à-dire, nous te croyons, tu as raiſon. On recueillit les voix, & le réſultat fut qu'il ſeroit brûlé vif. Le Grand Prêtre ou Sacrificateur lui prononça ſa ſentence, elle étoit conçue en ces termes, ſuivant le rapport de l'Interpréte : « Monſtre engendré » des excrémens du mauvais Eſprit, » pour le malheur de notre Nation; » qui mal aviſée t'a pris pour *Manitou*, » tu n'as point eu d'égard aux offran- » des qu'elle te fait, tu as ſouffert » qu'un parti de nos compatriotes ait » été battu, & fait eſclave par nos » ennemis que tu protége ouvertement : tous les vieillards aſſemblés, » ont délibéré d'une voix unanime, » & de l'avis du Chef des guerriers » blancs, que pour expier ton ingra- » titude envers nous, tu ſeras brûlé » vif. La fin de la ſentence de mort du faux Dieu vivant, fut terminée par les cris des aſſiſtants en diſant, *hou, hou, hou, hou, hou.*

Comme j'avois envie d'avoir ce monſtre, n'ayant pû obtenir celui dont je vous ai déja parlé, voici comme je m'y pris : je m'adreſſai au devin à qui je fis un petit préſent, & je lui fis dire par mon interprête de perſuader à ſes compatriotes, que s'ils brûloient ce génie de mauvaiſe augure, il pourroit renaître de ſes cendres un autre monſtre qui leur ſeroit funeſte; & que j'allois paſſer le grand lac exprès pour les en délivrer. Il goûta mes raiſons, & moyennant la petite généroſité, que je lui fis pour appuyer ma parole, la propoſition fut agréée, & la peine du feu commuée en celle d'être aſſommé à coup de maſſue ou de caſſe-tête, mon but étant d'avoir le faux Dieu ſans être mutilé, je fis encore dire qu'il falloit le livrer à mes gens qui l'étrangleroient : que ſi quelqu'un de la Nation le tuoit, il pourroit lui en arriver malheur ; ils approuverent encore mes raiſons qu'ils dirent être juſtes. Enfin ils me l'abandonnerent, à condition que je l'éloignerois de leurs terres. Il fut donc étranglé ; mais n'ayant point d'eſprit de vin ni d'eau de vie pour le con-

ſerver, j'ai été obligé de le faire diſſéquer pour pouvoir l'emporter en France, afin de ſatisfaire votre curioſité pour l'Hiſtoire Naturelle (1).

Je vais finir cette Lettre par un autre trait de la ſuperſtition de ces Peuples, & du culte qu'ils rendent à des animaux affreux. En 1756, on vit arriver au Fort de Chartres, une députation des Sauvages appellés Miſſouris (2); il y avoit parmi eux une vieille femme qui paſſoit pour magicienne. Elle portoit au tour de ſon corps nud un ſerpent à ſonnettes tout vivant, dont la morſure eſt mortelle ſi l'on n'eſt pas ſecouru dans le moment.

Cette Prêtreſſe de Satan parloit à ce ſerpent, qui ſembloit entendre ce qu'elle lui diſoit : je vois bien, lui dit-elle, que tu t'ennuye ici, va, retourne à ton domicile, où je te trou-

---

(1) Le ſquelete de ce monſtre ou faux Dieu eſt préſentement dans le cabinet de l'Hiſtoire Naturelle de M. Fayolles, Commis au Bureau des Colonies Françoiſes de l'Amérique.

(2) Peuples ſitués à l'Oueſt de la Louiſiane ſur la riviere qui porte leur nom, & qui tombe dans le Miſſiſſipi.

verai à mon retour ; auſſitôt le reptile ſe ſauva dans le bois, & prit la route des Miſſouris. Si j'avois voulu donner dans la ſuperſtition, ou dans le faux merveilleux, je vous aurois marqué que j'avois vu le demon apparoître à ces Peuples ſous cette forme de ſerpent. Nombre de Miſſionnaires nous ont perſuadé dans leurs relations & lettres édifiantes, que le demon apparoiſſoit à ces Peuples, pour s'en faire rendre un culte d'adoration ; mais il eſt aiſé de voir qu'il n'y a rien en cela de ſurnaturel, & que ce n'eſt qu'une pure charlatanerie.

Au ſurplus, vous ſavez que tous les animaux, même les plus féroces, s'apprivoiſent avec l'homme ; je ne vous dirai point, ſi le ſerpent de la prétendue ſorciére s'eſt rendu dans ſon pays. Tout ce que je puis vous aſſurer, c'eſt que j'ai toujours eu une grande antipathie pour ces animaux, & que mon plaiſir eſt, lorſque j'en rencontre, de leur écraſer la tête.

Je me rappellet qu'au village des Péanguichias, Naion alliée des Illinois ; il manqua d'arriver une terrible affaire à l'un de nos ſoldats ; étant

entré dans une cabane, il y trouva un ſerpent vivant, qu'il tua d'un coup de hache, ſans ſavoir que le maître du logis en avoit fait ſon *Manitou*. Le Sauvage arrivant dans le moment fremit de colere de ne plus trouver ſon Dieu vivant, il aſſuroit que c'étoit l'ame de ſon pere qui étoit mort depuis un an; qu'ayant eu le malheur de tuer d'un coup de fuſil deux ſerpens qui frayoient ſur la pointe d'un rocher, il tomba malade, & mourut peu de tems après.

L'imagination de ce vieillard étant troublée par l'ardeur de la fièvre, il croyoit voir les deux ſerpens lui reprocher de les avoir tués; ce qui lui avoit fait recommander à ſon fils en mourant de ne point faire de mal à ces animaux, dans la crainte qu'ils ne le fiſſent mourir auſſi (1). Comme je connoiſſois déjà le génie de ces Peu-

(1) J'ai vû en France un payſan qui tua une chouette ſur le toît de ſon voiſin, ſon pere étant mort quelque tems après, il crut que c'étoit l'oiſeau de mauvaiſe augure qui en étoit la cauſe.

ples, je conſeillai au ſoldat, que le Sauvage regardoit comme déïcide, de contrefaire l'ivrogne ou le fol, & de faire ſemblant de vouloir me tuer, de même que ſes camarades : les Sauvages qui ne ſçavoient pas que c'étoit une comédie, furent les premiers à crier que le guerrier blanc (1) avoit perdu l'eſprit. Je leur demandai des cordes pour le faire lier ; comme je paroiſſois fort en colere contre lui, les Chefs & les guerriers vinrent me demander ſa grace, diſant que c'étoit un homme qui, à force de boire, avoit perdu l'eſprit, que le même cas arrivoit quelquefois aux hommes rouges ; pour donner plus de couleur à l'affaire, je me fis encore prier par la femme du Cacique, à laquelle je feignis d'acquieſcer par déférence pour ſon ſexe, que je reſpectois beaucoup.

Je fis préſent au maître du ſerpent d'une bouteille d'eau-de-vie pour noyer ſa douleur. Les Sauvages ont une paſſion exceſſive pour cette liqueur ; & ils ſont furieux lorſqu'ils en

(1) C'eſt ainſi qu'ils appellent nos ſoldats

ont trop bû. Leur ivresse étant passée, ils disent que ce n'est pas eux qui ont parlé ou agi, ils attribuent toutes leurs sottises à l'eau-de-vie, & croyent se justifier en avouant qu'ils ont perdu l'esprit. Si un Sauvage étant ivre en tue un autre, le coup n'est point vengé. Mais ces Peuples ont l'attention de ne jamais boire tou à la fois, ceux qui sont de sang froid retiennent les autres, & les femmes serrent les armes offensives & défensives. On peut encore mettre l'eau-de-vie au nombre des fleaux qui ont causé la dépopulation des Peuples de l'Amérique Septentrionale; cette liqueur réduit l'homme au rang des bêtes, & souvent le met au tombeau. J'ai vu quelquefois des Sauvages étant ivres s'assommer entre eux à coup de haches ou de massue.

Enfin me voici à la veille de mon départ des Illinois, Je compte être à la Nouvelle Orléans dans le courant de Janvier 1757, je fais partir la présente par une pirogue que M. de Macarty expédie pour porter ses dépêches au Gouverneur. Je suis, M. &c.

Aux Illinois le 10 Novembre 1756.

LETTRE X.

Au Même.

L'Auteur quitte les Illinois. Sa navigation en descendant le Missisipi, il campe dans une isle que forme ce Fleuve. Ses Soldats l'en reçoivent Gouverneur.

MONSIEUR,

Vous me demandez si les Sauvages ont parmi eux des Capitaines, & un Roi qui les commande. Le tems que j'ai resté parmi eux me procure le plaisir de satisfaire votre curiosité. Vous sçaurez qu'ils sont divisés par Tribus ou Nations, dont chacune est gouvernée par un Cacique ou petit Roi, qui ne releve que du *Grand Esprit*, ou de l'Etre suprême; ces Caciques, en régnant despotiquement, ont le secret de se faire respecter, & aimer sans rendre leur autorité odieuse. Aussi ont-ils la douce satisfaction d'être regardés de leurs sujets comme des demi Dieux, nés pour leur bonheur en ce monde: car ils ont, pour les Peu-

ples de leurs Tribus, des entrailles de pere, qualité qui les flatte plus que tous les titres pompeux, & tous le faste du Grand Seigneur, ou du Grand Mogol. Ces Empereurs d'Asie sont en effet souvent exposés, dans leurs vastes Etats, à des révolutions, où leur vie même n'est pas en sureté, puisqu'on a vu des Rois leurs tributaires se soulever contr'eux, & les massacrer avec toute leur famille.

Le crime de Leze-Majesté est ignoré chez les Américains; les Chefs ou Caciques vont par tout sans rien craindre. Si quelqu'un avoit la témérité d'attenter à leur vie, il seroit puni comme un monstre horrible, & toute la famille du parricide seroit exterminée sans miséricorde.

A l'égard des Capitaines ou Chefs de guerre, pour commander les armées contre les Nations ennemies; cette fonction n'est exercée que par ceux qui ont donné, dans plusieurs combats, des marques signalées de leur valeur pour la défense de la patrie; & comme ces Généraux vont nuds, ainsi que les autres, les cicatrices qu'ils portent sur leurs corps,

ſont les marques qui les diſtinguent des autres, & leur tiennent lieu de brevet ou de proviſions.

Les vieillards qui ne peuvent plus marcher en guerre, ne reſtent pas pour cela inutiles à la Nation. Ils haranguent le Peuple, qui les écoute comme des oracles. Tout ſe fait par leurs conſeils, & les jeunes gens diſent qu'ayant plus vécu qu'eux, ils doivent avoir plus d'expérience & de ſcience. Quand j'admirois l'eſpéce de contentement dont ces vieillards jouiſſoient, ils me faiſoient comprendre que puiſqu'ils ne pouvoient plus ſe battre pour la patrie, ils enſeignoient du moins à la défendre. Auſſi les guerriers ne manquent jamais au retour de leurs expéditions militaires, de jetter une partie de leur butin dans les cabanes des vieillards Orateurs qui par leurs exhortations, ont excité leur valeur. C'eſt aux plus anciens de la Nation qu'on donne les priſonniers de guerre. Ils en font leurs eſclaves. Les vieux guerriers qui ne peuvent plus aller en guerre, haranguent la milice. L'Orateur commence par frapper au poteau avec un caſſe-tête,

il accuse tous les coups qu'il a fait à la guerre, c'est-à-dire, la quantité de chevelure qu'il a levé sur différentes Nations. Les assistans répondent en disant, *hau*, *hau*, c'est-à-dire, cela est vrai. Les Sauvages ont en horreur le mensonge, & disent qu'un homme qui ment, est un fanfaron & non un véritable homme.

Le vieillard Orateur commence son discours, & dit : « Si j'étois plus « jeune & plus vigoureux, pour vous « conduire à la guerre contre nos en« nemis, comme j'ai fait autrefois, « vous me verriez marcher sur la poin« te des pieds. Partez, mes camara» des, en hommes de valeur, ayez le » cœur du lion ; ne fermez jamais » vos oreilles, dormez comme les lié» vres, marchez comme le chevreuil, » n'ayez point peur du froid, n'hési» tez pas de vous jetter à l'eau com» me un canard ; si vous êtes poursuivis » cachez bien votre retraite. Sur-tout » ne craignez point les fléches de l'en» nemi, faites voir que vous êtes de » vrais guerriers, & des hommes. Enfin » si vous vous trouvés dans l'occasion » usez toutes vos fléches sur l'ennemi,

» & après foncez à coups de casse-tête,
» frappez, assommez jusqu'à extinction;
» il vaut mieux mourir en combattant,
» que de se laisser prendre pour être
» brûlés au quadre.

La harangue finie, le vieux guerrier présente le Calumet au *Tacha-Mingo*, c'est-à-dire, au Général ou Chef de guerre, & à tous ses Officiers, qui fument chacun suivant leur rang, & tous ceux qui n'ont point encore marché en guerre viennent fumer, comme pour s'enroller; ils dansent la guerre, & après la cérémonie on distribue la chair de chien, qui est, comme j'ai déjà dit, le principal mêts des guerriers.

M. du Tissenet m'a raconté l'histoire qui est arrivée à son pere, qui étoit un des premiers Officiers venu à la Louisiane, avec M. de Bienville. M. du Tissenet étant chez une Nation Sauvage avec des traiteurs (1); les naturels du pays vouloient leur lever la chevelure; M. du Tissenet

(1) Ceux qui vont traiter des pelleteries qu'on échange contre des marchandises d'Europe.

avoit appris la langue en route, il entendit tout ce difcours, & comme il portoit perruque, il l'arracha de deffus fa tête, & la jetta par terre, en difant en même-tems dans la langue des Sauvages : Tu veux donc ma chevelure ? ramaffe-là fi tu ofe le faire. L'étonnement de ces Peuples ne peut s'exprimer, ils demeurerent comme pétrifiés ; il s'étoit fait rafer la veille. M. du Tiffenet leur dit enfuite qu'ils avoient grand tort de vouloir lui faire du mal, qu'il venoit pour faire alliance avec eux, que s'ils vouloient, il feroit brûler l'eau des lacs, & des rivieres pour les empêcher de naviguer, & qu'il embraferoit les forêts ; il fe fit apporter une gamelle, & y verfa de l'eau-de-vie qu'il avoit dans un petit baril, enfuite avec une allumette il y mit le feu ; les Sauvages, qui ne connoiffoient pas encore l'eau-de-vie, furent étonnés, en même tems il tira de fa poche un verre ardent, & par le moyen du foleil, il mit le feu à un arbre pourri. Ces Peuples crurent véritablement que cet Officier avoit le pouvoir de faire brûler les rivieres & les forêts, ils le ca-

refferent beaucoup, le comblerent de préfents & le renvoyerent bien efcorté pour qu'on ne lui fit point de mal. Depuis ce tems M. de Bienville s'eft fervi de M. du Tiffenet dans plufieurs négociations pour contracter des alliances avec les Sauvages.

L'aventure de M. du Tiffenet me fait reffouvenir de celle d'un Italien de la fuite de M. Tonty, alors commandant au Fort Louis des Illinois, cet Italien partit de ce pofte par terre pour aller joindre M. de la Salle, il lui auroit été fort utile en l'inftruifant de la route qu'il devoit tenir pour gagner le Miffiffipi, s'il avoit pu fe rendre affez-tôt auprès de lui; il fauva auffi fa vie par un ftratagême affez fingulier. Des Sauvages fe mettant en devoir de le tuer, il leur dit qu'ils avoient grand tort de vouloir faire périr un homme qui les portoit tous dans fon cœur. Ce difcours étonna les Barbares, il les affura que s'ils vouloient lui donner jufqu'au lendemain, il leur feroit voir la vérité de ce qu'il avoit avançoit, ajoutant que s'il les trompoit, ils feroient de lui tout ce qu'ils voudroient. Il obtint

ſans peine le délai qu'il demandoit. Alors ayant ajuſté un petit miroir ſur ſa poitrine, il alla trouver les Sauvages qui furent très-ſurpris de ſe voir comme ils croyoient dans le cœur de cet homme, & lui accorderent la vie.

J'ai commandé, en deſcendant, le convoi qu'avoit monté M. Aubri, M. de Macarty m'a chargé de conduire à la Nouvelle Orléans les priſonniers Anglois faits par le Chevalier de Villiers, & *Papapéchangouhia*; je me ſuis hâté de me rendre à la Capitale avant la débacle des glaces qui ſe détachent des rivieres du Nord, & ſuivent le courant; j'aurois couru riſque d'être arrêté, ſi je n'euſſe fait ramer de force, je me ſuis ſervi des priſonniers Anglois pour relayer mes ſoldats. Comme dans ces ſortes d'occaſions chacun a un égal droit à la vie, les Officiers prêtent auſſi la main pour encourager l'équipage.

Lorſque l'on a paſſé les écorres (1)

---

(1) Ces écorres ſont les bords du Miſſiſſipi, qui ſont eſcarpés comme un mur de plus de 500 pieds de haut. Il y avoit autrefois en cet endroit le Fort Prud-homme, nom

à Prud-homme, il n'y a plus d'écueils dans le Fleuve du Miſſiſſipi, & quand il y a pluſieurs bateaux ; on les amare enſemble, & l'on dérive jour & nuit. Il y a ſeulement un homme au gouvernail, & un autre en avant de chaque bateau pour veiller au bois de dérive. C'eſt un plaiſir que de naviguer en deſcendant ce beau Fleuve ; le chemin qu'on fait en trois mois & demi en le remontant, ſe fait à la dérive en dix ou douze jours aux grandes crues d'eaux.

Je ne dois pas oublier de vous dire, que c'eſt la coutume dans les voyages, que les ſoldats ſouhaitent à la pointe du jour du premier Janvier la bonne année au Commandant de la troupe, & aux autres Officiers, qui y répondent d'ordinaire par une petite libéralité d'eau-de-vie. J'étois alors campé dans une iſle d'environ 2 lieues de tour, ſituée dans un des bras du Miſſiſſipi, que je deſcendois. Cette Iſle étoit toute couverte d'arbres de hautes futayes. Un ſoldat gaſcon &

d'un compagnon de voyage de M. Cavelier de la Salle, ce Prud-homme étant mort en ce lieu, le nom lui en a reſté.

facétieux, comme le ſont ordinairement tous ceux de cette Nation, inſinua à ſes camarades qu'ils pourroient avoir une ſurérogation d'étrênes, s'ils vouloient faire la cérémonie de me recevoir Gouverneur de l'Iſle. Le Sergent approuva cette idée bouffonne, & donna auſſitôt ſes ordres en conſéquence. Il commença par graver ſur l'écorce d'un arbre mon nom, fit charger les pierriers à poudre, & prendre les armes à la troupe. Le tambour bat un ban, & le Sergent, comme maître de la cérémonie, ôtant ſon chapeau dit « De » par le Roi, tigres, ours, loups, » bœufs, cerfs, chevreuils, & autres » animaux de cette Iſle, vous recon» noîtrez notre Commandant pour » votre Gouverneur, & vous lui obéi» rez en tout ce qu'il vous comman» dera pour ſon ſervice »; enſuite un ſoldat mit le feu aux pierriers des bateaux qui furent accompagnés d'une ſalve générale de leur mouſqueterie. Le bruit ſubit de l'artillerie donne l'allarme aux bœufs ſauvages qui ſe jettent dans le Fleuve pour le traverſer à la nage, & gagner le continent;

les ſoldats courent après dans des pirogues, & en tuent quatre avec deux chevreuils qui abordoient terre, & qu'ils me préſenterent comme un droit ſeigneurial, ce qui m'obligea de ſéjourner en cet endroit pour y faire boucaner leurs chairs, à l'uſage du reſte de notre voyage. Pour me prêter au badinage des ſoldats, que j'eus ſoin de bien payer d'abord, je voulus pénétrer dans l'intérieur de mon gouvernement; mais à peine avois-je fait une demi lieue, que je rencontrai un ours qui mangeoit tranquillement des glands ſous un gros chêne; je lui lachai mon coup de fuſil; mais la bale n'entra que dans le lard de cet animal, qui étoit exceſſivement gras; dès qu'il ſe ſentit bleſſé, il voulut venir ſur le coup, mais il ſe trouva trop péſant de graiſſe pour pouvoir courir; alors feignant de me ſauver de lui, en l'attirant vers le cabanage de mes ſoldats, il en fut bientôt inveſti, & puni comme criminel de félonie, & de rebellion. Ils tinrent un conſeil de guerre, où le Sergent préſidoit. L'opinion du Caporal qui faiſoit les fonctions de Procureur du Roi, fut que pour ne point gâter la belle peau de l'ours

qui s'étoit révolté contre ſon Seigneur, il n'auroit que la tête caſſée, ce qui fut exécuté ponctuellement.

Après quoi on l'écorcha, & j'ai pris ſa peau qui eſt très-noire, que je ne quitterai pas plus qu'Hercule faiſoit la peau du lion de Nemée qu'il avoit vaincu.

Les ſoldats firent fondre ſa graiſſe dont ils tirerent plus de cent vingt pots d'huile (1); vous ſçaurez, Monſieur, que l'ours ſort de ſa taniere auſſitôt que les fruits commencent à murir; il n'y rentre que lorſqu'il n'y en a plus. Il y reſte juſqu'à la prochaine récolte; durant cet intervalle, il ne boit ni ne mange. Sa graiſſe étant le ſeul aliment qu'il prend en léchant ſes pattes. Il eſt dangereux de le rencontrer quand il eſt maigre, & que l'on eſt ſeul; les Sauvages font un grand commerce de ſa peau, & font un regal de ſes pieds & de ſa langue boucanée, ils m'en ont ſouvent regalé en voyage; je les ai trouvés fort bons.

---

(1) L'huile d'ours eſt très-bonne à manger, on s'en ſert à la Louiſiane pour les ſalades, la friture, & pour des ſauces, on la préfére même au ſain-doux.

J'adreſſe la préſente à Campêche, à M. d'Arragory, Agent de la Marine de France, qui la fera paſſer à Cadix, d'où elle vous parviendra plus ſurement que par nos vaiſſeaux; l'Eſpagne n'étant point en guerre avec l'Angleterre; je ne vous écris pas par duplicata, d'ailleurs j'eſpére partir pour l'Europe dans le mois d'Avril prochain. Je ſuis, Monſieur, &c.

A la Nouvelle Orléans le 25 Février 1757.

LETTRE XI.

Au Même.

L'Auteur part pour l'Europe. Il combat en route un Corſaire Anglois. Il s'embarque au Cap-François ſur une flote de 26 Vaiſſeaux Marchands qui furent preſque tous pris à ſa vue par les Corſaires. Priſe d'un petit Navire ennemi. Son arrivée à Breſt.

MONSIEUR,

N'AYANT trouvé aucun vaiſſeau pour repaſſer en France, j'ai été obligé de m'embarquer ſur le Bri-

gantin l'*Union*, armé en guerre, & commandé par le Capitaine Gau-Jean, connu pour avoir pris cinq Bâtimens aux Anglois, depuis la guerre, dans sa route de France à la Louisiane.

Nous fîmes voile de la Balise le premier Avril 1757, pour le Cap-François le 20 Mai, étant à la vue de l'Isle Turque, nous apperçûmes un vaisseau que nous jugeames être ennemi, il nous donna la chasse pendant la nuit, & comme il étoit bon voilier, au bout de trois heures nous nous trouvâmes bord à bord; le Corsaire Anglois nous salua d'un coup de canon à boulet, & nous cria en même tems de nous rendre au Roi d'Angleterre; à quoi nous répondîmes par toute notre bordée, accompagnée d'une salve de mousqueterie; ensuite je lui criai avec un porte-voix d'amener son pavillon pour le Roi de France, sans quoi on le couleroit bas; le Corsaire Anglois sentit bien qu'il avoit à faire à un marchand de boulets, il s'esquiva, & gagna les recifs ou écueils, qui sont aux environs de l'Isle Turque, pour nous attirer dans

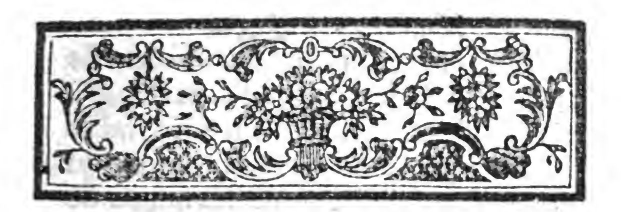
se

ſes parages, & nous faire échouer. Mais le Capitaine prudent, d'ailleurs bon marin, pénétra le piége qu'on vouloit lui tendre. Au lieu de ſuivre le Corſaire, il fit route pour ſa deſtination, & nous arrivâmes heureuſement dans la rade du Cap-François le premier Mai. Nous y avons trouvé l'Eſcadre de M. de Beaufremont deſtinée pour aller au ſecours du Canada; elle avoit amené M. de Bart, nommé par le Roi, Gouverneur & ſon Lieutenant Général dans l'Iſle de Saint Domingue. Mes premiers ſoins en deſcendant, furent d'aller lui rendre mes devoirs. Ce Général toujours diſpoſé à rendre ſervice aux Officiers infortunés, prévint mes beſoins en me faiſant partir quatre jours après, & pour m'épargner les frais que j'aurois été obligé de faire en ſêjournant dans cette Iſle, il me procura mon paſſage aux frais du Roi par l'occaſion d'une flote de vingt-ſix vaiſſeaux Marchands, qui partirent pour la France ſous l'eſcorte de M. de Beaufremont, qui les débouqua juſqu'aux Iſles *Cayques*, où il les quitta pour aller à

ai mandé que j'avois quitté le pays des Illinois à la fin du mois de Décembre 1756, où le Missisipi commençoit à charier des glaces, & qu'ayant descendu ce grand Fleuve, j'arrivai au mois de Janvier 1757, à la Nouvelle Orléans, dont le climat est comparable à celui des Isles d'Hieres, où notre Régiment étoit en 1744. C'est le tems des jardinages. Je partis de la Louisiane le premier Avril 1757, pour le Cap-François, où j'arrivai le premier Mai, j'y trouvai l'Eté; je m'embarquai le quatre pour l'Europe, & après le débouquement du canal de Bahama, on trouve le printems; faisant route sur le grand banc de Terre-Neuve, nous apperçûmes le vingt-deux, au Soleil levant, une montagne de glace flotante, que nous prîmes d'abord pour une voile; mais nous ugeâmes, par la fraicheur de l'air, que c'étoit une glace qui s'étoit détachée de la mer glaciale. Le 15 Juin 1757, nous arrivâmes à Brest, où nous trouvâmes l'Eté. Ce cas est assez extraordinaire. Je suis, Monsieur, &c.

A Brest le 18 Juin 1757.

Fin de la premiere Partie.



NOUVEAUX VOYAGES *AUX* INDES OCCIDENTALES.

LETTRE XII.

Au Même.

L'auteur arrive à la Cour, y reçoit une gratification du Roi avec ordre de se rendre à Rochefort. Il s'y embarque pour la Louisiane.

MONSIEUR,

ME voici encore une fois arrivé à Rochefort, où je m'embarquai il y

a huit ans pour la Louisiane. Je reviens de la Cour, où j'ai présenté à M. de Moras, Controleur Général & Ministre de la Marine, la lettre du Gouverneur qui expose les motifs de mon voyage. Il a eu la bonté de me parler dans son cabinet en présence de M. de la Porte Chef du Bureau des Colonies. Il m'a questionné sur l'etat actuel de la Louisiane. J'ai assuré ce Ministre, que j'avois laissé dans nos intérêts toutes les nations de ce vaste Continent que j'avois parcourues, & que les *Cheraquis* étoient venus traiter de paix avec les François. Il me demanda aussi si je pensois que la Colonie pût être attaquée. Je lui repondis qu'il n'y avoit pas d'apparence que les Anglois y songeassent à cause de la difficulté de pénétrer dans le Pays par rapport à l'entrée de la Balise; enfin que la Colonie n'avoit pas besoin d'autres fortifications que de celles qu'elle tenoit de la nature.

M. de Moras me fit accorder par le Roi une gratification de 1000 liv. pour me mettre en état d'aller aux eaux qu'exigeoit le rétablissement de ma santé; après quoi je recus ordre

de Sa Majeſté de repaſſer à la Louiſiane, pour y continuer mes ſervices; en conſéquence je me ſuis rendu ici ſans perte de tems pour m'embarquer ; nous comptons mettre à la voile ſitôt que le convoi de l'Iſle Royale ſera expédié.

M. Druis Embuto, Intendant de la Marine, a ſuccédé à M. le Normant de Méſi. Sa Majeſté ne pouvoit faire un meilleur choix, tant par ſa capacité, ſon intégrité, que par ſon zèle pour les intérêts du Roy, dans cette place importante ; cet Intendant m'a fait les mêmes avances que me fit il y a 7 ans ſon Prédéceſſeur. Je ſuis, M. &c.

Rochefort le 12 *Septembre* 1757.



LETTRE XIII.

Au Même.

L'Auteur part de Rochefort. Rencontre de trois vaisseaux Marchands Anglois, pris par M. de Place, dont un fut brûlé & l'autre coulé à fond Il relache à l'isle de la Grenade. Navigation près de la Jamaique.

MONSIEUR,

JE vous avois mandé de Rochefort, que nous comptions partir en Décembre 1757; mais le convoi destiné au secours de l'Isle Royale, ayant été, en partie, pris par la flotte Angloise, il a fallu en armer un autre. Pendant ce tems une escadre de dix gros vaisseaux Anglois, ayant donné l'allarme sur les Côtes d'Aunis, cela nous a retardé jusqu'au mois de Mai. Cette Escadre

étant disparue, nous avons appareillé le 10 du même mois.

J'étois embarqué sur la flute du Roi nommée la Fortune avec Monsieur de Rochemore, Commissaire Général de la Marine, & Ordonnateur de la Province de la Louisiane. M. de Place, Capitaine de vaisseau, commandoit l'Eopalme, Frégate de 30 canons, destinée à nous convoyer ; nous trouvâmes en route trois bâtimens Anglois, qui ne nous coutérent que trois coups de canon. M. de Place en fit couler un à fond, & bruler l'autre après en avoir enlevé les équipages & les effets. Quant au troisiéme, il venoit de la Côte de Guinée ; il étoit richement chargé, & avoit à son bord 440 Negres qui furent vendus en partie à la Grenade. Le Baron de Bonvoust qui vient d'en être nommé Gouverneur, nous a comblé de politesse & de générosité pendant notre séjour en cette Isle, où nous sommes restés jusqu'au 22 Juillet, jour auquel nous avons appareillé pour la Louisiane, faisant route en dehors de la Jamaique. pour éviter les gros vaisseaux ennemis qui ne vont

jamais dans ces parages ; nous avons fait cette route pour tromper l'Eſpion, & nous ſommes arrivés à bon port le 12 Août à l'embouchure du Miſſiſſipi.

M. de Rochemore (1), Ordonateur intégre, & extrémement zélé pour les intérêts du Roi, aura bien de la peine à réformer les abus qui ſe ſont multipliés, depuis la guerre, dans cette colonie, & je l'ai prévenu pendant la traverſée, qu'il ſeroit tracaſſé dans ſon adminiſtration; tout ce que j'avois prévû s'en eſt enſuivi, & par les mêmes vaiſſeaux qui nous ont amené, on a prevenu la Cour contre lui pour le deſtituer de ſa place. A peine ai-je été arrivé à la Nouvelle Orléans, que le Gouverneur m'a notifié l'ordre de me préparer pour aller en détachement chez les *Allibamons*, nation ſauvage à 250 lieues de la Capitale. Je profite de l'occaſion des vaiſſeaux du Roi qui partiront à la fin de l'année, & je vous écris par duplicata, afin que

[1] Frere de M. de Rochemore actuellement Chef d'Eſcadre.

si un vaisseau vient à être pris, l'autre puisse arriver. Losque je serai instruit des mœurs des peuples que je vais parcourir, & qui sont à l'Est de la Nouvelle Orléans, je vous ferai la description de ce Pays qu'on dit être très-beau & très-bon.

A la Nouvelle Orléans les 10 *Novembre* 1758.

LETTRE XIV.

Au Même.

L'Auteur part de la Nouvelle Orléans pour les Allibamons. Sa navigation sur le Lac Pontchartrain. Courte description de la Mobile.

MONSIEUR,

JE partis de la Nouvelle Orléans le 14 Décembre conformément aux ordres de M. de Kerlerec pour me rendre au Pays des *Allibamons.* Je

fis voile du *Bayouc-S. Jean*, petit port situé sur le lac Pontchartrain : il y a un portage d'environ un quart de lieue de la Nouvelle Orléans pour entrer dans ce Bayouc (1), qui a deux lieues de long ; les vents nous furent favorables, & j'arrivai le 20 Décembre à la Baye, & au port de la Mobile, éloigné de la Capitale de 50 lieues.

La Mobile étoit autrefois le premier établissement de la Louisiane ; le Gouverneur, l'Ordonnateur, l'Etat Major y résidoient. Le Conseil supérieur y tenoit ses séances.

Il y a un Fort assez régulier, il peut résister à une armée de Sauvages; mais les Européens l'auroient bientôt pris. Ce Fort est assis sur une baye que la mer refoule ; il est entre deux riviéres, dont l'une qui est petite s'appelle la riviére de Chactaux; l'autre plus considérable que n'est la Seine devant Rouen s'appelle Mo-

(1) Espece de petit canal où la mer refoule.

bile ; elle prend ſa ſource dans les montagnes des Apalaches ; celle-ci eſt le rendez-vous de tous les Sauvages qui habitent la partie de l'Eſt. Ils y viennent recevoir les préſents que le Roi leur fait diſtribuer tous les ans par le Gouverneur. Le ſol des environs de la Mobile, eſt un ſable gros, néanmoins le bétail y vient très-bien, & les troupeaux y multiplient beaucoup ; les habitans y ſont fort laborieux ; ils font le commerce avec les Eſpagnols. Du Préſide de Penſacola, pays voiſin de ce poſte, ils viennent chercher des ſalaiſons de bœufs, des volailles, du bled d'Inde, du ris & d'autres denrées. Les Mobiliens font auſſi le commerce de gaudron. Quant au commerce de pelleteries avec les ſauvages, les traites en ſont accordées à des Officiers, qui font ce commerce excluſivement, contre les intentions du Roi.

Il y a dans ce poſte du laurier blanc & rouge, & du mériſier. On y trouve de deux ſortes de cédre, du blanc & du rouge ; ce dernier eſt très-beau pour les ouvrages de marqueterie ;

ſon odeur chaſſe les inſectes : en un mot, il eſt incorruptible. Il y a dans les forêts pluſieurs bois inconnus en Europe, & d'autres qui abondent en gomme ſemblable à de la thérebentine. On y trouve des cyprès ſi gros, que les Sauvages en font des pirogues d'une ſeule piéce qui peuvent contenir juſqu'à 60 hommes.

Voici comment les ſauvages conſtruiſoient leur marine avant l'arrivée des François à la Louiſiane. Ces peuples alloient ſur le bord des rivières qui ſont en grand nombre dans cette vaſte région, & qui par leur rapidité, déracinent les arbres qui les bordent ; ils prenoient leurs dimenſions pour la groſſeur & la grandeur qu'il leur falloit ; après quoi ils mettoient le feu deſſus, & à meſure que l'arbre brûloit, ils enlevoient le charbon avec une pierre à fuſil ou à flêche,& lorſqu'ils l'avoient aſſez creuſé, ils le mettoient à flôt : les Sauvages ſont très-adroits à conduire ces petits bâtimens ſur les lacs & les riviéres ; Ils s'en ſervent pour la guerre, & pour voiturer les pelleteries & la viande boucanée qu'ils rap-

portent de la chasse.

Voici encore comme ils faisoient leurs outils & leurs armes pour la guerre : ils choisissoient pour cet effet un arbrissau auquel ils faisoient une fente avec une pierre à fusil d'un caillou aigu, & tranchant comme un rasoir, après quoi ils mettoient dans cette fente ou incision une pierre taillée en forme de hache : & à mesure que l'arbrisseau croissoit, la pierre se trouvoit enchassée & inséparable du jeune arbre, ensuite ils le coupoient pour s'en servir au besoin ; ils faisoient de même des lances & des dards. Ils avoient des massues d'un bois fort dur.

A l'égard des instrumens d'agriculture, ils ne faisoient usage que des os d'animaux, ou de bêches de bois très-dures ; la terre est extrêmement fertile par toute l'Amérique : les herbes y viennent hautes & touffues, & lorsque l'hiver ou la gelée les a séchées, ils y mettent le feu, puis ils bêchent & ensemencent les terres, & trois mois après ils font la recolte.

Elle consiste en bled d'Inde ou de Turquie, millet, feves & autres légu-

mes, des patates, des pistaches, des melons d'eau; les citrouilles sont aussi très-communes, & les habitans du pays les appellent Giromonds.

Quant aux ustensiles de cuisine, ils faisoient des plats & des pots de terre, ou des gamelles de bois. Ils faisoient des tasses avec des callebasses & des *micouenes* ou culieres avec la corne d'un bœuf sauvage qu'ils fendoient par le milieu, & les ajustoient par le moyen du feu. Dès que nous aurons ramassé les vivres nécessaires pour notre voyage & pour la garnison du Fort des Allibamons, nous partirons, M. Aubert & moi, avec un bateau armé de soldats & de Sauvages Mobiliens qui se sont loués pour ramer en route. M. Aubert, quoique Aide-Major de la place de la Mobile, a été nommé par M. de Kerlerec pour commander le Fort Toulouse aux Allibamons, ce qui est contre l'ordonnance du Roi qui défend aux Majors & Aides-Majors, de faire d'autres fonctions que celles de la place à laquelle ils sont attachés.

S'il arrive des vaissaux d'Europe, je recevrai peut-être de vos lettres.

M. de Velle qui commande ici, aura la bonté de me les faire passer par le premier convoi. Je suis, Monsieur, &c.

A la Mobile le 6 Janvier 1759.

LETTRE XV.

Au Même.

L'Auteur part de la Mobile pour les Allibamons. Ample description des mœurs de ces Peuples. Leur maniere de punir l'adultere.

MONSIEUR,

Me voilà arrivé au Fort Toulouse chez les Allibamons. J'ai resté 50 jours en route, parcequ'en m'embarquant dans la saison des pluyes, j'ai vû la riviére des Allibamons s'enfler quelques fois de 12 à 15 pieds; cette subite inondation procédoit des orages qui sont fréqnents dans cette

contrée à cause des hautes montagnes qui bordent la riviére.

Il nous a fallu voguer contre la rapidité du courant, de sorte qu'il y a eu des jours que nous ne faisions qu'une lieue ; on ne peut aller à la voile à cause des bois, des montagnes & des sinuosités de la riviere ; on ne va que terre à terre, ou le long du rivage. Il arriva un jour que mon bateau se trouva afourché sur un arbre (1) qui étoit submergé ; & la nuit étant survenue, il fallut attendre au lendemain. Mais comme cette riviére monte & descend suivant l'orage, je me trouvai sur l'arbre en l'air avec mon bateau. Il est bon de dire que nous n'étions encore qu'à 25 lieues de son embouchure ; les Sauvages Mobiliens qui m'accompagnoient me rassurerent en me disant que je ne devois nullement m'épouvanter de cet accident,

---

[1] Il y a des cyprès si gros sur le bord des rivieres, que dix hommes auroient peine à les embrasser, ce qui fait voir la bonté & la fécondité de son terroir, qui est des plus sains du monde.

qu'il falloit attendre l'heure de la marée ; effectivement, la marée ayant refoulé la riviere qui se décharge dans la baye de la Mobile, mon bateau revint à flot. Vous voyez, Monsieur, par ce recit, qu'il y a bien de la différence entre les riviéres de l'Amérique & celles d'Europe.

M. Aubert étant tombé malade en route, je l'engageai à relâcher à la Mobile pour se rétablir : il s'est ensuite rendu ici à cheval à travers des forêts de sapins, qui sont fort claires. M. de Montberaut doit lui céder le commandement suivant l'ordre du Gouverneur, après qu'il aura resté trois mois en ce poste pour le mettre au fait du local du pays. M. de Montberaut (3) jouit d'une grande réputation parmi les Sauvages de ce canton, qui l'appellent l'Homme de valeur, c'est-à-dire Héros ou homme par excellence ; il s'est distingué parmi ces peuples par les harangues spirituelles qu'il leur faisoit d'une maniere très-

(1) Cet Officier est frere de M. le Comte de Montaut, attaché à M. le Dauphin.

analogue à leur génie. Cet Officier ayant été tracaſſé par les Jéſuites, demanda ſon rapel; & il a eu pour ſucceſſeur le ſieur Aubert, frere du Pere Aubert, Jéſuite & Miſſionnaire à la Louiſiane. M. de Montberaut eſt ennemi déclaré de ces Miſſionnaires; le Pere le Roi, dans le tems qu'il étoit aux Allibamons, écrivit au Gouverneur contre cet Officier à qui cette lettre fut remiſe par le ſoldat qui en étoit porteur; ce Commandant vit depuis le Jéſuite qui lui fit beaucoup de politeſſes ſuivant la politique de ces bons Peres; cet Officier lui demanda s'il n'avoit point écrit contre lui? Le Jéſuite ne ſachant pas que ſa lettre étoit entre ſes mains, lui proteſta ſurtout ce qu'il y a de plus ſacré, que non. Alors le Pere le Roi fut traité de fourbe & d'impoſteur par M. de Montberaut qui lui montra auſſitôt ſa lettre; puis alla l'afficher à la porte du Fort en la conſignant à la ſentinelle; & tant qu'il a reſté ici, il n'y a plus eu de Jéſuite Miſſionnaire aux Allibamons.

Je vais encore avoir ſujet de m'étendre ſur les Sauvages de la Loui-

ſiane, en parlant ici des Allibamons, des *Taskikis*, des *Outachepas*, des *Tonicas*, des *Kaouytas*, des *Abékas*, des *Talapouches*, des *Conchakis*, & des *Pakanas*, dont les mœurs ont beaucoup de reſſemblance les unes avec les autres. Ces Nations enſemble peuvent former 4000 guerriers, ce ſont des hommes d'une belle taille ; ils habitent ſur le bord des riviéres ; auſſitôt qu'on eſt arrivé chez ces peuples qui ſont fort affables, ainſi que leurs femmes dont la plus part ſont très-belles, ils viennent vous recevoir à l'endroit du débarquement, en vous donnant la main, & en vous préſentant le calumet. Lorſque vous avez fumé, ils vous demandent le ſujet de votre voyage, & le tems que vous avez misen route : enſuite ſi vous comptez reſter longtems chez eux, ſi vous avez une femme & des enfans : (1) ils s'informent auſſi de la

---

[1] La politeſſe des Sauvages eſt de vous offrir des filles, en conſéquence les Chefs haranguent le matin par le village en ces termes: » Jeunes gens & guerriers, ne ſoyez point

guerre du Canada, demandant en même tems des nouvelles du Roi leur Pere. Ils vous apportent après cela à manger, de la sagamité composée de mahis concassé, autrement dit bled de Turquie. Ce bled a bouilli dans de l'eau, le plus souvent avec de la viande de Chevreuil. On vous sert aussi du pain de la même farine, qui a cui sous la cendre, des poulets d'Inde rotis, des grillades de Chévreuil, des begnets frits dans l'huile de noix, des chataignes, dans leur tems, cuites dans de l'huile d'ours, des langues de Chevreuil, des œufs de poules & de tortues.

Le sol de la Louisiane ressemble, vers le bas de la colonie, à celui de l'Egypte lorsque le Nil a débordé; il est

---

» fols, aimez le Maître de la vie; » chassez pour faire vivre les François qui » nous apportent nos besoins; & vous jeunes » filles, ne soyez point dures ni ingrates de » votre corps, vis-à-vis des guerriers blancs » pour avoir de leur sang; c'est par cette al- » liance que nous aurons de l'esprit comme » eux, & que nous serons redoutés de nos ennemis.

excellent, ſur-tout dans la contrée des peuples dont je parle. Il rend abondamment tout ce qu'on y ſeme. Les melons y ſont d'une groſſeur extraordinaire, ſucculens, & en grande quantité; il y a beaucoup de melons d'eau qui ſont ſi délicieux qu'on en donne aux malades pour étancher la ſoif dans l'ardeur de la fiévre ; les Giromonds ſont plus délicats que nos citrouilles, Il y a des patates en quantité. La patate eſt une eſpéce de pomme de terre, que les Européens aiment beaucoup, & qui a le goût de la chataigne cuite ſous la cendre chaude.

Les Sauvages ſe contentent ordinairement d'une ſeule femme, dont ils ſont exceſſivement jaloux. Quand un Sauvage paſſe par un village, & qu'il n'a point de femme, il loue une fille pour une nuit ou deux, ſelon ſa fantaiſie, & les parens n'y trouvent rien à redire ; ils s'inquiettent fort peu de leur fille, diſant pour raiſon qu'elle eſt libre de ſon corps ; les filles Sauvages n'abuſent point de la liberté qu'elles ont : auſſi trouvent-elles leurs intérêts à paroître modeſtes

pour être recherchées en mariage ; mais à l'égard des femmes, ils disent que par le mariage, elles ont vendu leur liberté, & qu'ainsi elles ne doivent point avoir d'autres hommes que leur mari. Pour eux, ils se réservent le droit d'avoir plusieurs femmes ; un homme parmi ces Peuples a la liberté de quitter sa femme, mais cela n'arrive guères ; si une femme est surprise en adultère, le moindre mal qui lui puisse arriver, c'est d'être repudiée. Alors le mari abandonne la cabane ; s'il a des enfans, il se charge des garçons, & la femme des filles ; la femme doit cependant rester un an veuve, aulieu que le mari peut se remarier d'abord. Il peut reprendre sa femme ; c'est pourquoi elle ne doit point convoler à de secondes noces avant l'année revolue.

Le mariage des Sauvages, comme je l'ai déjà dit, tient de la simple nature, & n'a d'autre forme que le mutuel consentement des parties. Le futur époux fait des présents en pelleterie, & en vivres à la cabane du pere de sa prétendue ; les presents agréés, on fait un festin où le village est convié ; après le repas on

danſe, on chante les exploits de guerre des ancêtres du marié. Le lendemain, le plus ancien vieillard préſente la nouvelle mariée aux parens de ſon mari. Voilà toute la cérémonie du mariage. Tous les Sauvages tirent leurs origines du côté des femmes ; la raiſon qu'ils en alléguent, c'eſt, diſent-ils, qu'il eſt certain que l'enfant vient de la femme, & parconſéquent, ajoutent-ils, il ſort de la bonne ſouche, aulieu qu'ils ne ſont pas ſurs s'il vient d'eux. Ceux qui ſont bons guerriers & bons chaſſeurs, choiſiſſent les plus jolies filles ; les autres n'ont que le rebut & les laides. Les filles prévenues qu'elles ne ſeront plus maitreſſes de leur cœur dès qu'elles ſeront mariées, ſcavent en diſpoſer à leur avantage ; car quand elles ont une fois un mari, il n'y a plus d'amourettes ; leur occupation dans le menage, eſt d'apprêter le manger de leur mari, de paſſer les peaux, de faire des ſouliers, de filer de la laine des bœufs ſauvages, de faire des vans & de petits paniers ; elles ſont fort adroites & fort induſtrieuſes.

Voici comme ils puniſſent l'infidé-

lité de leurs femmes ; il faut premiérement que le mari en ſoit bien aſſuré par ſes yeux, & alors la femme délinquante eſt épiée par les parents du mari, & par les ſiens propres. Le mari auroit beau vouloir garder ſa femme infidelle, il n'en ſeroit plus le maitre : en voici la raiſon, c'eſt que ces Sauvages regardent comme indigne, diſent-ils, d'un véritable homme d'habiter avec une femme qui lui a manqué auſſi eſſentiellement. Dans une telle conjoncture, le mari va trouver le Cacique, & lui conte le cas. Le Chef alors commande du monde pour aller couper des baguettes ; on garde un grand ſecrét. Le Chef ordonne enſuite une danſe, où tout le monde eſt obligé de ſe trouver, hommes, femmes, filles & garçons ; ſi l'on y manque, l'on eſt mis à l'amende ; mais perſonne ordinairement ne s'abſente ; au moment que la danſe eſt le plus animée, on prend la femme adultère, on la jette par terre, & puis on la frappe ſur le dos, ſur le ventre, ſans l'épargner. Celui qui l'a ſéduite, éprouve le même traitement.

Quand ces malheureux ont été bien fuftigés, il furvient un parent de chaque côté, qui met un baton à travers les flagellés, & les flagellans. Dans l'inftant tous les coups ceffent ; mais la femme n'en eft pas quitte ; le mari vient qui lui coupe les cheveux ras de la tête, [1] & puis il lui fait fes reproches en préfence de l'affemblée ; c'eft-à-dire, il lui repréfente, qu'elle a bien eû tort d'agir comme elle a fait avec lui, ne l'ayant jamais laiffé manquer de rien, que puifqu'il en eft ainfi, elle peut aller avec fon féducteur. On lui coupe à lui tout le tour des cheveux treffés, qui tombent partie fur le front de ces Peuples; après cela, on lui dit, en lui montrant la femme infidelle, voilà ton époufe. Il eft le maitre de l'epoufer fur le champ ; mais il eft obligé de changer de village.

Lorfqu'il arrive qu'une femme débauche le mari d'une autre, les femmes s'affemblent entr'elles avec des

---

(1) Les femmes Sauvages ont de grands cheveux treffés à l'Allemande.

bâtons longs comme le bras, & vont trouver la coupable qu'elles battent ſans miſéricorde, ce qui fait beaucoup rire les jeunes gens; à la fin s'ils n'arrachoient les bâtons des mains de ces furieuſes, elles tueroient la malheureuſe coupable.

Les ſeuls arts qui font l'ambition des Sauvages, conſiſtent dans la médecine, la guerre, la chaſſe & la pêche. Ils élevent très-durement leurs enfans, les font baigner & nager dans l'hyver dès la pointe du jour; enſuite les jeunes gens viennent d'eux-mêmes ſe préſenter devant le Chef de guerre qui les harangue, leur diſant qu'ils ne doivent jamais avoir peur de l'eau, qu'ils peuvent être pourſuivis par leurs ennemis, que s'ils ſont pris ils ſont mis au cadre, & brûlés vifs, que c'eſt alors qu'ils doivent prouver en ne pleurant pas, qu'ils ſont de véritables hommes [1].

La harangue finie, le Chef leur

(1) Les Sauvages doivent ſupporter leur malheur avec une conſtance héroïque pour faire paſſer leur valeur à la poſtérité.

fait des ſcarifications aux cuiſſes, à la poitrine, ſur le dos, afin de les endurcir au mal, enſuite il leur donne de grands coups de colier, [1] après quoi les jeunes gens vont prendre rang parmi les Guerriers ; & lorſqu'ils ſe ſont ſignalés à la guerre par quelques belles actions, on leur pique des marques, comme je vous l'ai expliqué à l'article des Illinois.

Les enfans à la mammelle ſont baignés en hiver dans l'eau froide, & lorſqu'ils deviennent grands, on les fait coucher ſur la dure. Comme les Sauvages aiment beaucoup leurs enfans, c'eſt par cette raiſon qu'ils les accoutument de bonne heure à la fatigue; ils diſent auſſi que l'habitude eſt une ſeconde nature. Il eſt vrai que leur corps qui eſt nud, n'eſt pas plus ſenſible au froid, que le viſage & les mains.

Les vieillards qui ne peuvent ſuivre dans une retraite, demandent à être

(1) Il eſt fait de lanieres de cuir, larges de trois doigts. Il leur ſert à porter la charge en voyage, c'eſt une ſorte de bretelle.

aſſommés à coups de maſſue, tant pour leur épargner le chagrin de la décrépitude, que dans la crainte de tomber entre les mains de leurs ennemis, & d'en être brulés, ou mangés; car les Sauvages dans leurs guerres, maſſacrent hommes, femmes & même les enfants à la mammelle; c'eſt encore une cauſe de la dépopulation de l'Amérique; jointe à la petite vérole, maladie peſtilentielle chez les Sauvages.

Il eſt bon de vous obſerver, Monſieur, en paſſant, que ce n'eſt que par un acte d'humanité, que quelque fois le fils eſt forcé d'abréger les jours de ſon pere, par la raiſon que je viens d'expliquer. Les Sauvages ont beaucoup de vénération pour leurs vieillards: c'eſt par leurs conſeils qu'ils ſe conduiſent; car ils n'entreprennent rien ſans avoir auparavant leur conſentement, auſſi en ont-ils toujours grand ſoin. J'ai vû ſouvent que lorſqu'ils revenoient de la chaſſe, les Chefs avoient grande attention, avant que de faire le partage des viandes, de mettre de côté la part des vieillards qui doit revenir aux veuves & aux orphelins, dont les peres ont été tués à

la guerre pour la deffense de la patrie. Les Sauvages sont très hospitaliers envers les étrangers avec qui ils sont en paix, bons envers leurs alliez & leurs amis ; mais cruels & inéxorables envers leurs ennemis. Ils sont très surpris, & même scandalisés de voir à la nouvelle Orléans nombre d'Anglois qu'on y attire pendant la guerre, pour y faire le commerce sous le spécieux prétexte de Parlementaires (1) & se

---

(1) Ce sont des vaisseaux qui amenent des prisonniers de guerre pour en faire l'échange, & lorsqu'ils n'en ont point, ils sont saisis en contravention, & regardés en temps de guerre comme des espions qui viennent prendre connoissance de nos forces, comme il est arrivé à l'occasion du Capitaine Anglois Bouls, qui a causé tant de troubles dans cette colonie, où il a fait deux voyages de suite.

Ce commerce ne peut être que très-dangereux pour nous, & très-avantageux pour nos ennemis, puisque les pelleteries provenant de la chasse des Sauvages qu'on y employe tandis qu'on auroit pu mieux s'en servir, sont chargées publiquement sur les vaisseaux Anglois, qui indépendamment de la contravention aux loix, prennent des connoissances certaines de notre local.

répandre dans les habitations. Un Cacique ou Seigneur de cette contrée, arrivé depuis peu de la nouvelle Orléans, m'a avoué tout naturellement qu'il avoit eu envie de leur casser la tête comme à des chiens qui tuoient les François dans le Nord, c'est-à-dire pendant le siége de Québec, & qu'il avoit été tenté de s'en venger là sur eux. Il ajouta que parmi eux, ils ne parloient plus à leurs ennemis qu'avec le casse-tête, aussi-tôt que la hache meurtriére est déterrée : cette phrase signifie qu'on ne doit, lorsque la guerre est déclarée, parler aux ennemis que la hache sur la tête, c'est-à-dire n'avoir ni commerce, ni correspondance avec l'ennemi pendant la guerre, directement ni indirectement, sous quelque prétexte que ce soit, sous peine d'être traité comme traitre à la patrie, & d'être puni de-même.

Lorsque la paix est conclue, ils enterrent la hache où la massue de guerre, pour signifier aux ennemis que toute haine est ensevelie, que toutes les horreurs & la désolation de la guerre sont finies, que l'amitié & la bonne harmonie vont renaître entr'eux & leurs

voiſins, comme les fleurs blanches de l'arbre de paix, qui eſt le laurier blanc qui doit étendre ſes rameaux ſur la terre blanche, parabole qui veut dire la terre de paix.

Le Cacique, dont j'ai parlé, s'appelle *Tamaṭhlémingo*; il eſt très attaché aux François. Je ſçai même que les Anglois ont voulu le combler de préſents, qu'il a toujours rejettez comme indignes de lui; il a même voulu leur caſſer la tête pour cette propoſition, diſant pour raiſon *qu'il ne vouloit rien recevoir de ces chiens, ennemis de ſon pere le Roi de France*: telle eſt la réponſe qu'il fit aux Députés Anglois; il ſeroit à ſouhaiter pour *nous que tous les Chefs penſaſſent comme ce Seigneur Sauvage*. Il eſt décoré d'une médaille d'argent, qu'il porte à ſon col avec une laniere de cuir. Il m'a dit pluſieurs fois qu'il vouloit être enterré après ſa mort avec l'image de ſon pere, où le portrait du Roi qu'il portoit ſur ſon cœur, que lui ayant toujours été fidéle, il eſpéroit lui tenir la main au pays des âmes où il comptoit le voir un jour. Après que ce digne Chef m'eut exprimé ſes beaux ſentiments qui partoient du cœur, je

lui donnai une bouteille d'eau de vie pour boire à la ſanté de ſon pere, & à la mienne. Quelque fois une petite générosité faite à propos à ces peuples, fait beaucoup d'effet, comme par exemple; lorſque je voulois leur témoigner l'amitié que j'avois pour eux, j'otois ma chemiſe, & je la leur donnois au nom de leur pere, qui avoit pitié d'eux; je leur diſois qu'il ſçavoit, ſurle rapport du papier qui parle, que ſes enfants étoient nuds, & cette façon d'agir les touchoit ſenſiblement.

Ces peuples en général n'ont pas d'idée du ſyſtême politique qui régne parmi les Puiſſances de l'Europe. Les amis d'une Nation doivent, ſelon eux, entrer dans ſon parti lorſqu'elle eſt en guerre, & ne point avoir de commerce avec ſes ennemis; j'ai eu une longue & ſérieuſe conférence avec un *AllekxiMingo*, c'eſt-à-dire un Jongleur & Chef de canton, qui prétend avoir été outragé par des ſoldats Eſpagnols du Préſide de Penſacola; ce Cacique m'a avoué tout naturellement qu'il avoit formé le deſſein, pour s'en venger, de faire avec ſes guerriers une

rruption sur les terres de la Floride, jusqu'aux portes du Fort de Pensaçola. Ce Sauvage crut me faire sa cour & me faire approuver son dessein, en m'assurant qu'il y étoit aussi porté, parce qu'ils se reposent sur leurs nates, c'est-à-dire qu'ils sont en paix avec les Anglois, & qu'ils reçoivent chez-eux dans leurs ports, ces derniers, nos ennemis.

Je répondis au discours de ce Cacique Allibamon, en termes expressifs, & les plus capables de le faire renoncer à son entreprise; afin d'éviter l'effusion de sang envers les Espagnols nos Alliez & nos voisins, j'adressai à ce Chef Indien un discours analogue au génie & au caractère de la Nation.

Allekxi Mingo, lui dis-je, prépare ton cœur, ouvre tes oreilles, pour entendre la force de ma parole; car elle va te faire revenir l'esprit que tu as perdu aujourd'hui.

Je t'apprens donc que le *Grand-Chef Souverain* des Espagnols, qui demeure audelà du grand Lac d'eau sallée, dans l'ancien monde où les

hommes fourmillent , eſt frere (1) du pere des hommes rouges, c'eſt-à-dire du Roi de France, en conſéquence je ſuis obligé de dire que je déſaprouve très fort ton téméraire deſſein.

Je te déclare hautement que ſi tu perſiſtes encore à vouloir l'éxécuter, tu n'as qu'a commencer par me caſſer la tête. Ce Cacique me répondit: » ton ſang m'eſt auſſi cher que le » mien, d'ailleurs jamais les François » ne m'ont fait de mal, je ſuis même » prêt à me ſacrifier pour eux; tu peux » en aſſurer notre pere. Que n'ai-je, » comme, toi l'étoffe parlante pour lui » faire parvenir ma parole? Mais,non, » je voudrois plutôt que mon cœur » eut cent bouches qu'il pût entendre». (2) Après cette proteſtation d'amitié

(1) Les Sauvages appellent freres leurs alliés.

(2) Quelque tems après le départ de l'Auteur, les Sauvages de cette contrée maſſacrerent pluſieurs Anglois qui s'étoient approchés à deux lieues du Fort Toulouſe, où commandoit pour lors M. de Grand-Maiſon, actuellemeut Major des troupes entretenues à la Nouvelle Orléans.

de là part de ce Chef, il me présenta son calumet; & quand j'eus fumé une touche je le lui rendis, comme ayant fait la paix pour les Espagnols, dont il prétendoit avoir été offensé, & pour y mettre le sçeau, voila lui dis-je un flacon d'eau de feu, ou d'eau de vie, que je te donne pour purifier ta bouche, afin qu'elle ne profére plus de mauvaises paroles contre les Espagnols nos confédérez; & pour appuyer mon discours, j'ajoutai un roulleau de tabac pour faire fumer dans le grand calumet de paix, ses guerriers; ma harangue finie, tous les jeunes gens vinrent les uns après les autres me serrer la main, en signe d'amitié, suivant l'usage.

Je voulus néanmoins satisfaire entiérement ce Cacique ou Chef de canton, qui m'avoit témoigné être si piqué contre les Espagnols, qui parce qu'ils sont en paix, reçoivent à Pensacola les vaisseaux Anglois; ceux-ci, disoit-il, viennent prendre connoissance comme espions du local des côtes maritimes. Il est vrai que les soupçons de cette nature ne sont ja-

mais légers, puisqu'il n'y a point d'ombre qui n'ait un corps.

Pour appaiser ce Sauvage, je lui dis que le Gouverneur attendoit de jour à autre une grande pirogue, & pour parler le langage de ces Peuples, qu'elle apporteroit du papier qui parle, dans lequel le Grand-Chef des Espagnols ordonneroit de déterrer la hache de guerre, & de lever en même tems la massue sur la tête des blonds : c'est ainsi que les Sauvages appellent les Anglois pour les distinguer des François, & des Espagnols.

Ce Cacique parut fort content de mon discours ; comme il avoit bû un petit coup d'eau de vie, & qu'il étoit en train de causer, je lui fis des questions touchant la haine qu'il me paroissoit avoir contre les Espagnols de la Floride. Ce Chef Sauvage me raconta qu'il tenoit par tradition que les premiers guerriers de feu (1) qui pas-

(1) L'histoire nous apprend qu'en 1544, Ferdinand Soto fit des courses dans ce pays ; les Sauvages qui n'avoient jamais vu d'Européens, appellerent les Espagnols guerriers

ferent par leurs terres, y avoient commis des actes d'hostilités, & violé le droit des gens. Aussi depuis cette époque, les ancêtres de sa Nation avoient toujours recommandé de pere en fils de venger le sang qui avoit été répandu sans aucun sujet ; je répondis à ce Cacique Jongleur, que le maître de la vie les avoient bien vengés par la mort de Ferdinand Soto, & de presque tous ses guerriers.

J'ajoutai que quant à eux, ils ne devoient plus avoir de rancune contre les Espagnols d'aujourd'hui : que Philipe II leur Grand Chef, qui régnoit dans ce tems, avoit désavoué tout le mal que ses Capitaines avoient commis, contre ses intentions, dans ces climats extrêmement éloignés.

Je racontai à ce Prince Américain, un trait de l'Histoire de Dom François de Toléde, Vice-roi du Pérou, lequel fit pendre publiquement l'hé-

de feu, à cause qu'ils étoient armés de fusils & de pistolets ; ils disoient que le canon étoit le tonnerre, qu'il faisoit trembler la terre en tuant les hommes de fort loin.

ritier présomptif du Royaume, & fit massacrer tous les Princes de la Famille Royale des Incas; les Espagnols mêmes issus par leur mere du sang d'Atahualipa, éprouverent un sort pareil. Dom François de Toléde, après cette expédition, s'attendoit à être élevé aux premieres dignités de l'Etat, à son retour en Espagne; mais il fut très mal reçu du Grand Chef de la Nation, qui lui ordonna d'un ton aigre de se retirer de sa présence. » je » ne vous avois point choisi, lui dit » ce Prince, pour être le bourreau des » Rois; mais pour me servir & être » l'appui des malheureux «. Ces paroles furent un coup de foudre pour ce Vice-roi; elles lui causerent un si grand serrement de cœur, qu'il en mourut peu de jours après. Le même Roi donna la mort à un Ministre qui lui en avoit imposé, en lui disant ce seul mot, *Houlabé*, c'est à-dire: quoi, tu mens!

Ce Cacique me répondit gravement: » mais si ce Grand Chef des » hommes de feu paroissoit, comme » tu le dis, si indigné contre ce Vice- » roi, des cruautés qu'il avoit exercées

» contre ſes ordres, pourquoi ne le
» faiſoit-il pas mettre au quadre? (1)
» Ou ne lui faiſoit-il pas couper la
» tête, qu'il auroit fait repaſſer au Pé-
» rou. Cet exemple de ſévérité & de
» juſtice, auroit en partie ſatisfait les
» Peuples, que ce Capitaine avoit
» traités ſi indignement, en faiſant
» mourir à un gibet, comme un vo-
» leur, l'héritier d'un grand Empire,
» qui ne dépendoit que du *Maître de*
» *la vie* ou de l'Etre ſuprême.

» C'eſt ainſi, me dit-il, que nous
» autres hommes rouges, que les Eu-
» ropens appellent Sauvages & Bar-
» bares, en uſons envers les méchans
» & les homicides, qui doivent être
» traités comme les bêtes les plus fé-
» roces de nos forêts.

Je répondis encore à ce Chef In-
dien, en ces termes: » Tu ſauras que
» les Grands Chefs des hommes blancs
» qui habitent la vieille terre, ſont
» deſpotiques, & qu'ils chaſſent de

---

(1) Supplice que les Sauvages font ſubir à ceux qui ont fait des cruautés lorſqu'ils ſont pris à la guerre.

» leur présence les Capitaines ou Chefs
» de guerre, qui ont véxés leurs en-
» fans ou sujets, & que cet affront est
» mille fois plus cruel pour ces Chefs
» pétris d'orgueil, hais *du Grand Esprit*
» ou de Dieu, à cause de leurs préva-
» rications, que n'est le supplice du
» qua re, ou cent coups de massue
» sur la tête des hommes rouges. «

J'ai enfin si bien adouci la haine que ces Peuples avoient conçue contre les Espagnols, par les raisons dont je me suis avisé, que je présume que tout est assoupi; cette explication satisfit beaucoup mon Jongleur.

Je crois vous avoir déja observé, Monsieur, que les Sauvages sont très-sensibles aux injures, c'est ordinairement dans l'yvresse qu'ils se rappellent ceux qui les ont outragés. J'ai souvent été médiateur, pour terminer leurs différents de Sauvage à Sauvage; je leur remontrois qu'ils devoient vivre en bons freres, oublier le passé, & n'employer leur mâle courage que pour la défense de notre patrie commune. Je les assurois en outre que s'ils n'écoutoient pas ma parole, le *Grand Esprit* seroit faché

contre eux, & feroit manquer leur récolte de mahis.

Aussi quand ils étoient prêts d'en venir aux mains, les femmes Sauvages venoient vîte me chercher pour être arbitre, & je faisois mon possible pour concilier les deux partis, observant de mettre leur honneur à couvert, ce qui faisoit plaisir à ces femmes, qui n'ont rien de farouche que le nom qu'on leur donne, ayant les traits fort réguliers. Enfin dans le nouveau monde comme dans l'ancien, cet aimable sexe est né pour peupler, & non pour détruire.

La matiere des mœurs de ces Peuples est si ample, que je suis obligé de la partager ; je réserve donc à vous parler dans une autre lettre de leurs deuils, de la maniere dont ils enterrent leurs morts. Je suis, M. &c.

Aux Allibamons le 28 Avril 1759.

LETTRE XVI.

Au Même.

Deuil & façon d'enterrer les morts chez les Allibamons ; justi e qu'ils rendirent au Chevalier d'Erneville pour un soldat tué par un jeune Sauvage ; leur Religion : leurs ruses pour attraper les chevreuils à la chasse, & les dindes sauvages.

MONSIEUR,

J'AI reçu avant hier une de vos lettres, qui m'apprend que vous êtes en bonne santé, & que vous continuez à me donner des marques de votre souvenir. Je vous ai parlé dans ma précédente du mariage des Sauvages ; je vais présentement vous parler de leur deuil. Quand un Grand Chef de la Nation meurt, ce deuil consiste à ne se point peigner, ni baigner ; les hommes se barbouillent tout

le corps avec du noir de fumée qu'ils délayent dans de l'huile d'ours ; en un mot, ils renoncent à toutes ſortes de divertiſſements ; lorſqu'une femme perd ſon mari, elle eſt obligée de porter le deuil un an, en renonçant à toute parure.

Tous les Sauvages de la contrée des Allibamons boivent la caſſine ; c'eſt la feuille d'un arbriſſeau extrêmement touffu ; elle n'eſt pas plus grande qu'un liard, mais dentelée tout au tour. Ils la font riſſoler comme nous faiſons le caffé, & en boivent l'infuſion avec beaucoup de cérémonies. Quand cette boiſſon diurétique eſt faite, les jeunes gens vont la préſenter dans des calebaſſes ouvertes en maniere de taſſes, ſuivant la qualité & le rang des Chefs, & des Guerriers : c'eſt-à-dire, aux Conſidérés, enſuite à d'autres guerriers, ſuivant leur grade. Ils obſervent le même ordre, lorſqu'ils préſentent le calumet pour fumer ; pendant que vous buvez, ils heurlent d'une voix forte, & diminuent par gradation ; lorſque vous avez ceſſé de boire, ils prennent haleine, & quand vous recommencez,

ils continuent le même hurlement. Cette sorte d'orgie dure quelquefois depuis six heures du matin jusqu'à 2 heures après midi. Ces Sauvages ne sont point autrement incommodés de leur boisson, à laquelle ils attribuent beaucoup de vertus. Ils la rendent sans efforts & sans gêne.

Les femmes ne boivent jamais de ce breuvage fait pour les seuls guerriers. C'est dans de pareilles assemblées où elles ne sont jamais admises, que les Sauvages débitent toutes leurs nouvelles, & qu'ils délibèrent de leurs affaires politiques touchant la guerre, ou la paix. Cependant M. le Chevalier d'Erneville rapporte qu'il y a vu une femme, qui étoit celle du Grand Chef; elle y entroit à titre de guerriere, & à cause de son esprit vif & pénétrant. Son sentiment prévaloit quelquefois pour la conclusion des traités.

Les *Allibamons* aiment beaucoup les François; il y a même une convention de part & d'autre, que si un François tuoit un Sauvage, il faudroit qu'il perdit la vie, & de même un Sauvage s'il tuoit un François; cet accident arriva

pendant que le Chevalier d'Erneville commandoit aux *Allibamons*; un jeune Sauvage tira un coup de fusil sur un soldat de sa garnison, & disparut tout de suite. Comme cet Officier ne pouvoit sçavoir où étoit le criminel, il s'adressa aux Chefs de la Nation leur disant, qu'il falloit lui rendre justice. Ils répondirent que le jeune homme s'étoit réfugié chez une autre Nation. Le Chevalier d'Erneville ne se contenta pas de cette excuse; il leur dit que le mort crioit vengeance, & que le sang devoit se venger par le sang, c'est leur façon de s'exprimer: que le meurtrier avoit sa mere, qu'il falloit qu'elle périt à sa place. Ils lui répondirent que ce n'étoit point elle qui avoit fait le coup. L'Officier repliqua qu'il parloit comme les hommes rouges, qui lorsqu'on leur tuoit quelqu'un & qu'on ne leur rendoit pas justice, se vengeoient sur un de la Nation du coupable. Enfin il leur remontra qu'il falloit, pour maintenir la bonne intelligence entre les hommes blancs, & les hommes rouges, ne pas s'opposer à la punition des criminels. Ils lui offrirent beaucoup de pelleteries, des chevaux mê-

me chargés de butin. Cet Officier connu de tout tems par son zele & par son désintéressement, préférant l'intérêt du Roi au sien, & l'honneur de la Nation à sa fortune, refusa tous ces présents. Il ajouta qu'il ne pouvoit plus reposer depuis la mort de son guerrier, qu'il lui crioit toutes les nuits : *vengez mon sang*. Ces pauvres gens voyant qu'ils ne pouvoient le fléchir, tinrent conseil sur son refus, & commanderent huit hommes conduits par un jeune Chef de guerriers. Celui-ci partit sur le champ avec son monde, & fut droit chez la mere du meurtrier, à laquelle il dit que puisqu'on ne trouvoit pas son fils, il falloit que ce fut elle qui lava le sang du François. Cette femme surprise se laissa conduire toute éplorée; les parents suivoient d'un air fort triste; voyant qu'il n'y avoit point de grace à espérer pour la mere, l'un d'eux dit au Chef de la troupe : *c'est de valeur que meurt ma belle-mere n'ayant pas fait le coup*. Il proposa d'attendre, pendant qu'il iroit chercher le meurtrier; en effet, il l'amena dans l'assemblée où étoit le Chevalier d'Erneville, &

lui dit : voilà le coupable, fais en ce que tu voudras. Ce Commandant leur répondit que c'étoit à eux à lui renre juſtice; à l'inſtant on lui caſſa la tête (1).

La juſtice étant rendue, les Chefs haranguerent leurs jeunes gens, & leur recommanderent beaucoup de tenir la main du François; ils ajouterent que toutes les fois qu'il leur arriveroit de perdre l'eſprit, & de tuer de nos gens, ils rendroient la même juſtice.

Le Chevalier d'Erneville harangua l'aſſemblée à ſon tour; après quoi il fit, à la Nation, un préſent que le Gouverneur lui avoit envoyé. Les Sauvages le firent fumer dans le grand calumet de paix; tous les ſoldats & habitants François fumerent auſſi en ſigne d'amniſtie; enſuite ils bûrent la

---

(1) C'eſt ainſi que la juſtice ſe rend chez les Sauvages; il n'eſt pas néceſſaire d'inſtruire des procédures; on ignore toutes ces formalités; la loi eſt que celui qui a tué doit être tué, à moins d'un malheur, comme dans l'yvreſſe, dans un tranſport, ou dans les jeux d'exercice.

cassine, qui est la boisson de la parole blanche, c'est-à dire, la boisson de l'oubli.

Depuis ce tems là Nation ne nous a jamais manqué. Les Sauvages *Alibamons* s'offrirent en 1714, de bâtir sur leurs terres, à leurs frais, un Fort qui fut nommé depuis le Fort Toulouse, & y introduisirent les François. M. de Bienville alors Gouverneur fut prendre possession de leur pays au nom du Roi (1).

Ils n'ont jamais voulu permettre aux Anglois d'en faire autant; ils se mocquent des menaces du Roi d'Angleterre; chaque Cacique ou Chef de village, se regarde comme un Souverain, qui ne dépend que du *Maître de la vie*, ou du *Grand Esprit*.

---

(1) Ce Gouverneur est en si haute estime chez eux, qu'ils le citent toujours dans leurs harangues. Son nom est si profondément gravé dans les cœurs de ces bons Sauvages, que sa mémoire leur sera toujours chere. Dès qu'ils me virent, ils me demanderent de ses nouvelles, & je leur dis qu'il étoit au grand Village, ou à Paris, en bonne santé, ce dont ils témoignerent une grande satisfaction.

Les *Allibamons* ont appellé leur pays la terre blanche, ou pays de paix ; & se reposent sur leurs nates, c'est-à-dire, *n'attaquent personne*. Espèce d'allégorie par laquelle ils semblent annoncer à toutes les Nations de la terre, que la hâche meurtriere est enterrée, & qu'on peut y venir, & commercer en toute sûreté.

Voici une harangue que j'ai entendu faire aux Chefs de cette Nation. « Jeunes gens & guerriers, ne » vous mocquez point du *Maître de* » *la vie* ; le Ciel est bleu, le Soleil est » sans tache, le tems est serein, la » terre est blanche, tout est tranquille » sur sa face, le sang humain ne doit » point y être répandu. Il faut prier » l'Esprit de paix de la conserver » pure & sans tâche entre les Nations » qui nous entourent. Nous ne de» vons nous occuper maintenant qu'à » faire la guerre aux tigres, aux ours, » aux loups, aux cerfs, & aux che» vreuils, pour avoir leurs peaux afin » de commercer avec les Européens, » qui nous apporteront nos besoins » pour entretenir nos femmes & nos » enfans ».

Les Ameriquains en général n'ont point la connoiſſance des lettres. L'art d'écrire leur eſt inconnu ; ils ſont ſurpris de voir qu'avec du papier on ſe parle de ſi loin ; ils regardent les lettres miſſives avec admiration.

Lorſqu'on leur en confie, ils les remettent exactement à leur adreſſe ; & quelque pluye qu'il faſſe, quelques rivieres qu'ils ayent à paſſer, ces lettres ne ſont jamais mouillées. Les *Allibamons* font également le commerce avec les François, les Anglois, & les Eſpagnols ; mais ils n'aiment pas beaucoup ces derniers : ils leur font la guerre plutôt qu'à toute autre Nation, à cauſe des traitemens cruels qu'ils ont fait aux Sauvages du Méxique ; leur mémoire eſt admirable, ils ſe reſſouviennent toujours du mal qu'on leur a fait.

Ceux dont il s'agit ici reconnoiſſent un Etre ſuprême qu'ils appellent *Soulbiéche*. Je leur ai demandé ce qu'ils penſoient de l'autre monde, ils m'ont répondu, que s'ils n'ont point pris la femme d'autrui, s'ils n'ont volé, ni tué perſonne pendant leur vie, ils iront après leur mort dans un pays extrêmement

extrêmement fertile, où ils ne manqueront ni de femmes ni d'endroits propres pour la chasse, que tout leur deviendra facile; que si au contraire ils ont fait les fols, s'ils se sont mocqués du Grand Esprit, ils iront après leur mort dans un pays ingrat, rempli d'épines & de ronces, où il n'y aura ni chasse, ni femmes; voilà tout ce que j'ai pû apprendre touchant la croyance de ces Peuples sur l'autre vie.

Les *Allibamons* enterrent leurs morts assis; pour justifier cet usage, ils disent que l'homme est droit, & a la tête tournée vers le Ciel sa demeure, & que c'est pour cette raison qu'ils enterrent leurs semblables dans cette attitude; on lui donne un calumet & du tabac pour fumer, afin qu'il fasse la paix avec les gens de l'autre monde; si c'est un guerrier, il est enterré avec ses armes, qui sont un fusil, de la poudre, & des bales, un carquois garni de fléches, un arc, un cassetête soit massue ou hâche, de plus un miroir (1), & du vermillon pour

(1) Les jeunes Sauvages ne marchent

faire toilette au pays des ames.

Lorſqu'un homme ſe détruit ſoit par déſeſpoir ou dans une maladie, il eſt privé de la ſépulture, & jetté dans la riviere, parce qu'il paſſe alors pour un lâche.

J'ai dit que les Sauvages doivent ſupporter leurs malheurs avec une conſtance héroïque. Le fanatiſme de ces Peuples, eſt que lorſqu'un d'eux eſt pris en guerre, il s'attend à être brûlé; alors il compoſe ſa chanſon de mort, en diſant: « Je ne crains ni la » mort, ni le feu, faites-moi bien » ſouffrir, parce que ma mort ſera » bien vengée par ma Nation ». Ce qui fait que ſes ennemis abrégent ſon ſupplice, ou quelquefois l'adoptent en diſant que c'eſt un homme de valeur.

Lorſqu'il ſe trouve parmi eux quelque tapageur ou perturbateur du repos public, les vieillards lui parlent ainſi: « Tu peux partir; mais ſouviens- » toi, que ſi tu es tué, tu ſeras dé-

---

jamais ſans avoir une petite hâche ou un miroir pendu au poignet.

» ſavoué par la Nation, que nous ne
» te pleurerons point, & que nous
» ne tirerons point vengeance de ta
» mort ». Une vie auſſi déréglée eſt
parmi ces Peuples, comme par-tout
ailleurs, notée du dernier mépris (1).

Les Sauvages partent ordinairement pour la chaſſe à la fin d'Octobre. Les *Allibamons* vont à 60, 80 & quelquefois à 100 lieues loin de leur village, & ils emmenent avec eux, dans leurs pirogues, toute leur famille; ils ne reviennent qu'en Mars, qui eſt le tems d'enſemencer leurs terres Ils rapportent beaucoup de pelleteries, & de viande boucanée. Lorſqu'ils ſont rendus dans leurs villages,

---

(1) Les jeunes Sauvages vont en effet quelquefois courir les villages pour enlever des femmes; ce ſont ces ſortes de rapts qui occaſionnent les guerres que ces différentes Tribus ſe font; car ils ne combattent point pour de la terre, puiſqu'ils en ont plus qu'ils n'en peuvent cultiver. C'eſt un crime capital parmi les Sauvages d'enlever la femme d'un autre. Si c'eſt la femme d'un Cacique, la Nation eſt obligée de venger l'affront fait à ſon Chef.

ils régalent leurs amis, & font des préſens aux vieillards qui n'ont pu les ſuivre, & qui ont gardé les cabanes du village pendant le tems de cette chaſſe.

Ces peuples ont des ruſes ſingulieres pour attraper le chevreuil ; ils prennent pour cet effet la tête d'un mâle de cette eſpèce, qu'ils font deſſécher. Ils la portent avec eux dans le bois ; là ſe couvrant le dos d'une peau de cet animal, ils fourent le bras dans le col de la tête deſſéchée, qu'ils ont eu ſoin de garnir ſous la peau avec de petits cercles de bois pour la tenir ferme à la main ; puis ils ſe mettent à genoux, & dans cette attitude, ils préſentent la tête en contrefaiſant le cri, ou le bêlement des chevreuils ; ces animaux prennent le change par cette poſture, s'approchent fort près des chaſſeurs qui les tuent alors à coup ſûr.

Il y a des Sauvages qui en ont détruit par ce ſtratagême juſqu'à 400 dans une chaſſe d'hiver ; ils employent à-peu-près la même ruſe pour attraper dans le bois les dindes ſauvages ; quelques-uns d'entr'eux ſe mettent ſur

les épaules des peaux de ces volatilles, & au haut de la tête un morceau d'écarlate ou d'étoffe rouge qui voltige, & pendant que ceux-ci amusent ces animaux, les autres les tuent à coup de fléches; ils ne se servent point de fusils de peur de les épouvanter; & tant qu'il y en a de perchés sur l'arbre, ils tirent sur eux avec beaucoup de dextérité; ces dindes attendent ordinairement que leurs camarades reviennent; les Sauvages m'ont souvent régalé de ces volailles, qui sont excellentes pendant l'Automne.

Ces Peuples sont aussi très-adroits à la pêche; ils ne se servent ni d'ameçons ni de filets; ils prennent pour cet effet des cannes de roseaux qui sont fort communes sur le bord des rivieres; après les avoir fait sécher au feu ou au Soleil, il les aiguisent par un bout en façon de dards, & de l'autre ils y attachent une corde faite, d'écorce de pitre; étant sur des lacs dans leurs canots, ils lancent à l'eau le dard sur le poisson, & le retirent à l'aide de la canne; d'autres

les tirent avec l'arc, & lorſqu'il eſt bleſſé, il vient ſur l'eau.

Avant que de finir l'article des *Allibamons*, je ne dois pas oublier de vous dire qu'ils font au mois de Juillet, tems de leur récolte, une très-grande fête. Dans ce jour ſolemnel qu'ils paſſent ſans manger, ils allument pour la Medecine ou Jonglerie le feu nouveau, après quoi ils ſe purgent, & offrent à leur *Manitou* les prémices de leurs fruits; ils achevent la journée en danſes de religion.

Ces Peuples ont auſſi des Jongleurs; je vous ferai part d'une petite avanture aſſez riſible, qui m'eſt arrivée avec un homme de cette profeſſion. Dans le tems que je montois à force de rames le courant de la riviere des *Allibamons*, un Jongleur vint me voir accompagné de pluſieurs autres Sauvages, tant hommes que femmes, il me demanda de l'eau-de-vie; je lui en donnai une bouteille, qu'il bût avec ſes compagnons. Il m'en redemanda encore; je lui dis que je n'en avois plus, il ne voulut pas me croire; & comme il vit qu'il ne pouvoit rien gagner, il crut m'intimider en

me déclarant fiérement qu'il étoit magicien, & que si je ne lui en donnois pas, il alloit faire la médecine contre moi ; c'est-à-dire, m'enchanter avec mon bateau pour l'empêcher de marcher. Je lui dis que je ne le craignois pas, que j'étois Médecin moi-même. Ce mot étourdit mon adversaire.

Ce prétendu sorcier me dit de lui faire voir les effets de ma médecine ; je lui repliquai que c'étoit à lui à commencer ; il ajouta que comme étranger c'étoit à moi ; enfin après bien des débats, je commençai à faire des gestes ridicules en m'agitant & regardant dans un livre où le Jongleur ne comprenoit rien ; je lui dis de se retirer, & de me laisser seul, ce qu'il fit, parce que c'est la coutume des Jongleurs pour ôter aux autres Sauvages la connoissance de leurs fourberies. J'avois la peau d'un chat tigré, dont on avoit tiré la chair & les os par une fente dessous le col, je la donnai au Sauvage Médecin ; en lui disant de lui rendre la vue, & de la faire marcher. Il me répondit qu'il ne le pouvoit pas ; je vois que tu n'es encore qu'un novice dans cet art,

lui dis-je, je vais le faire, moi.

Il est bon de vous dire, Monsieur; que j'avois apporté de France à mon dernier voyage, des yeux d'émail qui imitoient parfaitement bien les yeux naturels, chose que ces Peuples n'avoient jamais vue; je les ajustai avec de la gomme de pin, à la place de ceux qui manquoient: ensuite je mis dans la peau un écureuil en vie, je l'enfermai dedans, la tête exposée en avant du col du chat; un soldat, à qui j'avois donné le mot, étoit tout prêt avec une massue; tout étant ainsi disposé, j'ouvris la chambre du bateau; les Sauvages s'avancerent, le Jongleur ou Médecin à leur tête. Je tenois la peau du chat où étoit l'écureuil qui faisoit des bonds entre mes bras, ce qui surprit d'abord ce prétendu sorcier; il se mit à crier que j'étois un véritable Médecin ou magicien, puisque je faisois revivre, voir clair, & marcher les chats morts. Quand les autres Sauvages l'eurent bien considéré entre mes bras, je le lâchai à terre, en piquant l'écureuil d'une épingle, ce qui le fit courir avec la peau du chat du côté où

étoient les ſpectateurs qui crurent qu'il alloit les dévorer ; ils reculerent en arriere, & les femmes, par une terreur naturelle à leur ſexe, ſe ſauverent de mon bateau en aſſurant que j'étois un ſorcier. Je ſaute alors ſur le chat tigré, paroiſſant fort en colere contre cet animal ; j'en eſcamote adroitement l'écureuil & les yeux d'émail ; puis me ſerrant fortement la peau du ventre avec les dents de la tête du chat, je fis un grand cri comme ſi j'avois été mordu de cet animal que je rejettai auſſitôt par terre ; le ſoldat armé frappe à grands coups de maſſue, comme pour tuer le chat reſſuſcité, de s'être révolté contre ſon maître, & d'avoir voulu ſauter ſur les hommes rouges nos alliés & nos amis.

Après cette ſcene comique, je mis la peau du chat entre les mains du Jongleur, lui diſant de la faire revivre comme j'avois fait. Il convint que ma médecine étoit plus forte que la ſienne. Je lui dis en même-tems de faire ſon ſortilége contre mon bateau pour l'empêcher de marcher ; il me répondit qu'à Médecin contre Médecin il n'y avoit rien à faire, que j'é-

tois son maître en cet art, & qu'il étoit un ignorant (1). Tous les Sauvages des cabanes qui étoient en chasse d'hiver le long de la riviere, m'apporterent des provisions de chevreuils & de poulets dindes, pour recommencer à faire encore une fois la médecine ; mais dans la crainte d'être découvert, & pour conserver mon honneur, je leur dis que je ne pouvois plus la faire, attendu que peut-être quelqu'un d'eux seroit dévoré, & pour mieux les convain-

---

(1) Les Sauvages ont beaucoup de confiance en leurs Médecins, la cabane du Jongleur est couverte de peaux qui lui servent de couverture ou de vêtement. Il y entre tout nud, commence à prononcer quelques paroles que personne n'entend : c'est, dit-il, pour invoquer l'esprit ; après quoi il se leve, crie, s'agite, paroît hors de lui-même, & l'eau découle de toutes les parties de son corps.

La cabane s'ébranle, & les assistans croient que c'est la présence de l'Esprit ; le langage qu'il parle dans ces invocations, n'a rien de commun avec le langage sauvage ; ce n'est qu'une imagination échauffée, que ces charlatans ont trouvé le moyen de faire passer pour un langage divin, c'est de tout tems que les plus ingénieux ont dupé les autres.

cre, je leur fis voir l'empreinte des dents du prétendu tigre ſur la peau de mon ventre. Pour lors, ils m'approuverent fort, & me remercierent de l'intérêt que je prenois à eux en m'expoſant généreuſement comme j'avois fait pour empêcher la fureur du tigre reſſuſcité, qui avoit voulu étrangler leurs femmes, & leurs enfans, & que j'avois bien fait de l'avoir fait rentrer dans le néant, pour ſervir d'exemple aux autres, puiſque c'étoit un mauvais génie; ces pauvres gens regardent les François comme des hommes ſurnaturels.

Il eſt quelquefois dangereux d'être Médecin; ſi quelqu'un meurt, ils attribuent la mort du malade à la médecine, & non à la diſpoſition du malade; c'eſt pourquoi je ne conſeillerois jamais d'abuſer de la crédulité de ces Peuples. Auſſi je leur fis entendre que depuis que j'avois été mordu, j'avois abjuré la Religion des Magiciens, & que je ne reconnoiſſois plus d'autre Medecin que le *Maître de la vie*; qu'ils n'avoient qu'à l'implorer, qu'il étoit le pere des hommes rou-

ges, comme des hommes blancs, qui ſont leurs freres aînés.

La prétendue reſurrection du chat tigré, me donna néanmoins un grand relief parmi les Médecins ou Jongleurs de cette contrée, & parmi même ceux de la Floride Eſpagnole, que la curioſité naturelle aux Sauvages engagea à venir me rendre viſite; ils ſe joignirent aux Médecins *Allibamons*, & me prierent de faire la médecine que j'avois faite en route, pour m'exprimer à leur maniere; je leur dis que j'étois bien fâché de ne pouvoir pas les ſatisfaire, parce que j'avois frappé au poteau; cependant pour ne les pas renvoyer mécontents de moi, je leurs dis que leur préſence me réjouiſſoit beaucoup, que le *Grand Chef* des François, & le pere des Sauvages, étoit content de leur Nation, & en particulier d'eux: que comme les Médecins étoient plus éclairés que les autres, ſoit dans l'art de guerir les maladies, ſoit dans leur zéle à inſpirer à leurs compatriotes des ſentimens de fidélité & d'attachement pour les François, c'étoit en cette conſidération que j'étois venu exprès

leur apporter un présent qui étoit la parole de leur pere, que M. Aubert étoit chargé de la part du Gouverneur d'en faire la répartition.

Je leur dis de plus, qu'étant bien aise de faire connoissance, & de conférer avec eux, je les priois de me donner leurs noms propres. Comme ces Peuples ne sont ni baptisés ni circoncis, ils prennent ordinairement le nom d'un animal, tel qu'un Ours, un Tigre, un Loup, un Renard &c. La gravité que j'affectois pour me donner plus de relief parmi ces Docteurs Indiens, fit qu'ils me demanderent si c'étoit pour rendre compte d'eux à leur pere par le papier parlant que j'écrivois leurs noms, & je leur repondis que oui.

Lorsque j'eus pris leurs noms, je m'en servis quelques fois pour faire le devin parmi eux.

Alors me renfermant dans la cabane d'un de ces Médecins, un soldat à qui j'avois donné la quantité de lettres qui composoient chaque nom, mettoit la main sur l'épaule d'un des jongleurs, & frappoit avec une baguette, autant de coups que de lettres

dans son nom; je devinois en dehors, quel homme le soldat touchoit, & ainsi des autres; ils ne pouvoient pas comprendre comment je pouvois faire cette divination sans les voir; ils avouerent que cela les surpassoit.

Le Sr. Godeau, Garde magasin & Chirurgien Major du Fort des Allibamons, avoit aussi fait avant moi la médecine en présence des Sauvages qui regardoient une petite phiole remplie de mercure : ces Peuples n'en avoient jamais vû; après l'avoir considérée avec attention, ils la lui demanderent. Celui-ci leur dit qu'il acquiesçoit volontiers à leur demande; mais qu'il avoit besoin de la phiole; & sur le champ renversant le vif argent sur le plancher, il leur dit de le ramasser; ils n'en purent jamais venir à bout; ce mercure rouloit çà & là de tous côtés; ce qui fit dire aux Sauvages étonnés, que c'étoit un esprit qui se divisoit en plusieurs parties, qui étant réunies n'en faisoient plus qu'une; mais leur étonnement devint encore bien plus grand, lorsque le Sr. Godeau ayant pris une carte, ramassa le mercure, & le fit ren-

trer dans la phiole en leur préſence, ce qu'aucun d'eux n'avoit pû faire, ce Chirurgien fit plus, il verſa de l'eau forte deſſus, ce qui fit diſſoudre entierement le mercure qui diſparut; depuis cette époque, il étoit révéré comme un grand Médecin parmi ces peuples.

M. de Montberaut vient de remettre le commandement du Fort des Allibamons à M. Aubert, Aide-Major de la place de l: Mobile. Je prends la liberté d'écrire au Gouverneur pour lui repréſenter avec reſpect, qu'étant l'ancien de cet Officier, je ne pouvois reſter ici à ſes ordres; que d'ailleurs il ne doit faire aucun ſervice étranger à ſes fonctions, [1] que l'ordonnance du Roi y eſt bien formelle, que comme notre métier eſt fondé, ſur l'honneur, j'aurois cru déroger à celui

(1) Je ſuis cependant obligé de rendre juſtice à M. Aubert qui a eu le commandement des Allibamons à mon préjudice, & de me louer des égards qu'il a eus pour moi, en m'offrant de partager l'autorité, & de vivre enſemble comme amis.



que j'ai acquis au ſervice de Sa Majeſté, ſi je manquois de lui faire les obſervations d'un militaire, dont le zèle pour le ſervice lui eſt connu, & qu'il m'eſt bien naturel de penſer que par cette conſidération, il ſe croira engagé à me faire jouir des emolumens attachés à mon état, autrement que je le priois de m'accorder mon rappel à la Nouvelle Orléans, afin d'être plus à portée de ſaiſir la premiere occaſion pour l'Europe, où j'aurai le plaiſir de vous aſſurer que je ſuis, Monſieur, &c.

Aux Allibamons le 2 May 1759.

P. S. J'ai oublié de vous faire part, Monſieur, d'une viſite que l'Empereur des *Kaouytas* nous a faite quelque tems après le départ de M de Montberaut; je vais vous en faire le détail. Comme nous avions été prévenus par un Courier, j'allai au devant de Sa Majeſté Indienne pour la recevoir à quelque diſtance du Fort. J'avois poſté des ſoldats qui tirerent des coups de fuſils, pour faire ſigne aux Cannoniers de mettre le feu au canon

à l'inſtant que le Prince mettroit ſa main dans la mienne [1] ; il étoit monté ſur un cheval d'Eſpagne ſellé à l'Angloiſe, & caparaçonné d'une peau de Tigre.

Cet Empereur marchoit gravement à la tête de ſon cortège ; je pouvois à peine m'empêcher de rire de voir des hommes grands & bien faits, le corps nud, *mattaché* ou peint de toutes ſortes de couleurs ; car ils ſe ſuivoient tous à la file, ſuivant leûr rang, comme des Capucins.

Ce Prince Sauvage paroiſſoit enthouſiaſmé de l'honneur qu'on lui faiſoit ; il n'avoit jamais vû de canons, il les appelloit des gros fuſils.

Il portoit ſur ſa tête un panache de plumes rouges, ſon habit étoit d'écarlate avec des revers à l'Angloiſe, & galonné d'or de clinquant ; il n'avoit ni veſte ni culote ; mais ſeulement un brayer fait d'un quart

(1) Les Sauvages ſont ſans complimens ni cérémonies ; ils ſe moquent de nos révérences & de nos façons de ſaluer, le corps recourbé, le pied en avant ou en reculant.

de drap rouge paſſé entre ſes cuiſſes, & attaché avec une ceinture; il avoit par deſſous ſon habit, une chemiſe de toile blanche garnie; ſa chauſſure étoit des eſpeces de brodequins de peaux de Chévreuil paſſées & teintes en jaune. Comme c'étoit un jeune homme d'environ dix-huit à dix-neuf ans, ſa nation lui avoit choiſi un noble & ſage Vieillard pour lui ſervir de Régent; ce fut lui qui harangua au nom de ſon Souverain, & qui préſenta à M. Aubert le calumet de paix. Ce Commandant lui dit, après les complimens réciproques, d'aller ſe repoſer, parceque c'eſt la coutume parmi les Sauvages de ne parler d'affaires politiques que le lendemain pour avoir le tems de la réflexion.

Le Sr. Laubène, Interprête du Roi, rendit le diſcours du Régent qui faiſoit auſſi les fonctions de Chancellier de l'Empereur; il ne manqua pas de rappeller les grands ſervices qu'avoit rendus deffunt ſon pere aux François, & que le fils avoit toujours eu envie de venir les voir pour renouveller l'amitié qui n'avoit

jamais cessé d'exister entre sa nation & la nôtre, & pour fumer tous ensemble dans le même calumet.

Il est vrai que son Prédecesseur avoit de tout tems été inviolablement attaché à M. de Bienville, & c'étoit en cette considération qu'il avoit accordé à ce Cacique le titre d'Empereur.

Ce Gouverneur avoit voulu aussi obliger toutes les Tribus Allibamonnes à le reconnoitre pour leur Grand Chef, ce qu'elles refuserent, alléguant pour raison, que c'étoit bien assez que chaque village fut subordonné à un Chef; enfin elles nevoulurent rien changer à la forme de leur Gouvernement.

L'Empereur, son Régent, son Chef de guerre, son Médecin ou Jongleur, & son Loué, parurent le lendemain sur les dix heures du matin devant notre commandant, où nous étions tous, habillés en uniforme, & rassemblés pour lui composer une petite Cour. Quant à l'Empereur, son habit impérial n'étoit pas plus mgnifique ce jour là que celui des Seigneurs de sa Cour; car ils

étoient tous vetus comme l'étoit Adam dans le Paradis Tereſtre. [1]

Ce jeune Prince étoit d'une taille majeſtueuſe, & d'une figure aimable; il avoit l'air noble & ſpirituel; pendant le ſéjour qu'il a fait ici, il a été défrayé ſur le compte du Roi; comme il étoit de ma grandeur, le Commandant me pria de me défaire en ſa faveur, d'un habit bleu & d'une de mes veſtes galonnées en or, d'un chapeau bordé avec un plumet, en outre d'une chemiſe garnie de manchettes brodées.

M. Aubert fit auſſi, ſur le compte de Sa Majeſté, quelques préſens de peu de conſéquence, au Prince Américain, ainſi qu'aux Officiers de ſa ſuite, leſquels s'en retournérent très-ſatisfaits.

Leur pays eſt ſitué entre la Caroline & la Floride Orientale, à l'Eſt de

---

(1) L'habit que l'Empereur avoit en arrivant aux Allibamons lui avoit été donné par un Capitaine des troupes du Roi d'Angleterre. Ce Prince l'ôta, tant par politique que pour en avoir un autre des François.

la Mobile : ces Peuples n'ont jamais été conquis par les Eſpagnols, devenus leurs ennemis déclarés. Le Commandant a toujours fait manger à ſa table l'Empereur, ainſi que ſon Régent ; à l'égard des autres, on ne leur fait pas cet honn ur, afin de leur donner plus de vénération pour les Officiers François. J'ajouterai ici, Monſieur, que le fils de ce noble *Kaouytas* que les François ont honoré du titre pompeux d'Empereur fut fort embarraſſé la premiere fois qu'il mangea avec nous ; car il n'avoit jamais fait uſage de la fourchette ; c'eſt pourquoi il nous regardoit attentivement pour pouvoir nous imiter en mangeant. Quant à ſon Régent, il n'eut point cette patience ; il prit la carcaſſe d'un poulet d'Inde, la rompit avec ſes doigts, & alléguat pour excuſe que le *Maître de la vie* les avoit faits avant les couteaux & les fourchettes.

Vers la fin du repas nous eumes une petite farce ; ce fut à l'occaſion du loué de l'Empereur ; ce premier domeſtique étoit derriere Sa Majeſté Indienne pendant le repas ; ce natu-



rel ayant remarqué que nous mangions de la moutarde avec notre bouilli, s'informa auprès de M. Boudin, de ce que c'étoit que ce mets dont nous paroiſſions ſi frians : comme cet Officier parle la langue de ces Peuples, ayant demeuré 40 ans parmi eux il lui repondit que s'il en avoit envie, il pouvoit ſe ſatisfaire, que les François n'étoient pas avares de ce qu'ils poſſédoient ; auſſitôt le Sauvage en porta une cuillerée à ſa bouche ; la moutarde qui étoit forte lui fit faire des contorſions ridicules qui firent éclatter de rire ſon Maitre ; il n'en fut pas de même de ce domeſtique qui ſe crut empoiſonné ; auſſitôt M. Aubert ſe fit apporter une bouteille d'eau de vie ; il en fit avaler une raſade au prétendu empoiſonné, en l'aſſurant très fort qu'il alloit être guéri dans l'inſtant.

Les *Kaouÿtas* ſont fort réſervés envers les étrangers en matiere de Religion ; ils ne parlent jamais en public ſans avoir mûrement réfléchi ſur ce qu'ils ont à dire.

Ces Peuples tiennent annuellement une aſſemblée générale, dans le prin-



cipal village, ou chef lieu de la Nation ; il y a une grande cabane faite exprès ; chacun s'y place suivant son rang, & a droit de parler à son tour (1) selon son âge, sa capacité, sa sagesse, & les services qu'il a rendus à la patrie.

Le Grand Chef de la tribu ouvre la séance par un discours qui roule sur l'histoire ou la tradition de leur pays ; il rapporte les exploits militaires de ses ancêtres qui se sont signalés pour la défense de la patrie, exhortant ses sujets à imiter leurs vertus, en supportant patiemment les besoins & les miseres humaines, surtout en ne murmurant point contre le *Grand Esprit, qui est maître de la vie de tous les êtres d'ici-bas* ; & en soutenant avec courage les adversités ; enfin en sacrifiant tout pour l'amour de la patrie & de la liberté ; étant mille fois plus glorieux de mourir en vérita-

---

(1) Les Sauvages n'approuvent point les Européens qui parlent tous à la fois lorsqu'ils sont assemblés.

ritable homme, que de vivre en vil esclave.

Le Chef ayant cessé de parler, le plus ancien noble vieillard se leve, salue son Souverain, & harangue, le corps nud jusqu'à la ceinture; l'eau lui découle de toutes les parties de son corps, par la chaleur & l'action qu'il montre en déclamant, avec des gestes naturels, & des métaphores qui expriment sa pensée; il persuade ses auditeurs à croire tout ce qu'il dit par la force & l'éloquence de son discours. Rien de plus édifiant que ces sortes d'assemblées, on n'y entend point parler, point d'indécence, point d'applaudissemens déplacés, ni de ris inmodérés. Les jeunes gens y sont très-circonspects, & attentifs à écouter avec respect la parole des vieillards, persuadés que c'est pour leur bien.

LETTRE

LETTRE XVII.

Au Même.

L'Auteur part du pays des Allibamons. Sa navigation dans la riviere de Tombekbé. Comment il échappe à la voracité d'un Crocodile. Rencontre d'un parti de Chactas revoltés. L'Auteur les ramene au devoir. Son retour à la Mobile.

MONSIEUR,

POUR toute reponse à la Lettre que j'avois écrite au Gouverneur, je reçus aux Allibamons un ordre de me rendre à la Mobile, & d'y servir sous les ordres de M. de Velle, Lieutenant de Roi de cette place ; ainsi, aulieu d'obtenir la permission d'aller en France, comme je vous l'avois mandé, j'ai eu ordre de partir pour commander un convoi de vivres & de munition au Fort de Tombekbé,

ſitué ſur la rivière de ce nom ; ce poſte eſt à dix lieues de la nation des Chactas ; j'ai ſuivi mes inſtructions avec la derniere exactitude, & la ſatisfaction entiere de mes Supérieurs ; les lettres & les certificats que je ſuis en état de repréſenter en font foi.

Je partis de la Mobile le 22 Août 1759, avec trois bateaux montés de ſoldats & de Sauvages Mobiliens ; ceux-ci viennent s'offrir d'eux-mêmes pour aider le François à voguer, moyennant quelque bagatelle qu'on leur donne.

On s'embarque ſur la Mobile, & après avoir navigé environ 15 lieues, on arrive à un endroit nommé la Fourche, c'eſt-à-dire, au confluent de deux rivieres qui ſe jettent enſemble dans la Mobile, ſçavoir la riviere des Allibamons, & celle de Tombekbé ; j'entrai le 27 Août dans cette derniére pour la remonter juſqu'au Fort ; nous étions dans la belle ſaiſon, & j'avois choiſi ſur le bord de la riviere, un endroit fort propre pour cabaner ou camper; les Sauvages y ayant fait une pêche abondante, me firent préſent

d'une barbue, ſorte de poiſſon qu'ils font ſécher, & qui pouvoit avoir 4 pieds de long; comme le temps étoit ſérein; je ne me donnai point la peine de tendre ma tente, je me mis ſeulement à l'écart ſur une plate-forme, couverte de gaſon, qui donnoit ſur la riviére; cet endroit m'ayant paru plus commode pour réposer, j'y étendis la peau de l'Ours que j'avois eu de mon prétendu Gouvernement, & je m'envelopai dans ma tente en me couvrant le viſage à cauſe du ſerein qui eſt dangereux dans cette ſaiſon; ce petit rafinement de délicateſſe penſa me couter cher, comme vous allez voir.

J'avois eu ſoin de mettre à mes pieds mon poiſſon dans la crainte qu'on ne le volat; mais il arriva pis. J'avois déjà dormi une heure d'un ſommeil profond & tranquille, car les habitans de ces bords ſont nos alliés, & nos amis; tout à coup je me ſens entrainé par une force extraordinaire; je m'éveille en ſurſaut, comptant qu'on vouloit me faire piéce; je vous aſſure que je n'ai jamais eû tant de peur, & je crois qu'on l'auroit à moins; je crus que c'etoit le Diable

qui m'entrainoit; je criai au ſecours; on crut que je rèvois, & que j'étois un viſionnaire; mais quelle fut ma ſurpriſe lorſque je fus éveillé! J'apperçus un Crocodile de plus de vingt pieds de long; (1) il étoit ſorti de la riviére pendant le calme de la nuit, attiré par l'appas de la Barbue que j'avois au bas de ma tente; comme ces amphibies ſont extrêmement voraces, celui-là ſe jetta avec avidité ſur mon poiſſon, & en emportant ſa proie dans la riviere, il m'entrainoit par un coin de la tente dans laquelle j'étois enveloppé. Mais j'eus le tems de me débaraſſer au bord du précipice, & j'en fus quitte pour la peur. Je ſauvai ſeulement, la peau de l'Ours qui ne me quitte plus. Cette hiſtoire, toute ſimple qu'elle eſt, pourra paſſer pour un prodige chez ceux qui aiment le merveilleux.

Les Sauvages *Collapiſſas*, *&* *Ouan-*

---

(1) Non ſeulement ſa grandeur m'effraya; mais encore je fus infecté de la mauvaiſe odeur de muſc qu'il exhaloit.

chas, petites Nations qui habitent au-dessus de la Nouvelle Orléans, se battent avec les Crocodiles, dans l'eau; voici comme ils font.

Ils s'arment d'un morceau de bois dûr, ou de fer pointu par les deux bouts; ils l'empoignent par le milieu, & nagent le bras tendu; le Crocodile s'avance la gueule béante pour dévorer le bras du Sauvage qui lui enfonce sa main armée de ce morceau de bois, & le Crocodile se perce lui-même les deux machoires qu'il ne peut plus fermer ni ouvrir, & les Sauvages l'amènent à terre; ces Peuples prennent souvent ce divertissement; autant en font les Négres de Guinée ou du Sénégal.

Après avoir navigé environ 60 lieues entre des forets & des montagnes qui bordent la riviére, on a les eaux si basses, qu'on est obligé de faire décharger les bateaux, & de faire cacher dans le bois les marchandises. C'est ce que je fus obligé de faire, à l'exception des munitions de guerre, & de bouche auxquelles je donnai toute mon attention; je ne me suis jamais vû dans un état aussi facheux:

il a fallu traîner les bateaux plus de 15 lieues ; je me ſuis mis moi-même à la tête des ſoldats & des Sauvages, & j'ai tiré à la cordelle pour leur montrer l'exemple. On peut juger de mon embarras, ſi l'on fait attention que pendant cette manœuvre, il auroit été facile de nous défaire, & de nous piller. J'ai rencontré un parti de *Chactas* revoltés, allant chez les Anglois ; je les ai exhortés à retourner ſur leurs pas ; ces Sauvages ont traverſé la riviere à un endroit nommé en leur langue *Taſkalouſſas*, qui veut dire Montagne blanche [1] ; leur Chef, nommé *Mingo-Houmas*, a eu l'inſolence de me vouloir forcer à lui donner de l'eau de vie ; il a même eu l'audace de lever la hache ſur ma tête. Dans cette conjoncture, je lui ai dit, que j'étois un *Véritable-Homme*, que je ne craignois pas la mort, que j'avois jetté mon corps, (2) & que j'étois

(1) C'eſt une eſpéce de marne ou craie qui vaudroit beaucoup en Europe.

(2) C'eſt-à-dire ſe dévouer à la mort pour ſa patrie.

content de mourir, étant bien perſuadé que s'il me tuoit ainſi que mes Guerriers qui étoient en petit nombre, le Grand Chef des François, audelà du grand lac, vengeroit mon ſang ſur leur Nation en y envoyant autant de Guerriers qu'il y avoit de feuilles aux arbres.

Ces peuples furent ſurpris de ma fermeté ; ils dirent » que j'étois un » *Homme de valeur* ; que je leur faiſois revenir l'eſprit qu'ils avoient » perdu, en formant le déteſtable » deſſein de quitter la main de leur » pere ; mais qu'ils eſperoient que » j'oublierois le paſſé, parceque j'étois » bon. « La harangue finie, on me préſenta le calumet de paix que j'acceptai à condition que je fumerois dedans avec du feu nouveau, pour marquer un oubli éternel du paſſé, & renouveller l'alliance avec les *Chactas*, enfans du Grand Chef des François, pour les convaincre que le paſſé alloit être oublié, je dis que le feu devoit ſe produire de lui-même. J'avois ſur moi une petite phiole de phoſphore que j'avois apportée de France à mon dernier voyage ; je mis de

cette poudre dans le calumet de paix, & je regardai le Ciel en proférant quelques paroles au Grand Esprit! pendant ce tems, la poudre qui avoit pris l'air, alluma le tabac : ce qui ſurprit, non-ſeulement les Sauvages, mais encore les François qui étoient avec moi, & qui n'avoient jamais vû l'expérience de cette poudre.

Après cette cérémonie miſtérieuſe, je fis préſent de quelques bagatelles d'Europe à ces Gens, & au Chef d'une bouteille d'eau de vie. C'eſt un uſage, en traitant avec les Sauvages, de donner pour confirmer ſa parole. Enſuite ils me prirent tous la main, me la ſerrerent en ſigne d'amitié, & reprirent la route de leur village. Ils me témoignérent qu'ils étoient honteux de leur folle démarche, & nous nous ſeparâmes contens les uns des autres.

Peu de tems après, les pluyes furent ſi abondantes qu'elles groſſirent extraordinairement la riviere.

Comme j'avois dépêché un Sauvage à M. de Chabert, Commandant au Fort de Tombekbé, il m'envoya un détachement commandé par M. de Cabaret, Officier très-intelli-

gent, & qui m'a été d'un grand ſecours dans l'occurence, en apportant en même tems des rafraichiſſemens à ma troupe qui n'avoit plus de munition de bouche.

Nos Petits-maitres d'Europe qui trainent après eux des miroirs, des toilettes, des robes de chambre, &c. paſſeroient dans l'eſprit des Sauvages pour des femmes, & non pour des des Chefs de Guerriers, ils ne brilleroient point dans ces ſortes de campagnes, où il faut braver les chaleurs exceſſives de l'été & les rigueurs de l'hyver, coucher ſur la dure, & aux injures de l'air pour ſe garantir des ſurpriſes de la part des Sauvages; M. Braddock, Général de la Nouvelle Angleterre en 1755, en a fait la funeſte expérience, lorſqu'il venoit s'emparer du Fort du Quêne; à quelque diſtance de ce poſte, il fut maſſacré avec toute ſon armée par un petit nombre de François & de Sauvages nos fidelles alliés, conduits par de braves Officiers Canadiens & Européens, qui firent en cette action des prodiges de valeur.

Enfin, j'arrivai heureuſement le

25 de Septembre au Fort de Tombekbé, après avoir fait environ 100 lieues par eau, ſans avoir vû aucune habitation. On eſt obligé de cabaner tous les ſoirs dans les bois ſur le bord de la riviere ; mais ce qu'il y a de plus incommode dans cette ſaiſon, ce ſont les Maringouins, que nous appellons en France Couſins, & qui ſont inſuportables par toute la Louiſiane. Pour s'en garantir, l'on pique à terre de grands roſeaux que l'on replie en maniere de berceau ; on le couvre après d'une toile ou linceul ; audeſſous on met une peau d'Ours qui ſert de matelas ; tous les voyages de la colonie, ſe font ordinairement par eau, & de cette maniere.

Lorſque l'on a débarqué pour le Cabanage, l'Officier commandant doit avoir ſoin d'établir un corps de garde, & de poſer des ſentinelles dans le bois pour ſe garantir des ſurpriſes. On doit avoir une grande attention de toujours choiſir, pour l'aſſiéte du camp, un endroit avantageux par ſa poſition, comme une Iſle, une pointe ou cap, ou une bature.

Si le S. D. *. *. *. avoit pris ces précautions lorſqu'il montoit, en 1735, un bateau chargé de poudre que M. de Bienville envoyoit aux Illinois pour faire la guerre aux *Tchikachas*, il n'auroit point été ſurpris comme il le fut par un parti de Guerriers de cette nation; on peut aſſurer que la négligence de cet Officier, ne nous a pas été moins funeſte que la lâcheté, l'ignorance & la cupidité du Commandant des Natchez; ce bateau chargé de poudre, pris par les *Tchikachas*, leur ſervit à nous faire la guerre pendant plus de 30 ans, ce qui cauſa la mort d'un grand nombre de braves gens, & pluſieurs millions de dépenſes au Roi.

Voici en peu de mots, comme le ſieur D. *. *. *. fût ſurpris & fait priſonnier. Un jour que le vent du Nord ſouffloit, il fut contraint d'amarrer le bateau à terre, & de ſe cabaner pour attendre les vents; ayant fait débarquer tout ſon monde, il fut à la chaſſe; les ſoldats à l'imitation de leur chef, en firent de même; mais les *Tchikachas*, qui depuis longtems,

les ſuivoient & les guetoient à l'œil, s'emparerent du bateau & de la poudre, & firent tous les ſoldats eſclaves. Le ſieur D***** étant de retour de la chaſſe, fut bientôt inveſti & pris comme les autres; les Sauvages, contens d'une pareille capture, & n'ayant perdu perſonne, leur accordérent la vie; quelque tems après, le ſieur D***** eut le bonheur de ſe ſauver, & de revenir à la nouvelle Orléans. Loſque l'on eſt en route, l'on doit auſſi avoir quelque avant-Coureur Sauvage, tant pour la guerre que pour la chaſſe. Il m'ariva, en montant la riviére de Tombekbé, que les vivres me manquérent, mais la providence y ſupplea viſiblement. Les Sauvages qui ſont de vrais furêts dans les bois, vinrent m'avertir qu'ils venoient de faire une bonne découverte; effectivement, ils trouverent le nid d'un aigle de la groſſe eſpéce que l'on nomme race Royale; comme l'Arbre où étoit ce nid étoit extrêmement haut, ils vinrent chercher des haches pour l'abattre; mais ils furent bien recompenſés de leurs peines, puiſqu'ils y trouvérent une

quantité de gibier de toute eſpéce, comme de petits chevreaux, des lapins, des dindes ſauvages, des gélinotes, des perdrix & des pigeons ramiers; il y avoit dans le nid quatre aiglons déjà grands que les Sauvages prirent pour eux, au grand regrêt du pere & de la mere qui leur auroient arrachés les yeux, s'ils n'euſſent point été armés de fuſils; ces animaux ailés étoient furieux: & c'eſt bien à juſte titre qu'on appelle l'Aigle le Roi des oiſeaux par ſon intrépidité; mais le plomb meurtrier n'épargna nullement leurs Majeſtés emplumées, qui furent les victimes de leur amour paternel. Les Sauvages me dirent que c'étoit le Grand Eſprit qui nous envoyoit de quoi manger. En effet, c'étoit une eſpéce de manne dont la Province nous favoriſoit dans ce déſert.

Il vient d'arriver ici des nouvelles de la Capitale; un de mes amis me marque que tout eſt en combuſtion à la Nouvelle Orléans, à l'occaſion d'un vaiſſeau Anglois, venu de la Jamaique à la Louiſiane en qualité d'interloppe (1).

(1) On appelle interloppes, des bâtimens qui font le commerce prohibé.

Ce bâtiment ſe nomme le Texel ; le Capitaine qui le commande s'appelle Dias-Arias, Juif, Anglois de nation. L'Ordonnateur l'ayant trouvé dans le cas de la confiſcation, ſuivant l'ordonnance de la Marine, l'a ſaiſi au profit du Roi ; M. de Belleiſle, Major de la place & Commandant par *interim*, a été requis de donner main forte à cet effet ; mais M. de Kerlerec étant de retour de la Mobile, a interdit M. de Belleiſle de ſes fonctions ; ce Gouverneur a fait enſuite enlever à 3 heures du matin, le Secrétaire de M. de Rochemore, par un détachement qui, après avoir briſé portes & fenêtres, l'a arraché de ſon lit & tranſporté dans un bâtiment dont on ignore la deſtination ; ſur quoi M. de Rochemore a pris le parti de députer au Miniſtre, Monſieur de Fontenette, Conſeiller au Conſeil Superieur.

Lorſque je ſerai mieux informé de tout ce qui s'eſt paſſé, je vous en ferai part ; j'écris au Gouverneur de m'accorder mon rappel à la Nouvelle Orléans. Je ſuis, Monſieur, &c.

A Tombekbé ce 19 Septembre 1759.

LETTRE XVIII.

Au Même.

Description du pays des Chactas. Leurs guerres. Leur maniere de traiter leurs maladies. Leurs superstitions. Leur commerce. Leurs jeux d'exercice. Pays des Tchikachas, nos ennemis.

MONSIEUR,

Je comptois partir d'ici dans deux jours, mais l'envie que j'ai de connoître la nation la plus belliqueuse, & la plus nombreuse du continent de la Louisiane, m'a fait changer de sentiment; je profite de mon loisir pour vous faire une description de ce que j'en ai vû & appris. Les *Chactas*, sont entiérement dévoués aux François; ils en donnérent des marques sous le Gouvernement de M. Perrier, qui s'en servit avec succès pour châtier les *Natchez*, qui mas-

ſacrerent les François établis chez eux. Auſſi la Cour leur fait-elle des préſents tous les ans pour les entretenir dans nos intérêts. Cette Nation peut mettre ſur pied 4000 guerriers qui marcheroient volontiers. Il ſeroit facile, en s'y prenant bien, de leur faire chanter la guerre, & de les exciter à nous venger contre les Anglois qui commettent des hoſtilités dans nos poſſeſſions en Canada; ces Peuples pourroient nous ſervir avantageuſement dans l'occurence, s'ils faiſoient des incurſions ſur les terres Britanniques, notamment ſur les Provinces de la Georgie & de la Caroline qui ne ſont munies d'aucune force, ayant envoyé leurs troupes & leurs milices nationales au ſiége de Québec. Pluſieurs braves Officiers de cette Colonie, qui parlent la langue naturelle des Sauvages, tels que M. de Rouville, Dutiſſenet & autres, brulent d'envie de ſe ſignaler, & de marcher à la tête des partis de ces Nations, nos alliées qui ravageroient la recolte des ennemis, pilleroient, bruleroient les habitations & donneroient l'allarme juſqu'aux portes de Charleſtown, ce

qui pourroit faire faire diverſion au Canada.

Les *Chactas* aiment la guerre, & ont entr'eux de bonnes ruſes. Ils ne ſe battent jamais de pied ferme; ils ne font que voltiger; ils narguent beaucoup leurs ennemis, ſans pour cela être fanfarons; car, lorſqu'ils en viennent aux mains, ils ſe battent avec beaucoup de ſang froid. Il y a des femmes qui portent une telle amitié à leurs maris, qu'elles les ſuivent à la guerre. Elles ſe tiennent à côté d'eux dans les combats, avec un carquois garni de flèches, & les encourageant en leur criant continuellement qu'ils ne doivent pas redouter leurs ennemis, qu'il faut mourir en *véritables hommes*.

Les *Chactas* ſont extrêmement ſuperſtitieux; loſqu'ils vont en guerre, ils conſultent leur Manitou, c'eſt le Chef qui le porte. Ils l'éxpoſent toujours du côté où ils doivent marcher à l'ennemi; des Guerriers font ſentinelle autour. Ils on tant de vénération pour lui, qu'ils ne mangent point que le Chef ne lui donne la premiere part.

Tant que la guerre dure, le Chef

eſt exactement obéi ; mais dès qu'ils ſont de retour, ils n'ont de conſidération pour lui, qu'autant qu'il eſt libéral de ce qu'il poſſéde.

C'eſt un uſage établi parmi eux, que lorſque le Chef d'un parti de guerre a fait du butin ſur l'ennemi, il doit le diſtribuer aux Guerriers, & aux parents de ceux qui ont été tués dans les combats, pour *eſſuyer*, diſent-ils, *leurs larmes*. Le Chef ne ſe réſerve rien pour lui, que l'honneur d'être le Reſtaurateur de la Nation.

Sous leurs toits de roſeaux, ils bravent la molleſſe,
Leur arc, & leur carquois ſont leur ſeule richeſſe.
M. Thomas dans ſon Poëme de Jumonville.

L'intérêt qui fait commettre un ſi grand nombre de crimes parmi les Peuples de l'ancien Monde, eſt ignoré parmi ceux du nouveau ; ce n'eſt point ſans fondement que les Indiens de Cuba diſoient, que l'or étoit le véritable Dieu des Eſpagnols, & qu'il falloit le leur abandonner pour avoir la paix. On ne voit point en Amérique, de ces hommes que nous appellons Sauvages, qui ſoyent aſſez

barbares ponr égorger de ſang froid leurs freres, ni ſervir de faux temoins pour les perdre afin d'avoir leurs biens. On n'y connoit point l'intrigue pour s'enrichir par des voyes indignes de l'humanité. On n'y voit point de femme empoiſonner comme en Europe, ſon mari pour convoler à de ſecondes noces. On ne voit point de ces femmes aſſez laſcives ni audacieuſes, pour déclarer publiquement l'impuiſſance de leurs maris, comme font les Européennes, ni de femmes de Cacique, faire comme cette Princeſſe de Naples, qui fit étrangler ſes maris, parcequ'ils n'aſſouviſſoient pas ſa brutale paſſion, ni de filles détruire leur fruit pour paroitre chaſtes aux yeux des hommes. Les femmes Sauvages ont en horreur les filles chretiennes qu'elles voyent tomber dans ce cas; elles leur oppoſent les bêtes les plus féroces de leurs forêts, qui ont un grand ſoin de leur progéniture.

Si le Chef d'un parti de *Chactas* ne réuſſit pas dans la guerre qu'il a entrepriſe, il perd tout ſon crédit ; perſonne n'a plus de confiance à ſon commandement, & il eſt obligé de

defcendre au rang de fimple guerrier. Cependant admirez la variété des opinions dans les différentes Nations. Il n'y a point de honte pour ceux qui lâchent le pied parmi ces peuples guerriers. Ils attribuent leur défertion à un mauvais rêve; fi le Chef même d'un grand parti, ayant rêvé la nuit qu'il perdra du monde, affure à fes Guerriers qu'il a fait un mauvais rêve, ils fe replient tout auffitôt fur leur village; Dès qu'ils s'y font rendus, ils font la médecine; car ils l'employent en toutes fortes d'affaires; puis ils retournent à l'ennemi; fi dans leur route, ils le rencontrent, ils lui tuent 5 ou 6 des fiens, & ils reviennent alors fur leurs pas, auffi contents que s'il savoient fubjugué un grand Empire.

Un Général qui remporteroit une victoire avec une perte de beaucoup de monde, feroit très mal reçu de fa Nation, parceque ces Peuples comptent pour rien la victoire quand elle eft achetée au prix du fang de leurs parens & de leurs amis: auffi les Chefs de parti, ont grand foin de conferver leurs Guerriers, & de n'attaquer l'ennemi, que lorfqu'ils font furs de

vaincre, soit par le nombre, ou l'avantage & la position des lieux ; mais comme leurs adversaires ont la même ruse, & qu'ils sçavent aussi bien qu'eux, éviter les piéges qu'on veut leur tendre, c'est le plus fin qui l'emportera ; pour cet effet, ils se cachent dans les bois le jour, & ne marchent que la nuit ; s'ils ne sont point découverts, ils attaquent au point du jour. Comme ils sont ordinairement dans des Pays couverts, celui qui marche le premier porte quelque fois devant lui, un buisson fort touffu, & comme ils se suivent tous à la file, le dernier efface les traces des premiers, en arrangeant les feuilles ou la terre sur laquelle ils passent, de maniére qu'il ne reste aucun vestige qui puisse les déceler.

Les principales choses qui servent à les faire découvrir de leurs ennemis, sont la fumée de leurs feux qu'ils sentent de fort loin, & leurs pistes qu'ils distinguent d'une maniere presqu'incroyable ; un jour un Sauvage me montra dans un endroit où je n'avois rien apperçu, l'empreinte des pieds de François, de Sauvages &

de Negres qui avoient paſſé, & le tems qu'il y avoit ; j'avoue que cette connoiſſance me parut tenir du prodige : on peut dire que les Sauvages, lorſqu'ils s'appliquent à une ſeule choſe, y excellent.

L'art de la guerre, chez eux, comme vous voyez, conſiſte dans la vigilance, l'attention à éviter les ſurpriſes, & à prendre l'ennemi au dépourvu, la patience & la force pour ſupporter la faim, la ſoif, l'intemperie des ſaiſons, les travaux & les fatigues inſéparables de la guerre.

Celui qui a fait coup, porte en trophée la chevelure du mort, s'en fait piquer ou calquer la marque ſur ſon corps, puis en prend le deuil, pendant lequel tems, qui dure une lune, il ne peut ſe peigner, enſorte que ſi la tête lui démange, il ne lui eſt permis de ſe gratter qu'avec une petite baguette, qu'il s'attache exprès au poignet.

Les *Chactas*, & leurs femmes ſont très-malpropres, habitant la plûpart des lieux éloignés des riviéres. Ils n'ont aucun culte ; ils prennent le tems comme il vient, ſans ſouci pour l'avenir,

& croyent cependant l'ame immortelle; ils ont une grande vénération pour leurs morts qu'ils n'enterrent point; lorſqu'un *Chactas* eſt expiré, on expoſe ſon cadavre dans une bierre, faite exprès, d'écorce de cyprès, & poſée ſur quatre fourches d'environ quinze pieds de haut. Quand les vers en ont conſumé les chairs, toute la famille s'aſſemble; le déſoſſeur vient qui démembre le ſquélêtte: il en arrache les muſcles, les nerfs & les tendons qui peuvent être reſtés, puis ils les enterrent, & depoſent les os dans un coffre, après en avoir vermillonné la tête. Les parents pleurent pendant toute la cérémonie qui eſt ſuivie d'un repas qu'on fait aux amis qui ſont venus faire leur compliment de condoléance, après quoi on porte les reliques du deffunt au cimetiere commun, dans l'endroit où ſont dépoſés celles de ſes ancêtres. Pendant qu'on fait ces cérémonies lugubres, on obſerve un morne ſilence; on n'y chante ni ne danſe; chacun ſe retire en pleurant.

Dans les premiers jours de Novembre, ils célébrent une grande fête

qu'ils appellent la fête des morts ou des ames ; chaque famille alors se rassemble au cimetiere commun, & y visitent en pleurant, les coffres funébres de ses parens, & quand elles sont de retour, elles font un grand festin qui termine la fête.

On peut assurer, à la louange de ces Amériquains, que l'amitié entre les parens, si rare parmi les Européens, mérite d'être imitée ; j'en ai rapporté quelques traits qui l'emportent sur ceux de l'antiquité ; L'amour que les Sauvages ont les uns pour les autres, les porte humainement à se secourir mutuellement lorsqu'ils sont infirmes.

On reconnoit cet amour sincere par les derniers devoirs qu'ils rendent à leurs proches & à leurs amis, par leurs pleurs & leurs regrêts, lors même qu'ils n'existent plus.

Les Sauvages en général ont beaucoup de vénération pour leurs Médecins ou Devins, vrais Charlatans qui en imposent au sot vulgaire, pour vivre gracieusement à ses dépens. Ils ont aussi beaucoup d'autorité, & c'est à eux qu'ils s'adressent en toute sorte d'occasion pour recevoir leurs avis

avis, ils les consultent comme l'oracle, Losqu'un *Chactas* est malade, il donne tout ce qu'il a pour se faire traiter; mais si le malade meurt, ses parents attribuent sa mort à la médecine, & non à la disposition du malade : en conséquence ils tuent le médecin s'ils le veulent (1); mais ce cas n'arrive gueres, parce qu'ils ont toujours une porte de derriere; au reste, ces Médecins ont la connoissance de plusieurs plantes excellentes pour la guérison des maladies aux quelles on est sujet dans ce pays; ils sçavent guérir surement la morsure des Serpens à sonettes, & des autres animaux vénimeux.

Lorsque les Sauvages sont blessés d'un coup de feu ou de fléches, les Jongleurs ou les Médecins commençent par succer la playe du malade, & en crachent le sang, ce qu'on appelle

---

(1) J'ai vu bien de gens en France qui croyoient que leurs parents n'étoient morts que par la faute du Médecin, ce qui ressemble assez à la maniere de penser des Sauvages à cet égard.

en France guérir du secrêt ; ils ne se servent dans leurs pansemens ni de charpie, ni de plumaceaux ; mais de la poudre d'une racine qu'ils soufflent dans la playe, pour la faire supurer, & d'une autre qui la fait sécher & cicatriser ; ils garantissent les playes de la cangrêne, en les bassinant avec une décoction de certaines racines qu'ils connoissent.

Lorsqu'au retour d'une guerre ou d'une chasse, ils sont las & excédés de fatigues, ils se restaurent en se faisant suer dans des étuves (1) ; ils font bouillir pour cet effet dans l'étuve toutes sortes d'herbes médicinales, & odoriférantes, dont les esprits & les sels enlevés avec la vapeur de l'eau, entrent par la respiration & par les pores dans le corps du malade, qui recouvre ses forces abbattues. Ce remede n'est pas moins bon pour calmer & dissiper toutes sortes de dou-

(1) Ce sont des cabanes rondes, construites en forme de four au milieu du village, ces étuves sont entretenues par un Alexxi ou Médecin public.

leurs ; auſſi ne voit-on chez eux ni goutte, ni gravelle, & autres infirmités auxquelles nous ſommes ſujets en Europe : ce qui peut auſſi venir en partie de leurs fréquents exercices du corps. On n'y voit point de gros ventres comme en Hollande, ni de groſſes tumeurs à la gorge appellées goëtres comme en Piedmont.

Les *Chactas* croyent beaucoup aux ſorciers ou enchanteurs, & lorſqu'ils en découvrent, ils leur font ſauter la tête (1) ſans autre forme de procès.

J'ai vu un Sauvage de cette Nation, qui s'étoit fait baptiſer depuis peu ; comme il ne réuſſiſſoit pas à la chaſſe, ainſi que ſes camarades, il s'imagina qu'il étoit enſorcelé ; ce nouveau proſélite fut auſſitôt trouver le Pere Lefévre (2), Jéſuite, qui l'a-

(1) En 1752, lorſque j'étois à la Mobile, j'en vis un que l'on aſſomma à coups de hâche, à cauſe qu'il ſe diſoit ſorcier. Les Sauvages lui attribuoient les malheurs qui arrivoient par hazard à leur Nation.

(2) Les Sauvages appellent les Jéſuites, les hommes à robes noires ; ils diſent que ce ne ſont point des hommes comme les autres & les traitent par dériſion de femmes.

voit converti, & lui dit que ſa médecine ne valoit rien, que depuis qu'il l'avoit reçue, il ne tuoit ni cerfs ni chevreuils. Il le conjura de vouloir bien lui ôter ſa medécine; le Jéſuite, pour éviter le reſſentiment du Sauvage, fit ſemblant de le débaptiſer. Quelques tems après ce prétendu débaptiſé ayant tué par hazard ou par adreſſe un chevreuil, ſe crut déſorcelé, & fut content.

L'eſprit de cette Nation eſt en général fort brute & fort groſſier. On a beau leur parler des myſteres de notre Religion, ils répondent toujours que ce qu'on leur dit, eſt au-deſſus de leur connoiſſance. Ils ſont au ſurplus fort pervers dans leurs mœurs: la plupart étant adonnés à la ſodomie. Ces hommes corrompus, portent de grands cheveux, & une petite jupe comme les femmes, dont ils ſont en revanche ſouverainement mépriſés.

Les *Chactas* ſont très-alertes & très-diſpos. Ils ont un jeu ſemblable à notre longue paume, auquel ils ſont fort adroits; ils y invitent les villages voiſins, en les narguant de mille pro-

pos agaçans, les uns plus que les autres. Les hommes & les femmes s'assemblent dans leurs plus belles parures; ils passent la journée à chanter & à danser; on danse même toute la nuit au son du tambour & du chichikois. Chaque village est distingué par un feu particulier qu'il allume au milieu d'une grande prairie; le jour qui suit est celui du jeu; ils conviennent d'un but qui est éloigné de 60 pas, & désigné par deux grandes perches entre lesquelles il faut faire passer la balle. La partie est ordinairement en 16. Ils sont 40 contre 40, & tiennent chacun en main une raquette longue de deux pieds & demi: elle est à-peu-près de la même forme que les nôtres, faite de bois de noyer, ou de châtaigner, & garnie de peau de chevreuil.

Un vieillard jette en l'air, au milieu du jeu, une balle ou ballon fait de de peau de chevreuil, roulées les unes sur les autres. Les joueurs alors courent aussitôt à qui attrapera la balle avec sa raquette; c'est un plaisir de voir ces joueurs, le corps nud, peint de toutes sortes de couleurs, ayant

une queue de tigre attachée au derriere, & des plumes aux bras & sur la tête, qui voltigent en courant, ce qui fait un effet singulier; ils se poussent, se culbutent les uns les autres; celui, qui a l'adresse d'attraper la balle, la renvoye à ceux de son parti; ceux du parti opposé courent contre celui qui a saisi la balle, la renvoyent au leur, à qui on la dispute, & ainsi réciproquement parti contre parti, ce que les uns & les autres font avec tant d'ardeur, que quelquefois il y a des épaules démises. Ces joueurs ne se fachent jamais: des vieillards qui assistent à ces jeux, se rendent les médiateurs, & concluent que le jeu n'est que pour se recréer, & non pour se quereller. Les paris sont considérables; les femmes parient contre d'autres femmes.

Quand les joueurs ont cessé, les femmes s'assemblent entr'elles pour venger leurs maris perdans. La raquette dont elles se servent différe de celle des hommes, en ce qu'elle est recourbée; elles ont beaucoup de dexterité; elles courent les unes contre les autres avec une grande vîtesse, & se

collettent comme les hommes, étant également mises, à l'exception de ce que la pudeur veut qu'on couvre. Elles ne se mettent du rouge qu'aux joues seulement, & du vermillon sur les cheveux au lieu de poudre.

Après avoir bien joué de part & d'autre toute la journée, chacun se retire chez soi avec sa gloire ou sa honte; mais sans rancune, se promettant de jouer une autre fois à qui mieux; c'est ainsi que tous les Sauvages, tant hommes que femmes, s'exercent à la course, aussi sont-ils fort alertes; j'en ai vu courir avec autant de vîtesse qu'un cerf.

Les enfants s'exercent à tirer des prix entr'eux avec l'arc; celui qui tire le mieux remporte le prix de louange que lui donne un vieillard, qui le nomme apprentif guerrier; on les prend par les sentimens, sans les battre; ils sont très adroits à la sarbacane; elle est faite d'un roseau d'environ sept pieds de long, dans lequel ils mettent une petite fléche garnie de bourre de chardon, & en visant les objets, ils soufflent dedans, & tuent souvent de petits oiseaux.

Preſque toutes les aſſemblées des *Chactas* ſe tiennent pendant la nuit. Quoi qu'ils ſoient barbares & féroces, il faut pour ſe concilier leur confiance, avoir grand ſoin de leur tenir parole quand on leur a fait quelques promeſſes, ſans quoi ils vous traitent avec le dernier mépris, en vous diſant fiérement que vous êtes un menteur, épithéte que ces Sauvages ont donnée au Gouverneur actuel qu'ils appellent *Oulabé-Mingo*, c'eſt-à-dire, le Chef menteur.

Quand les femmes ſont enceintes, leurs maris s'abſtiennent de ſel, & ne mangent point de cochon, dans la fauſſe opinion où ils ſont que ces alimens pourroient faire tort à leurs enfants. Les femmes ne font jamais leurs couches dans la cabane; elles vont accoucher dans les bois ſans recevoir aucun ſecours de perſonne.

Auſſitôt qu'elles ſont délivrées, elles lavent elles-mêmes leurs enfans; les meres leur appliquent ſur le front une maſſe de terre pour leur applatir la tête, & à meſure qu'ils prennent des forces, elles augmentent la charge; c'eſt une beauté parmi ces Peuples

d'avoir la tête plate ; elles n'emmaillottent point leurs enfans, ni ne les garotent point dans des linges avec des bandes.

Elles ne les févrent que lorſqu'ils ſe dégoûtent du ſein maternel. J'en ai vû d'aſſez forts qui diſoient à leur mere, aſſied-toi, que je téte, & la mere auſſi-tôt s'aſſeioit. Leur berceau eſt fait de roſeaux, les meres y couchent les enfans de maniere qu'ils ayent la tête de trois ou quatre doigts plus baſſe que le corps; c'eſt pourquoi l'on ne voit jamais parmi les Sauvages de tortus ni de boſſus. Elles quittent auſſi la cabane dans leurs flux périodiques, que les Sauvages diſent *être de valeur*; elles ſont obligées, pendant ce tems de criſe, d'apprêter elles-mêmes leur boire & leur manger, & ne reviennent parmi les hommes qu'après s'être bien purifiées. Ces Peuples croient que s'ils s'approchoient d'une femme en cet état, ils en tomberoient malades, & que s'ils alloient à la guerre cela leur porteroit malheur.

Quoique les Sauvages ne conſidérent leur origine que du côté des femmes, elles n'ont cependant pas la li-

berté de corriger les garçons, elles n'ont d'autorité que sur les filles. Si une mere s'avisoit de frapper un garçon, elle recevroit de vives reprimandes, & seroit frappée à son tour; mais si son petit garçon lui manque, elle le porte à un vieillard qui lui fait une mercuriale, puis lui jette de l'eau fraiche sur le corps.

Si une femme fait une infidélité, il la fait passer par la prairie, c'est-à-dire, que tous les jeunes gens, & quelquefois même les vieillards satisfont sur elle leur brutalité tour à tour. Telle est la punition de l'adultere chez les *Chactas*. Quelquefois la coupable a la ressource, après une telle infamie, de trouver un lâche qui la prend pour sa femme, en disant pour excuse qu'elle doit être dégoûtée du commerce criminel qui lui a attiré cette punition, & qu'ainsi elle sera plus sage à l'avenir. Quoi qu'il en soit, el n'en est pas moins regardée com une femme dépravée & sans mœu

Avant de finir ma Lettre il Monsieur, que je vous dise ur des *Tchikachas*. Cette Nation n' aussi nombreuse que la précédente.

mais bien plus redoutable par ſon intrépidité. Toutes les Nations du Nord & du Sud, & même les François leur ont fait la guerre, ſans avoir jamais pû les chaſſer de leurs terres, qui ſont les plus belles & les plus fertiles du continent. Ces Peuples ſont grands, bien faits, & d'une bravoure ſans égale. En 1752, & 1753, ils attaquerent Meſſieurs Benoiſt & de Reggio, qui commandoient les convois des Illinois en deſcendant le Miſſiſſipi; ces Sauvages choiſiſſent pour faire leur attaque quelqu'endroit avantageux, leur poſte le plus ordinaire eſt aux Ecorres à Prudhomme, le fleuve étant rétréci, les balles portent dans les batteaux qui ne ſont point pontés.

On croit que les *Tchikachas* tuerent en 1757, Meſſieurs Bouſſelet & de la Morliere; ces deux Officiers, quoi que très-braves, tomberent dans l'embuſcade par défaut d'experience, ne connoiſſant pas plus que le Général Bradock, le local du pays où ils étoient, c'eſt à quoi un Officier doit s'attacher afin d'éviter les ſurpriſes, ou bien il faut ſe tenir ſur la défenſive. Les Anglois ne ſe ſont jamais dé-

tachés de ces vaillans guerriers ; ils ont toujours entretenu commerce avec eux, en pourvoyant à tous leurs besoins. Cette Nation monte très-bien à cheval ; ils laissent aux femmes le soin de cultiver, & d'ensemencer les terres. Le sexe est beau, & très-propre. Lorsqu'un *Tchikachas* a tué un chevreuil, il dit à sa femme à peu près l'endroit où il est ; elle va le chercher, le dépouille, & le sert à son mari : les femmes ne mangent point avec les hommes, qui paroissent indifférents vis-à-vis d'elles ; cependant ils les aiment plus qu'aucune autre Nation.

A l'égard de l'adultère, les *Tchikachas* se contentent de fustiger les deux coupables qui ont été pris en flagrant délit, en les faisant courir nuds au milieu du village, après quoi le mari répudie sa femme.

Comme ces Peuples avoient donné retraite aux Natchez après le massacre des François, ceux-ci armerent en 1736, contre ces Sauvages qu'ils attaquerent avec toutes les forces de la colonie, mais sans aucun succès.

M. d'Artaguette, Major & Com-

mandant pour le Roi au Pays des Illinois, venoit joindre M. de Bienville, Gouverneur de la Louisiane; il amenoit les troupes des Illinois, & celles des frontieres du Canada; mais le corps d'armée que commandoit cet Officier fut surpris & tout défait, parce qu'il avoit été abandonné par les Sauvages nos alliés. M. Dartaguette fut pris avec sept Officiers, & environ 26 soldats & habitans, par les *Tchikachas* qui les brûlerent vifs; de ce nombre étoit *le Pere Senat*, *Jésuite*, qui avoit suivi M. Dartaguette en qualité d'Aumonier. On a sçu le détail de cette scene tragique, par un Sergent nommé Louis Gamot, qui fut le spectateur du triste sort que ces Barbares firent éprouver à ses compagnons d'infortunes; il étoit réservé pour être brûlé le dernier; mais il échappa à ce supplice par un stratagême assez singulier. Comme la langue des Sauvages lui étoit familiere, il s'en servit en cette occasion pour invectiver contre ses bourreaux; s'étant détaché, il leur jetta à la tête tout ce qui se présenta sous ses mains, en leur disant: *Vous êtes des chiens*,

puiſque vous avez brûlé mes Chefs, je veux l'être auſſi ; je ne crains ni le feu, ni la mort, parce que je ſuis un véritable homme ; faites-moi bien ſouffrir, car c'eſt ce que je demande. Les *Tchikachas*, voyant ſa réſolution & ſa fermeté, le prirent pour un homme extraordinaire, & lui accorderent la vie ; quelque tems après il fut rançonné par un Anglois de la Caroline;il eſt actuellement à Charleſtown, Capitale de cette colonie Angloiſe.

Dans une autre expédition contre les *Tchikachas*, qui ſe fit le 26 Mai de la même année, où commandoit M. de Bienville, nous ne fumes pas plus heureux ; pluſieurs braves Officiers y perdirent la vie; le Major général de l'armée, & l'Aide-Major furent bleſſés ſi dangereuſement que le dernier en mourut. J'ai appris du Chevalier de Luçer, Suiſſe d'origine, que ſon pere, qui ſervoit en qualité de Capitaine dans nos troupes, avoit été dans cette malheureuſe affaire ; cet Officier m'a auſſi raconté l'hiſtoire du Chevalier de Grondel, actuellement en garniſon à la Mobile, & commandant la troupe Suiſſe du Ré-

giment d'*Halwil*, attaché au service de la Marine, & ci-devant *Karrer*, qui avoit sous ses ordres un détachement de grenadiers de ce Régiment, servant à l'armée de M. de Bienville, contre les *Tchikachas*.

Pour abréger le détail de cette affaire, je dirai seulement que cet Officier joignant à une bouillante jeunesse, la fidélité & la bravoure naturelle à tous ceux de sa Nation, reçut dans cette attaque cinq coups de fusils de la part des ennemis. Etant resté après la retraite sur le champ de bataille, il alloit devenir l'objet de la fureur & de la vengeance de ces barbares, si plusieurs soldats de sa troupe ne se fussent exposés généreusement pour lui sauver la vie, malgré une grêle de coups de fusils & de fléches qui partoient du Fort des *Tchikachas*, & qui tuerent successivement cinq de ces hommes valeureux.

Cependant un autre, sans craindre le péril, retourna à la charge, & fut assez heureux d'arriver à sa troupe, apportant son Officier sur ses épaules. Le Chirurgien Major de l'armée mit en pratique tout ce que son art put

lui ſuggérer pour le tirer d'affaire, & le Général qui ſçait apprécier le mérite militaire, ne manqua pas d'en rendre compte à la Cour, & M. de Maurepas, en conſidération des bleſſures & des ſervices de cet Officier, lui fit accorder une gratification extraordinaire en attendant la Croix de S Louis.

Quant au ſoldat (1) qui l'avoit ſauvé aux dépens de ſa vie, il fut élevé, ſur le champ, au grade de Sergent par le Commandant de ſa troupe. Vous voyez, Monſieur, par ce court récit, combien la ſubordination ſi bien établie parmi les troupes du corps Helvetique, inviolablement attaché au ſervice de notre auguſte Monarque, eſt digne d'admiration, & combien ceux qui la maintiennent en reſſentent les heureuſes influences.

L'action de ces ſoldats, où l'héroïſme avoit encore ſa part, mériteroit bien que leurs noms fuſſent tranſmis à la poſtérité. En 1754, le Baron de Porneuf me fit part du deſſein

(1) Il ſe nommoit Régniſſe.

qu'il avoit formé d'aller à la découverte de la partie de l'Oueſt de la Louiſiane, en remontant le Miſſiſſipi & la riviere des Miſſouris, dont les ſources nous ſont inconnuës. Cet Officier, qui eſt Canadien, a des qualités très-propres pour de pareilles entrepriſes; mais la guerre qui s'eſt élevée a l'occaſion des limites de ce continent entre l'Angleterre & la France, a mis obſtacle à l'exécution de ſon projet.

J'aurois, je vous aſſure, été bien aiſe de l'accompagner, tant pour la gloire du Roi, que pour ma propre ſatisfaction; car malgré les fatigues & les riſques que j'ai eſſuyés dans mes courſes, je ne me ſuis point du tout ennuyé. Les maux paſſés ne ſont qu'un ſonge, & je ne trouve rien de ſi agréable que la vie d'un voyageur; il voit ſans ceſſe de nouveaux objets qui l'inſtruiſent en l'amuſant. Il cultive ſon eſprit d'une maniere agréable; c'eſt là où il apprend à lire dans le grand livre de l'univers, ce qu'on ne ſçauroit lire dans une bibliothéque, où, plus on voit d'Auteurs raſſemblés, plus on trouve de ſyſtêmes, d'opi-

nions, & de faits contradictoires; si vous êtiez à ma place, vous auriez matiere à philosopher, Je suis, Monsieur, &c.

A Tombekbé le 30 Septembre 1759.

P. S. Comme il pourroit se faire, Monsieur, que je ne pusse avoir l'honneur de vous écrire de long-temps à cause des circonstances de la guerre, je joins ici un sommaire des différends survenus entre nous & les *Chaćtas*. Quelques tems après la guerre des *Tchikachas*, les François eurent quelques démélés avec une partie des *Chaćtas*, qui suivoient les intérêts du *Soulier Rouge*, Prince de cette Nation, lequel fit l'insolent, & commit plusieurs hostilités contre les François. M. de Vaudreuil, alors Gouverneur de la Louisiane, ayant appris cet événement & ce qui l'avoit occasionné, fit défense à tous les François d'aller chez cette Nation, & de traiter avec elle d'aucune arme ni munition de guerre, afin d'arréter cette émotion en peu de tems, & sans répandre de sang.

Le Marquis de Vaudreuil, après

ces précautions, envoya demander au Souverain de toute la Nation, si comme le *Soulier Rouge*, il étoit fâché contre les François; le Souverain répondit à M. de Vaudreuil, par l'Interpréte, qu'il étoit ami des François; que son Général, en parlant du *Soulier Rouge*, avoit perdu l'esprit.

Ayant fait cette réponse, on lui fit un présent; mais il fut fort surpris de ne voir dans ce présent ni armes, ni poudre, ni plomb, dans un tems où ils étoient nos amis comme auparavant. Cette maniere d'agir, jointe à la défense qu'ils sçavoient avoir été faite de leur donner des armes, redoubla leur étonnement, & les engagea à s'expliquer avec le Gouverneur, qui leur répondit qu'on ne traiteroit point avec eux d'armes ni de munition, tant que le *Soulier Rouge* n'auroit point d'esprit, parce que si on leur donnoit de la poudre, ils ne pourroient, étant tous freres, se dispenser d'en céder une bonne partie aux guerriers du Capitaine le *Soulier Rouge*. Cette réponse les détermina à parler aux Tributs qui nous insultoient; ils leur dirent que si elles n'al-

loient promptement en calumet chez les François, ils leur feroient la guerre à elles-mêmes comme à des rebelles. Cette menace leur fit demander la paix,& offrir une réparation aux François, qui n'étoient pas en état de soutenir la guerre contre une Nation aussi nombreuse.

Ce fut ainsi que la sage politique de M. de Vaudreuil termina cette guerre sans frais à l'Etat, & sans avoir exposé un seul homme ; ce fut M. de Grand-Pré, Capitaine de nos troupes, qui fut chargé, de la part du Général François, de cette importante négociation ; le Marquis de Vaudreuil ne pouvoit assurement faire un meilleur choix. M de Grand-Pré est Canadien, & sert le Roi avec zéle, bravoure & désintéressement. J'ai été sur le point d'aller servir au Fort de Tombekbé, chez la Nation des Chactas, où il commandoit,lorsque j'arrivai ici en 1751.



LETTRE XIX.

Au Même.

L'Auteur retourne à la Mobile. Evenemens remarquables, arrivés dans l'Isle aux Chats. Mort tragique du Sieur Duroux, Commandant de cette Isle.

MONSIEUR,

ME voici de retour du voyage que je viens de faire dans la riviere de Tombekbé; j'ai rempli cette importante & penible mission à la satisfaction de mes supérieurs. En attendant mon rappel à la Nouvelle Orléans, la curiosité me porta à aller visiter les petites Isles qui sont sur la côte de la Louisiane.

L'Isle Massacre fut la premiere où les François firent des établissemens. Elle a été ainsi nommée parce qu'en y descendant, on y trouva quantité de squeletes humains; on ne put dis-

cerner s'ils étoient des Espagnols ou des Sauvages.

On l'a nommée depuis l'Isle Dauphine (1), Elle se peupla peu-à-peu

---

(1) Il ne faut point la confondre avec celle dont il est parlé dans une relation du premier voyage de la Compagnie des Indes Orientales en l'Isle de Madagascar, appellée trop précipitamment l'Isle Dauphine.

L'Auteur de cette Rélation, qui écrivoit en 1665, & qui avoit été lui-même du voyage, convient que les Anglois, & les Hollandois, déja établis aux Indes, furent les modèles que M. de Colbert se proposa d'imiter, & ensuite de surpasser ; mais tous les projets de ce digne Ministre, échouerent peu-à-peu, tant par l'imprudence & la vanité propres à la Nation, que par les écarts de ceux qu'on mit à la tête des affaires.

« Le même Auteur ajoute qu'il n'y trouva » que des emportés, & des mal habiles, tous » Officiers mal choisis, & incapables de l'oc- » cupation à laquelle ils étoient destinés, au » lieu qu'il auroit fallu des gens inaccessi- » bles aux passions groissieres, sans autre in- » clination que le bien de la patrie, qui seroit » le fil qui guideroit chacun pour bien sortir » de son emploi.

Il me semble qu'une leçon si utile devroit être gravée dans le cœur de tous ceux qui vont dans nos colonies avec quelque autorité, & quelque commandement.

on y fit des Magaſins, un Fort, & des Cazernes.

En 1717, l'entrée de ſon port fut bouchée par un amas prodigieux de ſables qu'un ouragan y raſſembla; l'Iſle fut preſque inondée, & quantité de beſtiaux furent noyés; il fallut chercher un autre mouillage pour les vaiſſeaux, & on choiſit l'Iſle Surgere, qu'on a depuis appellée l'Iſle aux Vaiſſeaux; elle a une rade foraine aſſez bonne. En 722, M. de Bienville tranſporta tout le monde à la Nouvelle Orléans, qui eſt devenue la Capitale de la Louiſiane.

A 6 lieues de l'Iſle aux Vaiſſeaux, on voit l'Iſle aux Chats, ainſi nommée à cauſe qu'en y débarquant, on y trouva quantité de chats ſauvages. Cette derniere n'eſt remarquable que

---

J'ai choiſi pour exemple ce trait d'hiſtoire qui a un rapport ſingulier avec ce que l'on voit tous les jours dans nos colonies.

Il y a des Gouverneurs & des Intendans qu'il faut bien ſe garder de confondre avec ceux qui ont fait des fortunes rapides & odieuſes, nées des miſeres publiques, & teintées du ſang d'une infinité de malheureux.

par les meurtres & les brigandages qui s'y ſont commis ſous le commandement de deux Officiers que M. de Kerlerec, Gouverneur de la Louiſiane, y a envoyé.

Il nomma en 1757, le Sieur Duroux pour commander en Chef dans cette Iſle, & lui donna un détachement de ſoldats de la Marine, & du Régiment Suiſſe d'Halwyl.

Le Sieur Duroux ne s'y fut pas plutôt rendu, qu'il ſe regarda comme Souverain; il s'arrogea d'abord le droit de ſe faire faire un jardin par les ſoldats de ſa garniſon; il les employoit auſſi pour ſon compte à faire de la chaux de coquillage, & du charbon, ſans les payer, & ceux qui refuſoient de ſe ſoumettre à ſes vexations, étoient attachés à un arbre, le corps tout nud, expoſés aux piqueures inſupportables des maringouins. Tel étoit le genre de ſupplice que cet Officier faiſoit ſubir aux ſoldats de ſa garniſon; traitement indigne, & qui n'a jamais eu d'exemple chez les barbares.

Le Sieur Duroux leur faiſoit manger de la munition faite de farines reti-

rées

rées du naufrage d'un vaiſſeau Eſpagnol qui avoit péri ſur la côte, & faiſoit revendre, à ſon profit, les farines du Roi, deſtinées pour le pain de ſa garniſon. Tant de mauvais traitemens de la part de ce Commandant, déterminerent quelques ſoldats à paſſer à la Nouvelle Orléans, pour en porter des plaintes au Gouverneur, à qui ils préſenterent de ce mauvais pain de munition qu'ils mangeoient; mais M. de Kerlerec, n'ayant aucun égard à leurs juſtes repréſentations, les renvoya à la diſcrétion de leur Commandant. Alors ces miſérables craignant ſon reſſentiment, formerent le deſſein d'en faire un exemple, ce qu'ils exécuterent en cérémonie.

Un jour cet Officier étant allé faire une partie de chaſſe dans une Iſlette voiſine de ſon poſte, la troupe révoltée prit ce tems pour aviſer aux meſures néceſſaires à l'exécution de ſon complot, qui étoit de maſſacrer le Sieur Duroux. Une réſolution ſi étrange ne pouvoit être inſpirée que par le déſeſpoir de n'avoir pu obtenir la juſtice qu'ils avoient reclamée auprès du Gouverneur. Il ne s'agiſſoit

pour éviter ce malheur, que d'envoyer un Officier Supérieur en grade au Sieur Duroux, qui n'auroit commandé qu'en second.

Comme il retournoit de la chasse, la sentinelle, ayant apperçu au large son batteau, hissa le pavillon François, ce qui fit prendre les armes à la la garnison, & battre aux champs. Les soldats conjurés s'étant avancés sur le rivage avec un caporal à leur tête, crierent avec un porte voix, suivant l'usage de la mer : *ho ! du batteau, ho ! ho !* Le Sieur Duroux répondit, *Commandant !* Il aborde, & comme il met pied à terre, le caporal donne le signal, & au même instant les soldats font feu sur ce Commandant, qui tombe percé de coups ; ensuite ils le dépouillent, & jettent son corps à la mer. Telle fut la sépulture & la punition des vexations de ce petit tyran, qui ne fut regreté de personne, n'ayant d'autre recommandation que d'être protégé du sieur Thiton, premier Sécretaire du Gouverneur. Les soldats, restés maîtres de l'Isle, mirent alors en liberté un habitant nommé Beaudrot, que le défunt Comman-

dant tenoit injuſtement aux fers depuis long tems. Le Sieur Duroux s'étoit arrogé le droit de l'Amiral de France, prétendant partager avec les ſoldats & les habitans tout ce qu'ils pourroient ſauver des vaiſſeaux naufragés ſur la côte de l'Iſle aux Chats; & tous ceux qui lui refuſoient de lui payer cette rétribution, ne manquoient jamais d'en être punis auſſi ſévèrement que s'ils euſſent commis un grand crime. Tel étoit celui de Beaudrot; il n'avoit été mis aux fers, que pour n'avoir pas voulu partager avec le Commandant des effets qu'il avoit ſauvés des débris d'un vaiſſeau Eſpagnol nommé le Situart, qui avoit fait naufrage ſur cette côte en 1758.

Les ſoldats meurtriers, ayant enſuite pillés tous les effets appartenans au Roi dans l'Iſle aux Chats, prirent cet habitant dont ils venoint de rompre les fers, & l'obligerent de les conduire ſur la route de la Colonie Angloiſe nommée la Caroline. Quand ils furent arrivés ſur les terres d'un grand Chef de Sauvage appellé par les Européens l'Empereur des *Kaouytas*, ils renvoyerent Beaudrot, muni d'un

certificat qui prouvoit qu'il avoit été forcé de leur ſervir de guide. Une partie de cette troupe ſe ſépara pour aller chez les Anglois ; mais ceux qui reſterent chez les Sauvages furent bientôt arrêtés par ordre de M. de Montberaut, Commandant pour lors aux *Allibamons* ; de ce nombre ſe trouva un caporal du Régiment d'Halwyl, qui, pour éviter le ſupplice de la ſcie uſité parmi les Suiſſes, ſe poignarda avec ſon coûteau, qu'il portoit pendu au col, à la maniere des Sauvages.

M. Beaudin, Officier de la garniſon, fut commandé avec un détachement pour conduire les criminels à la Mobile. Dans cet intervalle, les deux fils de Beaudrot arriverent de la Nouvelle Orléans à la Mobile ; ils portoient, ſans le ſçavoir, un ordre du Gouverneur à M. de Velle, Commandant a la Mobile, pour faire arrêter leur pere, qui étoit alors dans ſon habitation, avec une grande ſécurité ; cet habitant ſe remit lui-même en priſon, ignorant la détention des déſerteurs qu'il avoit guidés. M. de Velle fit transférer tous les criminels à la Nouvelle Orléans, où l'on tint

un conſeil de guerre pour faire leur procès,

Il fut jugé dans ce Conſeil, que l'habitant Beaudrot, pour réparation du crime qu'il avoit commis en ſervant de guide aux meurtriers du Commandant de l'Iſle aux Chats, ſeroit rompu vif, & ſon corps jetté enſuite dans le Fleuve, ce qui fut exécuté : un ſoldat ſubit le même ſupplice, & un Suiſſe fut ſçié vif par le milieu du corps,

Quand on réflechit ſur le ſort de l'infortuné Beaudrot, on ſent bien qu'il faut qu'il ait été jugé contre la forme, & par des Militaires qui ignoroient les Loix civiles & criminelles, attendu qu'il ne pouvoit pas avoir mérité le ſupplice cruel qu'on lui fit ſubir. Si la politique veut que pour la ſureté publique, on ne laiſſe pas le crime impuni, la juſtice demande, en faveur de l'humanité, que le Juge craigne plus de punir trop, que de ne pas punir aſſez, ſuivant cet axiome, il vaut mieux ſauver cent coupables, que de punir un innocent..

Si cet habitant devoit ſubir quelque peine pour l'exemple, ſelon cette

Loi, on auroit pu la mitiger en considération de sa femme & de quatre enfans qu'on jettoit dans la derniere désolation; parmi ces quatre enfants étoit une fille de figure aimable, qui faisoit l'admiration de la Colonie par sa vertu encore plus que par sa beauté; cette charmante Créole s'est retirée, avec le reste de sa famille, dans une habitation éloignée du commerce des hommes, pour y pleurer la mort de son infortuné pere.

Cet homme malheureux avoit été employé avec succès dans des négociations importantes auprès des Sauvages qui le considéroient beaucoup. Il parloit leur langue, & connoissoit par pratique, le local du pays aussi bien qu'eux. Il avoit de plus une force extraordinaire. Toutes ces qualités lui avoient si bien concilié l'estime & l'amitié des *Chactas*, qui l'avoient adopté comme un homme de leur Nation; qu'ils n'auroient pas manqué de se soulever à son sujet sans les sages précautions que prit M. de Velle(1)

(1) Cet Officier connoissoit parfaitement

pour leur cacher ſa priſon & ſon ſupplice,

Apres la mort tragique du Sieur Duroux, Monſieur de Kerlerec fixa ſon choix ſur le Sieur de Cha... pour le commandement de l'Iſle aux Chats.

Cet Officier partit de la Nouvelle Orléans en 1758, avec une garniſon compoſée de ſoldats & d'habitans de cette Capitale ; mais ces habitants étoient tous gens ſans aveu que les notables mettoient à leur place de l'agrément du Gouverneur, pour le ſervice de ce poſte.

Ces vagabonds reſtoient donc à l'Iſle aux Chats tant qu'ils y étoient payés par les bourgeois ſujets à la garde. On ſent très-bien qu'une troupe de cette eſpèce, qui n'eſt point relevée alternativement de ſon poſte, ſuivant la règle du ſervice, en prend occaſion de former des complots de déſertion, comme on l'a vu arriver dans pluſieurs autres poſtes de cette colonie.

---

cette Nation, ayant été pluſieurs années Commandant à Tombekbé, & les Sauvages le conſidéroient beaucoup, tant à cauſe de ſa valeur que de ſon déſintéreſſement.

Au mois de Mars 1759, il parut à la vue de cette Isle, un vaisseau à 3 mats appartenant au Sieur S. Criq, Négociant, qui l'avoit achetté à la Havane; sa cargaison consistoit en sucre, caffé, taffias, cables, & quelques autres munitions de guerre; l'équipage de ce bâtiment n'étoit composé que de matelots Espagnols, qui abandonnèrent le Capitaine S. Criq sur la côte de la Balise. Ce Capitaine fut contraint, par cette désertion, de s'embarquer dans sa chaloupe avec le peu de monde qui lui restoit attaché. Il arriva à la Nouvelle Orléans, s'adressa à M. de Belle-Isle, Major de la place & Commandant par interim; il pria cet Officier de lui donner main-forte pour aller à la découverte de son bâtiment, qui ne pouvoit être échoué que sur la côte de l'Isle aux Chats.

M. de Belle-Isle donna au Sieur S. Criq, un Sergent intelligent, & dix soldats pour aller piloter son navire, en même-temps il écrivit au Sieur de C..... « Que si ce bâtiment est échoué » à la proximité de son poste, il ait à » y poser sur le champ une garde, &

» à défendre, sous peine de la vie,
» d'en rien laisser débarquer sans l'a-
» grément du Sieur S. Criq proprié-
» taire; qu'enfin il ne manque pas de
» se conformer aux ordonnances de
» la Marine du Roi, notamment au
» titre, naufrage, &c.

Malheureusement pour le Sieur S. Criq, l'avis de M. de Belle-Isle vint trop tard, le Sieur de C.... avoit déjà eu soin de faire enlevet la cargaison de ce navire par les soldats, & habitants de sa garnison, qui l'avoient cachée dans le sable du voisinage; ils avoient pris les précautions nécessaires pour couvrir sa manœuvre. Le Sieur S. Criq arrive à l'Isle aux Chats, remet au Commandant la Lettre du Major, puis entre avec son monde dans son navire pour en faire la visite; mais s'appercevant qu'il avoit oublié son porte-feuille, où étoit la facture de son chargement, il descend tout de suite à terre pour l'aller chercher; heureux effet de la Providence! Il est à peine débarqué que le feu prend subitement à son navire, & avec tant de vivacité, que trois hommes qui étoient à la cale sont la proie des

flammes ; les autres n'échaperent qu'en se jettant à la mer pour se sauver à la nage (1).

Le Sieur Saint-Criq en porta ses plaintes à M. de Kerlerec ; mais ce ne fut qu'après de longs délais, que le Gouverneur obligea la Capitaine à terminer ce différent avec le Sieur de C..... moyennant une somme de 1500 liv. que celui-ci lui donna. Ce Commandant s'étant fait rappeller

---

(1) Dans le tems que le Sieur S. Criq reclamoit, auprès de M. de Belle-Isle, son navire, & recevoit les ordres adressés à M. de C..... de veiller à la conservation de sa cargaison, ce Commandant de l'Isle aux Chars, écrivoit à M. de Belle-Isle même : » qu'un tel » jour un bâtiment à trois mats étoit venu s'é- » chouer à la vue de son poste, & qu'ayant fait » signe sans en recevoir de réponse, il l'avoit » jugé ennemi, qu'il tenoit son monde caché » dans la cale, qu'ayant fait armer le bat- » tuau du poste, & y étant monté avec tout » son monde, sur ce qu'il n'en recevoit point » encore de rèponse à un nouveau signe, il » l'avoit abordé, & n'y avoit trouvé ame qui » vive ; que sa cargaison en avoit été enlevée ; » qu'il ne trouva qu'un cable coupé sur le » pont, & que ce bâtiment étoit percé pour » 26 canons.

à la Nouvelle Orléans, s'y livra à une telle débauche, qu'il ſcandalisoit toute la colonie. Quand il eut conſommé tout le fruit de ſon iniquité, il s'embarqua ſur un bâtiment Hollandois de *Curaçao*, Colonie appartenante à cette République; les avis ſont partagés ſur la fuite clandeſtine de cet Officier : les uns croient qu'il ſe ſauva pour éviter le châtiment que méritoit ſon forfait; d'autres penſent qu'il étoit chargé de paquets du Gouverneur pour la Cour; c'eſt ce que l'événement nous apprendra.

Il eſt bien prouvé par cette reſtitution de 1500 liv. de la part du ſieur de C....... que ce Commandant avoit pillé le navire du Capitaine S. Criq, après en avoir retiré 60000 liv. ſuivant l'aveu qu'il en a fait au Sieur la Perliere, qui lui avoit ſuccédé dans le commandement de l'Iſle aux Chats. Il a pourtant échappé à la peine de mort que méritoit cette piraterie. Car l'Ordonnance citée porte : « Que tous » ceux qui attenteront à la vie & aux » biens de perſonnes naufragées, ſe» ront punis de mort. Ce crime eſt ſi » énorme, que quand même on ne

» seroit pas Chrétien, la Religion na-
» turelle nous engage à secourir les
» malheureux dans le danger (1). Tels
étoient les Officiers à qui le Gouverneur de la Louisiane accordoit sa confiance. Nous apprenons dans ce moment qu'un parti de guerriers de la Nation appellée *Chérakises*, & commandé par le Chef de guerre le Loup, vient de s'emparer du Fort London, appartenant à la Grande Bretagne, & que le Commandant appellé M. Dameri a été mis à mort par les Sauvages, qui lui ont enfoncé de la terre dans la bouche, en lui disant : chien, puisque tu es si avide de terre rassasie-toi ; ils en ont fait autant à quelques autres.

Si je ne pars point pour la France, je vous écrirai de la Nouvelle Orléans touchant la discorde qui regne entre les 2 Chefs de la colonie MM. de Kerlerec, Gouverneur ; & de Rochemore, Ordonnateur. Je suis, Monsieur, &c.

Au Fort de la Mobile le 10 *Janvier* 1760.

---

(1) Le Sieur de C....... comptant jouir des fruits de son iniquité en France, y est mort comme il avoit vécu, c'est-à-dire, dans la débauche par un décret de la Providence.

LETTRE XX.

Au Même.

L'Auteur part pour la Nouvelle Orléans Cause des troubles qui l'agitent. Histoire pathétique de la captivité de M. de Belle-Isle chez les Attakapas. Animaux curieux, & simples salutaires, qui se trouvent à la Louisiane.

MONSIEUR,

J'AI tant de nouvelles à vous raconter, que je ne sçai par où commencer; je vous avois écrit de Tombekbé que tout étoit en combustion à la Capitale. On n'entend effectivement parler ici que de dissensions, de démêlés, de divisions; la cupidité & l'intérêt, allument partout le flambeau funeste de la discorde. Comme je n'ai, ni ne veux avoir aucune part à tous ces différens, & que je ne puis satisfaire mon zèle

pour le ſervice du Roi dans cette Colonie, où tout eſt en deſordre, je ne ceſſe en conſéquence de demander mon retour en France. Les plus fidéles ſujets qui veulent faire leurs devoirs, n'éprouvent que contradictions & diſgraces ; les plus cruelles perſécutions ſont la récompenſe de leur zèle. Mais ſans entrer dans le détail des maux qu'on a fait ſouffrir à nombre de braves Officiers & gens d'honneur, dont la plûpart ſont encore en vie, je ne vous parlerai que de ceux auxquels M. de Belle-Iſle s'eſt vu expoſé. Ce reſpectable Officier, dont la probité & les mœurs irréprochables, lui ont concilié la bienveillance & l'eſtime univerſelle de tous les gens de biens, & notamment des Officiers généraux, tels que MM. de Perier, de Bienville & du Marquis de Vaudreuil, &c. mérite bien que je vous faſſe ici ſon hiſtoire que j'ai appriſe de lui, avec toutes les circonſtances qui l'ont accompagnée.

Je vous ferai le récit de ce qui lui eſt arrivé depuis quarante cinq ans qu'il ſert le Roi dans cette Co-

lonie. Au ſurplus je ne dirai rien que de très-véritable, quelques merveilleux que certains traits puiſſent vous paroître.

M. de Bienville vit encore à Paris; il eſt en état d'atteſter tous les faits qu'on avance ici, ayant payé la rançon aux Sauvages qui ont ramené M. de Belle-Iſle.

Vous connoiſſant, Monſieur, le cœur bon, je ſuis perſuadé que vous compatirez au triſte ſort de cet Officier infortuné; les grandes ames ne rougiſſent point de s'attendrir ſur les malheurs des autres; les Sauvages mêmes diſent, que celui qui n'eſt point ſenſible aux maux de ſes freres, eſt indigne de porter la qualité *d'homme*, que c'eſt un monſtre qu'on doit fuir comme la peſte du genre humain.

Nota. L'hiſtoire de N. de Belle-Iſle, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Major de la Nouvelle Orléans, & faiſant fonctions ci-devant de Major Général des troupes de la Marine à la Louiſiane, a été inſérée dans une Relation de la Louiſiane imprimée à Paris en 1758. L'Auteur, qui a quitté

En 1719, la Louisiane avoit passé de M. de Crozat à la Compagnie des Indes, qui y envoya, pour la peupler, mille hommes. Ce fut sur un de ses vaisseaux que M. de Belle-Isle s'embarqua, avec d'autres Officiers & volontaires au Port de l'Orient pour cette nouvelle Colonie. Le bâtiment fut porté par les courants & les vents contraires, à la Baïe St. Bernard dans le Golfe du Mexique. Le Capitaine envoya sa chaloupe à terre pour y faire eau. Monsieur de Belle-Isle, avec quatre de ses camarades; s'y embarqua du consentement du Capitaine du vaisseau. Pendant que la chaloupe fait un voyage à bord, ces Messieurs vont à la chasse; la chaloupe revient à terre, & ayant fait sa provision d'eau douce, elle rejoint le navire sans avoir pris les jeunes Of-

---

cette colonie en 1733, en a oublié les circonstances les plus intéressantes, & les faits qu'il a rapportés ont été désavoués par M. de Belle-Isle même; celle-ci a été extraite d'un Mémoire manuscrit, écrit de la main de cet Officier.

ficiers, qui n'étoient pas encore de retour.

Le Capitaine impatient leve l'ancre, & appareille pour sa destination, en abandonnant à terre les cinq Officiers passagers. On laisse à penser quel fut leur trouble & leur agitation, lorsqu'ils revinrent sur le rivage où ils ne trouverent ni chaloupe, ni navire. Ainsi abandonnés dans un pays inconnu, ils errerent long-tems sur cette côte déserte, ne voyant d'un côté que la mer, & de l'autre une terre habitée par des peuples Caribes, c'est-à-dire, mangeurs de chair humaine. Ils n'osoient quitter les bords marécageux de la mer, ils furent tellement désesperés de ne trouver aucun secours à leurs maux, qu'ils ne sçavoient plus quel parti prendre ; il suffit de dire que celà étoit capable de leur faire perdre l'esprit, & rien ne troubloit plus l'imagination de ces jeunes Européens, que la crainte de tomber entre les mains des *Antropophages.* Ils alloient le long du rivage, dans la fausse opinion que le vaisseau étoit allé dans le ponent, en reclamant la

bonté Suprême & se plaignant de leur malheureux sort. Ils vivoient d'insectes & d'herbes, sans sçavoir si elles étoient bonnes ou mauvaises ; & ce qui les incommodoit encore, c'étoient let cousins, qui sont fort communs dans cet endroit-là, n'ayant rien pour s'en garantir. Ils passerent plusieurs jours dans cette situation. M. de Belle-Isle avoit descendu du navire, un jeune chien de chasse, qui lui étoit fort attaché ; ses camarades furent plusieurs fois tentés de le tuer, pour en faire un bon repas ; la faim les devoroit ; M. de Belle-Isle leur fit le sacrifice de cet animal, mais il ne voulut pas le tuer lui-même : un de ses compagnons saisit le chien ; mais il étoit si foible qu'en voulant lui donner un coup de couteau, il le laissa échapper. L'animal gagna les bois ; on ne le revit plus ; les quatre malheureux Officiers périrent de faim, les uns après les autres, à la vue de M. de Belle-Isle, qui fit les derniers efforts pour leur creuser avec ses propres mains des tombeaux dans la terre, ou plutôt dans le sable, afin de préserver leurs

triftes reftes de la voracité des bêtes fauves, tribut qu'il rendit à l'humanité en gemiffant fur fes malheurs; il n'y eut que la force de fon tempérament, qui le fit furvivre à fes compagnons. Il eut le courage, pour fubfifter, de manger des vers qu'il trouvoit dans des bois pourris. Quelques jours après la mort de fes compagnons, il apperçut de loin fon chien qui tenoit quelque chofe dans fa gueule; il l'appelle, cet animal vient auprès de lui avec de grandes demonftrations de joie, & jette à fes pieds un rat de bois, en lui faifant mille careffes, & heurlant, comme s'il eut voulu dire : je t'apporte dequoi foutenir ta vie. Ces rats de bois fe mangent effectivement, ils font de la groffeur d'un cochon de lait. M. de Belle-Ifle n'ayant d'autre compagnie que fon chien, prit le parti de roder de côté & d'autre pour trouver des alimens. Tous les foirs, il fe faifoit un petit retranchement au pied d'un arbre, pour fe garantir des bêtes feroces. Il arriva qu'une nuit, un tigre s'approcha de l'endroit où il dormoit. Son chien veilloit à fes côtés, il ap-

perçut la bête feroce, & courut fur elle, avec des cris affreux. M. de Belle-Ifle fe reveillant, courut à fon fecours; le tigre lacha prife; mais le chien refta bleffé; fon maître fut contraint de le tuer de crainte qu'il ne devint enragé, & il le mangea enfuite. Seul alors dans ce défert; il fe mit à genoux, leva fes bras au ciel, remercia le Tout-puiffant de l'avoir confervé jufqu'à ce moment; & fe réfignant à la Providence, il s'abandonna dans la profondeur des terres, pour voir s'il ne trouveroit pas quelque figure humaine. Bientot il apperçoit des traces d'hommes; il les fuit jufques fur le bord d'une rivière, où il trouve une pirogue, dont il fe fert pour la traverfer. Il y avoit à l'autre bord des Sauvages qui faifoient boucaner de la chair humaine & du poiffon; c'étoit les *Attakapas* (1), ils s'avan-

---

(1) Ce nom fignifie parmi les Peuples de l'Amérique, mangeurs d'hommes. Quand ils prennent quelqu'ennemi en guerre, ils font entr'eux un grand régal de fa chair; ils vivent ordinairement de poiffon, & boivent de la caffine. Ils parlent auffi par fignes, & font de fort longues converfations pantomines.

cerent vers M. de Belle-Isle qu'ils prirent pour un spectre, tant il étoit maigre ; il leur présenta son corps, en leur montrant sa bouche, faisant signe qu'il avoit faim, Ces Sauvages ne voulurent point le tuer pour le manger, à cause de son extrême maigreur : ils lui présenterent de la chair humaine ; mais il préféra du poisson, qu'il mangea avec avidité. Ces Peuples considérerent cet Officier qui étoit habillé, ils le dépouillerent tout nud & partagerent entr'eux ses vêtemens ; ensuite ils le conduisirent pour l'engraisser à leur village, où il eut le bonheur à son arrivée d'être pris pour le chien (1) d'une femme veuve, déja sur le retour. Peu à peu il commença à reprendre des forces ; mais il étoit d'une tristesse extrême, apprehendant toujours que ses hôtes ne le sacrifiassent à leurs faux Dieux, & qu'ils ne fissent ensuite un regal de sa chair ; son imagination étoit toujours frappée du spectacle terrible de ces barbares, qui faisoient des festins

---

(1) Expression qui signifie esclave.

des prisonniers & des captifs les plus gras qu'ils avoient pris en guerre, & que je ne sçaurois vous rapporter sans frémir. Il s'attendoit à tout moment à recevoir un coup de massue lorsqu'il seroit gras. Ces Peuples tinrent conseil, & le résultat de l'assemblée fût qu'il y auroit de la lacheté à faire mourir un homme, qui n'étoit point venu chez eux pour leur faire du mal, mais pour leur demander l'hospitalité; en conséquence la veuve le conserva pour esclave. Les premiers jours de sa captivité, sans être rudes, lui tenoient fort à cœur, à cause qu'il étoit chargé du soin des petits enfans de ces mangeurs de chair humaine: il n'étoit pas moins obligé de les porter sur ses épaules, ce qui l'incommodoit beaucoup; car il étoit, de même qu'eux, nud, n'ayant d'habit que ce qui servoit à rendre sa nudité moins indécente; mais sa femme en question l'ayant pris sous ses auspices, on le traita mieux dans la suite.

Comme M. de Belle-Isle étoit jeune & vigoureux, il s'acquitta du mieux qu'il pût de son devoir d'esclave, & parvint même à captiver

les graces da sa Patronne, qui l'adopta ; & alors il fût mis en liberté, & reputé homme de la Nation. Il apprit en peu de tems à parler en pantomime, de même qu'à tirer de l'arc comme eux. Ils le menerent en guerre, où il leur fit voir sa dextérité, en tirant sur un de leurs ennemis qu'il coucha par terre en leur presence d'un coup de fléche, qui le perça de part en part ; alors il fut reconnu pour un véritable guerrier. Un autre Sauvage ayant tué un chevreuil, ils firent boucanner l'homme & le chevreuil, afin de les conserver pour la provision du voyage. Un jour qu'ils étoient en marche, M, de Belle-Isle pressé par la faim demanda à manger ; alors un Sauvage lui donna de la chair humaine, lui disant que c'étoit du chevreuil. Il en mangea sans le sçavoir ; & le Sauvage lui dit après : *tu faisois autrefois le difficile ; mais présentement tu manges de l'homme comme nous.* A ce récit, M. de Belle-Isle vomit tout ce qu'il avoit mangé.

Environ deux ans après sa capti-

Chef des François de la partie d'où il venoit, il seroit bien reçu. Ce Naturel crût que cette lettre participoit de la divinité, puisqu'elle devoit parler pour lui, en arrivant chez les François. Les autres voulurent la lui ôter. Il se sauva, en traversant une rivière à la nage ; & de peur de mouiller la lettre, il la tenoit en l'air. Ce Sauvage, après avoir fait dans les terres 150 lieues, arriva aux *Natchitochés* (1), Nation Sauvage, où commandoit pour lors M. Hucheros de Saint-Denis, Officier de distinction, connu pour avoir fait le premier voyage par terre de la Louisiane au Mexique, où il a épousé depuis la nièce du Gouverneur Espagnol. Le courier lui remit la lettre de M. de Belle-Isle, & M. de Saint-Denis reçut très-bien le porteur, qu'il combla de présens ; après quoi, cet Officier se mit à pleurer à la maniere des Sauvages, qui lui de-

(1) Poste voisin du Méxique. Il y a une peuplade de Sauvages établis sur la Riviere Rouge.

manderent ce qu'il avoit ; il répondit qu'il pleuroit son frère, qui étoit captif depuis deux ans chez les *Attakapas*. Comme M. de Saint-Denis étoit beaucoup considéré des Nations de ce Canton, celui, qui lui avoit apporté la lettre, s'offrit d'aller chercher M. de Belle-Isle : d'autres Sauvages se joignirent à lui.

M. de Saint-Denis leur donna quelques chemises & un chapeau pour M. de Belle-Isle, & ils partirent sur le champ au nombre de dix, à cheval & armés de fusils, en promettant à M. de Saint-Denis que dans deux lunes ils lui rameneroient son frere, sur un cheval de main qu'ils emmenoient avec eux.

En arrivant chez les *Attakapas*, ils s'annoncerent par le bruit de plusieurs décharges de leurs armes à feu, que les autres prirent pour le tonnerre. Ils donnerent à M. de Belle-Isle, la lettre de M. de Saint-Denis, qui lui marquoit » qu'il n'avoit rien » à craindre avec ces Sauvages, & » qu'il se réjouissoit d'avance de le » voir ». On ne sçauroit exprimer la joie que cette lettre causa à cet Of-

ficier ; il craignoit cependant que les *Attakapas* ne s'opposassent à son enlevement. Mais le chef de la Députation le fit monter promptement à cheval, & repartit avec son cortège. Les *Attakapas*, épouvantés des coups de fusils des Ambassadeurs, n'oserent rien dire ; la femme, qui avoit adopté M. de Belle-Isle, fondoit en larmes. C'est ainsi que cet Officier échappa à une captivité, qui peut-être n'auroit pris fin qu'avec sa vie.

Ce Sauvage qui enlevoit ainsi M. de Belle-Isie, étoit aussi fier que *Fernand Cortez* lorsqu'il vainquit *Montezuma*, dernier Empereur du Mexique. Ils arriverent en cavalcade aux *Natchitochés*, où ils ne trouverent plus M. de Saint-Denis, qui étoit parti pour le *Biloxis*, où étoit alors le quartier général.

Le *Biloxis* étoit, dans ce tems-là, le chef-lieu de la Louisiane. La Nouvelle Orléans n'étoit point encore bâtie.

M. d'Orvilliers, qui commandoit en son absence aux *Natchitochés*, envoya M. de Belle-Isle & son cor-

tége à M. de Bienville, pour lors Gouverneur de la Louiſiane. Ce Général le reçut entre ſes bras, enchanté de le voir, & récompenſa largement ſes libérateurs. En arrivant, chacun s'empreſſoit à lui faire compliment de ce qu'il s'étoit tiré de ce miſérable eſclavage; M. de Bienville lui donna enſuite un habit.

Cet Officier a été depuis très-utile au Gouverneur, par la connoiſſance qu'il a des mœurs des *Attakapas*, que les Eſpagnols du nouveau Mexique n'ont jamais pu ſoumettre comme les autres Nations de cette partie de leur Empire.

M. de Bienville envoya un préſent à la Nation des *Attakapas*, & un autre, en particulier, pour la veuve qui avoit adopté & protegé M. de Belle-Iſle,

Ces Peuples, qui ne s'attendoient point à la générofité du Gouverneur, lui envoyerent des Députés (1), pour

(1) Le Chef de la députation adreſſa un diſcours à M. de Bienville, dont M. de Belle-Iſle fut l'Interpréte. « Mon pere, le blanc que » tu vois ici, eſt ta chair & ton ſang; il nous

le remercier & faire alliance avec les François ; la Patronne de M. de Belle-Isle y étoit en personne ; depuis cette époque, ces Peuples ont toujours traités humainement les François ; qui leur ont fait abandonner la barbare coutume de manger de la chair humaine.

Les grossiers Habitans de ces lointains rivages,
Formés par nos leçons, instruits par nos usages,
Dans l'école des arts, & de l'humanité
De leurs sauvages mœurs corrigent l'âpreté ;

. . . . .

Leur cœur simple & naif dans sa férocité
Respecte des François la sage autorité.
Le François bienfaisant console leur misere,
Les aime en citoyen & les gouverne en pere.

Poëme de Jumonville, par M. Thomas.

Lorsque les *Attakapas* venoient à la Nouvelle Orléans, ils étoient bien

---

» avoit été uni par adoption. Ses freres sont
» morts de faim ; s'il eussent été rencontrés
» plutôt par ma Nation, ils vivroient encore &
» auroient joui des mêmes prérogatives.

L'hospitalité que les Attakapas exercerent envers M. de Belle-Isle, nous fait voir que nous ne devons regarder leur cruauté que comme un défaut d'éducation, & que la nature les a rendus susceptibles d'humanité.

reçus de tous les François, en reconnoiſſance du traitement qu'ils avoient fait à M. de Belle-Iſle, car, ſans eux, il auroit ſubi le malheureux ſort de ſes camarades.

M. de Bienville ſe donnoit quelquefois la comédie avec ces Peuples, par le moyen de M. de Belle-Iſle, éleve de ces Antropophages, qui repréſentoient par leurs geſtes toutes ſor-d'actions. Les *Attakapas* ſont armés d'arc & de fléches extrêmement grandes; ils cultivent le mahis comme les autres Peuples de l'Amérique ſeptentrionale. Cette partie du monde eſt ſi étendue, que l'on n'a pas encore pu parvenir à en connoître toutes les Nations, ainſi que ſes limites.

En 1759, M. de Marigni de Mandeville (1), Officier de diſtinction, forma le deſſein, avec l'agrément du Gouverneur de la Louiſiane, de faire de nouvelles découvertes vers l'Iſle de Barataria, dont nous ne connoiſ-

(1) Voyez le Mémoire de cet Officier, imprimé chez Guillaume Deſprès, rue S. Jacques 1765.

ſons que très-imparfaiment le *giſe-ment* (1) des côtes; ce fut dans cette vue qu'il travailla à une Carte générale de la Colonie. Cet Officier a fait, à ſes frais, la découverte de ce pays inconnu, avec un zéle infatigable, qui caractériſe un digne Citoyen, toujours occupé de la gloire de ſon Prince, & de l'aggrandiſſement de ſes Etats.

J'ai tâché, Monſieur, dans mes précédentes, de vous mettre au fait de l'Hiſtoire abrégée de ce pays, depuis le tems de ſa découverte juſqu'à celui-ci, & de vous donner une idée de ſa ſituation & de ſon commerce, comme auſſi de tout ce qui m'a paru inſtructif & amuſant. Je crois n'avoir rien obmis d'eſſentiel; je vais finir aujourd'hui notre correſpondance par quelques obſervations ſur l'Hiſtoire naturelle de cette colonie, dont les relations particulieres n'ont pû vous inſtruire. Vous ſçaurez d'abord, Monſieur, que tous les fruits, que l'on y a tranſporté d'Europe, y viennent très-bien. M. Fazende, Conſeiller au Conſeil Su-

(1) Terme de Marine.

périeur de la Louisiane, y a apporté de Provence un plan de figuier, dont les figues sont excellentes; comme cet arbre vient de boutures, ce n'est qu'une pépiniere pour toutes les habitations. Parmi les fruits particuliers à ce pays, il y en a un qu'on nomme raquette; il a la figure & le goût d'un cornichon confit au vinaigre. Ce fruit est fort commun dans le pays de la Mobile, & il est très-rafraichissant.

La Piaquemine est une espèce de néfle que les Sauvages appellent *Ougoufle* ; ce fruit qui n'est pas plus gros que la néfle d'Europe, est jaune & rouge comme l'abricot; c'est un très-bon astringent, & un remede souverain pour arrêter le flux de sang, & la dissenterie. Les Sauvages en font du pain; ils lui donnent la forme du pain d'épice, & le font sécher pour les voyages de long cours (1).

---

(1) La Piaquemine a encore une autre vertu; prenez une certaine quantité de ses pépins, pilez-les & les réduisez en poudre; faites infuser cette poudre pendant 24 heures dans de l'eau fraîche; passez cette eau dans un linge, & la conservez dans une bouteille;

La Jasmine a la forme & la couleur d'un limon ; elle est odoriférante, & a le goût des figues bananes ; ses pépins ressemblent à des fêves, c'est un poison pour les cochons.

Il y croît beaucoup d'orangers, & de pêchers ; les oranges, ainsi que la pêche, sont si communes dans la colonie, qu'on les laisse pourrir sous les arbres.

Il y a des pommiers, & des pruniers ; on y voit des forêts de noyers ; il y a des noyers blancs & des noyers noirs ; les uns & les autres portent des noix ; il y en a, comme en Europe, de moyennes & bonnes à manger, d'autres, grosses comme le poing : elles sont ameres, ayant la coquille extrêmement épaisse & dure. Le pacanier porte des noix que l'on nomme pacanes ; elles sont longues comme des amandes, & plus délicates ; les Sauvages en font de l'huile pour assaisonner leur sagamité.

C'est une chose admirable de voir

---

lorsque vous vous sentez attaqués de la gravelle, buvez, à jeun, un verre de cette eau, & continuez jusqu'à parfaite guerison.

la providence du Créateur, qui a semé, dans ce nouveau monde, cette variété d'arbres fruitiers de différentes formes, on y trouve mille espèces d'animaux curieux qui n'ont jamais été connus, ni de figures, ni de noms, & dont les anciens n'ont pas même eu d'idée.

Il y a des lauriers rouges & des lauriers blancs ; ce dernier porte une tulippe blanche ; il est extrêmement touffu, & feroit l'ornement des parterres des Rois d'Europe ; les Sauvages l'appellent l'arbre de paix.

Il y a, sur le bord des Rivieres, beaucoup de vignes qui grimpent si haut sur les arbres, qu'en les coupant, on fait quelquefois au pays des Illinois une barrique de vin d'un seul cep. Ces vignes viennent sans culture, & le vin en est âpre. Il y a dans les forêts beaucoup de muriers, dont les mures sont sucrées ; il y en a aussi de buisson, dont on fait de la gélée.

Le févier est un arbre hérissé d'épines de six pouces de long ; son bois est si dur qu'il émousse & casse quelquefois les hâches ; les Sauvages par le moyen du feu, en font des mortiers

& des pillons pour écraser le mahis & le réduire en farine. Cet arbre porte des gousses d'environ un pied de long, semblables à la casse; le fruit qu'elles contiennent est gommeux & gluant, ayant plusieurs pépins comme des féves. C'est un excellent laxatif; les naturels du pays s'en servent pour se purger.

On trouve dans les forêts du bois gras, qui produit de la résine & du goudron, ainsi que quantité d'arbres, d'où découle une gomme semblable à la thérébentine.

Il y aussi un arbrisseau qu'on nomme *Cirier*; il ressemble de près à un olivier. Il porte une petite graine comme du geniévre; on la fond dans l'eau, & on en fait de la cire pour des bougies; elle est d'un beau vert, & a l'odeur aromatique. Le Sieur Alexandre, Chirurgien & Chimiste, est le premier qui l'ait connue.

L'Académie, en faveur de cette découverte utile, lui fait une pension. Il a aussi decouvert le secret de la blanchir comme on fait en Europe la cire des abeilles.

Depuis que je suis à la Louisiane

on y a fait venir de S, Domingue, du plan de cannes à ſucre, pour en faire des plantations. M. Dubreuil, Commandant la Milice Bourgeoiſe, a été le premier Colon, qui a fait conſtruire un moulin à ſucre à la Nouvelle Orléans.

On ſçait que le ſucre vient du jus d'un roſeau ou canne qu'on plante de bouture; le plan vient haut & gros, à proportion que la terre eſt graſſe; les cannes ont des nœuds de diſtance en diſtance; quand elles ſont mûres, ce qui ſe connoît aiſément lorſqu'elles jauniſſent, on les coupe avec une ſerpe au-deſſus du premier nœud, qui eſt ſans ſuc; on ôte les feuilles qui croiſſent de chaque côté; on en fait des fagots ou faiſceaux; enſuite on les porte au moulin pour y être écraſées entre deux rouleaux de bois garnis d'acier. Un Nègre paſſe la canne entre les deux cylindres ou rouleaux, qui la preſſent entre celui du milieu, de façon que tout le ſuc s'en exprime; il eſt reçu dans un grand creux; de là il paſſe, par le moyen d'un tuyau de plomb, dans un réſervoir voiſin, qui le conduit à l'endroit où ſont les

fourneaux destinés à faire bouillir la liqueur dans de grandes chaudieres, semblables à celles qu'on voit à l'Hôtel Royal des Invalides. Quand la liqueur est assez rafinée, on la transsvase dans une autre chaudiere ; on a soin de la remuer continuellement, & de la faire toujours bouillir jusqu'à ce qu'elle ait pris une forte consistance ; & lorsque le sucre a acquis sa premiere perfection, on le met dans des formes de terre cuite, pour le faire blanchir ; il acquiert le second dégré, en mettant, sur l'ouverture, de la terre glaise, qui empêche que l'air n'agisse trop sur le sucre, & ne le durcisse avant qu'il soit rafiné, par la séparation des sirops ou mélasses.

C'est avec l'écume du sucre que l'on fait le *taffia* ou *guilledire*. Cette liqueur se fait, comme en France, l'eau de vie ; on la passe à l'alambic. Les Européens, en Amérique, la préférent à l'eau de vie pour la guérison des playes ; c'est aussi avec quoi on fait le *rum*, qui sert comme l'esprit de vin à faire des liqueurs qu'on appelle les eaux de barbades.

On trouve au pays des Illinois, un

petit arbrisseau d'environ trois pieds de haut, qui porte un fruit gros comme une pomme d'apis, & qui a le goût du citron; il y a aussi, dans les forêts, des châtaignes & des noisettes comme en France.

Il croît de très-bons simples à la Louisiane, entr'autres, du gen-zein, dont la racine est un excellent béchique, du jalap, de la rhubarbe, de l'esquine, de la vipérine, de la salsepareille, du milpertuis, dont on fait une huile excellente pour consolider les playes. Voici comment les Médecins ou *Jongleurs* Sauvages font l'huile de milpertuis. Ils prennent un vase de terre; ils y mettent la fleur, ensuite de l'huile d'ours par-dessus; on expose le vase bien bouché au Soleil levant; la chaleur concentrée du vase donne à l'huile une couleur rouge, & une odeur agréable qui guérit & purifie toutes sortes de playes. Il y a même des plantes, qui ont la vertu de servir de contrepoison; mais c'est un don rare & précieux à l'homme de les connoître, & d'en sçavoir user comme il convient; l'Auteur de toute chose ne l'accorde pas à tous. Il

y a mille ſimples, qui ſont propres à purger la maſſe du ſang, & dont les Sauvages ont une connoiſſance particuliere.

Il y a des forêts de bois de ſaſſafras, qui eſt bon pour la médecine & la teinture; il y a auſſi du copal, arbre dont la gomme eſt un excellent beaume, & auſſi bon que celui du Pérou; les animaux, bleſſés à la chaſſe, ſe gueriſſent eux-mêmes, en ſe frottant contre l'arbre d'où découle ce beaume, qui a une odeur aromatique.

Les Sauvages ont, dans leurs habitations, des coloquintes, des calebaſſes, dont ils font un ſirop pectoral; du capillaire, bon pour la poitrine, de la caſſine, qui eſt un excellent diurétique. Lorſque la doſe eſt forte, elle provoque des tremblemens, mais qui ceſſent auſſi-tôt. Les Sauvages *Allibamons* l'appellent *la boiſſon de valeur.* Les Amériquains font plus de cas de leurs ſimples, que de tout l'or du Méxique & du Pérou.

On trouve à la Louiſiane toutes ſortes d'animaux curieux, & inconnus en Europe. Le bœuf ſauvage eſt très-gros & très-fort; les habitans Fran-

çois & Sauvages en retirent bien des commodités; ils se nourrissent de sa chair qu'ils font saller ou boucaner; ils font de sa peau des couvertures. Le taureau sauvage est couvert d'une laine très-fine dont on fait de bons matelats; de son suif, on fait de la chandelle; ses nerfs fournissent aux Sauvages des cordes d'arc. Ils travaillent ses cornes, & en font des *micouénes*, ou cuillieres pour manger leur sagamité, & des *poulverains* ou cornets pour la chasse.

Le bœuf sauvage a une bosse sur le dos comme le chameau; il a de grands poils sur la tête comme le bouc; & sur le corps, de la laine comme les moutons; les femmes Sauvages en font du fil.

En tirant vers la source du Missouris, on trouve toutes sortes de bêtes fauves. Les boucs, les chevres sauvages & les cabrits sont très-abondans dans certaines saisons. Ces animaux sont extrêmement vifs & subtils; les femelles ont les cornes à doubles cornichons; elles ne sont point si grosses que les nôtres; les François qui en ont mangés, m'ont assuré que les jeunes

chevreaux étoient auſſi bons que les moutons de Briançon. Comme les Sauvages de ces contrées n'ont guère l'uſage de nos fuſils, ils les tirent à coups de fléches; car ils paiſſent dans les pays montagneux ; & lorſqu'ils ſont bleſſés, ils ne peuvent plus grimper aiſément, & les Sauvages les attrappent.

Les coureurs de bois m'ont auſſi raconté qu'il y avoit dans ce pays une eſpèce d'aigle très-groſſe, que l'on nomme race royale.

Je crois devoir vous rapporter, Monſieur, ceque j'ai appris de la façon ſinguliere avec laquelle les Sauvages font la chaſſe à ces animaux, qui ſont très-eſtimés parmi les Nations du Nord, puiſque c'eſt avec les plumes d'aigle qu'ils décorent les calumets de paix ; ils les appellent *plumes de aleur*.

Cette chaſſe eſt réſervée pour la récréation des vieux Guerriers, parce qu'elle ne demande point d'exercice. Premiérement le vieillard, qui veut faire cette chaſſe, examine les endroits qui ſont les plus fréquentés par ces oiſeaux : après quoi il y porte de la

viande, des ſerpens ou des entrailles d'animaux; il attache ſes appas à quelque bois de réſiſtance. Le premier, qui y vient, en mange & s'y apprivoiſe, de ſorte qu'il en attire d'autres, qui ſe diſputent avec avidité cette proie; alors le bon vieillard ſe creuſe une niche au haut de cette montagne; il fait une eſpèce de cheminée qu'il bouche enſuite avec un fagot de branches d'arbre, ſur lequel ſes appas ſont attachés; il laiſſe manger l'oiſeau juſqu'à ce qu'il le voie bien ſaoul : alors, au travers de la paille qui eſt ſous le fagot, il paſſe ſes mains envéloppées d'un petit ſac de peau, le prend par les pattes, l'envélope de ſa robe de bœuf, & le tue. S'il a le bonheur d'en attraper cinq ou ſix, il eſt content, parce que ſes plumes ſe traitent par toute l'Amérique Septentrionale. Cette chaſſe n'eſt pas beaucoup pénible; les appas ſont ramaſſés par ſes enfants qui ſçavent où il eſt placé; & les femmes lui envoyent des vivres. On voit auſſi des liévres, & des ours blancs, dont la peau eſt très-fine; les tigres de la Louiſiane diffé-rent de ceux de l'Afrique, & de l'A-

mérique Méridionale, en ce qu'ils ne sont point mouchettés. Ils attrapent les chevreuils comme le chat fait la souris. Quant aux chats tigrés, ils tuent les bœufs sauvages de cette maniere. Ces chats se mettent sur un arbre, dans un petit sentier où les bœufs passent pour aller boire au fleuve; ils sautent sur le col du bœuf, lui coupent le nerf, & le font mourir; sa force & ses cornes lui deviennent inutiles par cette trahison.

Le rat de bois ou rat d'inde, est gros comme un chat d'Europe; il a la tête d'un renard, les pattes d'un singe; il n'a du rat que la queue. Cet animal est très-curieux; j'ai tué une femelle qui avoit sept petits; ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'ils étoient collés à la tétine; c'est-là qu'ils croissent, & ils ne s'en détachent que lorsqu'ils sont en état de marcher; alors ils tombent dans une membrane qui forme une espèce de poche; ceux-ci étoient gros alors comme de petites souris nouvellement nées; la nature a donné à cette femelle une poche sous le ventre qui est garnie de poil, dans laquelle ses

petits rentrent lorſqu'ils ſont pourſuivis ; & c'eſt ainſi que la mere les emporte & les ſauve. Sa chair a le goût du cochon de lait ; ſon poil eſt blanchâtre ; il a un duvet comme le caſtor. Ce prétendu rat ſe nourrit dans le bois, de faines, de châtaignes, de noix, & de glands. J'en ai mangé pluſieurs fois en voyage ; ſa graiſſe eſt extrémement blanche & fine ; on en fait une pommade excellente pour la guériſon des hémorroïdes.

On trouve un autre animal nommé ici chat de bois ; il eſt de la groſſeur d'un renard d'Europe ; il n'a du chat que la queue. Cet animal eſt très-friand d'huitres ; il eſt de la figure d'une marmotte ; il s'aprivoiſe comme un chien, léchant & careſſant ſon maître qu'il ſuit par-tout ; il prend avec ſes pattes comme un ſinge. Je penſe que ce ſont ces chiens muets que les Eſpagnols trouverent en faiſant la découverte des Antilles.

Il y a, à la Louiſiane, quatre ſortes d'écureuils, de gros, de noirs, de rouges, de gris, & de petits, gros comme de petits rats ; ces derniers ſe nomment volans, à cauſe d'une membrane

qui lie leurs quatre pattes & qu'ils étendent, en ſautant d'un arbre à l'autre.

J'avois ſouvent oui dire aux François & aux Sauvages, que le ſerpent avoit la vertu de faſciner ou charmer l'écureuil; c'eſt ce que j'ai voulu voir moi-même. Je ne puis m'empêcher de vous rapporter ici l'obſervation que j'ai faite à ce ſujet. Un jour j'étois à la chaſſe dans la contrée des Illinois, où il y avoit quantité de noiſettes, ce fruit eſt un appas friand pour les écureuils; auſſi y en avoit-il beaucoup en celieu-là; j'entendis ſur un arbre, au pied duquel j'étois, le cri lugubre d'un écureuil qui paroiſſoit fort effarouché; je ne ſçavois ce que cet animal pouvoit avoir; à la fin j'apperçus un ſerpent, pendu à une branche d'arbre, la tête relevée, qui attendoit ſa proie, & le malheureux écureuil, après avoir ſauté de branche en branche, tomba dans la gueule du ſerpent qui l'avala.

Sans entrer dans un détail trop phyſique, voici comme je penſe que l'écureuil eſt faſciné par le ſerpent; l'antipathie de l'écureuil pour cet animal, lui fait regarder ſon enne-

mi comme attrapé à l'arbre, lorſqu'il le voit ainſi immobile & pendu à une branche ; c'eſt pourquoi, au lieu de ſonger que c'eſt un piége que lui tend ſon adverſaire, il ne ſonge qu'à voltiger de branche en branche, comme pour inſulter à ſon malheur, juſqu'à ce qu'à force de ſauter aux environs du reptile qu'il nargue, celui-ci le trouve à ſa portée pour s'élancer deſſus, le ſaiſir & l'avaller ; pluſieurs Auteurs prétendent que le ſerpent a une vertu attractive.

La prudence de cet animal eſt admirable ; j'en ai vu qui, s'appercevant que je les regardois, ne ſe remuoient aucunement de leur place, comme pour faire croire qu'ils n'étoient point là ; ils reſtoient toujours dans la même attitude ; mais dès que je m'écartois pour aller chercher un bâton ou une pierre, afin de lui écraſer la tête, le ſerpent s'eſquivoit pendant cet intervalle, & je ne le trouvois plus quand je revenois ſur mes pas. C'eſt une expérience que j'ai faite pluſieurs fois dans les déſerts que j'ai parcourus, où ces reptiles ſont fort communs.

Il y en a de pluſieurs eſpèces, dont

la plus remarquable eſt celle qu'on appelle à ſonnettes ; il a trois ou quatre petits os ronds ſous l'écaille, au bout de la queue, leſquels venant à toucher les uns contre les autres, lorſqu'il la remue, font un certain bruit ou cliquetis ſemblable à celui que fait le hochet d'un enfant. Les femmes Sauvages s'en ſervent dans l'accouchement ; elles prétendent, en les pulvériſant & les avalant, enfanter ſans douleur. De la graiſſe du ſerpent à ſonnettes on fait un excellent onguent pour les douleurs de rhumatiſme ; elle pénétre dans les jointures & même juſques aux os.

On croit que le nombre des ſonnettes du ſerpent marque celui de ſes années ; j'en ai vu de ſi gros, qu'ils avaloient de petits chevreaux entiers, en les ſuçant peu à peu.

Il y a une autre eſpéce de ſerpent, qu'on appelle fouetteur ; il eſt rouge ſous le ventre & noir ſur le dos ; il peut avoir vingt pieds de long ; quand il attrape quelqu'un dans l'eau, il le ſerre juſqu'à lui faire perdre la reſpiration, & le fait noyer.

Celui

Celui que l'on nomme ſiffleur n'a pas deux pieds de long; mais il eſt d'autant plus dangereux, qu'étant petit on ne le voit pas : enſorte que ſouvent les Sauvages ou les Négres marchent deſſus, & en ſont mordus: il a la gueule extrêmement grande; & lorſqu'il eſt en colere il pouſſe des ſifflemens horribles, ce qui fait que les Sauvages l'appellent *ho-houy*, qui veut dire *ſiffleur*. A mon voyage de Tombekbé, un ſiffleur caché ſous des feuilles, mordit un ſoldat de mon détachement qui lui marcha ſur la queue; il avoit les pieds nuds, & le ſerpent étoit ſi en colere, que lui ayant attrapé le gros orteil, il ne vouloit pas lâcher priſe. J'étois fort embarraſſé, & très-fâché de voir ce malheureux ſoldat, qui me ſervoit de Truchement, expoſé à périr; j'eus recours à un Médecin Sauvage, qui paſſa par hazard dans l'endroit où nous étions; il tira d'un petit ſachet une poudre, qu'il ſouffla avec un chalumeau ſur la tête du ſiffleur, qui mourut dans l'inſtant; il mit ſur la morſure une autre poudre, qui empêcha le venin de faire ſon ef-

fet ; il en fit boire dans de l'eau au malade, qui ne fut nullement incommodé depuis. Je récompensai largement ce Jongleur : j'aurois bien desiré sçavoir son secret ; mais il ne jugea pas à propos de me l'enseigner, & fit le charlatan, en me disant fierement que le maître de la vie le lui avoit communiqué à lui seul.

Il y a dans le fleuve St. Louis ou Mississipi, en certains endroits, des crocodiles prodigieusement gros & longs ; ils sont tellement carnaciers, que s'ils rencontrent un homme dormant sur la terre, ils l'entraînent dans l'eau & le mangent, quoique d'ailleurs ces animaux soient fort poltrons & fuyent aussitôt qu'on marche à eux ; rarement mangent-ils des hommes, parce qu'il est fort aisé de leur échapper : ils poursuivent ceux qui fuyent devant eux ; mais ils sont formidables dans l'eau. Le crocodile est l'animal le plus horrible qu'il y ait dans toute la nature, & je ne puis me rappeller qu'avec effroi le souvenir de celui qui pensa m'entraîner dans la riviere de Tombekbé; je pensai

voir pour le moment le demon ſorti de l'enfer, & je crois qu'on ne pourroit pas mieux le repréſenter que ſous cette forme hideuſe; ſon dos eſt couvert d'écailles impénétrables, à-peu-près comme des coquilles d'huitres, qui réſiſtent aux balles de fuſils. Il eſt fort difficile de le bleſſer ailleurs que dans l'œil. On en voit beaucoup dans la riviere rouge: ils y ſont engourdis durant le froid, & ſe tiennent dans la vaſe la gueule ouverte, & le poiſſon y entre comme dans un entonnoir; ils ne peuvent ni avancer ni reculer. Les Sauvages alors leur montent ſur le dos & les aſſomment à coups de haches, dont ils les frappent ſur la tête, comme par partie de plaiſir.

On y voit auſſi des grenouilles d'une groſſeur extraordnaire, dont le croaſſement eſt plus fort que le beuglement d'un taureau. J'ai trouvé, en relâchant dans l'Iſle de la Corne, ſur la route de la Mobile à la Nouvelle-Orléans, un coquillage que les Sauvages appellent *Naninathelé*, qui veut dire Arraignée de mer; elle étoit pétrifiée. Sa couverture étoit

d'un vernis plus beau & plus luisant que celui de la Chine ; ses yeux étoient pétrifiés , & aussi durs que du diamant. Ce coquillage est de la forme & de la grandeur d'un plat à barbe renversé ; il a une queue d'environ dix pouces de long extrêmement pointue, la piqûre en est dangereuse (1).

Il y a des loutres & des castors dans les pays d'enhaut ; les Sauvages disent qne ce sont des paresseux, que les castors du Canada ont chassés pour n'avoir pas voulu travailler à la construction des cabanes que ces animaux font en commun, de même que des digues pour détourner le cours des rivieres, ce qu'ils font avec beaucoup d'industrie & d'art.

Le *Karancro* , oiseau carnacier, de la figure & grosseur d'un coq d'inde, est le plus vorace qui soit connu ; il suit les chasseurs, ainsi

(1) Ce coquillage est actuellement dans le cabinet d'Histoire Naturelle de M. le Marquis de Marigny.

que les convois qui font route pour les différens poſtes. On en voit, comme des bandes de corbeaux, attendre avec impatience le moment du décampement : alors ces animaux viennent manger avec avidité ce qu'on y a laiſſé ; après quoi ils reprennent la route en volant vers le nouveau camp. Ces oiſeaux mangent les hommes lorſqu'ils les trouvent morts : le *Karancro* a la plume noire, & le duvet de deſſous ſon aîle a la vertu d'arrêter le ſang.

Le *Flamand*, de même groſſeur, a le bout des aîles noir & le dos blanc, ſon ventre eſt de couleur de feu.

Il y a des étourneaux de deux eſpéces, les plus petits ſont gros comme ceux d'Europe. Ils ſont ſi communs, qu'on en tue jusqu'à cent d'un coup de fuſil ; ils ſont très-bons à manger, & les habitans ſont contraints de faire garder leur recolte de bled d'inde & de ris, ſans quoi ces oiſeaux mangeroient tout ; ces derniers ſont d'un noir de jais, ils ont le bout des ailes d'un beau rouge ; leurs plumes ſont très-bel-

les, on en fait des manchons, des pompons, & des garnitures de robes pour les Dames.

Il y a quantité de perroquets ou perruches, & des geais très-beaux; on trouve au pays des Miſſouris des pies, qui ne différent de celles d'Europe que par le plumage, dont les couleurs noires & blanches ſont nuancées: les Sauvages en font des ornemens à leurs cheveux.

Les yeux ſont charmés de la beauté de la nature, ſans avoir été embellie par l'art, elle ſe préſente ici comme elle eſt ſortie des mains du Créateur avant la chûte de notre premier pere. Les Voyageurs ont les oreilles charmées par le ramage des oiſeaux, ſurtout de ceux qu'on appelle mocqueurs, qui ſe plaiſent fort à la compagnie des hommes; on diroit qu'ils ſont formés pour les déſennuyer, & faire oublier ſes fatigues au Voyageur. En effet, auſſitôt que cet oiſeau en voit paroitre, il ſe perche tout auprès de lui, & chante agréablement, en volant, de diſtance en diſtance; enfin il eſt unique par ſon ramage:

étant perché au haut d'un arbre, il contrefait tous les autres oiſeaux; il ſe mocque auſſi des chats en miaulant. Le mocqueur vient dans les villes & les habitations, & lorſqu'on joue des inſtrumens, il eſt comme enchanté, & ſe joint au concert; il eſt de la groſſeur d'un ſanſonnet, & de couleur bleuâtre comme l'ardoiſe, il s'apprivoiſe facilement lorſqu'il eſt pris jeune.

Le Pape, eſt d'un bleu de Roi autour de la tête, il a le deſſous de la gorge d'un beau rouge, & le dos verd doré; ſon ramage eſt doux; il eſt gros comme un ſerin.

Le Cardinal, eſt tout rouge, il a le deſſous de la gorge noir, & ſur la tête une huppe, ſon bec eſt rouge & fort; c'eſt une eſpèce de moineau, qui ſe plaît de même avec les hommes; cet oiſeau eſt gros à-peu-près comme une allouette, il ſifle pendant l'Eté comme un merle.

L'Evêque, eſt d'un bleu mêlé de violet, & de la groſſeur d'une linotte.

Le chardonneret, eſt tout jaune, & a le bout des aîles noir.

Il y a un oiſeau que l'on nomme Arlequin, parce qu'il eſt bigarré de diverſes couleurs ; & un autre que les habitans François appellent Suiſſe, à cauſe qu'il eſt rouge & bleu : ces trois eſpèces ne ſe voyent qu'au pays des Illinois pendant l'Eté ; ce ſont des oiſeaux de paſſage.

L'oiſeau mouche, gros comme un hanneton, eſt de toutes couleurs, vives & changeantes : il tire ſa ſubſiſtance des fleurs comme les abeilles ; ſon nid eſt fait d'un cotton très-fin ſuſpendu à une branche d'arbre.

Il y a nombre d'oiſeaux inconnus, dont le détail ſeroit trop long.

J'ai vû des papillons de toute beauté : j'en avois trouvé dans mes voyages, entr'autres, deux que les mittes m'ont mangé ; je n'ai jamais rien vû de ſi magnifique ; il ſembloit que l'auteur de la nature s'étoit plû à répandre ſur leurs aîles les couleurs les plus vives ; l'or & l'argent le plus fin & le plus pur de la terre s'y trouvoient mélés avec une ſimétrie admirable.

Ces papillons avoient été jettés chez les Akanças, apparamment par un coup de vent ; dans toute l'é-

tendue de plus de 1000 lieues de terres que j'ai parcourues, je n'en ai jamais rencontré de cette eſpèce. J'avois chargé les Sauvages de la Nation des Oſages, qui ſont voiſins des mines de Ste. Barbe, de m'en apporter : ils m'ont répondu que dans le pays où il y en a, les Peuples ſont extrêmement feroces, & n'ont que la figure humaine.

Il y a des canards de pluſieurs eſpèces, dont les plus curieux ſont ceux qu'on appelle branchus, ils ſe perchent ſur les arbres, ayant au bout de leurs pattes faites en nageoires, des ſerres : ils font leurs nids ſur des troncs d'arbres qui donnent en arcboutant ſur des lacs ou rivieres, & lorſque leurs petits ſont éclos, ils s'élancent auſſitôt à l'eau ; à l'égard de leurs plumes, elles ſont nuancées des plus belles couleurs ; le mâle a une huppe ſur la téte. Ces canards ſont les meilleurs à manger, ils ſe nourriſſent, dans les bois, de gland & de faîne.

On voit ſur le bord des rivieres des oiſeaux que l'on nomme aigretes ; ils ſont d'une blancheur extrême :

leurs plumes ſervent d'aigretes aux Dames.

Le Pélican, que les habitans du pays appellent grand goſier, à cauſe d'une poche qu'il a ſous la gorge, eſt auſſi blanc & auſſi gros qu'un cigne; ſon bec eſt de la grandeur d'environ douze pouces; ſa peau ſert à faire des manchons, & la graiſſe de cet oiſeau aquatique à lier la pâte de l'indigo. Cette pâte ſe fait avec une plante, dont la graine vient des Indes orientales, pour teindre en bleu.

Le Spatule a le bec comme une ſpatule, inſtrument de Pharmacie. Il y a un autre oiſeau nommé, bec à lancette, qui a effectivement le bec fait de même. On ne finiroit point ſur cette matiere, on y employeroit des volumes: j'abandonne ce détail à nos ſçavans compatriotes, MM. de Buffon & Daubenton, qui ont entrepris ce vaſte ouvrage. Je ſouhaite que vous ſoyez content de cette petite deſcription. Je ſuis, Monſieur, &c.

A la Nouvelle Orléans le premier Juin 1762.

P. S. Avant de finir ma Lettre, Monſieur, je vous parlerai de deux plantes précieuſes qui ſe trouvent auſſi à la Louiſiane; c'eſt l'indigo & le coton.

L'indigo eſt une herbe aſſez reſſemblante au geneſt; il y en a de naturel à la Louiſiane; il nait ordinairement ſur des hauteurs & dans le voiſinage des forêts. Celui que l'on y cultive vient des Iſles. On y en fait deux récoltes par an. Cette plante croît & s'éleve juſqu'à deux pieds & demi. Lorſqu'elle eſt en maturité on la coupe, & on la porte dans le *pourriſſoir*; c'eſt un hangard de vingt pieds de haut, ſans murs, & ſoutenu par des poteaux. On y conſtruit trois cuves les unes ſur les autres; celle qui eſt à la baſe, eſt diſpoſée de façon que l'eau qu'elle contient, puiſſe s'écouler hors de l'hangard; la ſeconde appuye ſur le bord de celle-là, de maniere que l'eau qu'elle renferme tombe dans la premiere. La troiſieme eſt diſpoſée pareillement ſur la ſeconde. On met les feuilles de l'indigo dans celle qui eſt la plus élevée, avec une certaine quantité d'eau, où on

les laiſſe pourrir. L'homme qui eſt à la tête de la manufacture, examine de tems en tems l'indigo, & lorſqu'il voit qu'il eſt tems de vuider cette cuve, il ouvre le robinet, & l'eau deſcend dans la ſeconde; il y a un point précis qu'il faut ſaiſir pour cette opération; car ſi l'herbe demeuroit trop long-temps dans le pourriſſoir, l'indigo deviendroit noir.

Dès que toute l'eau eſt dans la ſeconde cuve, on la bat juſqu'à ce que le conducteur faſſe ceſſer; c'eſt l'uſage, l'habitude, qui apprennent à ſaiſir les véritables inſtans. Auſſitôt que l'eau a été aſſez battue, on la laiſſe repoſer; l'indigo forme une eſpèce de vaſe qui s'arrête au fond de la cuve; on laiſſe, à l'eau qui s'éleve au-deſſus, le tems de s'éclaircir, & on la tire par dégrés au moyen de pluſieurs robinets, placés les uns au-deſſus des autres.

On tire enſuite l'indigo qu'on met dans des ſacs de toile, à travers leſquels l'eau qui peut reſter encore acheve de s'écouler. Après cela, on l'étend ſur des planches, & quand il eſt ſec, on le coupe en petits quar-

rés qu'on met dans des barriques pour le tranſporter en Europe.

Pour avoir de la graine, on n'a qu'à laiſſer monter autant de pieds qu'on peut en avoir beſoin; il s'éleve plus ou moins ſelon la qualité de la terre; elle doit être légere; on en fait juſqu'à quatre coupes dans les Iſles à cauſe de la chaleur; mais à la Louiſiane on n'en fait que trois. Sa qualité n'y eſt pas non plus auſſi parfaite.

Le coton eſt un arbuſte qui eſt à-peu-près de la groſſeur du roſier; mais il s'étend davantage. Il ne réuſſit pas ſi bien dans les terres fortes & graſſes que dans les autres; auſſi celu qui croit dans la baſſe Louiſiane eſt-il d'une qualité inférieure à celui qui vient dans les terres hautes.

Le coton de cette contrée eſt de l'eſpèce de ſiam blanc. Il n'a ni la fineſſe ni la longueur du coton ſoye, mais il eſt très-blanc, & d'une très-grande fineſſe. Ses feuilles ſont d'un verd de pré, & reſſemblent aſſez à l'épinard; la fleur eſt d'un jaune pâle; la graine contenue dans la coſſe, eſt noire, de figure ovale, & a preſque la groſſeur du haricot; on la cul-

tive ordinairement dans les terres qui ne ſont pas encore propres au tabac, ni à l'indigo ; car ce dernier exige les plus grands ſoins.

On coupe l'arbuſte près de la terre tous les deux ou trois ans ; on prétend qu'enſuite il porte d'avantage. Le piſtile de la fleur ſe change en un bouton un peu pointu de la groſſeur d'un œuf de pigeon ; il eſt d'abord verd ; il devient bientôt brun, preſque noir, ſec & caſſant.

Quand le coton eſt mûr, la chaleur du Soleil le fait enfler ; la coque qui le renfermoit, s'ouvre en quatre ou cinq endroits avec un petit bruit. Alors on a ſoin de le cueillir promptement de crainte qu'il ne tombe à terre, parce qu'il ſe gâteroit. Chaque gouſſe contient cinq, ſix ou ſept graines groſſes comme des poix ; elles ſont plattes & raboteuſes ; le coton eſt adhérant au tour, ce qui fait qu'il eſt difficile de l'égrainer, & que cet ouvrage demande du tems & de la patience ; auſſi eſt-ce pour cette raiſon que quelques habitans ſe ſont dégoûtés de cette culture.

Je ne vous ai point parlé du tabac ;

il eſt vraiſemblable qu'il eſt naturel au pays, puiſque la tradition des Sauvages, ou leur *ancienne* parole nous apprend qu'ils s'en ſont ſervis de tout tems pour fumer dans le calumet de paix. Je finirai par cette reflexion qu'on a déjà faite, & qu'il eſt bon de répéter juſqu'à ce que quelqu'un ait tenté l'expérience qu'elle indique. Le climat de la Louiſiane, les terres hautes de cette Province, font penſer aux Obſervateurs qu'il ne feroit pas difficile d'y faire venir du ſaffran; les colons en tireroient de grands avantages, & le voiſinage du Méxique leur en procureroit un débit aſſez prompt, & qui ſurement leur feroit utile.



LETTRE XXI.

Au Même.

Reflexions ſur la population de l'Amérique ; cette contrée n'a pas été inconnue aux anciens ; il paroit qu'elle eſt liée a l'Aſie du côté de la Tartarie ; c'eſt par-là que les hommes qui l'ont peuplée, ont dû naturellement paſſer. Diſſertation ſur la maniere de conſerver ſa ſanté dans le nouveau monde.

MONSIEUR,

JE compte repartir inceſſamment pour la France ; je profite d'une occaſion, qui ſe préſente, pour vous écrire encore avant mon départ. Après vous avoir donné une idée des mœurs, des coutumes, & de l'hiſtoire des Peuples chez leſquels je me ſuis trouvé pendant mon voyage, je ne crois pas pouvoir mieux terminer ma narration que par quelques reflexions ſur la po.

pulation de ce continent immenſe ; mais cette matiere eſt d'une obſcurité qu'on ne peut aujourd'hui ſe flatter d'éclaircir ; pluſieurs Écrivains ſçavans ont tenté d'y jetter quelques lumieres ; ils n'y ont pas réuſſi ; la philoſophie moderne a cherché d'en tirer avantage, avec auſſi peu de ſuccès ; & ſes opinions, ſes raiſonnemens n'ont pas même été capables de ſéduire les eſprits foibles.

Si l'on reflechit avec attention ſur les Écrivains anciens, tout ſemble nous convaincre que l'Amérique ne leur a pas été abſolument inconnue. Diodore de Sicile ſemble en avoir parlé d'une maniere aſſez préciſe ; le Pere Laffiteau cite un paſſage de cet Hiſtorien, & y joint des reflexions qui l'éclairciſſent. Les Phéniciens, ſi l'on en croit l'Auteur Grec, après avoir envoyé différentes colonies ſur les côtes de la Méditérannée, enrichis par leur commerce, ne s'écarterent pas beaucoup des colonnes d'Hercule ; cette mer vaſte & peu connue qu'ils découvroient au ſortir du détroit de Gibraltar, leur inſpiroit une ſorte d'effroi ; ils ne le ſurmonterent que par degrés ;

quelques navigateurs hardis oserent se hasarder ensuite sur l'ocean, mais en rangeant les côtes d'Afrique; une tempéte violente, & qui dura plusieurs jours, les entraîna vers une Isle très-étendue, & très-éloignée du côté du couchant. A leur retour, ils s'empresserent de parler de leur découverte; ils embellirent leur rélation de tous les mensonges si familiers aux voyageurs de tous les pays & de tous les tems. Les Tyrrheniens, devenus maîtres de la mer, résolurent d'y faire un établissement; les Carthaginois s'y opposerent dans la crainte que leurs compatriotes, attirés par ce qu'on en racontoit, ne désertassent leur patrie pour aller s'y établir; ils regardoient aussi ce pays comme une ressource pour eux, si quelque désastre venoit à renverser leur Empire.

A ce passage de Diodore de Sicile, le Pere Laffiteau en joint un de Pausanias. Cet Ecrivain s'informoit s'il y avoit des Satyres; un certain Euphemus, qui étoit né dans la Carie, lui raconta que dans un voyage, il avoit été transporté par une tempête aux extrémités de l'ocean, où il avoit vu plu-

ſieurs Iſles que les marins appelloient *Satyrides*. Les Peuples qui les habitoient étoient, d'une couleur rougeâtre; ils avoient des queues; les Matelots tremblans ne ſongeoient qu'à les éviter; le vent contraire les contraignit d'approcher du rivage, les Sauvages inveſtirent le bâtiment, & l'équipage, pour s'en débarraſſer, fut obligé de leur livrer une femme.

La reflexion du Pere Laffiteau vous paroîtra juſte. « La deſcription de ces » Inſulaires, dit-il, convient parfai- » tement aux Caraïbes, qui étoient » maitres des Antilles, de la plus gran- » de partie deſquelles ils ont été chaſ- » ſés par les Européens, en ces der- » niers tems. La chair de ces Peuples » eſt fort rougeatre: elle l'eſt natu- » rellement; & c'eſt moins un effet » du climat, que de l'imagination des » meres, qui trouvant de la beauté » dans cette couleur, la tranſmettent » à leur fruit (1); elle l'eſt auſſi par

(1) Tout le monde ne ſera pas de l'avis du Jéſuite ſur l'effet de l'imagination des meres ſur leurs enfants; la couleur diffé-

» artifice ; car les Barbares se font » peindre tous les jours avec le *rocou* » qui leur tient lieu de vermillon, & » les fait paroître rouges comme du » sang. Pour ce qui est de l'imagi- » nation de ces Matelots, qui croyoient » voir des Satyres, elle ne venoit que » de la peur qui leur faisoit prendre » des queues postiches, pour des queues » réelles. Presque toutes les Nations » barbares de l'Amérique se donnent » cet ornement, sur-tout quand elles » vont en guerre ».

Les rapports qu'on trouve entre les usages de plusieurs Peuples de l'Amérique avec ceux de quelques Nations fort anciennes de notre continent, semblent démontrer que cette contrée n'a point été ignorée de l'antiquité ; ils prouvent sur-tout que l'ancien Monde a fourni des hommes au nouveau ; comment expliqueroient-ils

---

rente des hommes de divers endroits de la terre, offre encore bien des difficultés. Tout ce qu'on a écrit sur ce sujet, n'a point expliqué ce phénoméne ; c'est la réunion de plusieurs causes qui a dû rendre les hommes de blancs qu'ils étoient, noirs, rouges, & bronzés.

ces rapports si cela étoit arrivé autrement? Combien de ressemblance n'y a-t-il pas entre la religion, les mœurs, les coutumes des Sauvages & celles de quelques Peuples anciens. Ces détails détruiront toujours la plûpart des systêmes hardis qu'on a donnés sur la maniere dont l'Amérique a été peuplée; si c'etoit une colonie d'hommes échappés au déluge, dont on tente en vain de nier l'universalité, elle n'auroit porté en Amérique que des usages anti-diluviens; ceux des Nations, qui sont nées après ce châtiment épouventable, ressemblent-ils à ceux de leurs ancêtres abîmés sous les eaux? Nous n'avons pas assez de lumieres sur ce sujet pour en faire la comparaison; on n'a rien à répondre à ceux qui disent, *que la main toute puissante, qui a semé des plantes & des fruits dans toutes les parties de la terre, a pû y placer aussi des hommes.* Une phrase ingénieuse n'est pas toujours une raison; personne ne conteste ce pouvoir au suprême Auteur de toutes choses; mais il a daigné nous apprendre lui-même qu'il ne l'a pas voulu

faire ainſi, & qu'il a donné l'être à deux créatures qui ont été la ſource du genre humain.

C'eſt le chemin qu'ont pu prendre les hommes pour ſe rendre de l'ancien Monde dans le nouveau, qui ſert de fondement a toutes ces opinions ; & c'eſt ſur cet embarras que la plûpart de leurs Auteurs s'appuyent. Une connoiſſance plus exacte & plus étendue de notre globe leveroit toutes ces difficultés. Il y a beaucoup d'apparence qu'il exiſte un paſſage qui lie l'Aſie à l'Amérique ; je vous en ai dit déja quelque choſe, Monſieur, en vous parlant des os d'éléphans qu'on a trouvés dans un des pays que j'ai parcourus ; ce ſentiment n'eſt pas nouveau ; il y a long-temps qu'on a fait cette conjecture. « L'Amérique, dit » le Pere Laffiteau, a pû être abordée » par différens endroits, & s'être ainſi » peuplée de tous côtés ; cela eſt hors » de doute ; elle n'eſt ſéparée des ter- » res Auſtrales que de fort peu : au » Septentrion, le Groënland, qui eſt » peut-être contigu à ce nouveau » Monde, n'eſt pas extrêmement » éloigné de la Laponie. Les terres

» de l'Asie qui la bornent vers la
» terre de Jesso, sont aussi peut-être
» avec elle un même continent, ou
» n'en sont qu'à une très-petite dis-
» tance, si les détroits qu'on y sup-
» pose, percent jusqu'a la mer de Tar-
» tarie, l'ocean qui l'environne en-
» tiérement, ou presque entiérement,
» est semé d'Isles, tant dans la mer
» du Nord, que dans celle du Sud.
» On pourroit avoir passé d'Isles en
» Isles, ou par le malheur des nau-
» frages, ou par un effet du hasard ».

Cet Auteur apporte plusieurs raisons pour prouver que l'Amérique Septentrionale tient à la Tartarie, ou à quelque pays contigu à l'une & à l'autre : en voici une singuliere; vous sçavez, Monsieur, que le *Gin-Seng* est proprement originaire de la Tartarie Mancheou; le nom Tartare ou Chinois de cette plante signifie *les cuisses d'un homme.* Les Américains qui la connoissoient depuis long-tems, & qui en faisoient usage, lui avoient donné le nom de *Gareul-Oguen*, qui a la même signification. Si l'Amérique Septentrionale ne communiquoit pas à la Tartarie, si cette derniere

n'avoit pas peuplé l'autre, comment leurs habitans auroient-ils donné le même nom à la même plante ? Il ne s'agit pas ici d'étymologies de mots qui ont été corrompus, & qu'on ne rétablit jamais qu'en les forçant ; il s'agit de leur ſignification.

Le Capitaine *William Roger* regarde comme une choſe très-probable que quelques Tartares ont paſſé en Amérique ; il remarque que les vaiſſeaux, qui partent des Philippines tous les ans, pour aller au Méxique, ſont forcés de diriger leurs cours vers le Nord pour trouver des vents favorables, parce que ceux qui s'élevent entre les deux tropiques, leur ſont toujours contraires. Il ajoute qu'après qu'on a paſſé le quarante-deuxieme degré de latitude ſeptentrionale, on trouve ſouvent des bas fonds, ce qui ſemble annoncer qu'on n'eſt pas éloigné des côtes. Il imagine que ces côtes pourroient bien être quelque continent inconnu aux Européens ; qui lie la Californie au Japon, mais ne ſeroit-ce pas plutôt la côte de Kamtschatka, ou cette nouvelle étendue de pays

pays à l'Orient que le Capitaine Behring a découverte ?

A ces obſervations je joindrai le précis d'une Rélation qu'on trouve dans le Mercure Galant du mois de Novembre 1711. Je citerai le fait ſans y joindre aucune reflexion pour l'appuyer, ou le contredire; l'Auteur prétend l'avoir tiré d'un manuſcrit trouvé au Canada.

Dix hommes ayant réſolu de faire de nouvelles découvertes, dans le deſſein de s'enrichir, s'embarquerent dans trois canots, & remonterent le Miſſiſſipi. Après un long trajet, ils trouverent un autre Fleuve dont le cours étoit vers le ſud-ſud-oueſt. Ils y tranſporterent leurs canots & continuerent leur navigation ; quelque-tems après ils arrivèrent dans un pays qui avoit environ 200 lieues d'étendue, & qui étoit habité par des Peuples qui s'appelloient Eſcaaniba.

Les François (car ces dix voyageurs étoient de notre Nation) trouverent beaucoup d'or chez ce Peuple. Son Roi prétendoit deſcendre de Montezume. Il s'appelloit Agauzan ; il entretenoit en tems de paix une ar-

mée de 100000 hommes. Les femmes Eſcaaniba étoient blanches comme les Européennes ; elles avoient, ainſi que les hommes, des oreilles très-grandes, auxquelles elles attachoient des anneaux d'or. Une de leurs diſtinctions étoit de laiſſer croître leurs ongles ; la polygamie étoit permiſe à ces Peuples ; ils ne s'embarraſſoient guères de leurs filles, qui vivoient dans la plus grande liberté, ſans que perſonne veillât ſur leur conduite. Leur pays produiſoit du tabac, différents fruits d'Europe & des Indes, & pluſieurs qui lui étoient particuliers ; les Rivieres étoient très-poiſſonneuſes, leurs forêts étoient remplies de gibiers de toute eſpèce, elles renfermoient ſurtout un grand nombre de perroquets. La Capitale étoit ſituée à 6 lieues de la Riviere qu'ils appelloient Miſſi, *Riviere d'or.* Ils faiſoient ſi peu de cas de ce métal, qu'ils permirent aux aventuriers François d'en prendre & d'en emporter autant qu'ils vouloient ; vous concevez bien qu'ils firent uſage de cette permiſſion ; chacun d'eux en eut pour ſa portion le poid de deux cent quarante livres. Leurs mines

étoient dans des montagnes, d'où l'on amenoit l'or sur des ruisseaux qui étoient à sec pendant un certain tems de l'année.

Ces Sauvages faisoient un grand commerce avec un Peuple très-éloigné; afin d'en faire connoître la distance aux François, ils leur dirent qu'il leur falloit six mois pour faire le voyage. Les avanturiers se trouverent chez les Escaaniba dans le temps que leur Caravanne se mit en route pour aller commercer avec ces étrangers; elle étoit composée de trois cents bœufs chargés d'or; un pareil nombre d'hommes armés de lances, d'arcs, de fléches, & d'une espèce de poignards, les conduisoient & les gardoient; ils recevoient en échange de leur or, du fer, de l'acier, des lances & d'autres armes.

J'ignore le degré de confiance qu'on peut apporter à ce récit; les aventuriers conjecturerent que ce pays si éloigné où se rendoient les Escaanibas étoit le Japon; dans ce cas, il doit y avoir une communication entre l'Asie & l'Amérique; quelques Écrivains Anglois, sans s'arrêter à

disputer sur l'authenticité de cette Rélation, pensent que ces Sauvages alloient commercer avec les Habitans de *Kamtschatka*, ou de quelque autre isle ou continent à l'orientde cette presqu'isle. On ne sera jamais bien assuré de cette communication, que lorsqu'on en aura fait la découverte. Les conjectures n'expliquent rien ; elles donnent des vraisemblances, mais elles se réduisent à cela; quoi qu'il en soit, il est très-vraisemblable que cette communication existe, quand même il y auroit quelques détroits qui feroient la séparation de ces deux parties de la terre, cela n'empêcheroit pas que les hommes n'eussent pu pénétrer de l'une à l'autre en les traversant. Il faut espérer que l'ignorance où nous sommes ne durera pas toujours; les découvertes qu'on tentera de faire dans la mer du sud ou pacifique, nous donneront de plus amples lumieres (1),

---

(1) Les Anglois au moment où j'imprime ces Lettres ont dèja découvert dix Isles dans cette mer; on en a vu le détail dans le voyage du Chef d'Escadre Byron, qui a fait tant

Si, quand on aura fait des voyages de ce côté, on trouve réellement des détroits, ce n'eſt pas une raiſon pour qu'il y en ait toujours eu; des tremblemens de terre auront pu les former en coupant l'iſthme qui joignoit les deux continents; c'eſt à un pareil événement que bien des Auteurs attribuent le détroit de Gilbraltar; la Méditerranée, diſent-ils, n'avoit autrefois aucune communication avec l'Ocean; pluſieurs prétendent que l'Angleterre étoit jointe à la France; la mer ſépare actuellement Calais & Douvres; pourquoi n'en auroit-il pas été de même de l'Amérique & de l'Aſie.

---

de bruit, & qui a prouvé l'exiſtence des géans, crue aveuglement par les anciens, rejettée par les modernes comme chimérique, & atteſtée par les nouvelles découvertes; le premier voyage que les Anglois feront du même côté, nous fournira des détails plus étendus; leur entrepriſe encouragera ſans doute à en tenter d'autres, & une connoiſſance parfaite de la mer du ſud, éclaircira les difficultés qui reſtent encore ſur la jonction de l'Aſie à l'Amérique.

Si la maniere, dont les hommes ſe ſont rendus en Amérique, offre tant d'embarras & d'obſcurités, on n'en trouve pas moins ſur l'époque du tems où cette partie de la terre a été peuplée; tout ce qui eſt difficile à pénétrer excite naturellement la curioſité des hommes; ils veulent voir du nouveau, en dire, & ſouvent ils nous préſentent leurs chimériques imaginations pour des réalités. Parmi les opinions ſingulieres que cette matiere a occaſionnées, je vous rapporterai celle-ci de Marc Leſcarbot, dans ſon Hiſtoire de la Nouvelle France; le Pere Laffiteau ſera encore mon guide dans cette occaſion, & je prends de ſon ouvrage ſur les mœurs des Sauvages Américains, ce que je vais vous dire à ce ſujet. « Leſcarbot n'a point » fait de difficulté d'avancer d'une » maniere très-forte, & qui ſemble » paſſer la conjecture, que Noé n'i» gnoroit point les terres occidenta» les, où, par aventure il avoit pris » naiſſance, que du moins, il en avoit » connoiſſance par la rénommée. » Qu'ayant vécu trois cens cinquante » ans après le déluge, il avoit lui-même

» pris le ſoin de peupler, ou de re-
» peupler ces pays-là ; qu'étant grand
» ouvrier & grand pilote, chargé d'ail-
» leurs de réparer la déſolation de la
» terre, il avoit pu y conduire ſes en-
» fants, & qu'il ne lui avoit pas été
» plus difficile, d'aller par le détroit
» de Gibraltar dans la Nouvelle Fran-
» ce, au Cap Vert, au Breſil, qu'il
» l'avoit été à ſes enfants d'aller s'é-
» tablir au Japon, ou qu'il lui fut di-
» ficile à lui-même de venir des mon-
» tagnes d'Arménie dans l'Italie, où
» il fonda le janicule ſur le tibre, ſi
» les Hiſtoires des Auteurs Profanes
» ſont véritables.

Je doute qu'il faille remonter juſ-qu'à Noé, pour trouver l'époque de la population de l'Amérique ; ſi, comme il y a beaucoup d'apparence, les Tartares y ont paſſé, ce ne doit être que dans la ſuite des tems ; des hommes qui ſont peu nombreux ne quittent pas tout de ſuite la vaſte contrée qu'ils habitent ; ils ne cherchent pas à ſe ſéparer ſi promptement ; ils reſtent réunis juſqu'à ce qu'ayant trop multiplié, ils ſe répandent au loin, ou que d'autres circonſtances les forcent à s'éloi-

gner du pays où ils ſont nés; de pareilles recherches ſont peu importantes ; elles ſont de pure curioſité, & la difficulté de la ſatisfaire devroit empêcher de s'en occuper. Tout ce qu'on peut dire de certain, c'eſt qu'il paroît que l'Amérique n'a été habitée que depuis quelques ſiécles.

Powel, Auteur Anglois, rapporte dans ſon Hiſtoire de Galles que l'an de notre ére 1170. Il y eut une guerre dans ce pays pour la ſucceſſion au trône après la mort du Prince Owen Guinneth. Un batard enleva la Couronne aux enfans légitimes ; un de ces derniers, nommé Madoc, s'embarqua pour faire de nouvelles découvertes. En dirigeant ſon cours vers l'oueſt, il parvint à une terre dont la fertilité & la beauté étoient admirables. Comme le pays étoit inhabité, il s'y établit ; Hakluit aſſure qu'il fit deux ou trois voyages en Angleterre, pour y prendre des habitans qui, ſur le récit qu'il leur fit de ce pays charmant, voulurent aller l'habiter avec lui.

Les Anglois croient que ce Prince découvrit la Virginie. Pierre Martyr ſemble fournir une preuve à cette opi-

nion, lorſqu'il dit que les Peuples de la Virginie, & ceux de Guatimala, célébrent la mémoire d'un de leurs anciens Héros qu'ils appelloient Madoc. Pluſieurs voyageurs modernes ont trouvé d'anciens mots Bretons en uſage chez les Amériquains Septentrionaux. Le célébre Evêque Anglois Nicolſon croit que le langage Gallois a formé une partie conſidérable des langues des Peuples de l'Amérique; il y a des antiquaires qui prétendent que les Eſpagnols ont tiré leur double *l* (*ll*) des Amériquains, qui, ſelon les Anglois, les doivent aux Gallois. On ne finiroit jamais ſi l'on vouloit rappeller tous les raiſonnemens par leſquels ils prétendent prouver le voyage du Prince Gallois Madoc. Les Hollandois ont apporté du détroit de Magellan un oiſeau dont la tête eſt blanche, & que les naturels appellent *Penguin*; ce mot eſt vieux Breton, & ſignifie *tête blanche*; on en conclud qu'il vient originairement du pays de Galles.

Ce ne ſont pas les Anglois ſeuls qui ont été, ſelon nos Romans hiſtoriques, s'établir en Amérique & la peu-

pler; *Bayer* prétend que les Normands sont les premiers Européens qui ont osé faire voile pour cette contrée.

Le docteur Lochner assure qu'un Bohemien d'une famille distinguée se rendit au Brésil, & découvrit le détroit de Magellan, avant que Colomb eut été au nouveau Monde; ce Bohémien s'appelloit Martin. Plusieurs Ecrivains Allemands qui aimeroient mieux que l'Amérique porta le nom de Martin que celui d'Americ Vespuce, ont embrassé ce sentiment.

Qu'on adopte ou qu'on rejette ces traditions, qu'elles soient fabuleuses ou vraies, il n'en est pas moins incontestable que les Amériquains ont la même origine que nous; à travers leurs erreurs ils ont conservé plusieurs idées assez ressemblantes avec celles que nous a transmis l'écriture; je vous rapporterai, Monsieur, un morceau d'une Dissertation Angloise sur la population du nouveau Monde, où l'on rapproche plusieurs opinions Américaines qui ont pris leur source dans les vérités que Moyse a conservées.

» Les Peruviens croyent qu'il y eût » autre fois un déluge, qui fit périr

» tous les habitans de leur continent,
» à l'exception d'un petit nombre qui
» se retira dans des cavernes, au som-
» met des plus hautes montagnes, &
» dont les descendans repeuplerent la
» terre. Quelques idées peu différen-
» tes de celles-ci, ont été reçues parmi
» les habitans d'Hispaniola, à ce que
» Gemelli nous apprend. Il est fait
» mention aussi dans les anciennes His-
» toires du méxique d'un déluge gé-
» néral, qui fit périr tout le genre hu-
» main à l'exception d'un homme &
» de sa femme. Ces deux époux eurent,
» suivant les Méxiquains, de nom-
» breux descendans; mais tous leurs
» enfants furent muets, jusqu'à ce
» qu'un pigeon les doua du talent
» de la parole : ils ajoutent que le lan-
» gage primitif des descendans immé-
» diats du couple qui survécut au dé-
» luge, fut partagé en tant de dia-
» lectes, qu'il ne leur fut plus possible
» de s'entendre les uns les autres, ce
» qui, après les avoir obligés à se sé-
» parer, contribua à leur faire peu-
» pler différents pays de la terre. Quel-
» ques Amériquains, ont une Tradi-
» tion qui porte que tous les hommes

» tirent leur origine de quatre fem-
» mes, ce qui s'accorde assez bien avec
» l'Histoire Mosaïque, qui fait des-
» cendre tous les Peuples de Noé, &
» de ses trois fils. Toutes ces Tradi-
» tions donnent manifestement à con-
» noître que les Américains ont Noé
» pour ancêtre, & que divers traits de
» l'histoire de Moyse sont parvenus
» jusqu'à eux. Ce qui suffit pour dé-
» truire l'étrange systême qui donne
» aux Amériquains des ancêtres anté-
» rieurs à Adam ».

Cette citation, Monsieur, ne ré-
pond-elle pas à tous les argumens de
ces Écrivains systematiques, qui veu-
lent donner les fruits absurdes de leur
imagination pour des vérités ? où les
Amériquains auroient-ils puisé ces no-
tions s'ils ne sont pas de beaucoup
postérieurs au déluge, & s'ils ne vien-
nent pas des nations qui ont conservé
la tradition ; il est facile d'expliquer
par le laps des tems, par l'ignorance,
la légéreté des Sauvages, les fables
dans lesquelles ils ont noyé le petit
nombre de faits vrais qui ont resté
gravés dans leur mémoire. Le défaut
de monumens, de caracteres, de lettres

pour tracer les événemens par écrit, nuit néceſſairement à la pureté de la Tradition ; dès qu'elle ſe tranſmet par la parole du pere à ſes enfans, elle doit être beaucoup altérée après quelques générations.

Les guerres que les Américains ont toujours eues avec leurs voiſins, ont beaucoup contribué à empêcher leur population, leur petit nombre eſt vraiſemblablement ce qui a fait qu'ils menoient une vie errante ; courant de forêts en forêts pour chercher du gibier, s'établiſſant dans tous les lieux où ils trouvoient une nourriture abondante, & les quittant pour aller s'établir ailleurs auſſi-tôt qu'elle commencoit à leur manquer. S'ils étoient en plus grande quantité leurs beſoins augmenteroient ; il ſeroit plus difficile de pourvoir à l'entretien de tous ; cet embarras ouvriroit leurs eſprits, ils concevroient de nouvelles idées ; ils ſentiroient qu'ils devroient ſonger à s'aſſurer une ſubſiſtance plus indépendante du haſard ; les fuits que leur fournit la terre, leur apprendroient à les multiplier par la culture ; ils ſentiroient tout le mérite de ces produc-

tions, ils ſongeroient à ſe les approprier, ils y parviendroient ; on en voit déja dans différens cantons cultiver le maïs ; ils cultiveroient bientôt d'autres grains ; une connoiſſance les conduiroit à une autre ; ils ſe fixeroient dans le pays qu'ils auroient défriché, ils s'y attacheroient, & ne ſeroient plus vagabongs comme ils le ſont.

L'établiſſement des Européens dans les contrées ſeptentrionales, a porté pluſieurs de ces Nations à s'établir dans leur voiſinage, pour ſe procurer les ſecours qu'ils peuvent leur fournir ; l'envie qu'on marque d'avoir des pelleteries, & la facilité qu'ils trouvent à ſe procurer de l'eau-de-vie, des armes avec ces marchandiſes, les font ſouvent courir les bois & chaſſer dans l'eſpace de plus de deux cens lieues pour ſe fournir des choſes dont on leur a fait un beſoin ; de cette maniere ils ne ſont fixes qu'en apparence ; ils conſervent ce goût de la vie errante, & le tems où ils doivent être civiliſés eſt encore bien éloigné ; peut-être ſe détruiront-ils avant d'y parvenir.

Voilà, Monſieur, ce que je penſe

qu'on peut dire de plus vraiſemblable ſur la population de l'Amérique, ma lettre ſeroit trop étendue ſi je voulois vous rappeller ſeulement la centieme partie des choſes qui ont été dites à ce ſujet. On feroit des volumes conſidérables des opinions & des ſyſtêmes contraires qu'on a publiés depuis long-temps; j'ai tâché de me borner à quelques obſervations curieuſes; ceux qui penſent que les Tartares ſont ceux qui ont principalement fourni des peuples à l'Amérique, paroiſſent avoir embraſſé le ſentiment le plus vrai; vous ne ſçauriez croire combien il y a de reſſemblance entre les uſages des Amériquains & ceux des anciens Scithes; on en trouve dans les Cérémonies Religieuſes, dans les mœurs, dans les eſpèces d'alimens dont ils ſe nourriſſent. Hormius eſt rempli de traits qui peuvent ſatisfaire la curioſité à cet égard, & je vous invite à le lire.

Je laiſſerai toutes ces diſcuſſions par leſquelles j'ai dû peut-être terminer le récit de mes voyages, & je vous parlerai d'un autre ſujet plus utile à l'humanité, ſur lequel l'obſervation & l'expérience ſuffiſent pour nous éclairer

Comme il eſt naturel à l'homme de deſirer de vivre long-tems, je penſe qu'il ne ſera pas hors de propos, ſuivant l'expérience que j'ai faite, d'enſeigner en peu de mots la façon de conſerver & prolonger ſes jours en Amérique.

Je finirai ma lettre par une petite diſſertation ſur la façon de ſe traiter. Je me reſſouviens d'avoir lû dans la Gazette de Hollande du 3 Avril 1687, que le nommé *Fridéric Gualdus*, Noble Vénitien, a conſervé ſa vie juſqu'à 400 ans : on prétend qu'il avoit la Médecine univerſelle. Il partit de Veniſe le 7 Mars 1688 ; il avoit ſon portrait avec lui, qui avoit été fait par le Titien ; ce Peintre étoit mort il y avoit déja 130 ans. Je ſuis perſuadé, Monſieur, que vous conviendrez avec moi, que c'eſt l'agitation & la ſobrieté qui procurent une ſanté parfaite. Les Peuples de l'Amérique, il y a 260 ans, ne connoiſſoient ni vin ni eau-de-vie, lors que les Européens y arriverent ; ces Naturels ne vivoient, comme j'ai déja dit, que de viande de chaſſe boucanée, rôties ou bouillies avec du maïs

concaſſé dans un mortier de bois dur. Cette nourriture eſt très-ſaine, & forme un bon chile. J'ai vécu environ deux mois de ces alimens, en montant la riviere de la Mobile avec les Sauvages; & je puis aſſurer que je ne me ſuis jamais mieux porté que pendant ce tems. De tous les Proverbes latins, celui-ci eſt le meilleur:

Plures gula occidit quam gladius.

La volupté, & l'intempérance dans le boire & le manger, détruiſent plus de perſonnes que le glaive. C'eſt pourquoi on doit ſe preſcrire un régime de vie convenable, ſurtout dans les pays chauds de l'Amérique.

Premierement, il faut avoir grand ſoin de ſe faire, petit à petit, au climat, & de s'abſtenir de manger de toutes ſortes de fruits, & de boire de toutes ſortes de liqueurs, juſqu'à ce que le corps y ſoit accoutumé par gradation. Les perſonnes ſanguines peuvent ſe faire tirer du ſang, de tems en tems, pour prévenir l'apoplexie. On pourra, quelquefois, ſe purger avec des médecines douces: on doit auſſi éviter de s'expoſer à la chaleur brûlante du ſoleil, de même qu'au ſerein.

Quand il arrive qu'on a trop bû de vin, il faut prendre des choſes aigres, comme le citron, qui y eſt fort commun; au moyen de quoi l'on ne ſe trouvera ni étourdi, ni ivre des vapeurs qui ſuivent ordinairement les repas. Si l'on ſe ſent échauffé par l'excès des liqueurs, il faut prendre des choſes rafraîchiſſantes, & bien ſe garder d'uſer d'aucun aliment échauffant: on boira, le moins qu'on pourra, de liqueurs ſpiritueuſes: car elles brûlent le ſang & cauſent aiſément une fiévre ardente.

Quand on a trop mangé, les liqueurs fortes ſont bonnes alors pour fortifier l'eſtomac & aider la digeſtion; mais ſi au contraire il arrive que l'on ſoit échauffé pour avoir trop bû (1), elles deviendroient très-dangereuſes. Ceux qui ſont trop adonnés à la débauche, ſont preſque toujours tourmentés de rêves fantaſtiques, qui les fatiguent au point de leur cauſer de

(1) Il eſt à remarquer que depuis que les Amériquains ont fait uſage du vin & des liqueurs fortes, ils ont, comme nous, raccourci leurs jours.

l'altération dans l'eſprit, parce que les fumées du vin dont ils ſont remplis, excitent exceſſivement leur imagination. On ſçait par expérience que les gens ſobres, & ſurtout ceux qui ſont uſage de l'eau, dorment tranquillement, leur ſommeil n'étant ni léger, ni péſant. L'on voit dans le deuxiéme chapitre de la vie d'*Apollonius*, écrite par *Philoſtrate*, qu'à Athènes ceux qui étoient affligés de mauvais rêves, s'adreſſoient aux Prêtres des faux Dieux pour en être délivrés; ceux-ci leur ordonnoient l'abſtinence du vin pendant trois ou quatre jours; cette privation leur purifioit l'imagination, & produiſoit une guериſon qu'ils attribuoient à leurs Dieux.

Lorſqu'après un excès de nourriture on ſe trouve accablé, & que les membres ſont fatigués, de ſorte que la trop grande abondance de ſuc nutritif occaſionne une plénitude partout le corps, & un grand affaiſſement; je crois, qu'à l'imitation des Sauvages, la ſueur & la tranſpiration, ſont des remedes immanquables, quand on aide la chaleur naturelle par une extérieure : ce reméde eſt cer-

tain, pourvu qu'il ſoit fait à la naiſſance du mal; la maniére des Européens pour bien ſuer, eſt de ſe mettre entre deux draps blancs, de ſe tenir ainſi bien couvert, à l'exception du viſage; de ne point ceſſer juſqu'à ce que l'on ait ſué, & ne ſe lever qu'une bonne heure après; quand on continue de cette façon à ſuer pendant quelque jours, on ſe trouve tellement ſoulagé, que la force & l'appétit reviennent, de maniere qu'on eſt ſurpris de ſe ſentir ſi léger & ſi allerte; car par cette ſueur les viſceres ſe trouvent parfaitement purifiées de ſuperfluités, ſans douleurs ni aucune léſion de la nature, ce que les médicamens ordinaires ne peuvent faire.

Pour ſe bien porter il faut faire ceci trois fois l'année, ſçavoir: au Printems, en Automne, & en Hiver.

Ma concluſion, Monſieur, eſt que la diéte, la tranſpiration & la ſueur, compoſent une médecine univerſelle,

Je dirai donc qu'en toutes choſes la nature doit être notre directrice; c'eſt d'elle qu'il faut que nous apprenions les vrais moyens pour nous

conſerver en ſanté ; elle nous l'ordonne ſous peine des plus grands maux, & même de la vie. Je vous ai déja obſervé que les fréquens exercices que font les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, comme la danſe, le jeu de pélote ou raquette, la chaſſe, la pêche, la guerre, animent tellement la chaleur naturelle, qu'elle fait ſon devoir en chaſſant du corps, par la tranſpiration, toutes les ſuperfluités : Pourquoi les Payſans vivent-ils long-tems, & entretiennent-ils leur ſanté ſans le ſecours des Médecins ? c'eſt le perpétuel uſage qu'ils font du travail qui en eſt la cauſe ; c'eſt l'exercice qui les empêche de connoître ce que c'eſt que la goute, la gravelle, & les autres infirmités, auxquelles les riches de l'Europe ſont ſujets par le rafinement de leurs tables, parce qu'ils ne font pas plus uſage de leurs jambes que les vieillards infirmes. J'en ai connu qui, ſemblables au malade imaginaire, faiſoient une pharmacie de leur eſtomac.

On a remarqué dans les pays chauds de l'Amérique, que les jeunes gens qui arrivent d'Europe y périſſent plutôt

que les vieux, parce que ces premiers y mangent imprudemment toutes sortes de fruits, qui leur causent la diarrhée : on doit donc en manger fort peu, jusqu'à ce que le corps soit accoutumé au climat du pays, après quoi on n'en sera nullement incommodé au bout d'un an.

En observant ces précautions, je suis garant qu'on vivra plus long-tems dans le nouveau Monde que dans l'ancien. Il y a actuellement à la Louisiane nombre de personnes, qui y sont depuis le commencement de son établissement. J'ai vû un habitant nommé Graveline, âgé de 118 ans, qui étoit venu ici avec M. d'Iberville en 1698, il a servi soldat en Canada environ 30 ans, sous le regne de Louis Quatorze. Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE XXII.

Au Même.

L'Auteur revient en France; dangers qu'il court au Cap de la Floride; Origine d'une prétendue Fontaine de Jouvence; son vaiſſeau échappe aux Anglois; combat contre un de leurs Corſaires; il court riſque d'être brûlé; Projet d'une deſcente ſur les côtes de la Nouvelle Angleterre; priſe d'un vaiſſeau ennemi; arrivée de l'Auteur à la Corogne.

MONSIEUR,

J'AI appris, à mon arrivée à la Corogne le premier Novembre 1762, que M. de Kerlerec avoit envoyé en France une Goëlete Eſpagnole, pour prévenir le Miniſtre contre M. de Rochemore, Commiſſaire Général de la Marine & Ordonnateur à la Louiſiane, rappellé en France par Lettre

de cachet, & contre les Officiers qui l'accompagnoient, au nombre desquels j'étois sans le sçavoir. Dès le mois de Juin précédent, ce Gouverneur de la Louisiane avoit notifié à M. de Belle-Isle dont je vous ai fait l'histoire, & à M. le Chevalier d'Erneville, premier Factionnaire & Commandant les troupes de la Marine à la Louisiane, la nouvelle fâcheuse de leur révocation, en ces termes :

» Je vous donne avis, que j'ai reçu » une Lettre de M. le Duc de Choiseul, en date du premier Janvier » dernier, qui me fait part que le » Roi, mécontent de vos services, » vous casse, & vous prive de votre » emploi.

On peut juger de l'étonnement où une pareille annonce jetta deux anciens Officiers, qui avoient servi le Roi & l'Etat avec tant d'honneur & de distinction. Cette catastrophe a surtout plus affecté M. de Belle-Isle, que n'avoit fait la triste situation où il se trouvoit lorsqu'il étoit entre les mains des Sauvages mangeurs d'hommes. Ce digne Officier, qui a si bien mérité de la Colonie de la Louisiane, où

où il comptoit finir tranquillement sa carriere, n'a pas craint, malgré son âge avancé, de s'exposer aux dangers de la Mer & de la Guerre, & de s'embarquer avec nous pour venir réclamer l'autorité Souveraine. Il est arrivé ici fort mal, & sa disgrace l'afflige à tel point, que je crains fort qu'il ne puisse parvenir au pied du trône du meilleur des Rois, sans succomber à ce coup inattendu de la fortune sur la fin de sa triste vie (1). Vous verrez par le récit que je vais vous faire, que, sans l'expérience de cet ancien Officier, nous aurions péri

(1) M. de Belle-Isle, accablé de chagrin & de fatigue, mourut à Paris le 4 Mai 1763, il a emporté dans le tombeau le regret de nombre d'honnêtes gens. Sa douceur lui attiroit l'amitié & l'estime de tous les Militaires, quoi qu'il eut habité dans sa jeunesse les Peuples les plus barbares. Jamais on ne le vit discontinuer chez lui ses exercices de piété, & on peut assurer que sa famille étoit l'exemple de la Colonie. M. de Belle-Isle étoit allié, du côté de son épouse, à l'illustre Duguai Trouin, dont la mémoire sera toujours chere aux François. Madame de Belle-Isle & Madame Dorville, sa fille, n'ont pas survécu à la douleur que leur a causé sa mort.

au nombre de plus de 150 perſonnes; qui nous étions embarqués ſur le bâtiment la Médée, monté de douze canons, commandé par le Capitaine Cochon. La flote Angloiſe, qui venoit de réduire la Martinique, attaquoit la Havane dans l'iſle de Cuba; chacun ſçait que pour faire route de la Louiſiane en France, il faut aller reconnoître cette Iſle.

Voici une obſervation bien naturelle à faire. Le Gouverneur de la Louiſiane n'auroit-il pas dû communiquer au Capitaine Cochon, les mêmes avis qu'il avoit reçus, pour que ce Capitaine ne ſe hazardât pas imprudemment, comme il fit, à aller relacher, à la Havane; un avertiſſement de cette conſéquence méritoit cependant une attention des plus ſérieuſes.

Nous appareillâmes donc de la Baliſe, le 10 Août 1762; comme nous voulions éviter l'Iſle de Cuba, nous fumes reconnoître *los Tortugas* ou les Tortues (1), nous avions le vent

---

(1) On les appelle ainſi à cauſe que les tortues y font éclorre leurs œufs dans le ſable; elles ſont extrêmement baſſes, on ne les voit que quand on en eſt bien près.

en poupe qui étoit extrêmement fort; mais notre Pilote, ayant peu pratiqué ces parages, manqua, pendant la brune l'entrée du Canal de Bahama, & prit sa route dans l'enfoncement que forme le Cap de la Floride; ayant pris hauteur, & trouvé en dedans de ce Cap la même latitude qu'en dehors, il se crut débouqué; & nous étions perdus, si M. de Belle-Isle, qui connoissoit, depuis 45 ans, les côtes de l'Amérique septentrionale, & suspectoit la capacité du Pilote, n'eut veillé pour éviter le danger. En effet, ce Major expérimenté, s'appercevant à la pointe du jour que l'eau de la mer étoit changée, fit réveiller le Capitaine qui, se croyant en pleine mer, dormoit avec sécurité. Ayant fait jetter la sonde, il s'apperçut de son égarement à n'en pouvoir douter, & fut très-surpris de ne trouver que cinq brasses (1) d'eau; on revira de bord, & nous nous tirâmes heureusement de ces parages la sonde à la main.

Avant d'aller plus loin, Monsieur, je me permettrai une petite digression sur la Floride, & sur cette Fontaine

(1) Brasse est une mesure de 5 pieds.

de Jouvence, qui a fait tant de bruit en Europe, & qui a occaſionné preſque autant de voyages pour la découvrir que l'avidité inſatiable de l'or. Les Eſpagnols auroient bien voulu pouvoir en réunir la poſſeſſion à celle des riches mines du Pérou ; j'eſpére, Monſieur, que ces détails ne vous déplairont pas, & cela ſuffit pour autoriſer le précis que je vais avoir l'honneur de vous préſenter.

Le Cap de la Floride eſt appellé par les Eſpagnols le Cap *de los corrientes*, parce que l'eau court ſi vîte en cet endroit qu'elle a plus de force que le vent, & empêche les vaiſſeaux d'avancer, quoique l'on employe toutes les voiles, ce qui fait que quelquefois l'on tombe ſur des écueils, comme il penſa nous arriver ſur des petites Iſlettes, nommées par Chriſtophe Colomb *los Martyres*, parce qu'ayant apperçu de loin des pointes de rochers qui s'élevent, il crut voir des hommes qui ſouffroient. Ces Iſles ſont au nombre de onze. *Los Tortugas* ou les Tortues, furent ainſi appellées par les Eſpagnols qui en pêcherent plus de 6000. Les Iſles de Bahama ſont ſi baſſes, qu'el-

les semblent être submergées ; ce qui forme un grand Canal de courant, qui a de largeur, à l'endroit le plus étroit, 20 lieues d'*Albana* à *los Martyres*, & de *los Martyres* à la Floride 14 lieues. Toutes ces Isles sont au 25 degré N. 15 minutes ; nous avons louvoyé l'espace de 27 jours dans ces parages, d'où nous n'avons échappés que par une espéce de miracle.

On sçait que la Floride fut découverte par *Jean Ponce de Léon*, qui cherchoit Bimini : c'est cette Isle dont il a été tant parlé, principalement du Fleuve Jordan, & de la Fontaine si renommée par les Indiens de Cuba, qui assuroient que ses eaux avoient la vertu de rajeunir les hommes. *Jean Ponce de Léon* ajouta foi à cette fable, chercha la Fontaine, sans la trouver ; il ne se rebuta pas ; il envoya à cette découverte le Capitaine *Perez d'Ortubia*, & le Pilote, *Antoine de Alminos* ; il alla prendre port à la Baye de *Puerto Rico*, où il trouva *Bimini* ; mais non pas la Fontaine, ni le Fleuve *Jordan*. On sçait que *Jean Ponce de Léon* mourut quelque

tems après avoir cherché par-tout cette célèbre Fontaine, ſans l'avoir trouvée.

Les Indiens de Cuba, que les Eſpagnols harcelloient pour la découverte des mines d'or, voulant ſe défaire de l'importunité de pareils hôtes, ajouterent qu'indépendamment de l'or qu'ils trouveroient dans l'Iſle de *Bimini*, il y avoit un Fleuve & une Fontaine, qui rajeuniſſoit les vieillards en ſe baignant dedans. La Rélation en fût auſſi-tôt envoyée à la Cour de Caſtille, ce qui fût cauſe que pluſieurs Caſtillans s'embarquerent à Cadix, afin d'aller au nouveau Monde voir cette merveille, qui, ſi elle eût été vraie, eût mieux valu que tout l'or de la terre.

On fut effectivement bien détrompé de cette flatteuſe & agréable nouvelle au retour des Caſtillans: lorſqu'ils débarquerent à Cadix on les trouva même vieillis, on ſe mocqua de leur pénible & long voyage; mais en cherchant cette chimérique Fontaine, ils découvrirent le Cap de la Floride. En ce tems-là, tous ceux qui paſſerent en cette Iſle éprouve-

rent toutes les Rivieres, les Fontaines & les Lacs, & jusqu'aux mares, dans lesquelles ils se baignerent & burent de leurs eaux, pour voir s'ils rajeunissoient; il n'y a pas long tems qu'on cherchoit encore cette merveille, comme en Europe la pierre Philosophale. Si nous eussions été pris par les Corsaires Anglois & conduits en cette Isle, nous avions fait la partie de nous baigner dans toutes les Rivieres & Fontaines de *Bimini*. Cette Isle appartient actuellement aux Anglois, sous la dénomination de l'Isle de la Providence; elle servoit autrefois d'asyle aux Pirates écumeurs de mer, qui inféstterent pendant long-tems les mers de l'Amérique.

Voici ce qui a donné lieu à cette fable : l'air de la Floride est si tempéré, qu'on dit y avoir vu des vieillards de 250 ans. On prétend que Bimini renfermoit autrefois les plus belles femmes de l'Amérique septentrionale; & les hommes du Continent, même jusqu'aux vieillards, alloient se retirer dans cette Isle pour adoucir les miseres de la vie; mais tous ces innocens plaisirs ont fini à

l'arrivée des Européens,qui ſe ſont emparés du domaine de ces pauvres Peuples. Toutes les Iſles ont été peuplées par des gens qui y paſſoient de Cuba. Les Rélations nous apprenent la brave réſiſtance que les Floridiens ont faite aux Eſpagnols ; lorſqu'ils arriverent dans leurs terres, ils allerent au-devant d'eux dans 11 canots ou pirogues, armés d'arcs & de fléches ; & furent aſſez hardis pour aller couper les cables du vaiſſeau de *Jean Ponce de Léon* qui fut contraint de leur demander la paix : ces Peuples ſont gouvernés par des *Paraouſtis* ou Caciques.

J'ajouterai ici en paſſant à l'occaſion de cette prétendue Fontaine de Jouvence, que les Peuples du Darien, voulant, comme ceux de Cuba, ſe débarraſſer des Caſtillans touchant l'enquête qu'ils faiſoient de l'or de cette terre, leur perſuaderent, par maniere de badinage, que puiſqu'ils étoient tant avides de ce métal, ils n'avoient qu'à aller dans la partie du Sud ; qu'il y étoit ſi commun, qu'on le pêchoit avec des retz, ce que *Vaſco Nunez de Balboa*, inſéra dans ſa Rélation

qu'il envoya à la Cour ; cette nouvelle réjouit beaucoup les Eſpagnols ; ce fut dans ce temps que *Nunez* découvrit la Mer du Sud & le Pérou : mais la pêche de l'or avec des *filets* ſe trouva fauſſe.

Vous pouvez ſçavoir que du tems du fameux ſyſtême de Jean de Law, qui penſa bouleverſer tout le Royaume, on repréſentoit à Paris un Sauvage du Miſſiſſipi, donnant un lingot d'or à un François pour un couteau, & chacun avoit, dans ce tems, la frénéſie de porter ſon argent réel pour avoir part aux actions chimériques d'un prétendu *Dorado* ; on conviendra que ſi les Sauvages de la Nouvelle Orléans euſſent été alors à Paris, ils auroient dit, avec juſte raiſon, que les François avoient perdu l'eſprit, ou plutôt ils les auroient pris pour des Jongleurs: on prétend que ce furent ces prétendues mines qui perdirent M. de la Salle, lorſqu'il manqua l'embouchure du Miſſiſſipi en 1684. Il ne faiſoit pas reflexion que l'intérieur de ce grand continent renfermoit des tréſors plus précieux qui étoient la culture de la terre, mere commune de tous

les hommes, & la richeſſe des États.

Nous fumes obligés de prolonger la côte de la nouvelle Floride, & le trente-ſeptieme jour nous nous trouvâmes à peu de diſtance de la Louiſiane. Pour comble de malheur un vent furieux nous mit en danger de périr, & nous força d'aller reconnoître l'Iſle de Cuba, ou n'ayant point trouvé d'Eſcadre, nous jugeames que les Anglois en avoient levé le ſiége; mais nous allions nous prendre au trébuchet comme vous le verrez par la ſuite.

Nous réſolûmes donc de relâcher à la Havane pour y prendre des vivres qui nous manquoient, & un Pilote côtier; nous nous trouvâmes dans la Rade le jour de la Nativité de notre Dame le 8 de Septembre 1762, nous mîmes pavillon en berne, & tirâmes pluſieurs coups de canons pour appeller du ſecours, nous fûmes ſurpris de ne voir venir perſonne; mais approchant toujours, & au moment d'entrer dans le port, nous apperçûmes le Fort Maure preſque détruit, ce qui nous fit prendre la réſolution de mettre notre canot à l'eau avec des

Officiers pour aller à la découverte. Ce Canot rencontra par hasard une balandre Espagnole, ou petit bâtiment de transport, qui sortoit du port, ayant à bord des familles de la même Nation, avec un passe-port du Gouverneur Anglois Milord d'Albermale; nous apprîmes par le Patron que la ville & tous les forts s'étoient rendus aux Anglois le 12 d'Août 1762.

Nous revirâmes de bord à l'instant; une Fregate Angloise se détacha pour nous donner la chasse; mais la Providence qui veilloit à notre conservation nous envoya un brouillard fort épais, & nous entrâmes à la faveur de la nuit dans le canal de Bahama.

Quelques jours après nous apperçûmes un vaisseau précédé de deux bateaux. Nous reconnûmes bientôt à sa manœuvre que c'étoit un Corsaire de l'Isle de la Providence, & que les deux bateaux qu'il envoyoit étoient des prises faites sur nos compatriotes; en effet il vint nous attaquer, nous le reçûmes très-bien, quoi qu'inférieurs de 4 canons (1); alors ne nous en rappor-

(1) Il est à propos d'observer ici que M. de

tant pas aux Officiers & Canoniers Marchands, chacun de nous fit valoir ses talents, & l'expérience qu'il avoit du service de l'artillerie; elle fut servie de maniere qu'après environ trois heures d'un combat très-vif, l'Anglois presque désemparé, & ne pouvant plus soutenir la vivacité de notre feu, fut contraint de se retirer, & nous fûmes assez heureux pour n'avoir eu personne de tué ni de blessé; mais notre navire fut percé d'outre en outre, nos voiles, nos manœuvres tellement endommagées, qu'après le combat il fallut les rechanger.

Nous courûmes pendant le combat le plus grand danger du monde, le vent ayant renvoyé un vallet de canon enflammé dans notre navire, il mit le feu à une caisse de cartouches qui étoit sur le pont; mais heureusement

---

Kerlerec nous en ôta deux en partant de la Nouvelle Orléans, & que ce bâtiment qui avoit amené à la Louisiane l'Etat-Major du Régiment d'Angoumois, étoit monté de 14 canons; il est très-certain que si nous eussions eu le même nombre, le Corsaire étoit à nous avec ses prises.

il ne se communiqua pas à la Sainte-Barbe, ce qui nous eut fait sauter.

Cependant les vents nous étoient contraires, & nous étions en pleine mer, sans sçavoir quand nous pourrions aborder à terre. Nous voyions chaque jour croître le danger de mourir de faim, étant déjà réduits à ne manger que le quart du nécessaire. Nous tinmes notre petit conseil entre nous, & nous résolumes d'attaquer le premier vaisseau ennemi que nous rencontrerions, ou de faire une descente sur les côtes de la nouvelle Angleterre, par le travers desquelles nous étions, afin d'avoir des vivres ou de périr les armes à la main. L'entreprise étoit hardie, & si je l'ose dire, téméraire; mais comme dit le proverbe, la faim chasse le loup hors du bois: nous étions sur le point d'en venir à cette extrémité, lorsque par un effet de la Providence qui veilloit sur nous, nous apperçûmes un gros navire, nous arrivâmes (1) aussitôt &

(1) c'est aller droit sur un vaisseau à la faveur d'un vent large ou en poupe.

portâmes sur lui, déterminés à lui donner l'abordage, attendu qu'il paroissoit être plus fort que nous en artillerie; nous arborames d'abord pavillon Anglois, ce qui ne l'empêcha pas de prendre chasse; mais ayant le vent sur lui, il se disposa au combat par une manœuvre qui en eut imposé à tout autre qu'à des affamés; nous assurâmes notre pavillon suivant la loi d'un coup de canon, & l'ayant rangé (1), nous lui donnâmes la bordée, qui le fit amener (2) sur le champ. Sa cargaison étoit très-riche; nous lui enlevâmes son artillerie, ainsi que plusieurs caisses de fusils, de pistolets, & de sabres, qui servirent à nous armer; mais nous ne lui trouvâmes que très-peu de vivres, attendu qu'il étoit à la fin de sa traversée. Après l'avoir rançonné, nous ne lui laissâmes des vivres, que pour se rendre à la Caroline, lieu de sa destination; il n'en

(1) Ranger un batiment, c'est l'approcher à bonne & raisonnable distance.

(2) C'est mettre pavillon bas, & amener les voiles pour se rendre à l'ennemi.

étoit éloigné que d'environ 70 lieues.

Enfin nous crûmes pouvoir prendre la route d'Europe avec ce que nous avions de vivres, dans l'espérance qu'étant bien armés, nous ferions quelqu'autre prise, ou que nous pourrions relâcher aux Açores (1); mais nous fûmes trompés dans notre attente; toujours contrariés par les vents, nous ne pumes aborder nulle part, & n'ayant rencontré aucun vaisseau, nous fûmes réduits, l'espace de 50 jours, à la plus affreuse misére, n'ayant que 3 onces de biscuit, & une demi bouteille d'eau par jour (2).

Ce foible secours nous eut bientôt manqué, si la tempête la plus violente ne nous eût, après mille dangers, fait aborder heureusement en Espagne le quatre vingt-quatorzieme

---

(1) Isle de l'Océan Atlantique, entre l'Europe & l'Amérique Septentrionale.

(2) Nous avions trouvé, dans le vaisseau Anglois, trente quarts d'orge mondé, qui nous furent d'un grand secours; nous le faisions cuire à l'eau avec du biscuit moisi, tout cela faisoit un potage rafraichissant que nous trouvions d'un grand goût; tant il est vrai que la faim est le meilleur de tous les ragoûts.

jour de notre traversée, après avoir manqué de périr par les flots, le fer, le feu, la faim, la soif, &c. &c.

Nos premiers soins, à notre arrivée au Port, furent de rendre à l'Etre Suprême des actions de graces par un *Te Deum*, qui fut entonné par M. l'Abbé Piquet (1), au bruit d'une salve générale de toute notre mousqueterie.

Nous avons trouvé de relâche, le Chevalier de Ternay, commandant l'Escadre Françoise venant de sa glorieuse expédition de l'Isle de Terre-Neuve. Ce brave Officier fut très-surpris de voir dans notre bâtiment nombre de soldats en état d'être utiles au secours de la Louisiane, renvoyés dans les circonstances de la guerre. Il en fit passer une partie sur les vaisseaux de son Escadre, pour y servir le reste de la campagne; les au-

---

(1) L'Abbé Piquet est le même qui présenta en 1754, des Sauvages au Roi; il jouissoit d'une grande réputation au Canada; il est neveu de Messire François Piquet, mort Ambassadeur du Roi très-Chrétien auprès du Roi de Siam.

tres, munis de leurs congés, ſignés de Kerlerec & Foucaut, débarquerent & s'engagerent chez les Eſpagnols pour l'armée du Portugal.

Nous deſcendîmes à terre le jour de la Touſſaint premier Novembre 1762; nous allâmes faire une viſite en corps au Marquis de Croix, Capitaine Général au Royaume de Galice. Ce Seigneur nous fit un accueil des plus gracieux; de là nous allâmes chez M. David, Conſul Général de la Nation Françoiſe en Galice, & réſident à la Corogne. Nous le priâmes de nous avancer nos beſoins les plus preſſans, nous trouvant ſans argent pour pouvoir ſubſiſter en route chez les Eſpagnols; il nous répondit qu'il n'avoit point d'ordre pour le faire; mais que lorſqu'il s'agiſſoit d'obliger d'honnêtes gens, il prenoit tout ſur lui. Nous le remerciâmes de ſes bontés.

Enſuite nous étant un peu remis de la fatigue de notre voyage, nous nous diſpoſons à partir par terre pour nous rendre en France. Nous comptons arriver à la Cour les premiers jours de Janvier 1763.

Je crois n'avoir rien oublié d'essentiel pendant le cours de notre correspondance, & j'ai tâché de la faire avec toute l'exactitude d'un voyageur, semblable à l'abeille qui travaille pour l'utilité des autres. Je ne vous parle point de ma fortune, vous avez suffisamment remarqué dans le cours de mes lettres, tous les désagrémens que j'ai essuyés, pour n'avoir point approuvé les abus inouis qu'on a fait de l'autorité, & pour m'être roidi contre le torrent. J'avois demandé la permission de repasser en Europe par l'occasion des vaisseaux neutres, ce qui m'a été constamment refusé, sous différens prétextes par le Gouverneur, qui m'a forcé ensuite de partir sur un vaisseau marchand, où j'ai été exposé à périr ainsi que vous l'avez vu.

A l'égard des récompenses, ne suffit-il pas à un Citoyen d'avoir été fidéle au Roi & utile à sa Patrie? ce n'est qu'en cette considération que j'ose espérer du Ministre le plus équitable & le plus éclairé, qu'il voudra bien avoir la bonté de faire connoître au meilleur de tous les Rois, le zéle ardent d'un Officier qui a eu

l'honneur & la ſatisfaction de le bien ſervir tant en Europe qu'en Amérique; j'attendrai avec une reſpectueuſe confiance les récompenſes honorables dues à la valeur militaire ; & ces récompenſes de la part de notre auguſte Monarque, me ſeront mille fois plus précieuſes que toutes les richeſſes du nouveau Monde. En attendant que j'aie l'honneur de vous voir. Je ſuis, Monſieur, &c.

A la Corogne le 10 *Novembre* 1762.

COPIES des Lettres qui ont été écrites, & des Certificats qui ont été expédiés à l'Auteur dans les différentes missions où il a été employé pour le service du Roi.

LETTRE

De M. Rouillé, Ministre de la Marine, à M. le Chevalier de Grossolles, Brigadier des Armées, & commandant pour sa Majesté à Belle-Isle en Mer.

A Versailles le 15 Juin 1750.

SUR les témoignages avantageux que vous m'avez rendus, Monsieur, sur le compte du sieur Bossu, ci-devant Lieutenant au Régiment de Madame la Dauphine, je le proposerai au Roi

pour un emploi dans les Troupes de ſes Colonies; en attendant vous pouvez l'employer pour la diſcipline des recrues des Colonies qui ſont à Belle-Iſle; & je m'en remets à vous pour lui régler un traitement qui le mette en état de ſe ſoutenir. Je ſuis, &c. *Signé.* ROUILLÉ.

EXTRAIT de la Lettre de M. le Comte d'Argenſon au Sieur Boſſu.

A Fontainebleau le premier Octobre 1750.

C'EST pour vous prévenir que le Roi vient de vous nommer, Monſieur, à une Lieutenance dans les Troupes de ſes Colonies; il eſt néceſſaire que vous partiez, ſans perdre de tems, pour vous rendre à Rochefort où vous devez vous embarquer; vous y recevrez, en même-tems, une

gratification de 300 liv. vous vous adresserez en arrivant à l'Intendant de la Marine qui vous remettra vos Lettres de service, & vous vous conformerez aux ordres que vous en recevrez. Sa Majesté s'attend qu'il ne lui reviendra que des témoignages avantageux sur votre compte, & que vous continuerez à lui donner des marques de votre zéle, & de votre fidélité dans le nouvel emploi qu'elle vous a destiné. Je suis, &c. *Signé*. D'ARGENSON.

Nous Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Major & Commandant pour le Roi au pays des Illinois:

Certifions, que le Sieur Bossu, Lieutenant des Troupes détachées de la Marine à la Louisiane, a servi sous nos ordres

avec tout le zéle & l'activité d'un bon Officier qui a rempli scrupuleusement tous les devoirs de son état, dans les différents détachemens où il a été employé pour le bien du service; sa santé en ayant été altérée, nous lui avons permis d'aller la rétablir à la Capitale; en foi de quoi, nous lui avons délivré le présent pour lui servir & valoir ce que de raison. *Signé*.

MACARTY.

Aux Illinois le 4 Décembre 1756.

LETTRE du Gouverneur de la Louisiane au Ministre de la Marine.

MONSEIGNEUR,

J'AI l'honneur de vous rendre compte que je n'ai pû me dispenser d'accorder un congé d'un an au Sieur Bossu, Lieu-

tenant dans les troupes de cette Colonie ; mais comme les circonſtances de la guerre demandoient que ce ne fut que dans un cas de néceſſité indiſpenſable, je me ſuis fait rendre compte de ſon état par les Médecins & les Chirurgiens, qui ont jugé néceſſaire qu'il paſſat en France pour prendre les eaux de Bourbonne, afin de prévenir les ſuites fâcheuſes d'un coup de feu qu'il reçut, en montant à l'aſſaut de Château-Dauphin ; & c'eſt en conſéquence de leurs certificats que je permets à cet Officier de profiter de l'occaſion d'un petit bâtiment, qui va à S. Domingue, où il trouvera plus facilement des occaſions pour l'Europe ; comme Sa Majeſté n'entend point qu'il ſoit accordé de paſſage aux Officiers ſur les vaiſſeaux Marchands, pour éviter les fraix trop diſpendieux qui

en

en résultent, je n'ai pas jugé pouvoir prendre sur moi de le faire passer aux frais du Roi; il est cependant de toute justice que je vous observe, Monseigneur, que cet Officier n'est pas en état de soutenir de telles dépenses, & encore moins celle de se rendre à Bourbonne, pour y prendre les bains, étant absolument dépourvu de toute fortune; je ne dois pas même manquer de vous observer qu'allant aux Illinois, le bateau, dans lequel il étoit *périt, & il perdit généralement tout ce qu'il possédoit.* M. Dauberville devoit se joindre à moi pour vous demander une gratification pour lui, en dédommagement; mais cet Ordonnateur est actuellement très-mal, & hors d'état, & pour long-tems (s'il se releve de cette maladie) de vacquer à aucune affaire, & le bâtiment part.

Le Sieur le Bossu est un brave

Officier, & qui, depuis que je suis dans cette Colonie, a tenu jusqu'à présent une conduite sans reproche; il a d'ailleurs montré beaucoup de zéle dans toutes les occasions où il a été employé pour le bien du service; il me paroît juste que vous ayez pour agréable de l'indemniser des pertes qu'il a faites, ainsi que des frais de son passage, & je vous supplie d'y avoir égard. Je suis avec un profond respect, &c. *Signé.* KERLEREC.

A la Nouvelle Orleans le 12 *Mars* 1757.

COPIE de la Lettre du Gouverneur de la Louisiane au Sieur Bossu, sur la mission qu'il a remplie à Tombekbé.

A la Nouvelle Orléans le 14 Octobre 1759.

JE vois, Monsieur, par le détail que vous me faites de la mission que vous avez remplie

pour Tombekbé, que vous avez essuyé toutes les fatigues inséparables d'un tel voyage, surtout dans la saison actuelle; vous y êtes arrivé à bon port & sans avarie, & je suis bien persuadé que vous avez mis tout en usage pour en user ainsi, connoissant, comme je fais, toute votre bonne volonté pour le service.

A l'égard du traitement en vivres dont vous me parlez pour Messieurs les Officiers, il ne m'est pas possible d'y rien changer pour le moment présent; mais j'espére recevoir, par les premieres nouvelles, le résultat de la Cour, sur les fortes & pressantes représentations que j'ai faites à ce sujet; je vous avoue, Monsieur, que je ne puis me charger de conférer avec M. le Commissaire au sujet du certificat que M. Bobé a dû lui envoyer, touchant la remise que

vous avez faite au poſte des Allibamons ; mais je le ferai preſſer vivement par Trudot, Ayde-Major, & je vous ferai part de ce qui ſe paſſera à cet égard. Je ſuis, &c. *Signé.* KERLEREC.

NOUS Pierre Rigaud, Marquis de Vaudreuil, Grand Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ci-devant Gouverneur, & Lieutenant-Général de toute la Nouvelle France :

Certifions que le ſieur Boſſu, Capitaine des troupes détachées de la Marine, entretenues par le Roi à la Louiſiane, y a ſervi pendant le tems que j'y ai reſté avec la plus grande diſtinction, exactitude & zéle, en foi de quoi nous avons délivré le préſent pour lui ſervir & valoir ce que de raiſon.

Fait à Paris le 21 *Avril* 1763. *Signé.*

VAUDREUIL.

NOUS Pierre-Annibal de Velle, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant pour le Roi, & ci devant Commandant pour Sa Majesté dans les Ville & Citadelle de la Mobile, dans la Province de la Louisiane.

Certifions que le Sieur Bossu, Capitaine d'une Compagnie détachée des Troupes de la Marine, entretenues par le Roi à la Louisiane, a servi sous mes ordres avec tout le zéle & l'exactitude possibles; il a d'ailleurs rempli plusieurs missions importantes & pénibles chez les Nations Sauvages.

En foi de quoi, nous lui avons signé le présent Certificat pour lui servir & valoir ce que de raison.

Fait à Paris le 17 *Mai* 1765.

DE VELLE

Nous Pierre-Henri d'Erneville, Chevalier de l'ordre Royal & Militaire de St. Louis, ci-devant Commandant des Troupes détachées de la Marine, entretenues per le Roi à la Louisiane.

Certifions que M. Bossu, Capitaine des Troupes de la Marine à la Louisiane, y a servi avec un zèle infatigable, & que plusieurs faits rapportés dans sa relation se sont passés sous mes yeux, tant aux Allibamons qu'à la nouvelle Orléans, & comme compagnon du dernier voyage de la Louisiane à la Corogne, en foi de quoi nous avons signé le présent. A Paris le premier Septembre 1766. *Signé.*

LE CH. D'ERNEVILLE.

TABLE

Des Lettres contenues dans cet Ouvrage.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'ai lû, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Nouveaux Voyages de M. Bossu, Capitaine dans les Troupes de la Marine, aux Indes Occidentales* ; cet ouvrage très-curieux & très-instructif, ne respire que l'amour de la patrie & le bien du service ; je le crois très-utile aux Officiers qui seront destinés à servir dans les Colonies que l'Auteur a habitées pendant longtems ; les Naturalistes le liront avec fruit, & les mœurs des peuples dont cet Officier nous donne le détail le plus circonstancié, ne contribueront pas peu à nous inspirer de nouveaux sentimens de zéle, d'attachement & de fidélité envers notre Souverain.

A Paris ce 8 Décembre 1766. *Signé*,

PONCET DE LA GRAVE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; SALUT : Notre amé le *Sieur Bossu, Capitaine dans les Troupes de la Marine, aux Indes Occidentales*, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public ses Nouveaux Voyages : s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes : Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque

prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui aura droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages, & intérêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres; que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur Delamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur Delamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier, & Garde des Sceaux de France, le Sieur de Maupou; le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. Donné à Versailles le quatrieme jour du mois de Mars, l'an de grace 1767. & de notre regne le cinquante-deuxiéme. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires Imprimeurs de Paris, N°. 1239. fol. 233. conformément aux Reglemens de 1723, qui fait défenses article 41 à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns livres pour les vendre en leurs noms soit qu'ils s'en disent les auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf exemplaires prescrits par l'art. 108 du même Reglement. A Paris ce 23 Juin 1767.

GANEAU, *Syndic.*

JE soussigné, certifie avoir cédé & transporté un Ouvrage de ma composition intitulé : *Nouveaux Voyages de M. le Bossu aux Indes Occidentales*, avec le Privilége y joint, ainsi que les planches que j'ai fait graver pour cet Ouvrage, au Sieur Le Jay, Libraire, pour le faire imprimer autant de fois que bon lui semblera, & pour en jouir lui & ses hoirs à perpétuité, comme d'un Ouvrage à lui appartenant; lui cédant tous mes droits & prétentions sur cet objet, moyennant le prix convenu entre nous. A Paris ce 31 Octobre 1767. *Signé.* BOSSU.

Registré la présente Cession sur le Registre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 408. conformement aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris ce 24 Février 1768. Signé.

GANEAU, Syndic.

CATALOGUE

Des Livres de fonds, ou qui se trouve en nombre chez le même Libraire.

LETTRES de Sophie & du Chevalier de***, pour servir de suplément aux Lettres du Marquis de Roselle, 2 vol *in*-12, nouvelle édion. 3 l.

De Tout un Peu, ou les Amusemens de la Campagne, un vol. *in*-12, 1 l. 10 s.

Suite De Tout un Peu, faisant le Tome second 1 l. 10 s.

Le Gout de bien des Gens, ou Nouveau Recueil de Contes moraux & amusans, un vol. *in*-12, nouvelle édition 1 l. 16 s.

Mémoires d'une Religieuse, 2 vol. *in*.12. 2 l. 8 s.

Memoires du Marquis de Solanges, 2 vol. *in*-12, nouvelle édition, 3 l.

Pensées Philosophiques, littéraires & politiques de M. Hume, 1 vol. *in*-12, broch. seconde édition, 2 l. 8 s.

Œuvres du même, 6 vol. rel. en 5 petit format, édition de Londres. 12 l. 10 s.

L'Homme Sauvage, par M. Mercier, 1 vol. *in*-12, seconde édition 1 l. 16 s.

La Simpathie, brochure *in*-12, par le même, 18 s.

Les Amours de Cherale, poëme en 6 chants, en prose, suivi du bon Génie, brochure *in*-12, par le même, 1 l.

Eloge de Charles V. Roi de France, qui a

concouru pour le prix de l'Académie Françoiſe en 1767, avec fig., par le même, 1 l. 4 ſ.

Diſcours qui a remporté le prix à l'Académie de Marſeille, par M. de Chamfort, 15 ſ.

Eſſai ſur le Feu ſacré & ſur les Veſtales, par l'Auteur d'Ericie ou la Veſtale. 1 l. 10 ſ.

L'Eſprit de Sully, nouvelle édition augmentée de pluſieurs Lettres d'Henri IV. au Duc de Sully. 1 l. 16 ſ.

Les Effets des Paſſions, ou les Mémoires de Floricourt, 3 vol. *in*-12, 4 l. 4 ſ.

Nouveaux Voyages aux Indes Occidentales, par M. Boſſu, Capitaine dans les troupes de la Marine, contenant la deſcription de la Louiſiane, & des Peuples qui habitent cette vaſte région, 2 vol. *in*-12, broc. avec figures, 3 l. 12 ſ.

Le Gout de bien des Gens, tome ſecond, paroitra inceſſamment.

Ouvrages avec Eſtampes.

Lettre du Lord-Velfort à Milord Dirton ſon oncle, brochure *in*-8°. figures, vignette & cul de lampe, 2 l. 8 ſ.

Recueil de Romances Hiſtoriques, tendres & burleſques, tant anciennes que modernes, 1 vol. *in*-8°. orné de figures, de vignettes & fleurons, faiſant ſuite à l'Anthologie Françoiſe, broc. 6 l.

Lettre de Dulis à ſon ami, par M. Mercier, nouvelle édition, avec de nouvelles eſtampes, vignette & cul de lampe, 1 l. 16 ſ.

Les perſonnes qui auront la premiere édition, pourront ſe procurer l'eſtampe & la vignette, & les augmentations, moyennant 12 ſ.

Lettre de l'Abbé de Rancé à son ami, premiere édition, premieres épreuves, 1 l. 4 s.

Les Sens, Poëme en six Chants, 1 vol. *in* 8°. premiere édition, & premiéres épreuves des figures, 7 l. 4 s.

Ouvrages de M. d'Arnaud.

Le Comte de Comminge, Drame, 3me. édition, & nouvelle estampe, augmentée d'un nouveau discours sur l'art dramatique, & d'un précis plus détaillé de l'histoire de la Trappe. 4 l. 4 s.

Euphémie ou le Triomphe de la Religion, Drame en 3 actes en vers, avec une préface, des Lettres à l'occasion de la Piéce & les Mémoires d'Euphémie. 4 l. 4 s.

Fanni, ou la Nouvelle Pamela, Histoire Angloise, *in*-8°. fig. 2 l. 8 s.

Lucie & Melanie, Anecdote historique, *in*-8°. fig. 1 l. 16 s.

Clary, Histoire Angloise *in*-8°. fig. 1 l. 16 s.

Julie, Anecdote, *in*-8°. fig. 1 l. 16 s.

Nancy, Histoire Angloise, *in*-8°. fig. 1 l. 16 s.

Batilde, Anecdote historique. *in*-8°. fig. 2 l. 8 s.

Six autres ouvrages de ce genre, paroitront sucessivement dans le courant de 1768.

Sidney & Silly, suivi d'un Recueil d'odes anacréontiques 1 vol. *in*-12. 1 l. 10 s.

Piéces de Théâtre.

La Bergere des Alpes, Comédie en un acte, en vers, par M. Desfontaines. 1 l. 4 s.

L'aveugle de Palmyre, Comédie en 2 actes en vers, mêlée d'ariettes, par le même, 1 l. 4 s.

Toinon & Toinette, Comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, 1 l. 4 s.

Pierre le Grand, Tragedie, 1 l. 10 ſ.

Le Triomphe de la probité, Comédie en 2 actes, par Madame Bénoit. 1 l. 4 ſ.

Ouvrages ſous preſſe.

Songes Philoſophiques, par M. Mercier, 1 vol. *in-12.* rel. 3 l. 12 ſ.

Hiſtoires Morales, ſuivies d'une correſpondance Epiſtolaire entre deux Dames. 1 vol. *in-12.* broc. 1 l. 10 ſ.

Suite du Catalogue, par aſſortiment.

Abrégé de l'Hiſtoire de France, par M. le Préſident Henaut, 3 vol. *in-12.* br. 12 l.

Abrégé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, par M. Racine, 15 vol. *in-12* rel. 60 l.

Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire d'Eſpagne, par M. Deſormeaux, 5 vol. *in-12* rel. 12 l. 10 ſ.

Anecdotes Hiſtoriques des Rois de France, nouvelle édition conſidérablement augmentée, pat M. *Dreux Duradier*, 3 vol *in-12.* 7 l. 10 ſ.

Angola, Hiſtoire Indienne avec fig. nouvelle édition, 2 part. broché. 3 l.

Candide ou l'optimiſme, 1 vol. bro., 1 l. 16 ſ.

Chef d'Œvre d'un inconnu, par Mathanaſius, 2 vol. reliés, grand *in-12.* 4 l. 10 ſ.

Caractères de la Bruyere, 2 vol. *in-12* rel. 4 l.

Comptes faits de Barême, 1 vol. *in-12* rel., 2 l. 10 ſ.

Contes Moraux, par M. Marmontel, 3 vol. *in-12* rel. fig. 15 l.

Idem ſans fig. 7 l. 10 ſ.

Contes de la Fontaine, 2 vol. *in-12* rel, 4 l.

Les mêmes en un volume, 3 l. 10 ſ.

Dictionnaire de Richelet, 3 vol. *in-fol.* rel. 48 l.
Abrégé portatif du même, *in*-8°., 4 l. 10 f.
Dictionnaire Géographique & portatif des quatre parties du monde, traduit de l'Anglois de Laurent Echard, par M. Vogien, *in*-8°. 4 l. 10 f.
Dictionnaire Historique Portatif contenant l'histoire des Grands Hommes & des personnages illustres, &c. par M. l'Abbé l'Advocat, *in*-8°, 10 l. 10 f.
Dictionnaire abrégé de la Fable, par Chompré, un vol. *in*-12 rel. 2 l. 10 f.
Dictionnaire Grammatical de la langue françoise, *in*-8°. 4 l. 10 f.
Dictionnaire de musique de J. J. Rousseau, *in*-4°. 21 l.
Elémens de l'Histoire de France, par M. Millot, 2 vol. *in*-12 rel. 5 l.
Eloge de la folie, un vol. *in*-12 fig. 3 l.
Essais sur Paris, par M. de Saintfoix, 5 vol. *in*-12 rel. 12 l. 10 f.
Esprit de J. J. Rousseau, 1 vol. *in*-12 rel. 3 l.
Esprit des Loix, par M. de Montesquieu, 4 vol. rel. 10 l.
Espion Turc dans les Cours de l'Europe, *in*-12. 9 vol. rel. 22 l. 10 f.
Esprit de la Ligue, 3 vol. *in*-12 rel. 7 l. 10 f.
Essai Philosophique concernant l'entendement humain de Loke, traduit par M. Coste, 4 vol. *in*-12, 10 l.
Essais sur l'Electricité des corps, par M. l'Abbé Nollet, 1 vol. rel. 3. l.
Essai sur l'homme, par Pope, nouvellement traduit par l'Abbé Millot, 1 vol. 3. l.

Fables de la Fontaine, 2 vol *in*-12 rel. 3 l. 10 ſ.
Les mêmes, 1 vol. 2 l. 10 ſ.
Grammaire de Reſtaut, 1 vol rel. 3 l.
Henriade (la) avec les variantes, par M. de Voltaire, nouvelle édition *in*-12 rel. 3 l.
Hiſtoire de France, par Mrs. Velly, Villaret, & Garnier, 18 vol. rel. *in*-12, 54 l.
Hiſtoire de l'Empire de Ruſſie, ſous Pierre le Grand, par M. de Voltaire, 2 vol. *in*-12 rel. 5 l.
Hiſtoire de Charles XII. par le même, 2 vol. *in*-12, 3 l. 10
Hiſtoire de Miſſ Clariſſe Harlove, 12 vol. *in*-12. 24 l.
Hiſtoire du Chevalier Grandiſſon, par l'Abbé Prévoſt, 8 vol. *in*-12. 16. liv.
Hiſtoire de Gilblas de Santillane, 5 vol. rel. 10 l.
Hiſtoire Naturelle de M. de Buffon, 28 vol. *in*-12, 100 l.
Hiſtoire de France, par Mezerai, 14 vol. 35 l.
Lettres d'une Peruvienne, nouvelle édition augmentée de pluſieurs lettres, d'une introduction à l'hiſtoire, ſuivies des Lettres d'Aza, par Madame de Graffigny, 2 vol. *in*-12, 5 l.
Lettres Turques ou de Nedim Coggia, nouv. édition, 2 part. bro. 3 l.
Lettre Amoureuſe d'Héloïſe à Abaillard, traduction libre. de M. Pope, par M. Colardeau, bro. 8°. fig. 1 l. 10 ſ.
Lettres de Madame de Sévigné à Madame de Grignand ſa fille, nouvelle édition augmentée, 8 vol. *in*-12, 16 l.
Lettres Perſannes, 1 vol. *in*-12, 2 l. 10 ſ.
Leçons de Phyſique experimentale par M. l'Abbé Nollet, 6 vol. *in*-12, 21 l.

Tom-Jones ou l'Enfant Trouvé, 4me. édition, 4 vol *in*-12 rel. 10 l.

Traité de l'Ortographe Françoise en forme de Dictionnaire, par M. Restaut, *in*-8°. 7 l.

Vie de Henry IV, par M. de Perefixe, 2 vol. reliés en un, 3 l.

Catalogue général des Théâtres.

Théâtre de M. de Voltaire, 5 vol. *in*-12, 15 l.

—— Œuvres de Piron, 3 vol. *in*-12, belles figures, 9 l.

—— de Marivaux, Théâtre Franç. & Ital. *in*-12, 7 vol. 21 l.

—— de M. Panard, en 5 vol. *in*-12, 12 l.

—— & Œuvres de Fagan, 4 vol. *in*-12, 10 l.

—— de Philippe Poisson, 2 vol. *in*-12, 5 l.

—— de Boindin, 2 vol. *in*-12, 5 l.

—— de M. Palissot, 3 vol. *in*-12, 7 l. 10 s.

—— de V***, *in*-12, 3 l.

—— de Madame de Graffiny, *in*-12, 3 l.

—— de la Noue, 1 vol. *in*-12, 3 l.

—— de Duché, ou Tragédies saintes, 1 vol. *in*-12, 3 l.

—— de l'Affichard, un vol. *in*-12, 2 l. 10 s.

—— d'un Inconnu, 1 vol. *in*-12, 2 l. 10 s.

—— de la Motte, 1 vol. *in*-12, 3 l.

—— de Delaunay, un volume *in*-12, 3 l.

—— de Guyot de Merville, 3 vol. *in*-12, 7 l. 10 s.

—— de Colardeau, un volume, 3 l.

—— de le Franc, quatre volumes. 8 l.

—— de Moissy, un volume *in*-12, 3 l.

—— des Boulevards, ou les Parades trois volumes *in*-12, 7 l. 10 s.

—— Bourgeois, ou Receuil de Piéces Bourgeoises, *in*-12, 3 l.
—— de la Grange, *in*-8°, 3 l.
—— de Romagnesi & Riccoboni, 1 vol. *in*-8°, 5 l.
—— d'Avisse, un volume *in*-8°, 3 l.
—— de Boissy, *in*-8°, 9 vol. nouv. édit. 36 l.
—— de Pesselier, un volume, *in*-8°, 5 l.
—— de Campagne, Receuil de parades, *in*-8°, 5 l.
—— de M. Favart, avec figures & Musique, 40 l.
—— de Vadé, avec les airs notés, 4 volumes *in*-8°, 20 l.
—— d'Anseaume, 3 vol. *in*-8°, avec les airs notés, 15 l.
—— de Poinsinet, 2 vol. *in*-8°, Musique, 10 l.
Nouveau Théâtre François & Italien, 8 vol. *in*-8°, 40 l.
Supplement aux Théâtres François & Italien, 6 vol. *in*-12, 15 l.
Ancien Théâtre de la Foire, 10 vol. *in*-12, 30 l.
Nouveau Théâtre de la Foire, 5 vol. *in*-8°, 20 l.
Œuvres de P. Corneille, 10 vol. *in*-12, 20 l.
—— de T. Corneille, 9 vol. *in*-12, 18 l.
—— de Racine, trois volumes *in*-12, 6 l. 15 f.
—— Les mêmes, *in*-4°, 3 vol. 60 l.
—— de Crébillon, 3 volumes *in*-12, 6 l. 15 f.
—— de Campistron, 3 vol. *in*-12, 7 l. 10 f.
Les mêmes petit format, 6 l.
—— de Moliere, 8 vol. *in*-12, 16 l.
—— Les mêmes, *in*-4°, 6 volumes, 96 l.
—— De Regnard, 4 vol. *in*-12, 9 l.
—— De Dancourt, 12 volumes, 24 l.
—— De la Grange-Chancel, 5 vol. *in*-12, 18 l.
—— De Destouches, 10 vol. *in*-12, 20 l.
—— De la Chaussée, 5 vol. *in*-12, 10 l. 10 f.
—— De Baron, 3 vol. *in*-12 8 l. 15 f.

—— De M. de Sainfoix, 4 vol. *in*-12, 10 l.
—— De Campinessé, 2 vol. *in*-12, 5 l.
—— De Pradon, 2 vol. *in*-12, 5 l.
—— De la Fosse, 2 vol. *in*-12, 4 l.
—— De la Fond, un volume *in*-12, 2 l. 10 s.
—— De Poisson, pére, 2 vol. *in*-12, 5 l.
—— De la Thuillerie, 1 uol. *in*-12, 2 l. 10 s.
—— De Gresset, 2 vol. *in*-12, 5 l.
—— Le Boursaut, 3 vol. *in*-12, 9 l.
—— De le Grand, 4 vol. *in*-12, sous presse, 12 l.
—— D'Auteroche, 3 vol. *in*-12, sous presse, 9 l.
—— De Montfleury, 3 vol. *in*-12, 9 l.
—— De Quinault, 5 vol. *in*-12, 12 l. 10 s.
—— De Morand, 3 vol. *in*-12, 9 l.
—— De le Sage, 2 vol. *in*-12, 5 l.
—— De Dufréni, 4 vol. *in*-12, 12 l.
—— De Barbier, un volume, *in*-12, 2 l. 10 s.
—— D'Autereau, 4 vol. *in*-12, 10 l.
—— De l'Abbé Nadal, 3 vol. *in*-12, 7 l. 10 s.
—— De Danchet, 4 vol. *in*-8°, 8 l.
—— De la Fontaine, 4 volumes, 8 l.
—— De Brueys & Palaprat, 5 vol. *in*-12, 10 l.
—— De le Franc, 3 vol. *in*-12., 7 l. 10 s.
—— De Rousseau, 5 vol. *in*-12., 10 l.
Théâtre François, ou Recueil des piéces de l'ancien Théâtre, *in*-12, 12 vol. 36 l.
Théâtre Italien de M. Ghérarpi, 6 vol. *in*-12, 18 l.
Théâtre Italien, depuis son établissement, 10 vol. *in*-12, 15 l.
Les parodies dudit Théâtre, 4 vol. *in*-12, 12 l.
Théâtre des Grecs, 6 vol. *in*-12, 18 l.
Œuvres de Plaute, 10 vol. *in*-12, 30 l.

On trouve aussi un assortiment complet de toutes les Piéces détachées des deux Théâtres.

288
72
360
25
1800
720
9000

